



PDD2
Paysage et développement durable

***Dynamiques des Evolutions paysagères, gestion participative Et Perceptions du
paysage en Camargue (DEEPCAM)***

Rapport final

direction scientifique : Laurence Nicolas
coordination : Alain Dervieux

Équipe : Aurélien Allouche, Patricia Cicille, Alain Dervieux, François Mesléard,
Laurence Nicolas, Alain Sandoz, Jean Thébaud



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Introduction générale..... | 5 |
| A - Caractérisation matérielle et évolution écologique des paysages camarguais..... | 6 |
| I - Des paysages camarguais au paysage en Camargue..... | 7 |
| 1. Le paysage depuis le sol | 7 |
| 2. Organisation du paysage | 10 |
| 2.1. Le cadre général | 10 |
| 2.2. Héritage | 12 |
| 2.3. Le cadre anthropique. Conséquences de l'artificialisation ou les relations humain-nature. | 13 |
| 3. Approche analytique du paysage et de ses changements | 15 |
| 3. 1. Observatoire Photographique du Paysage et photographies diachroniques en Camargue | 18 |
| 4. Des paysages au paysage | 26 |
| Discussion en guise de conclusion | 27 |
| II - Evolution des paysages : des échelles temporelles aux échelles territoriales, l'exemple de la Camargue entre naturalité et anthropisation..... | 30 |
| 1. Problématique et objectif : Evolution des grands types de paysages depuis les soixante-et-dix dernières années, superficies, organisation, morphologie | 31 |
| 2. Matériel et Méthode | 31 |
| 3. Résultats | 32 |
| 3.1. Site Salins de Giraud..... | 32 |
| 3.2. Site de Mas Neuf..... | 33 |
| 4. Discussion..... | 34 |
| B- Du paysage parlé et vécu au paysage écrit : perceptions et représentations sociales et culturelles du paysage camarguais..... | 37 |
| I - L'étude des représentations sociales du paysage, entre discours et pratiques du territoire | 38 |
| 1. Contexte de l'enquête | 38 |
| 2. Méthodologie de l'enquête | 39 |
| 2.1. Echantillonnage..... | 39 |
| 2.2. Indicateurs | 39 |
| 2.3. La procédure photo (inspirée du Photolanguage™)..... | 40 |
| 2.4. Méthode de recueil de données | 41 |
| 3. Déroulement de l'enquête | 41 |
| 3.1. Présentation et introduction des entretiens | 41 |
| 3.2. Pré-test..... | 42 |
| 3.3. Protocole entretiens (remarques concernant la passation)..... | 42 |
| 3.4. Protocole photolanguage..... | 42 |
| 3.5. Présentation des participants | 42 |

| | |
|---|----|
| 4. Résultats préliminaires..... | 47 |
| 4.1. Activités et lien à la nature | 48 |
| 4.2. Identité camarguaise et intégration | 48 |
| 4.3. Attachement au lieu | 49 |
| 5. Représentation sociale de la Camargue..... | 51 |
| 5.1 La représentation spontanée de caractéristiques perçues..... | 51 |
| 5.2. La dimension sociale de l'espace | 52 |
| 5.3. Les éléments naturels et végétation caractéristique | 53 |
| 5.4. Les éléments de vision contemplative..... | 54 |
| 5.5. Les délimitations géographiques..... | 55 |
| 6. Patrimoine camarguais | 56 |
| 6.1. Le patrimoine naturel | 56 |
| 6.2. Le patrimoine culturel | 58 |
| 6.3. Les lieux emblématiques..... | 60 |
| 6.4. La Camargue « confidentielle » | 62 |
| 7. Sentiment de nature en Camargue | 62 |
| 7.1. Les éléments éveillant un sentiment de nature | 63 |
| 7.2. Les éléments contraignant le sentiment de nature..... | 64 |
| 7.3. Salins en mutation et sentiment de nature | 65 |
| 7.4. Perception de la présence humaine et rapports sociaux en Camargue | 65 |
| 8. Tourisme et paysages..... | 67 |
| 8.1. Perception du développement du tourisme en Camargue | 68 |
| 8.2. Les différents types de tourisme perçus | 70 |
| 8.3. Les dégradations perçues (lieux) et les craintes par rapport au tourisme | 70 |
| 8.4. La Camargue « galvaudée » | 71 |
| 8.5. Les lieux que les enquêtés feraient visiter à un touriste..... | 72 |
| 9. Fermeture des espaces..... | 73 |
| 9.1. Perceptions générales des restrictions et interdictions | 73 |
| 9.2. Les liens faits avec le développement du tourisme..... | 73 |
| 9.3. Perception de la fermeture des propriétés privées..... | 75 |
| 9.4. Perceptions en rapport aux réserves et au conservatoire du littoral | 76 |
| 9.5. Difficultés d'accès « visuel » à certains espaces..... | 79 |
| 10. Perception des changements | 80 |
| 10.1. Les changements sociaux | 81 |
| 10.2. Changements économiques et occupation des sols | 83 |
| 10.3. Changements de gestion et conflits d'usages..... | 85 |
| 10.4. L'érosion du littoral | 86 |
| 10.5. Les changements concernant la faune et la flore | 88 |
| 10.6. Les changements saisonniers | 89 |
| 10.7. Adaptation aux changements et résignation | 90 |
| 10.8. Les risques du changement..... | 91 |
| 10.9. Changements futurs souhaités : avenir et développement durable..... | 92 |
| 11. Procédure photo | 95 |
| 11.1. Photographies évocatrices de la Camargue | 95 |

| | |
|---|------------|
| 11.2. Classements de paysages en fonction de la sensibilité..... | 108 |
| 11.3. Paysages manquants | 111 |
| 11.4. Principales qualités et faiblesses du paysage Camarguais..... | 112 |
| Conclusion et perspectives | 113 |
| II - Les « clichés » des paysages de Camargue : analyse d'un corpus de photographies « étiquetées <i>paysage et Camargue</i> » d'un site web de partage de photographies | 116 |
| 1. Méthodologie..... | 116 |
| 2. Analyse des données objectives | 117 |
| III - La Camargue dans les littératures du XIXe siècle : ancrages culturels des paysages. | 130 |
| 1. Le paysage félibre..... | 130 |
| 1.1. Caractérisation des paysages dans la littérature félibre | 130 |
| 1.2 La constitution des Saintes-Maries-de-la-Mer comme prototype de la Camargue | 133 |
| 1.3 La Camargue hors-sol ?..... | 134 |
| 2. Avant et au-delà du cadrage félibre, le paysage du monde agricole un noyau historique toujours actif..... | 135 |
| 3. Principe de composition du paysage agricole et du paysage félibre et complexité du sauvage | 138 |
| 4. Paysage habité : paysages scéniques..... | 139 |
| C. Structuration et dynamiques d'évolution du paysage camarguais - de la connaissance partagée à l'action concertée | 144 |
| I. La constitution de référents communs durant les ateliers participatifs | 145 |
| 1. Caractéristiques générales du paysage camarguais | 147 |
| 1.1. L'attachement ou non au paysage comme mode de présentation de soi - Incorporation, dissonance cognitive et apprentissage du paysage | 147 |
| 1.2. Du paysage « discret » au paysage « exacerbé », dualité paysagère en Camargue | 148 |
| 1.3. Les « clichés » de Camargue..... | 152 |
| 1.4. A rebours des clichés : les marqueurs heuristiques du paysage..... | 154 |
| 1.5 Les à-côtés du paysage, partage d'influence et schizophrénie | 155 |
| 2. Les évolutions du paysage | 156 |
| 2.1. Un pays qui se ferme et des mas qui se vident | 156 |
| 2.2. La mare aux canards. | 157 |
| 2.3. Des actions paysagères au changement climatique..... | 158 |
| 3. Arrêt sur une mutation paysagère en cours | 160 |
| En guise de conclusion | 163 |
| II. Le paysage comme cadre interactionnel du développement durable ? | 165 |
| 1. Le pilier socio-économique du développement durable dans une économie territoriale héritée | 165 |

| | |
|---|------------|
| 2. Le pilier « culture » du développement durable dans la société d'individus : le dialogisme et l'extimité du paysage dans le rapport de l'individu au collectif | 169 |
| 2.1 Dialogisme et polyphonie paysagers : le paysage une ressource culturelle pour le développement durable..... | 169 |
| 2.2 L'extimité paysagère comme médiation entre l'individu et le collectif et ses conséquences entre de gestion..... | 180 |
| Le pilier protection de l'environnement : que gérer ?..... | 183 |
| Bibliographie | 186 |
| ANNEXES | 190 |
| Annexes de la partie A | 191 |
| Annexes de la partie B | 200 |
| Annexe N°1 : photographies fournies par un salinier pour illustrer son propos sur la mutation des anciens terrains des salins du midi | 200 |
| Annexe N°2 : Photographies fournies par un salinier illustrant son propos sur les barbelés qui ont été posés sur l'ensemble du chemin d'accès à Beauduc | 201 |
| Annexe N°3 : Guide d'entretiens..... | 201 |
| Annexe N°4 : Guide de la procédure photo..... | 204 |
| Annexe N°5 : Panel pour la procédure photo..... | 205 |
| Annexe N°6 : Article du Canard Enchaîné du 01/09/2013 | 209 |

Introduction générale

La programme de recherche DEEPCAM s'inscrit à la croisée de deux axes de l'APR PDD : « Qualification des processus d'évolution des paysages » (Axe I) et « Paysage et participation » (Axe IV). L'idée maîtresse de la proposition consiste à s'appuyer sur les actions menées par le PNRC, et tout spécialement la constitution d'une charte paysagère, pour contribuer à leurs réalisations par la production de connaissances manquantes et par la tenue d'ateliers participatifs, et ce faisant se mettre en situation d'analyser les conditions d'utilisation de la connaissance scientifique dans la gouvernance et plus largement d'étudier, in vivo en quelque sorte, les processus sociaux facilitant ou limitant la participation publique à la politique paysagère.

L'objectif appliqué du présent rapport est donc d'apporter au Parc Naturel Régional de Camargue une aide à la réflexion sur la politique paysagère de la Camargue, de contribuer à la production de la charte paysagère que Parc s'est engagé à produire dans le cadre du renouvellement de son classement, d'éclairer les conditions et moyens d'une gestion participative des paysages et enfin d'intégrer la question des paysages des Salins et de Beauduc à la gestion globale du paysage Camarguais. L'objectif scientifique consista à développer une approche expérimentale interfaçant une expérimentation d'ateliers participatifs, supports à la production de la Charte Paysagère du Parc Naturel Régional de Camargue et plus largement à la réflexion sur coordination d'une politique paysagère au regard des différentes politiques sectorielles (notamment économiques), avec la production de connaissances relatives aux dynamiques d'évolutions paysagères, à la caractérisation des paysage, aux représentations sociales et aux modes sociaux d'appréhension et d'explication du paysage en situation de débat public. On a ainsi mis à l'épreuve les conditions d'utilisation des connaissances scientifiques en contexte de gestion participative des paysages, en considérant les ateliers autant comme connaissances produites dans ce programme que comme matériau empirique pour l'étude de la participation publique à la gouvernance des paysages.

Les résultats et les méthodologies qui ont été mises en œuvre sont relatifs à une amélioration de la caractérisation physique des paysages (partie A), notamment par la morphologie intra-thématique, la disposition et la forme des différentes tâches paysagères (chapitre II, partie A) mais aussi par un travail d'inventaire et de hiérarchisation des objets paysagers par l'analyse paysagère en photo-interprétation (chapitre I, partie A). Le programme s'est efforcé de produire une connaissance des représentations sociales et culturelles du paysage, de la croiser avec l'approche physique et d'en évaluer les caractéristiques communes ou contrastées (partie B). On a, pour ce faire, mené plusieurs analyses à partir d'une enquête ethnographique (chapitre I, partie B), d'une plate-forme de partage internet de photos (chapitre II, partie B) et d'un corpus de textes de la littérature du XIXe siècle (chapitre III, partie B). La mobilisation de ces trois niveaux empiriques permet d'aborder à la fois la façon dont les acteurs étaient leurs représentations par des référents matériels que les raisonnements et les perceptions par lesquels ils associent des éléments matériels à des valeurs. Ce point est essentiel pour comprendre sur quelle base se constituera au cours du processus participatif des référents communs, permettant le débat et les conditions d'une prise en charge collective de la *res publica*. La mise en œuvre de tels référents dans un cadre interactif est abordée par le biais d'ateliers participatifs dont l'objectif est de contribuer à l'investigation de modèles sociaux d'explication du paysage conditionnant l'intersubjectivité et la participation des acteurs à la gouvernance des paysages (chapitre I, partie C).

L'intégration globale de ces résultats permet d'interroger la capacité du paysage à fournir une ressource interactionnelle, symbolique, culturelle pour la mise en œuvre des principes du développement durable dans la gestion environnementale de la Camargue (chapitre II, partie C).

Ainsi, la caractérisation des déterminants paysagers rend compte en Camargue d'une extrême sensibilité aux dynamiques anthropiques, conduisant les gestionnaires à repenser la naturalité lorsqu'ils sont confrontés à des phénomènes de déprises des activités humaines. Face à cette forte dépendance des paysages aux activités humaines, les gestionnaires hésitent entre trois postures : patrimonialisation des activités, interdiction ou cantonnement des usages, ou encore embellissement paysager là où la régulation des usages lui échappe. La prise en compte des dynamiques perceptives des habitants et de leurs pratiques d'appropriation du paysage invite à re-problématiser la question de la naturalité et singulièrement de la biodiversité dans le cadre de la gestion paysagère participative.

A - Caractérisation matérielle et évolution écologique des paysages camarguais

I - Des paysages camarguais au paysage en Camargue

1. Le paysage depuis le sol

A partir d'Arles à sa pointe au nord jusqu'à la mer au sud, le delta de Camargue se décompose en Grand Plan du Bourg à l'est du Grand Rhône, Petite Camargue à l'ouest du Petit Rhône - elle regroupe la Petite Camargue gardoise et la Camargue saintoise -, et l'Île de Camargue au centre, entre les deux bras du fleuve. Ces trois sous-ensembles ont de très nombreux points communs avec quelques particularités locales, notamment dans la répartition géographique des étangs et marais et leurs relations, ou encore en raison d'un découpage administratif, avec des communes plus petites et plus nombreuses pour la Camargue gardoise située en Languedoc-Roussillon. La carte de l'occupation du sol de 2011 (fig. 1, PNRC, 2013) resitue le territoire du Parc Naturel Régional de Camargue dans cet ensemble, territoire sur lequel nous allons principalement nous pencher. Depuis le Sud, le long de la Digue-à-la-mer par exemple, si le regard se porte vers le Nord, des collines proches comme les Alpilles au nord-est et les Costières au nord-ouest constituent un arrière-plan palpable en hiver ou quand une pluie nettoie la nébulosité de l'air. Plus loin les montagnes de la Sainte-Victoire à l'Est, le Mont Ventoux un peu plus vers le nord, ou de l'Ouest au Nord-Ouest les contreforts cévenols tel l'Aigoual voire le Mont Lozère, qui s'estompent vite dès les premières chaleurs, achèvent de planter le décor de cette plaine horizontale à laquelle nous allons nous intéresser. Ces collines et montagnes donnent le sentiment d'une plaine deltaïque encore plus plate. Dans le delta, les paysages se dessinent selon des microreliefs qui déterminent la présence d'étangs et marais ou d'étendues terrestres sur les parties hautes, plus favorables à l'agriculture. Ici et là, les installations humaines apparaissent avec seulement deux villages de plus de 2000 habitants (Les Saintes-Maries-de-la-Mer et Salin-de-Giraud) et quelques hameaux. Au sud, la mer qui ne cesse de monter rend le littoral difficile à gérer et, à ce jour, l'érection de digues de protection, qu'il faut sans cesse restaurer, est la seule réponse à ce problème majeur. Elles posent leurs empreintes dans les paysages de la mer, sauf au droit de la Réserve Nationale de Camargue et dans la partie la plus occidentale des anciens salins (Beauduc). Partout, l'humain a posé son empreinte sur ce territoire.

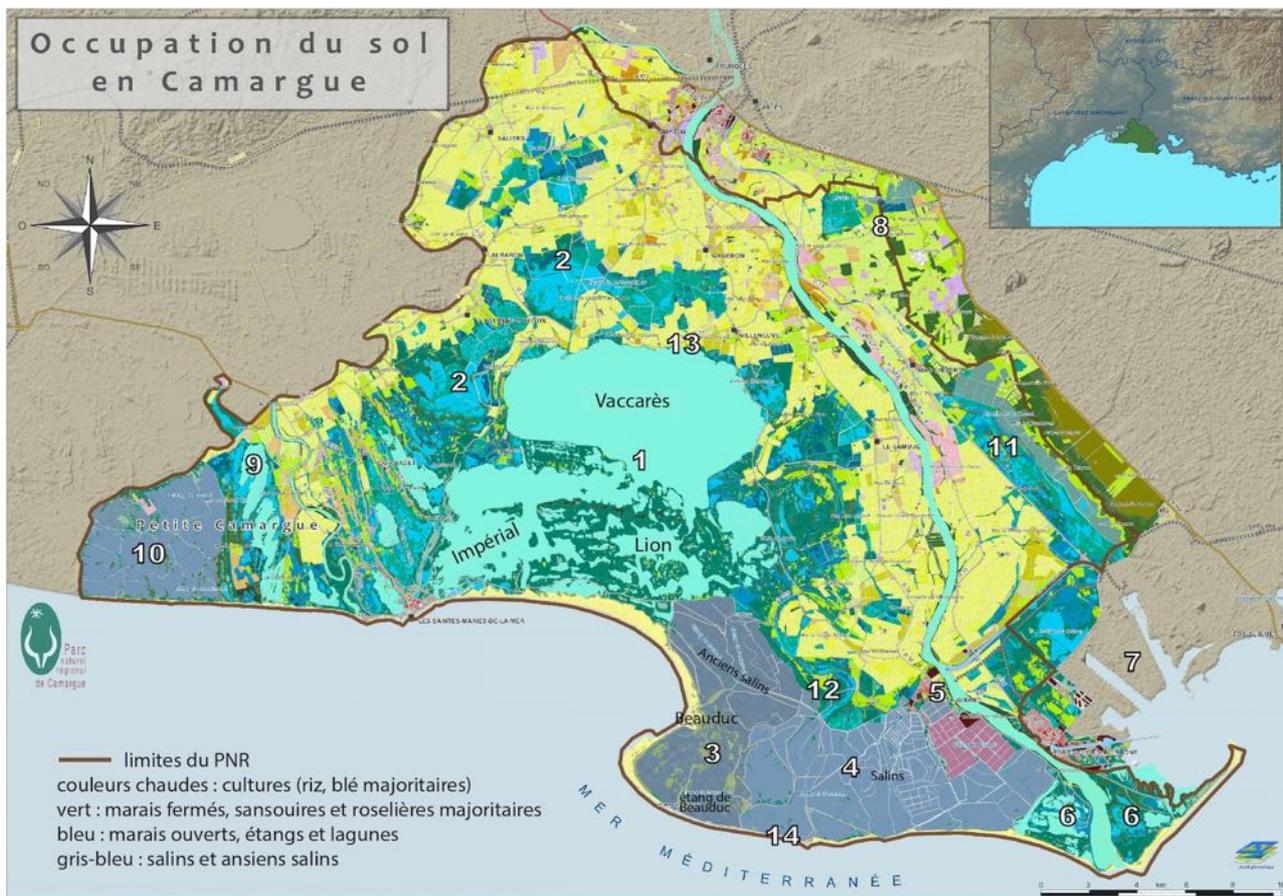


Figure 1 : état de l'occupation du sol sur le territoire du Parc Naturel Régional de Camargue en 2011 (extrait de PNRC, 2013)

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de préciser sous quels angles est envisagé le paysage camarguais dans ce volet. Il sera y sera question de paysage appréhendé (vu/perçu) à partir du sol ; c'est-à-dire ce que nous pouvons observer (voir/percevoir) quand nous nous déplaçons dans le delta. C'est à cette échelle que le paysage sera analysé, à la lumière d'autres études, selon les relations entre les divers objets qui le compose, qu'ils soient humains ou non humains, et forment paysage(s) en interagissant. Le terme d'objet désigne ici les éléments distinguables selon leurs caractéristiques propres apparaissant dans le paysage. Ils se présentent parfois isolés (un silo, un arbre), d'autres fois selon un ensemble présentant une forme suffisamment homogène pour qu'elle soit distinguable (une roselière par exemple, ou un boisement). Il sera question de la nature des « milieux »¹ camarguais et des paysages qu'ils définissent, sans séparer le naturel de l'anthropique. Nous proposerons ainsi de situer le paysage dans une matérialité pour partie héritée de l'origine du delta, complexifiée par l'artificialisation du fonctionnement du système camarguais, en particulier hydraulique. La place de l'artificiel sera discutée pour estimer en quoi ses spécificités participent de la compréhension que l'on peut avoir du paysage. Nous nous interrogerons enfin sur le sens que l'on pourrait donner à développement durable en matière de paysage en Camargue, qui se caractérise par une extrême mobilité.

Il ne sera pas procédé au découpage du paysage en unités paysagères comme cela peut se faire dans certaines approches. Il n'y a pas en effet de séparation claire entre divers secteurs en termes de types de paysages, mais plutôt des formes paysagères qui ont à voir avec la nature des milieux ou des écosystèmes présents. Il peut y avoir glissement des uns aux autres, selon la

¹ Au sens de biotope ou d'habitat, élargi à la présence humaine

proximité – ou l'éloignement – du fleuve ou de la mer, de l'altitude – ce sont les paramètres qui définissent la salinité des sols ou de l'eau - et, fondamentalement, les usages. Le paysage est constitué par l'assemblage de plusieurs milieux ou plutôt d'interaction d'écosystèmes. Y associer les activités humaines qui les modèlent depuis parfois longtemps, permet d'expliquer les types de milieux rencontrés en termes de relations géomorphologie-écosystèmes-anthropisation qui donnent lieu en Camargue à des évolutions rapides.

C'est bien là, selon notre approche, un des lieux où se situe la problématique du développement durable pour le paysage camarguais. Sachant que les changements sont continus, doit-on aborder la question de la préservation des paysages comme celle de la préservation des espèces alors même qu'ils sont appelés à changer rapidement sous des pressions « naturelles » et anthropiques ? Les évolutions concomitantes des espèces présentes appellent d'ailleurs des commentaires. Le paysage étant bien un niveau d'intégration des écosystèmes (Blandin et Lamotte, 1988 ; Burel et Baudry, 1999), ses changements sont la conséquence de modifications dans les espèces présentes, d'abord du point de vue de la végétation sous la pression des changements dans l'hydrologie du delta depuis le milieu des années cinquante. Par exemple, l'apport d'eau douce au printemps-été peut modifier rapidement la végétation d'un marais (Aznar et al., 2003 et 2009). Dans un paysage dépourvu du relief, on comprend que c'est bien ce qui peut constituer un marqueur fort du paysage, de ce qui est vu. Il s'en suit également des changements dans les espèces animales qui utilisent ces écosystèmes/paysages, notamment aviaires. Ainsi par exemple, pour les oiseaux, avec le maintien de l'eau tout au long de l'année (artificiellement rappelons-le) et la disponibilité de ressources alimentaires, a induit la possibilité pour certaines espèces aviaires de devenir plus abondantes ou de se maintenir même tout au long d'hivers (hérons garde-bœufs par ex.) qui tendent d'autre part à être plus doux. Il est encore trop tôt pour préciser formellement le rôle du changement climatique sur les espèces en Camargue, moins aisé à déceler que l'élévation du niveau marin à présent documenté (Loubet, 2012). **Les changements induits par l'artificialisation du fonctionnement hydrologique du delta s'imposent à d'autres causes** et masquent les effets possibles ou probables du changement global.

De nombreuses études ont été produites sur le delta depuis le début du 20^e s. Avec la Société d'acclimatation devenue plus tard Réserve Nationale de Camargue (1927), elles se sont beaucoup attachées à des approches écologiques. La conservation (protection) de la nature y joue du coup un rôle majeur. Plus rares sont les études en sciences humaines et sociales malgré des apports majeurs (Picon, 2008, Nicolas, 2008). Les paysages ont peu été étudiés, sinon pas du tout en dehors de l'écologie du paysage (cf. chapitre II ci-après) de nature plus écologique. Elles ne laissent souvent que peu de places aux approches paysagères intégrées. L'étude d'une nature fortement patrimonialisée, avec une collection de mesures de protections étonnante, semble se substituer ici à l'approche paysagère. Il n'y a pas en Camargue de politique publique portant directement sur le paysage, hormis au Parc de Camargue, avec un projet de charte paysagère inscrit dans la charte du Parc (décret d'application signé en février 2011, cf. www.parc-camargue.fr), un travail sur les points noirs paysagers (à l'échelle des entrées de Parcs de la Région PACA), et l'Observatoire Photographique du Paysage de Camargue. Un projet de Courrier du Parc dévolu aux paysages est d'ailleurs en projet. Il portera sur l'Observatoire et sur le travail réalisé dans le présent projet.

L'Observatoire Photographique du Paysage de Camargue (OPPC) réalisé pour le compte du PNRC, constitue un élément majeur qui nous a conduit à produire une première analyse des structures des paysages photographiés (Dervieux, 2011b, en annexe 1). L'OPPC permet de faire état des structures des paysages retenus. Il représente la diversité des paysages du delta, et permettra à l'avenir, de suivre et mieux analyser les évolutions. Parce que, ainsi que l'écrit Y. Luginbühl (Luginbühl, 2012, p 405), la « *nécessaire évaluation et qualification de leurs transformations* » est un enjeu important pour les paysages. La faisabilité en Camargue d'une analyse à partir de

photographies diachroniques à partir de mes propres archives sera discutée, un certain nombre de couples de ce type étant déjà inclus dans l'observatoire.

S'il ne peut être question de considérer que les approches proposées sont suffisantes pour « faire le tour » de la question du paysage camarguais (et du paysage en général), il ne saurait pas non plus être question de se situer hors de toutes influences émotionnelles face au paysage – je devrais peut-être dire ici « dans » le paysage - quelles soient liées à ma culture personnelle, mon métier, ma pratique photographique antérieure et/ou extra-professionnelle. Un paragraphe y sera consacré parce que cela peut influencer, alors même que l'on souhaite s'en affranchir, l'approche scientifique. J'évoquerai ainsi la question de l'immatérialité du paysage à travers l'expérience vécue à laquelle j'ai été confronté en préparant puis réalisant l'Observatoire Photographique du Paysage de Camargue. Ma propre perception sera prétexte à avancer quelques éléments sur la perception du paysage camarguais puisque j'ai été confronté aux deux réalités superposées qui fondent la perception du paysage en Europe (matérialité/immatérialité), non pour les séparer, mais plutôt re-situer si possible des interactions entre les deux (Dervieux, 2011 a).

2. Organisation du paysage

2.1. Le cadre général

Le document « Évolution de l'occupation du sol en Camargue en 20 ans (1991-2011) » est accessible sur le site du Parc (PNRC, 2013). Il constitue un document de référence sur les évolutions de l'occupation du sol réalisée tous les cinq ans depuis 1991. Ce travail intéresse aussi le paysage vu depuis le sol puisqu'il permet de cerner les principaux types de milieux. La carte de l'occupation du sol 2011 (fig. 1) est la synthèse cartographique de la situation à cette date. Elle permet de repérer la répartition spatiale des principaux fondements des paysages camarguais. Au centre, le système Vaccarès (1) s'entoure des « grands marais » ou « marais périphériques » qui apparaissent en vert et bleu (2). Ils butent au Sud-Est sur le secteur des salins de Giraud où l'on peut discerner les « anciens salins » (3) achetés par le Conservatoire du Littoral qui apparaissent en gris sombre. Lors de l'installation des salins, les aménagements en bassins endigués ont créé une séparation franche entre les eaux salées destinées à la récolte du sel, d'origine marine, et les eaux plus douces de la Camargue « continentale » irriguée par le Rhône. Les salins en fonction (4) s'étendent vers l'Est jusqu'au Grand Rhône, au sud du village de Salin-de-Giraud (5). Autour de l'embouchure du fleuve, les marais de la Palissade et du They de Roustan sont saumâtres à salés (6), selon l'influence du fleuve et/ou de la gestion des eaux. Il y a là des paysages intéressants, d'une part parce que ces marais sont partiellement situés en dehors des digues, d'autre part parce que l'on peut y observer la confrontation entre paysages naturels et paysages de l'industrie (7). Là encore, l'intervention du Conservatoire du Littoral a permis de conserver ces milieux « presque » naturels en face d'une zone industrielle d'importance nationale (GPMM), ce qui confère une étrangeté à ces paysages (voir page 63 de l'annexe 1). Les couleurs chaudes de la carte représentent les cultures dominantes, blé et riz, (distinction difficile à cette échelle). En rive gauche, en marge de la zone humide au sens strict où l'on distingue notamment les Marias du Vigueirat (11), on trouve en plus des prairies artificielles de foin de Crau (vert clair, 8) dès que s'élève le niveau vers la costière de Crau où le paysage devient très vite plus « sec ». A l'Ouest du Petit Rhône, l'origine géomorphologique doit plus à la mer – comme dans le secteur proche des Saintes-Maries-de-la-Mer -, et l'on trouve des anciennes dunes sur lesquelles sont installés des pins pignons (*Pinus pinea*) (annexe 1, page 41). Un chapelet d'étangs s'insère du nord au sud dans les dépressions (9). A l'extrême Ouest du territoire du Parc, en rive droite du Petit Rhône, une partie des Salins d'Aigues-Mortes (10) s'inscrit dans la continuité physique de la partie gardoise.

La première caractéristique paysagère du delta de Camargue, c'est que ce pays est plat. Formé par la rencontre du Rhône et de la mer voici moins de 10 000 ans, il ne comporte que des reliefs très faibles. Les plus élevés sont artificiels et constitués par les digues du Rhône². Un point de repère du SYMADREM (PR 286) au sud de l'agglomération arlésienne, en rive droite du Grand Rhône, juste en amont de la station de pompage de la Triquette, donne une altitude de 8,18 m NGF, avec une hauteur de 3 m au-dessus du pied de digue coté terre (com. pers. Jacques Guillot, SYMADREM). Des dunes s'élèvent également le long du littoral ; leur altitude reste modeste avec environ 3 à 4 m de hauteur pour la plus élevée à Beauduc. Dans une telle absence de reliefs, la ligne d'horizon constitue une constante visuelle très prégnante. Les éléments ou objets composant le paysage prennent dès lors une grande importance (Dervieux, 2011b). Les surfaces en eau et les canaux - qui sont comme des rivières en Camargue -, sont partout présents. La végétation spécifique à chaque milieu varie selon l'altitude et le sel, l'irrigation et le drainage, c'est à dire le mode de gestion hydraulique dépendant des usages (agriculture, conservation, chasse, élevage ; Aznar et al., 2003)). Les arbres révèlent leur présence parce qu'ils sont les obstacles les plus fréquents à la vue. Leur rôle écologique est important comme ceux qui marquent la présence du fleuve et forment des ripisylves qui se sont largement densifiées depuis le début du 20^e s., le long des bras du fleuve. Il en est de même pour certains canaux tel le canal du Vigueirat ou celui d'Arles à Bouc (voir p 22 et 23 de l'annexe 1 pour le Petit Rhône et la p 58 pour le canal du Vigueirat ; voir planche 3 pour le Grand Rhône, photos de la première ligne où apparaît au fond sa ripisylve). Ils offrent là, avec une diversité d'essence notable où dominant les peupliers accompagnés de frênes et saules ainsi qu'une forte densité de ligneux bas, un abri apprécié par les oiseaux arboricoles ou des mammifères (ragondin, castor, genette, loutre sans doute à nouveau depuis peu, etc.) et toutes sortes d'espèces d'insectes dont le rôle dans les chaînes alimentaires est souvent sous-estimé. Les mas (nos fermes de Provence) sont dispersés et les hameaux et les villages sont rares ; il n'y a guère plus de 10 000 habitants sur le territoire du Parc de Camargue (voir Dervieux, 2011a). Quelques silos restent bien visibles en raison de leur hauteur, et les nombreuses stations de pompage, surtout réparties le long des Rhône, sont plus discrètes. Au-dessus de ces éléments et de la ligne d'horizon, le ciel prend une importance majeure en raison de cette horizontalité du territoire : il occupe une large place dans l'étendue et influence forcément le paysage et notre façon de le voir selon la qualité de la lumière qu'il diffuse. Celle-ci dépend bien entendu de la saison et de l'heure. Cette ligne d'horizon ne doit cependant pas être considérée comme une limite. Plutôt comme un niveau de relation avec ce qui est en avant (devant nous) et ce qui existe de toutes façons au-delà d'elle : plus loin, il y a toujours du paysage et une ligne d'horizon. On voit ici que nous ne souhaitons pas limiter le paysage vu-perçu à une portion extraite de l'espace dans lequel nous évoluons (Julien, 2014). Et cela même si, d'évidence, la photographie, qui constitue la matière première de l'OPPC, extrait par nature un champ délimité selon ses trois principaux cotés : gauche et droite du champ photographique, et arrière-plan qui est ici le plus souvent la ligne d'horizon « en attente » de ce qu'il y a au-delà. L'intérêt de l'observatoire photographique est de saisir l'état du paysage au fil du temps, à l'intérieur de ces trois limites techniques. Or, ces photos peuvent aussi rendre compte de ce qui existe à l'extérieur de ces limites. C'est justement pour cela qu'elles ont été choisies : elles représentent la diversité des paysages de ce territoire. Elles ne présentent pas des éléments uniques, mais bien des types de paysages que l'on pourra rencontrer ici et là, avec leurs variantes propres. Dans un paysage sans relief, dont les collines les plus proches ne constituent que des arrières plans lointains, quand elles sont visibles, ces éléments peuvent cependant marquer des différences.

² Surélevées à la côte actuelle à la fin du XIX^e siècle à la suite des grandes inondations qu'a connu le delta en 1856.

2.2. Héritage

Les paysages à l'intérieur du delta sont déterminés par les influences séculaires du Rhône dans sa partie Nord et de la mer dans sa partie sud. De faibles reliefs constitués par les anciens bourrelets alluviaux (3,5 à 4 m d'altitude maximum au Nord) pointent les anciennes divagations du fleuve. Ils accueillent généralement des parcelles agricoles dont l'occupation varie avec l'altitude. Le riz, à ce jour culture dominante devant le blé installé sur les terres les plus hautes pour limiter au mieux les remontées de sel, tend à occuper les terres basses, rarement sous 1,5 m. Il en est de même sur les bourrelets récents le long des bras du Rhône. Atteignant près de 5 m aux portes d'Arles, l'altitude générale du delta diminue fortement en descendant vers la mer et les embouchures du fleuve. La pente générale de l'Île de Camargue (entre les Rhône) du Nord du delta à la mer, est inférieure à 0,2‰ (fig. 2). Entre les bourrelets alluviaux s'insèrent des dépressions qui abritent les marais (voir fig. 1). Au centre de l'Île, les étangs forment un ensemble avec le plus grand d'entre eux, l'étang du Vaccarès (environ 9 000 ha), ensemble ainsi nommé « système Vaccarès » (fig. 1-1). Au sud, cet ensemble est artificiellement coupé de ses relations à la mer Méditerranée par la Digue-à-la-mer depuis la fin du 19^e siècle. Avant les grands aménagements hydrauliques élaborés au cours du temps, mais surtout pendant les deux derniers siècles écoulés, ce système Vaccarès recevait naturellement les eaux d'écoulement des pluies, aujourd'hui majoritairement renvoyées au Rhône ou directement à la mer (Heurteaux, 1982 ; Dervieux, 2005). Il n'y a pas de grands étangs à l'est du Grand Rhône, mais divers marais. Les marais de Meyranne et des Chanoines sont plus au nord et empiètent sur la Crau. Plus au sud, ceux du Vigueirat (fig. 1-11 : Etourneau, Ligagneau) s'allongent après le village de Mas Thibert vers les espaces marécageux de la zone industrielle du Grand Port Maritime de Marseille (fig. 1-7 : marais de Capeau, du Coucou, salins de Caban, Grands Paluds, etc.). À l'ouest, d'anciennes lagunes devenus des étangs à la suite notamment de la création des salins d'Aigues-Mortes (fig. 1-9 : Lairan, Brasol, Fourneaux, Cabri, etc.), occupent une bande littorale large. Plus au Nord, au pied des Costières, les étangs du Scamandre et du Charnier sont les étangs les plus importants. Ils sont cernés par des marais sensiblement plus doux que les grands étangs de l'Île de Camargue.

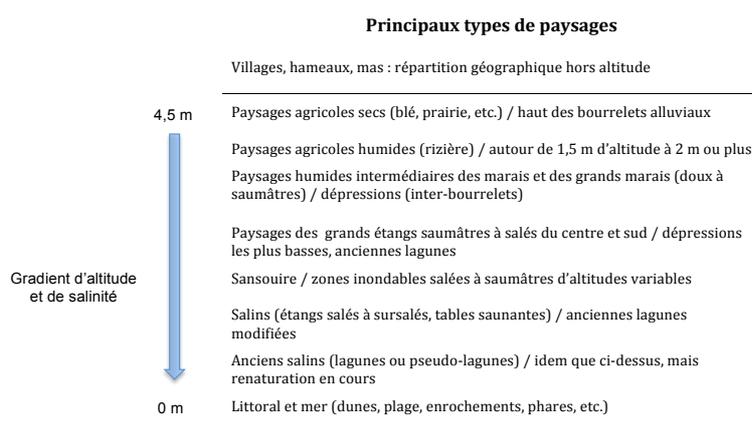


Figure 2 : relation paysage – pente générale dans l'Île de Camargue

Parler du paysage et de ce qui le construit ne peut se faire sans évoquer une des composantes naturelles majeure du delta, le climat méditerranéen. Malgré sa grande variabilité, ses caractéristiques tendent à offrir des paysages humides l'hiver et secs en été, mais ce n'est

aujourd'hui qu'en partie vrai. L'eau est très présente et très visible dans le paysage pendant la période hivernale, de l'automne même jusqu'au début du printemps, cependant que les taux d'évaporation sont faibles. La sécheresse estivale peut débiter très tôt, dès le début juin voire en mai, selon que souffle le Mistral, fréquent, capable de produire une forte évaporation en été (plus de 5 cm/jour selon la profondeur des plans d'eau). La mise en place des aménagements hydrauliques très mécanisés dès le milieu du 19^e siècle a quelque peu changé ce rythme annuel dicté par le climat et l'on trouve toujours beaucoup d'eau en Camargue en été, répartie différemment de la période hivernale. C'est la conséquence du développement de la riziculture, culture irriguée nécessitant environ 25 000 m³ par hectare chaque année, qui apporte beaucoup d'eau depuis le fleuve à partir du mois de mars, et donc à contre-saison. Cependant, les eaux n'apparaissent dans les paysages en saison estivale qu'avec les étangs et les canaux les plus importants, car contrairement à l'hiver, la végétation à cette saison, masque rapidement les surfaces en eaux dans les marais. Dans les rizières elle n'est apparente que deux mois à deux mois et demi par an, entre avril et juin (voir chapitre 3 et les photos de la planche 1).

2.3. Le cadre anthropique. Conséquences de l'artificialisation ou les relations humain-nature.

Ici comme ailleurs, les paysages sont le produit du modelage des caractéristiques naturelles par les activités humaines. Mais ici, il n'y a aucune roche pour entraver le creusement de canaux ou édifier des endiguements. Quelques heures de pelle mécanique suffisent aujourd'hui pour créer des aménagements hydrauliques qui vont produire des modifications dans le fonctionnement des écosystèmes et engendrer des changements paysagers (Aznar et al., 2003 ; Aznar et al., 2009). La rapidité des changements se mesure à la facilité avec laquelle on peut creuser des canaux (il n'y a pas de roches) et amener de l'eau douce (le pays ne comporte que de très faibles reliefs). Les limites pour l'agriculture sont données par les remontées de sel et les capacités d'écoulement. En Camargue, les usages les plus déterminantes du changement sont d'abord les aménagements hydrauliques pour les transformations directes et indirectes qu'ils induisent : digues pour se protéger des crues du Rhône (achevées en 1869) et des tempêtes marines (achèvement de la Digue-à-la-mer en 1859), canaux de drainage pour assainir les marais, et depuis les années 1950 avec le développement de la riziculture, tout un ensemble de nouvelles digues de plus petite hauteur, de canaux de drainage et d'irrigation multiples, de stations de pompage pour apporter l'eau du Rhône aux rizières où renvoyer les eaux de colatures au fleuve. S. Boulot a estimé (Boulot, 1991) à environ 300 km le linéaire des principaux canaux dans l'Île, chiffre qu'il faut plus que doubler si l'on y rajoute les canaux secondaires et les chevelus d'irrigation ou drainage des rizières. **Ce sont aujourd'hui les véritables déterminants du paysage camarguais** qui s'exprime à la fois directement par leur simple présence (ils sont partout visibles), et indirectement en raison de leur influence sur les communautés vivantes (tab. 1) ; la végétation certes, mais aussi les oiseaux, qui comptent aussi beaucoup dans la perception du paysage camarguais. La riziculture représente entre 350 et 400 millions de mètres cubes d'eau douce introduite artificiellement chaque année depuis le fleuve, selon les surfaces cultivées en riz, par des pompes dont la plupart sont installées dans des bâtiments adaptés (stations). Cette eau déversée en abondance fut rapidement utilisée, voire réutilisée, pour alimenter en eau les marais selon les besoins de la chasse (attirer le gibier) ou de la conservation (protéger l'avifaune ou lui permettre de s'alimenter pendant les séjours hivernaux ou migratoires). Les marais se sont ainsi transformés. Aujourd'hui, s'il encore question de Camargue fluvio-lacustre au nord versus laguno-marine au sud, l'ensemble des aménagements distribués sur tout le territoire et la gestion de l'eau qui en résulte, ébranlent ces notions d'héritage de la formation du delta, surtout dans ce qu'il est convenu de nommer moyenne et haute Camargue.

Les principaux types de paysages camarguais au regard de la gestion de l'eau et des usages

(hors zones urbanisées)

| Type de paysages | Localisation | Gestion hydraulique | Activités | |
|---|--|--|---|------------------------------|
| Paysages agricoles et rizières | Nord Camargue) et alluviaux | Vaccarès (haute) et bourrelets | Maîtrise totale de l'eau d'avril à septembre | Agriculture, élevage, chasse |
| Paysages des marais doux à saumâtres | Marais divers et grands marais périphériques au Vaccarès et leurs marges | Introduction d'eau douce selon besoins - assecs possibles | Chasse, élevage, tourisme | conservation, |
| Paysages des grands étangs | Vaccarès, Impériaux, Lion-Dame (système Vaccarès), Launes, Cabri... | Reçoit surtout eaux de drainage. Echanges avec la mer possibles, mais difficiles. Permanence de l'eau (depuis les années 1950) | Conservation et pêche en bordure du Vaccarès (Réserve Nationale) et Impériaux (propriété du CG13) | |
| Paysages des marais saumâtres à salés | Réserve de Camargue, Petite Camargue saintoise, They de Roustan | Pas de gestion | Conservation, chasse | tourisme, |
| Salins | Sud-est Grande Camargue sud-ouest Petite Camargue | Entrées d'eau de mer d'avril à août | Saliculture | |
| Anciens salins (changements de paysages en cours) | Sud-est Grande Camargue | Entrées de la mer selon les vents | Conservation | |
| Littoral et mer | Littoral | Pertuis Enrochements, digue à la mer | Tourisme balnéaire, pêche, pêche telline, kite-surf, conservation | |

Tableau 1 : la relation eaux - paysages

Autrefois lagunes, les grands étangs les plus proches de la mer ne subissent plus aujourd'hui son influence directe depuis la construction de la Digue-à-la-mer, mais subissent plutôt aujourd'hui les conséquences de l'anthropisation hydraulique. Depuis la fin des années 1940 et le développement de la riziculture (Dervieux, 2005), les étangs sont devenus permanents (Heurteaux, 1982). Au gré des crises, le niveau des étangs et leur salinité ont varié, mais ils sont restés permanents. Il faut s'attendre sans doute à de nouveaux changements à venir en raison des politiques européennes (PAC), qui pourraient faire baisser les surfaces en riz et provoquer à nouveau une augmentation de la salinité et un probable effet à moyen terme sur les paysages. Voilà qui fait ainsi le lien avec l'économie qui influence directement la fonctionnalité du territoire, occupé par de gros propriétaires terriens (Picon, 2008). A l'opposé, l'élévation du niveau de la mer, de l'ordre de 2,5 à 3 mm par an sur le littoral camarguais a fait disparaître de nombreux hectares de plages et de dunes. Elle contribue à amplifier le rôle du coin salé (l'aquifère salée de Camargue), qui remonte jusqu'au nord du Vaccarès, jamais très loin de la surface du sol, et à saliniser fortement les eaux au sud pendant l'été, par évaporation. La solidité de la Digue-à-la-mer, digue de second rang à l'origine, est mise à l'épreuve. Il faut s'attendre là encore à des changements dans les années proches. Dans les anciens salins (« Etangs et marais des salins de Camargue ») acquis par le Conservatoire du Littoral depuis 2007, les digues ne sont plus entretenues par manque de moyens financiers et par soucis de créer un espace pilote où pourrait s'observer le comportement de la mer, comment elle peut envahir les étangs, celui de Beauduc en particulier, puis s'en retirer (cf. § 3.1.3). Ceci pourrait donner des enseignements précieux quant aux possibilités d'adaptation au changement résultant de l'élévation du niveau marin. Dans ces espaces dont la vocation il y a peu était attachée à la production de sel, c'est aujourd'hui une nouvelle naturalité qui se met en place, transformant les paysages (cf. chapitre II ci-après). Il est encore trop tôt pour évaluer l'influence du changement global responsable de cette élévation, mais on peut penser qu'elle sera sensible sur les paysages si les prédictions de répartition des pluies se concrétisent (moins de jours de pluie et plus longues sécheresses pour des précipitations similaires).

On le voit, si l'héritage de temps anciens est prégnant, les activités humaines agissent dans une direction qu'il est bien difficile aujourd'hui d'estimer. Entre continuer à lutter à coup de digues, nécessaires en certains points exposés du territoire, mais qui produisent aussi des effets négatifs (courantologie, profil de plage). Leur qualité paysagère est discutable alors qu'il pourrait être envisagé d'explorer de nouveaux modes d'adaptation et ne les utiliser que là où c'est indispensable. Dans tous les cas, au sud, les paysages vont aussi se transformer, sous influence de la mer.

3. Approche analytique du paysage et de ses changements

Les aménagements hydrauliques agissent doublement dans la perception du paysage. Ils sont visibles en particulier pour les canaux les plus importants, et l'eau toujours très présente en toutes saisons. Les porteaux (contraction de porte-eau), canaux en béton surélevés au-dessus du sol, pompes et stations de pompage affichent leur présence. Les endiguements sont omniprésents. Ils sont plus ou moins visibles selon le stade de développement des cultures et l'état saisonnier de la végétation. Ce sont ces endiguements qui maintiennent les clos rizicoles en eau ou partitionnent les marais de façon à faciliter la gestion de l'eau. Les rizières confèrent un aspect particulier à la Camargue entre avril et mai, où apparaissent des clos de formes géométriques emplis d'eau (cf. planche 1 en annexe). A partir de la fin du mois de mai, les plants de riz commencent à émerger pour couvrir rapidement la surface des clos et vers la mi-juin, ils masquent alors l'eau qui sera présente jusqu'à la fin août au moins. A la fin juin les rizières sont très vertes alors que les blés sont déjà récoltés. Elles ne jauniront qu'à partir de la

mi-août. Ces cultures offrent une succession saisonnière de couleurs et de formes dans le paysage.

Les réseaux de canaux et l'utilisation de la ressource présente sur le territoire entraînent des transformations induites par l'apport d'eau douce dans des milieux plus ou moins liés au sel (Dervieux, 2005). Nous avons pu mettre en évidence l'adoucissement provoqué par les nouveaux usages de l'eau, notamment au niveau des plans d'eau dans les marais, tous usages confondus, en construisant un indice paysager bâti sur les linéaires de digues et de canaux. Ces nouveaux usages de l'eau conduisent à une banalisation des flores³. L'utilisation de l'eau douce venue du fleuve pendant la saison sèche induit la présence d'un cortège floristique que l'on peut retrouver dans des marais continentaux (Aznar et al., 2003, 2009). Avec la diminution progressive de la salinité de l'eau et des sols par rinçage, les spécificités écologiques d'une zone humide deltaïque méditerranéenne, liées au sel et au rythme saisonnier sec-humide, tendent à s'estomper voire s'effacer. Les populations aviaires (oiseaux d'eau) sont les grandes bénéficiaires de ces changements, puisque les mises en eau des marais sont faites pour les accueillir. Les travaux cités ci-dessus mettent d'ailleurs en évidence la question des plantes invasives, très visibles dans le paysage, telles que jussie ou baccharis (photos ci-dessous). On trouvera au tableau 2, une présentant les éléments dominants et leurs associations dans les paysages du delta, avec un rappel des principaux types des paysages. Ces éléments caractéristiques sont organisés autant que possible selon la pente nord-sud du delta (cf. fig. 2). On retrouve ces associations d'éléments ou de formes dans le document présenté en annexe 1 (voir également ci-après).

Pour les écologues, les paysages sont des niveaux d'intégration des écosystèmes (Blandin et Lamotte, 1988). Les changements d'ordre écologiques, essentiellement d'ordre anthropique en Camargue, entraînent ainsi des modifications dans les paysages. On pourra tout autant admettre que les paysages sont également des niveaux d'intégration des activités humaines et des usages.



Photo de gauche : la jussie sur le Vieux Rhône. Elle se développe dans des eaux dont la salinité est inférieure à 4 gr/l.

Photo de droite : floraison du baccharis à La Palissade, en bordure du canal du Rhône aux étangs.

³ on peut définir la banalisation des milieux comme leur évolution vers des types que l'on peut rencontrer un peu partout, qui auraient alors perdu leur spécificité, en l'occurrence d'une zone humide littorale méditerranéenne.



| Milieux artificiels | Milieux naturels ou pseudo naturels | | Exemples d'association de milieux | Rappel : principaux types de paysages |
|--|---|--|---|---|
| | Doux | Saumâtre à salé | | |
| Zones urbanisées, bâtis stations de pompages Routes, digues, canaux, Blé, vignes, vergers, prés (Culture sèche) Rizières (Culture inondée) Friches Littoral, enrochements | Fleuve Ripisylve Boisements divers Haies Pelouses et prairies Marais doux Roselières Friches | Marais saumâtres Sansouires Grands étangs saumâtres et lagunes Salins (lagunes, étangs de pré concentration, tables sonnantes) Boisements dunaires littoraux Dunes littorales, plage, mer | Fleuve/ripisylve Ripisylve/rizières Cultures/marais Cultures/marais/boisements Cultures/habitat humain Roselières/marais/étangs Étangs/sansouires/marais Urbain/littoral etc. | Agricoles Marais, roselières Étangs et lagunes, sansouires, Salins Littoral (plage, dunes, lagunes, enrochements) |

Tableau 2 : Des milieux aux paysages

3. 1. Observatoire Photographique du Paysage et photographies diachroniques en Camargue

Afin de ne pas alourdir le texte, nous renverrons dans ce qui suit et en ce qui concerne l'OPPC, aux numéros de pages du document « Les structures paysagères et leurs enjeux » porté en annexe 1, présentant les photographies et l'analyse des structures des paysages de l'observatoire. On renverra par ailleurs aux 9 planches de photographies regroupées en fin de texte avec les tableaux et figures, qui illustrent d'autres séries hors observatoire (couples inter-annuels ou inter-saisonniers), où les photos se lisent de gauche à droite puis de bas en haut.

3.1.1. La construction de l'Observatoire Photographique du Paysage de Camargue (<http://www.pnrpaca.org/carto/observatoire/flash/>, cliquer sur le logo du PNRC en haut à droite)

L'Observatoire Photographique du Paysage de Camargue a été élaboré pour le compte du Parc Naturel régional de Camargue entre 2007 et 2011. Cette dernière date est la référence de la première reconduction complète des photographies de paysages sélectionnées par le Parc, de façon à ce qu'elles coïncident avec les études de l'occupation du sol de 2011, réalisées tous les cinq ans depuis 1991, sur le territoire du Parc.

Les premières approches pour tester la faisabilité d'un observatoire photographique du paysage ont commencé dès 1994, après des travaux du même type effectués précédemment en Languedoc, sur et autour du bassin versant de l'Hérault (Lepart et al., 1996 ; Debussche et al., 1999 ; Dervieux, 2000). Certaines de ces test apparaissent dans l'annexe 1 (p 9, 19, 29, 35, 37, 47, 48). Les 51 sites de l'OPPC retenus dans un ensemble plus large (environ 200 sites photographiés entre 2007 et 2010), ont été choisis comme : 1) représentatifs des paysages de Camargue ; 2) capables de rendre compte dans le futur des évolutions, grâce aux reconductions tous les 5 ans. La carte de la page 6 de l'annexe 1 montre la répartition des paysages photographiés, que l'on pourra comparer à la figure 1. Précisons ici que l'OPPC réunit deux approches : un scientifique pour l'étude des changements, l'autre plus tournée vers le public pour aider à la perception des paysages, qui s'inscrit dans la démarche Parc. D'autres études basées sur la photographie diachronique et les séries paysagères attestent de l'intérêt de cette méthode (Rogers et al., 1984 ; Veblen & Lorentz, 1991).

L'analyse des structures des paysages de l'OPPC illustre et complète les tendances globales annoncées plus haut comme conséquence des nouveaux usages de l'eau, tout comme les photographies prises pour préparer l'OPPC (cf. planche 4 et texte consacré au Mas Neuf & 3.1.2). Le tableau 3 résume l'ensemble des paysages photographiés, associés à des mots clés, revisités à l'occasion de ce rapport, pour rendre compte des principales caractéristiques des paysages représentés. L'eau est visible sur 36 photographies, auxquelles il faut rajouter 2 sites où l'eau est là tous les hivers, soit 38 sites (74,5 % des sites). Précisons que cela n'a constitué en aucun cas un choix a priori. Des reconductions de photographies anciennes sont au nombre de 14 (27,5 %). C'est-à-dire que ces 14 photos actuelles figurant dans l'OPPC sont des photos répétées en 2011 d'images d'archives : 11 datent du début du 20e siècle (photos noir et blanc) et 3 sont issues d'archives photographiques personnelles de 1982 (couleur, archives A. Dervieux).

| | | |
|---|------------------------------|---|
| 1 | Délaissé routier de Bouchaud | réseau routier, agriculture, point noir paysager |
| 2 | Plaines de Meyran | série diachronique début XXe s., ferrade, taureaux, pelouse |
| 3 | Mas du Merle | agriculture, riziculture, réseau routier, canal (roubine/eau) |
| 4 | Mas Pont de Rousty PNRC | mas, Pont de Rousty, agriculture, réseau routier |
| 5 | Albaron | Albaron, hameau, réseau routier |

| | | |
|----|------------------------------------|---|
| 6 | Gimeaux Pont Croix de Cazeneuve | agriculture, front urbain, céréales (rizière ou/et blé), silo |
| 7 | Palun Longue Pont des Bernacles | canaux, eau, réseau routier, boisements rivulaires, point noir paysager |
| 8 | Marais au pont de Remoules | canaux, eau, drainage, marais, |
| 9 | Mas Neuf du Vaccarès-observatoire | canaux, eau, irrigation, tamaris, eau |
| 10 | Mas Neuf du Vaccarès rive étang | étang, Vaccarès, d'étang, soudes, salicornes, eau |
| 11 | Vaccarès Notre Dame d'Amour | Série diachronique années 1980, Vaccarès, étang, eau, rives, enrochements |
| 12 | Villeneuve | série diachronique début XXe s., vignes, mas, réseau routier, point noir paysager |
| 13 | Grand Rhône Grande Montlong | Grand Rhône, eau, digue du Rhône, ancien puits à crémaillère |
| 14 | Les Chalots | porteau, pompe hydraulique, canaux, eau, rizières, point noir paysager |
| 15 | Rhône Sylvérial (2planches) | série diachronique début XXe s., Petit Rhône, eau, pont de bateau |
| 1 | Cabane blanche D36b | série diachronique années 1980, clôture, sansouire, cabane |
| 2 | Vaccarès D36b La Capelière | Vaccarès, eau, rive, baisse du Vaccarès, phragmites |
| 3 | Pelouse Fielouse rive Vaccarès | série diachronique années 1980, pelouse, Vaccarès, eau |
| 4 | Draille Ouest Tour du Valat | draille, chemin, sansouire, clôture, efflorescences salines (eau en hiver) |
| 5 | Moulin draille du Beure | série diachronique début XXe s., ancien moulin, réseau routier, cane de Provence (<i>Arundo donax</i> L.) |
| 6 | Eglise Barcarin | église, canaux, eau, station de pompage, point noir paysager |
| 7 | Bac Barcarin rive droite | Grand Rhône, eau, bac, Barcarin, ripisylve |
| 1 | Saintes Maries Cacharel D85a | Saintes-Maries-de-la-Mer, sansouire, sansouire basse, efflorescences salines (eau en hiver) |
| 2 | Saintes Maries du toit église | série diachronique début XXe s., Saintes-Maries-de-la-Mer, village, étang, étang des Launes, eau, littoral |
| 3 | Saintes Maries plage ville | Série diachronique début XXe s., barques anciennes, Saintes-Maries-de-la-Mer, plage, mer, eau, recul de la côte |
| 4 | Saintes Maries plage Est Fourcade | Saintes-Maries-de-la-Mer, littoral, plage, mer, eau, baignade, Digue-à-la-mer, pertuis, recul de la côte |
| 5 | Saintes Maries Sud Launes | série diachronique début XXe s., Série diachronique début XXe s., Saintes-Maries-de-la-Mer, cabane, sansouire, étang, eau, littoral |
| 6 | Petit Rhône au Tiki | Petit Rhône, littoral, eau, pêche, enrochements, eau |
| 7 | L'Amaree | Série diachronique début XXe s., personnage, sansouire, mas |
| 8 | Petit Rhône Fadaise gravitaire | Petit Rhône, eau, bac, Le Sauvage, pêche |
| 9 | Grand Radeau | littoral, eau, lagune, sansouire, Petite Camargue |
| 1 | Salin de Giraud village | hameau, Salin-de-Giraud, corons, platane, réseau routier |
| 2 | Salin de Giraud décharge | hameau, Salin-de-Giraud, front urbain, marais salants (salines), eau |
| 3 | Salin de Giraud pt de vue du sel | Salin-de-Giraud, marais salant (salines), eau, sansouire |
| 4 | Salines de Giraud Pt de vue du sel | marais salant (salines), eau, table sonante |
| 5 | La Palissade bâtisse | série diachronique début XXe s., La Palissade, mas, personnages, Conservatoire du Littoral |

| | | |
|----|-----------------------------------|--|
| 6 | La Palissade Port St Louis | série diachronique début XXe s., La Palissade, Grand Rhône, eau, Conservatoire du Littoral |
| 7 | Baisse de Quenin - Piémanson | dune, littoral, mer, eau, camping sauvage, Piémanson, domaine public maritime (DPM) |
| 8 | Le Vieux Rhône | ancien Rhône, eau, végétation halophile, Conservatoire du Littoral |
| 9 | Digue d'Amphise aux salines | anciens salins (Etangs et marais des anciens salins), eau, martelière, emprunt, martelière, Conservatoire du Littoral |
| 10 | Pertuis Comtesse | marais salants (salines), étangs, eau, sel, blockhaus, chemin, draille, sémaphore, |
| 11 | Sémaphore 2009 | série diachronique début XXe s., marais salants (salines), eau, sansouire, sémaphore |
| 12 | Sémaphore Naudot | série diachronique début XXe s., front de mer, eau, digue, sansouire, phare, anciens salins (Etangs et marais des anciens salins), Conservatoire du Littoral |
| 13 | Phare Beauduc | anciens salins (Etangs et marais des anciens salins)/ eau, front de mer, digue, sansouire, phare, Conservatoire du Littoral |
| 1 | Rizières mas de la Ville | Rizières/ eau, haie, Plan du Bourg |
| 2 | Canal Vigueirat Mas Thibert | canaux, eau, Vigueirat, Plan du Bourg, mas |
| 3 | Mas Thibert Nord | hameau, Mas Thibert, réseau routier, Plan du Bourg |
| 4 | Marais Vigueirat Obs. Ligagneau | Marais du Vigueirat, baisse, marais, eau, Plan du Bourg, Conservatoire du Littoral |
| 5 | Marais Vigueirat Obs. Sud GPMM | Marais du Vigueirat, étang, marais, eau, Plan du Bourg, GPMM, zone industrielle |
| 6 | Eoliennes Canal navigation Rhône | canal de navigation, eau, éoliennes, boisement, sansouire haute, GPMM, Plan du Bourg, zone industrielle |
| 7 | Cabanon Port-Saint-Louis-du-Rhône | They de La Gracieuse, mer, eau, cabanes, cabanon, Plan du Bourg, Port-Saint-Louis-du-Rhône, GPMM, zone industrielle |

Tableau 3 : les sites de l'Observatoire Photographique du Paysage de Camargue et mots clés précisant le contenu principal des photographies des paysages camarguais. Ils sont classés suivant la nomenclature de l'annexe 1.

La saison de reconduction pour l'observatoire est entre mai et septembre. C'est à la fois la saison où la végétation, arborée notamment, est la plus visible pour des comparaisons futures, et parce qu'elle correspond à celle de la réalisation des photographies aériennes de l'occupation du sol. On pourrait cependant envisager la même année, une reconduction hivernale sans que cela soit systématique, sauf si cela se révèle intéressant pour des analyses ultérieures.

3.1.2. Des exemples des changements dans et hors OPPC : d'autres approches diachroniques du paysage

Depuis 2011, des photographies de l'observatoire ont été reconduites en d'autres saisons, hiver principalement et printemps pour les rizières ou parce qu'un changement notable a été repéré. Le même travail a été fait sur d'autres sites selon des archives personnelles ou des photos de préparation de l'observatoire. Les lignes 2 et 3 de la planche 1, montrent l'aspect très différent des paysages photographiés quand les rizières sont en eau. A la ligne 2 de la même planche, la bordure arborée du premier plan a en plus, été coupée en 2013, découvrant un paysage qui dès lors semble nu. Il n'est pas certain que cette photo aurait été faite si les arbres avaient été coupés avant le travail de réalisation des photographies de l'observatoire puisqu'il s'est agi de répertoire des paysages représentatifs du Plan du Bourg où nombre de rizières sont bordées d'arbres

(peupliers le plus souvent). L'approche saisonnière illustre les différences importantes dans ce qui apparaît au regard entre l'été et l'hiver. Voir ainsi la ligne 1 de la planche 1, l'ensemble de la planche 2 et la dernière ligne de la 3. Cette perception des paysages camarguais hivernaux, échappe à ceux qui visitent la Camargue en saison touristique (qui dure ici de Pâques à septembre) et peut-être à nombre de locaux. Mais à ceux qui parcourent le delta, elle dévoile un autre visage de ces paysages, qui apparaissent dépouillés, dégagent parfois un sentiment de tristesse, mais aussi une certaine impression de sauvagerie. Certains éléments du paysage peuvent mieux apparaître alors qu'ils sont invisibles quand ils sont masqués par la végétation estivale favorisée par la gestion actuelle de l'eau (canaux secondaires par ex.).

Sur les paysages de l'OPPC, 25 sites ont été revisités entre 2011 et le début de 2014. 10 de ces reconductions permettent de déjà déceler des changements notables (cf. plus loin). Pour le reste, le temps écoulé n'est pas suffisamment important pour mettre en évidence des évolutions remarquables. Sur 15 de ces sites, des couples « saisonniers » ont été réalisés (cf. planches citées ci-dessus et explicitées plus loin).

Nous avons d'autre part cherché à réaliser de nouveaux couples diachroniques de photographies de paysages destinées à tester de nouvelles reconductions et appréhender les évolutions, afin de compléter le travail réalisé dans le cadre de l'observatoire. Nous avons ainsi eu recours à des archives personnelles des années 1980-90, et quelques nouvelles images du début du 20e s. des Fonds Naudot et Bouzanquet du PNRC. Cette exploration a confirmé les difficultés pour reconduire des photos anciennes en Camargue, tout simplement parce qu'ici il n'y a que peu ou pas du tout de repères visuels reconnaissables avec certitude (amers) afin de caler des reconductions acceptables, porteuses d'informations analysables. C'est relativement facile quand existent des reliefs et des villages qui présentent de nombreux objets fixes (cf. les travaux cités dans le bassin versant de l'Hérault). C'est souvent très difficile ici, voire impossible, sans point de repère stable dans le temps, d'autant plus que le parti-pris de départ était de prendre des images « à hauteur d'yeux », ce qui dans ces espaces plats, sans surplomb, ne facilite pas la visibilité des détails présents. C'est le cas de cette photographie d'une bergerie ancienne, disparue sur la photo prise en 2014 (ligne 1 de la planche 3), reconduction très difficile à faire sans connaissance du terrain et recherche d'information au local. La ligne d'arbre qui apparaît en arrière plan de la photographie, d'une grande utilité, correspond à la ripisylve en rive droite du Grand Rhône. Les analyses des images satellitales (Géoportail et Google Maps) sont précieuses. Elles ont permis de déceler une modification des clos agricoles qui a fait disparaître le chemin de 1982, lequel n'est plus aujourd'hui qu'une bordure de parcelle.

Ces difficultés ont été quelque peu sous-estimées au départ du projet, et nous allons dans les années qui viennent poursuivre ce travail pour obtenir des résultats plus probants. L'ensemble de la planche 5 (domaine de La Palissade), donne une idée de ces difficultés, et seront commentées plus loin.

Les tests ont porté sur la reconduction de 45 photographies hors observatoire : 37 d'entre elles intéressent des changements inter annuels, 15 des situations inter saisonnières parmi lesquelles nous avons pu rajouter des vues répétées hiver/été au cours d'une même année (n = 6). Des changements avérés apparaissent sur 68,9 % des couples (n=31). Ces photos présente des changements notables, surtout en terme de végétation (développement des ligneux hauts – arbres - et bas –salicornes, arbustes) ou sur le littoral (enrochements). Le reste présente des changements de type urbain ou agricole ou bien encore une absence de changement significatif (13 couples). Les difficultés rencontrées pour les reconductions sont celles de la mise en place de l'OPPC, avec l'absence de relief et peu ou pas de repères fiables. La ligne d'horizon reste le point commun à quasiment toutes les photographies. **Les fragments de paysages représentés dans les photos sont des vues horizontales à partir du sol, non-surplombantes**, ce qui limite les informations qu'elles contiennent et le travail d'interprétation.

Diversité des paysages et des évolutions

Les changements observés à travers les essais réalisés sont de tous ordres, mais ils confortent les informations apportées par les séries rétrospectives de l'observatoire. Les évolutions dues à l'impact de la nouvelle hydraulique de ces cinquante dernières années découlant de la riziculture (indice d'anthropisation, Aznar et al., 2003 et 2009) sont parfois très apparentes.

- *Les boisements.* Ils ont été ciblés dès les premiers essais de 1997 après les travaux sur le bassin versant de l'Hérault, parce qu'ils sont un marqueur fort du changement du rapport à la nature (Lepart et al., 1996 ; Debussche et al., 1999). Nous sommes passés d'une nature nourricière exploitée à une nature spectacle protégée. L'arbre est souvent considéré comme représentant la nature (Corvol, 2009). Cependant, il ne peut être le seul symbole de naturalité en Camargue où marais et littoral en sont quasiment dépourvus. Les sansouires et les roselières sont importantes pour les naturalistes. Les roselières abritent des oiseaux « patrimoniaux » symboles de nature. Le souci de leur conservation est lié notamment au héron butor étoilé (*Butaurus stellaris* ; rare), alors qu'on peut se demander si le phragmite n'est pas parfois très envahissant.

Des séries rétrospectives de l'OPPC montrent un développement important de la ripisylve, comme à Sylvéréal sur le Petit Rhône aux p 22 et 23. Le bois n'est plus utilisé et l'entretien des berges sur digues est depuis longtemps délaissé. Le Grand Rhône offre aussi une ripisylve très dense comme on peut le voir sur la première ligne de la planche 3 (photos de 1982, 1986 et 2014) où elle apparaît en arrière plan.

Un paragraphe spécifique est consacré au site du Mas Neuf du Vaccarès (cf. & 3.1.3) parce qu'il offre un exemple très probant d'évolution massive de la végétation liée aux usages. Le changement de gestion apparaît très impactant sur l'évolution floristique. Ce site illustre parfaitement la production de nouveau paysage lié à ces changements de mode de gestion de l'eau. On se reportera également aux commentaires de la page 19 de l'annexe 1.

- *La Cabane blanche.* Dans les photos de prises en 19892 et 2011 (p 25), les ligneux et arbustes sont en net développement et la sansouire⁴ montre une importante croissance des salicornes, avec une diminution des surfaces de sol nu. Trois facteurs coexistant peuvent être évoqués : apport possible d'eau douce et baisse des précipitations sur le moyen terme, ces deux paramètres entraînant une diminution de la salinité qui s'ajoute à un probable affaiblissement du pâturage (de fait, on y voit moins de taureaux depuis quelques années). C'est aussi parce qu'autrefois utilisée par un pêcheur, cette cabane est aujourd'hui abandonnée. La planche 4 montre sous les clichés OPPC, cette cabane sous des angles différents, où l'on peut constater l'envahissement par la végétation.

- *A la Palissade* (Conservatoire du Littoral depuis 1976), pages 47 et 48, entre le début du dernier siècle et 2011, les arbres d'abord présents ont été remplacés par d'autres essences. Mais l'on voit clairement sur les couples plus récents de la planche 5, malgré les difficultés de reconductions, que la végétation s'est largement développée en peu de temps. Sur la première ligne de trois photos, on s'attardera surtout sur la croissance de la végétation, en écartant les grands peupliers remplacés par le gestionnaire par des essences de taille plus réduite. Les changements de végétation sont très nets, embroussaillage en particulier (voir le petit port), attribuables à une gestion différente des espaces après l'achat par le Conservatoire du Littoral (1976). A la deuxième ligne, la reconduction a été rendue difficile par des aménagements en bord de route (digue de protection visuelle et sonore). Elle montre là encore une forte croissance des arbres en 7 années. A la dernière ligne, la reconduction n'a pu se faire avec la précision souhaitable en

⁴ *Steppes littorales salées propres aux zones deltaïques méditerranéennes, caractérisées par une végétation halophytique de plantes buissonnantes basses, en particulier des salicornes (Arthrocnemum et/ou Sarcocornia selon les conditions topographiques et édaphiques) et de diverses plantes herbacées dont les plus caractéristiques sont les saladelles (Statice sp.). (in Ramade, 2008, p 564)*

raison du fort développement de la roselière sur plusieurs centaines de mètres le long du sentier d'où a été pris la photographie de 1983. Elle est cependant fiable en raison de la présence en arrière-plan de repères qui ont été utilisés sur le terrain (ville de Port Saint Louis du Rhône et cheminées d'usines du GPMM). Ce fort développement de la roselière est attribuable à la disparition du pâturage. Peut-être est-il souhaitable dans de tels espaces protégés de **maintenir un pâturage qui permet de préserver une ouverture des milieux favorable à de nombreuses espèces**. Pour les naturalistes, la conservation d'espèces patrimoniales comme le héron butor étoilé, voire le héron pourpré, est prioritaire. De ce fait, la préservation des roselières est privilégiée. On peut se demander si ce n'est pas au détriment de la biodiversité ordinaire.

- *Les rives du Vaccarès*. Elles sont agressées par les vagues en situation de hautes eaux et de vents forts et prolongés, surtout depuis que les eaux de la riziculture maintiennent un niveau élevé dans l'étang toute l'année (batillage). Ce problème se trouve aggravé par la difficulté à sortir l'eau des étangs du centre vers la mer en raison de l'élévation de son niveau à elle aussi. En page 18, entre 2007 et 2011, la rive nord de l'étang à Notre Dame d'Amour (fig. 1-13) a été aménagée par des enrochements pour stopper le recul du rivage. L'ancien ponton de pêche (que nous avons vu fonctionner encore en 1984) donne une idée de la perte de terres.

- *Les prairies naturelles*. Elles évoluent, elles aussi selon les usages. En page 27, entre 1982 et 2011, il n'y a plus de pâturage sur ces prairies hautes en bordure d'étang. Conséquence, le développement des plantes herbacées dans un premier temps. La suite de l'évolution de ce milieu dépendra des remontées de sel éventuelles, de la salinité du Vaccarès (on est sous l'effet du Mistral et des embruns), de la présence ou non de pâturage, à moins que cette pelouse ne soit transformée en culture. On note la présence de tamaris en 2011, rares en 1982. L'adoucissement du Vaccarès peut en être responsable, au moins pour une part.

- *Draille et « salino »*. L'un des éléments de paysage caractéristiques du delta sont les remontées de sel qui forme par capillarité, une couche blanche très fine à la surface des sols nus comme à la page 28. Nommée « salino » localement, ces efflorescences salines apparaissent en moyenne et basse Camargue quand le Mistral, ce vent du nord très sec, se lève après la pluie et souffle plusieurs jours avec violence.

- *Agriculture*. A la page 21, un bel ensemble de canaux, de pompes et de rizières (Les Chalots) propose un paysage agricole. Les pompes sont destinées à recharger le canal en ciment surélevé (*porte-eau*) à partir d'un canal de drainage destiné à l'écoulement des rizières. Si un tel nœud hydraulique pose question sur la qualité de l'eau d'irrigation renvoyée vers les rizières, ce paysage photographique agricole met aussi en scène des équipements hydraulique qui illustre la complexité de la gestion de l'eau en Camargue.

- *La Réserve Nationale de Camargue*, gérée par la SNPN, est la plus ancienne institution de protection de la nature en Camargue. Elle englobe un large panel de paysages dans la partie moyenne et sud de la Camargue, soumis à l'empreinte du sel. On relèvera qu'il n'y a pas de site du cœur de la Réserve Nationale de Camargue dans l'Observatoire. Mais les accès à l'intérieur de la réserve sont difficiles. Ils demandent beaucoup de temps et il n'y a guère de repères fiables possibles. Nous avons cependant prévu d'explorer des images personnelles en N&B faites dans les années 1970. Cependant, la Digue-à-la-mer a été photographiée pendant la préparation de l'OPPC : la page 52 de l'annexe 1 présente le pertuis de la Comtesse dont les vannes, rénovées entre les deux clichés, permettent d'évacuer les eaux du Vaccarès vers la mer et d'un écoulage agricole (le Versadou, qui déverse des eaux polluées par les produits phytosanitaires).

Quelques photographies ont été en outre reproduites à partir de journaux anciens proposés par la Réserve Nationale de Camargue. Nous sommes retournés sur le terrain pour réaliser les couples hors observatoire qui figurent à la planche 6. Des changements sont repérables sur tous

les couples, les plus intéressantes sont les deux du bas de la planche. La première des séries parce que les arbres se sont déplacés d'un côté à l'autre de la grande maison et sont nettement plus nombreux à gauche aujourd'hui. La sansouire est structurée différemment avec des salicornes érigées au fond. La photo de Naudot (Fds PNRC) est l'original de celle trouvée dans les archives de presse. Enfin, le dernier couple en bas de la page, montre là encore une sansouire bien plus dense et érigée que dans les années 1960 et des arbustes qui se sont développés en bordure d'étang (ces étangs peu profonds sont nommés *baisse*), principalement tamaris plus quelques oliviers de Bohême et filaires. La reconduction dans de tels milieux a été facilitée par la persistance des tubes de piézomètres (mesure du niveau de l'aquifère et de sa salinité). Il est possible que cette évolution soit pour partie attribuable à un canal creusé dans les années 1970, apportant de l'eau douce à partir du canal du Japon plus au sud.

- *Des villages*. On se reportera à la page 34 où l'évolution des Saintes-Maries-de-la-Mer et de ses alentours est commentée. Il n'y a plus de cultures aujourd'hui autour de ce village, posé aujourd'hui, avec le recul de la cote, en bordure de la Méditerranée. Il est à présent entièrement tourné vers le tourisme balnéaire et les pratiques populaires des promenades à cheval offrant aux touristes le sentiment d'une découverte « authentique » de la Camargue. On peut voir aux pages 35 et 36, ainsi que les photos en 2^e ligne de la planche 8, les problèmes posés dans ce secteur par l'élévation marine. La réponse pour une adaptation à l'élévation du niveau de la mer, réside ici en la réalisation d'énrochements. Il n'y a sans doute pas d'autre possibilité au droit du village, mais pourra-t-on résister toujours si le niveau marin continue de monter, au vu des dégâts occasionnés après chaque gros coup de mer, ici comme en d'autre point du rivage (voir p 55 et planche 8). Toujours aux Saintes-Maries-de-la-Mer, la page 39 met en évidence la salinisation des sols ainsi que, probablement l'excès de pâturage. Page 49, la Baisse de Quenin est aujourd'hui occupée dès le mois de mai par le camping sauvage massif qui occupe la plage sur plusieurs kilomètres. C'est le dernier endroit où se pratique encore ce type d'occupation du domaine public maritime (DPM). L'enjeu aujourd'hui, est l'aménagement d'un parking pour y mettre fin, sous la pression de l'Etat. La 2^e photo de la planche 8 est prise en hiver au même endroit que la photo de l'OPPC.

- *Les salins*. Quelques vues de l'observatoire comme celles du Sémaphore dans les Salins de Giraud (p 53, voir aussi p 54) présentent entre le début du 20^e s. et 2011, une absence apparente de changement, apparente tout simplement parce que l'orientation de la prise de vue ne permet pas de visualiser l'état du paysage dans le dos du photographe au début du siècle. On sait par ailleurs qu'il n'était probablement pas identique parce que l'industrie du sel a beaucoup transformé ce secteur en réaménageant les étangs lagunaires par des endiguements. On voit ici qu'on ne doit pas confondre paysage sur des photographies, dont le champ est limité – elles sont des témoins auxquels se référer -, et paysage in-situ (Alain Roger, 1997) pour lequel nous considérerons que le paysage est tout autour d'un observateur, qui peut par ailleurs se déplacer. Il est possible ainsi de faire le lien avec la notion de milieu et d'écosystème. Nous ne cherchons pas ici une quelconque définition de « paysage », mais simplement à préciser notre approche, l'une des multiples possibles pour un objet aussi polysémique (Berque, 1960).

3.1.3. Deux exemples d'évolutions du paysage significatives où la gestion de l'eau est déterminante

- *Une évolution post-rizicole : le Mas Neuf du Vaccarès*.

Plusieurs couples, dans et hors observatoire, dans ce secteur situé au Nord de l'étang de Vaccarès rendent compte de façon très claire des changements liés aux usages de l'eau et aux modes de gestion. La planche 7 présente les importantes évolutions survenues en 28 années, après arrêt de la riziculture et achat par le Conservatoire du Littoral. La gestion est assurée par le PNRC. Les 8 photos doivent être lues de gauche à droite et de haut en bas, nous les

numéroterons ainsi de 1 à 8. Les plus anciennes photos prises en 1976 (num. 1 et 4) montrent d'anciens clos rizicoles colonisés par la saladelle (*Limonium sp.*) et la salicorne (*Salicornia sp.*), abandonnés depuis quelques années (environ 4 à 5 ans au vu de l'état de ces végétaux). Les reconductions ont été difficiles à recaler, surtout pour la 1 en raison de la forte croissance de la végétation arborée, majoritairement tamaris, jeunes ormes et phragmites, comme on peut le voir sur les 2 photos de 2012 (2 et 5). On pourra objecter que le calage de cette reconduction n'est pas d'une extrême précision, mais nous avons fait en sorte, après plusieurs essais, de nous décentrer pour qu'apparaisse le plus d'éléments possibles. A la première ligne, une 3^e photographie de 1999 (3), couvre un champ proche de la photo de 2012. Elle illustre l'évolution des arbres, bien que l'image soit hivernale et prise après une pluie conséquente (il n'y a pas d'irrigation en hiver). La deuxième ligne (photos 4 et 5) propose une reconduction plus fidèle, avec des dates identiques aux photos 1 et 2. La photo 4 (1976) décale la vue vers la droite par rapport à la photo 1 de la première ligne : le jeune tamaris à droite de l'image 1, se retrouve à gauche en dessous, en 4. La *roubine* (canal) qui apparaît à droite sur cette 4^e image, longe la route. Elle correspond à la ligne d'arbres, d'arbuste et de phragmites en 2012 sur la photo 5. Les photos 6 à 8 mettent en scène ce site de l'OPPC (photo 8) à des dates et des saisons différentes (cf. page 16 de l'annexe 1). On y remarquera la forte croissance de la ligne de tamaris située dans l'axe de prise de vue, entre 1999 et 2011. La végétation gêne aujourd'hui la visibilité à partir du point de prise de vue, sur un poste d'observation à 2,5 m au-dessus du sol (ancienne station de pompage rizicole, visitée lors du séminaire à mi-parcours de mai 2013).

Ces terres basses ont été cultivées en riz pendant quelques années au début du développement de la riziculture (années 1950-60), alors que les aides apportées aux riziculteurs les conduirent à cultiver des terres trop basses (elles sont ici < 1m NGF). Après que le Conservatoire du Littoral, nouveau propriétaire, les donne en gestion au Parc de Camargue, la gestion s'est alors orientée vers la conservation. Des apports d'eau douce que l'on peut considérer (d'un point de vue écologique) trop importants ont entraîné le développement d'adventices et une banalisation des flores (Aznar et al., 2003 et 2009), en l'absence de surcroît d'un pâturage suffisant pour maintenir le milieu ouvert. C'est la conséquence de la disponibilité de la ressource en eau douce à partir du printemps, utilisée de façon trop systématique, entraînant une désalinisation favorable aux espèces ubiquistes. Nous avons appris récemment que les tamaris le long du canal d'irrigation, toujours fonctionnel, avaient été plantés par le Parc. Au final, il y a là une vraie question de paysage avec un changement total, qui a donné beaucoup de difficultés pour la reconduction des photographies. **Un nouveau paysage s'est substitué au précédent avec des arbres masquant aujourd'hui la vue à partir d'un point d'observation spécifiquement aménagé** pour observer et voir le paysage. On peut replacer ce changement au sein du débat sur le développement durable. **Quelle est la durabilité (le terme de soutenabilité nous semble mieux adapté) d'un paysage artificiellement transformé, par un usage inapproprié – toujours au plan écologique - d'eau douce dans un système saumâtre à salé, initialement soumis à une saisonnalité aujourd'hui effacée par ces nouveaux usages de l'eau ?**

- Dans les anciens salins avec d'autres changements des modes de gestion, et le long du littoral

Dans les anciens salins avec l'acquisition par le Conservatoire du Littoral et le changement d'affectation de l'espace et une nouvelle fois des modes de gestion, on est passé d'un espace de production du sel à un espace de « production » de nature.

La planche 9 reproduit la photo paysagère de l'OPPC de 2011 (page 51 de l'annexe 1) et met en regard 3 autres photos prise en 2013 et 2014. La croissance des phragmites, et même de tamaris, atteste de la forte baisse de la salinité des eaux dans ce secteur. Les 2 suivantes (ligne 3), prises sous un autre angle et dirigées vers l'ouest (on reconnaît les pieux plus ou moins immergés sur toutes ces images), confirment l'étendue de ces évolutions. Sur cette même planche, en bas à

gauche, la photographie d'août 2013 montre un ancien bassin colonisé par la salicorne annuelle, alors qu'il servait de stockage des eaux salées auparavant, malgré une altitude d'environ 0,70 NGF. La dernière photo montre l'apparition de croûtes de sels (dernière ligne de la planche 9) dans l'étang de Fangassier qui était jusqu'en 2013 l'étang où se reproduisaient les flamants roses. Ils étaient alors en eau, puisque cela constitue une protection contre les prédateurs terrestres (renards notamment). Les flamants ne se sont pas reproduits ici en 2013.

Ces « bassins » étaient en eau pendant la saison estivale. Les habitants de Salin de Giraud expriment leur mécontentement et leur opposition à cette transformation de « leurs paysages » (voir partie B et C). On peut ici aussi **s'interroger sur la signification des actions menées sur le terrain avant concertation avec les usagers historiques (même s'il s'agit d'une histoire récente) en terme de développement durable ou soutenable dans une telle situation**. Les rencontres avec les habitants n'ont été menées qu'après l'installation du Conservatoire du Littoral et des nouveaux gestionnaires (Parc de Camargue, Tour du Valat, RNC-SNPN). Les études hydrologiques, écologiques ont même précédé l'étude « socio-économique », où peu de place est laissée à une concertation avec les camarguais locaux. Depuis 2013, un véritable travail a commencé sous l'égide du Parc, sans pour l'instant aborder cette question de la réappropriation de ces espaces sous des formes différentes.

Pour terminer, les 3 dernières photographies de la planche 8 illustrent la dégradation de la digue de Véran (voir fig. 1, numéro 14) qui n'est plus entretenu et n'est plus aujourd'hui utilisable qu'à pied. Elle s'est effondrée très rapidement dès 2010 à la suite de coups de mer et laisse entrer et ressortir la mer, au grès des coups de vent et des situations météorologiques. Elle constitue de fait un bon point d'analyse de l'évolution de ce type de brèches eu égard à l'élévation du niveau marin. C'est aussi une source d'interrogation pour les habitants.

4. Des paysages au paysage

L'expérience de l'élaboration d'une collection de photographies dans laquelle devaient être choisies celles retenues pour constituer cet observatoire, a provoqué un conflit intérieur, une confrontation, entre le photographe et l'ingénieur-chercheur que je suis. Le photographe ne souhaite pas s'extraire d'une nécessaire qualité « plastique » de ses photographies (une « bonne » photo est mieux regardable/regardée). Cette qualité photographique demande une certaine qualité esthétique : il s'agit de photographier des paysages appréciés, parcourus durant de nombreuses années en toutes saisons, à tous moments de la journée. Pour être d'abord écologue sur le terrain, cela n'empêche pas d'aimer ces paysages observés et vus pendant toutes ces années, qui ont constitué ce terrain si particulier pour le travail, à la fois difficile et pénible certains jours. Dans des paysages néanmoins attirants. Un bout de planète – pas très grand - objet de nombreuses recherches depuis plus d'un siècle. Des paysages et des lieux abondamment photographiés par toutes sortes de photographes, professionnels ou non (cf. chapitre II, partie B).

Dès le début, allier les deux approches - sensible et scientifique - n'a pas été facile. La construction de cet observatoire en partenariat avec le PNRC, implique un projet partagé à travers un cahier des charges co-construit obéissant à des règles : un nombre de sites suffisant pour représenter au mieux le « paysage camarguais », mais pas trop important pour limiter l'accumulation de l'information au fil des ans à ce qu'il est possible de produire comme analyse (35 sites avaient été initialement prévus), des images répétées tous les 5 ans, intégrer certaines des séries diachroniques (photos répétées) réalisées antérieurement, et enfin couvrir aussi des secteurs urbanisés du Parc (de fait plutôt des espaces péri-urbains, en limite de mes problématiques habituelles). Il fallait aussi que ces sites soient accessibles sans trop de difficultés, parce qu'il a été question dès le début du projet, d'un cheminement « paysages » à

proposer aux visiteurs. Les photographies devaient être autant que possible prises « à hauteur d'œil » (le surplomb a été cependant privilégié chaque fois que cela a été possible, ce qui est resté peu fréquent : digue routes et chemins en résumé les possibilités). Tout cela limite assez fortement l'échantillonnage « rêvé »... Les 51 sites ont été retenus parmi un ensemble de plusieurs centaines de clichés. Certains ne traitaient pas toujours directement du paysage, mais précisaient des aspects, des éléments de leurs compositions pour aider au repérage. Les paysages proposés à la sélection, ont été choisis selon leur contenu en référence à leur représentativité au sein des paysages de Camargue (cultures, réseaux hydrauliques, paysages naturels, etc.), selon leur qualité plastique ou à l'inverse de problématiques posées (cf. pompes et rizières des Chalots dans l'annexe). Ce travail représente beaucoup de temps, de très nombreuses photos et des doutes quand il s'est agi de photographier des paysages « travail ». Il fallait également tenter d'anticiper des changements à venir, avec de « bonnes images » qui montrent aussi bien du beau paysage, que de l'ordinaire ou de l'agricole, voire du « laid » (points noirs, par ex. voir dans l'annexe).

Le résultat est donc un mélange de photographies retenues selon des critères objectifs partagés, réalisées selon un attrait personnel pour les paysages visés, et un intérêt scientifique pour les enjeux qu'ils représentent. Mais, il est certain que seul, je n'aurais pas obtenu la même composition de l'observatoire, ne serait-ce que parce que je serai resté à l'intérieur de mon domaine de compétence et aurait privilégié une approche écologique en recherchant de façon prioritaire les possibilités de surplomb. Cependant toujours avec cet attrait pour les paysages camarguais.

Discussion en guise de conclusion

Les photographies répétées de paysages offrent la possibilité de comparer leurs stades d'évolution, d'assurer un suivi du territoire complémentaire à d'autres analyses, en particulier l'occupation du sol, de mesure enfin les évolutions (Veblen & Lorentz, 1991 ; Turner et al. 2010). Mais l'intérêt de ces paysages photographiques est aussi dans le « voir » partagé du paysage, qui nous semble important pour plusieurs raisons : le partage possible d'une problématique, la qualification plus accessible que des approches théoriques (partage important avec les citoyens, les visiteurs), des vues aidant à comprendre les dynamiques territoriales et paysagères dont l'origine est multiple (écologique et humaine). On peut y ajouter la capacité des paysages photographiques de fixer les différentes saisonnières pour peu que l'on prenne soin de construire des séries à des saisons différentes, qui touche à la perception des paysages. La perception du paysage dans l'instant (in-situ) est indissociable des formes présentes, du ciel, des couleurs du moment, des objets paysagers. Elle est aussi fonction d'autres éléments vivants, les animaux que l'on peut y voir - les oiseaux, les chevaux ou taureaux, les plus fréquemment évoqués par les visiteurs -, les odeurs, le chaud ou le froid (le temps qu'il fait), et bien sur la présence des humains et/ou de leurs multiples traces.

Les photographies comme celles de la page 63, la dernière de l'annexe 1, peuvent aussi mettre en évidence combien la « vision » - la vue et les influences immatérielles et matérielles du moment - d'un paysage peut être différente alors seuls changent quelques éléments d'une image à l'autre : les risées provoquées par le vent et la présence ou l'absence d'une modeste barque changent complètement la perception de ce paysage photographique (dans le dépouillement, tout objet prend une valeur importante). Dans cette baie de Port-Saint-Louis-du-Rhône du Golfe de Fos, la confrontation industrie/cabanons porte un paysage d'une richesse certaine et pose question : d'où viennent ces *cabanons*, pourquoi et comment sont-ils là, qui y habite, que vont-ils devenir face à l'industrie qui représente un enjeu économique que bien peu vont contester ?

Quel lien avec le développement durable ou soutenable ?

Le développement des équipements hydrauliques a introduit la présence artificielle de l'eau toute l'année, bouleversant le rythme hydrologique et les dynamiques écologiques : l'eau douce est introduite massivement pour les besoins de la riziculture, entre avril et septembre, à une saison où les milieux vont commencer à s'assécher, pour atteindre ses plus bas niveaux – hors agriculture et marais aménagés – en août. Une telle maîtrise de l'eau impose des changements paysagers important depuis les années 1950, et pose des questions en termes de la qualité des espaces naturels irrigués, dans une zone humide littorale méditerranéenne où le sel est un élément déterminant (banalisation des flores). L'artificialisation du fonctionnement hydrologique du delta s'imposent aux autres causes du changement et masquent les effets possibles du changement global. Les modifications du fonctionnement hydraulique apportent un plus si l'on souhaite attirer le plus d'oiseaux possibles. Est-ce pertinent sur le long terme ? Cela ne devrait-il pas entraîner un meilleur partage de l'évaluation des paysages camarguais, au-delà de la conservation de la nature, intégrant les acteurs du territoire et ses habitants (Luginbühl, 2012) ?

Car la question du lien entre nature et paysage se pose en Camargue. Ici, la protection de la nature est considérée comme garante des paysages, ce qui est cependant discutable. Par exemple maintenir des marais en eau en été pour attirer des espèces aviaires peut banaliser certains milieux humides au détriment d'espèces plus spécialisées et liées à des milieux salés et à des conditions extrêmes (inondation/sécheresse). C'est une question qui n'est que peu voire pas débattue (Aznar et al., 2003 et 2009). Rappelons qu'ici, les seules politiques publiques touchant au paysage, sont à l'initiative du Parc Naturel Régional de Camargue : charte paysagère à réaliser dans le cadre de sa charte, Observatoire Photographique du Paysage de Camargue, travail sur les points noirs paysager des entrées de Parc avec l'ensemble des parcs de la Région PACA.

La disparition du pâturage dans certains espaces protégés, a pour conséquence la fermeture des milieux déjà effective pour les raisons que nous avons évoquées. Cela peut être également discuté. Le développement durable pourrait être ainsi compris comme le moyen de préserver des activités humaines existantes (traditionnelles) en les régulant. Dans les espaces protégés publics, seuls les marais du Vigueirat (cf. fig. 1-11) pratiquaient jusqu'à présent une politique d'accueil d'élevages traditionnels de taureaux et chevaux camarguais. Depuis peu, sur une partie des espaces acquis auprès du Groupe Salin par le Conservatoire l'élevage à été maintenu (La Bélugo, terre d'élevage mythique de taureaux de combat, fig. 1-12).

Enfin, on peut s'interroger sur le partage avec le public, sous condition, des espaces dévolus à la conservation et à la protection de la nature. Une forme d'équité, car la plupart de ces espaces sont financés par de l'argent public. On peut d'ailleurs se poser la question de la patrimonialisation du delta alors que les propriétés du Conservatoire du Littoral vont atteindre bientôt 30 000 ha (Allouche et al., ss presse).

La Camargue est-elle un paysage ?

Compte tenu de la visibilité limitée de ce qui se présente à la vue, avec cette ligne d'horizon comme constante, il m'est arrivé d'en douter tant ce que l'on peut voir peut sembler parfois dépouillé. Sauf à considérer une relation de continuité entre milieux, écosystèmes et paysages (Berque, 2000 ; Rougerie et Beroutchachvili, 1991). Dans les photographies des paysages de l'Observatoire Photographique du Paysage de Camargue et dans celles à venir, le paysage ne peut se réduire à une portion d'espace vue depuis et par l'observateur (Julien, 2014). La photographie découpe des morceaux de paysages, des fragments. Il a toujours du paysage au-delà de la photographie témoin.

Le delta de Camargue se compose de divers milieux et écosystèmes qui forment paysage. L'eau y joue un rôle essentiel. Entre terre et mer, fleuve et lagunes, canaux et digues, villages et

rizières, plages et dunes ou enrochements, marais et roselières... ces « milieux » se structurent et s'organisent en paysages du delta, dans une horizontalité propre à un tel espace, qui devient une constante de perception et impose un rôle majeur au ciel. Poser la question du Paysage ici suggère de s'interroger sur ce que recoupe ce terme qui ouvre à de nombreux possibles. Paysage peut-il s'appliquer aux paysages du delta de façon globale ? Avec quelle pertinence ? Y a-t-il un Paysage global singulier ou plutôt des paysages fragments, qui s'assemblent pour former chez chacun des observateurs, sous influence culturelle, une représentation globale qui serait alors idéale, virtuelle ?

« Quand les mystères sont très malins, ils se cachent dans la lumière. L'ombre n'est qu'un attrape-nigaud ». Jean Giono (Ennemonde et Autres Caractères, Gallimard)

II - Evolution des paysages : des échelles temporelles aux échelles territoriales, l'exemple de la Camargue entre naturalité et anthropisation

L'étude repose sur une analyse diachronique de l'évolution du territoire du delta du Rhône, autrement appelé La Camargue, depuis le début des années 1940. A l'aide d'outils et de méthodes empruntés à l'écologie du paysage, deux zones clés du delta ont été analysées. La première concerne les anciens salins de Giraud, dans la partie sud du delta, jusqu'à peu dédiés à une activité industrielle, la production de sel. Aujourd'hui, cette zone fait l'objet d'un projet de restauration écologique. La seconde zone, située au centre du delta (zone de Mas Neuf), se caractérise aujourd'hui par deux activités majeures, la riziculture et la chasse. Les résultats présentés permettent de quantifier l'impact des aménagements et des effets de la restauration écologique sur les différents habitats écologiques qui composent le paysage. La méthode permet de quantifier certaines dynamiques observées sur le terrain, notamment l'évolution des superficies et la fragmentation des habitats. Le type d'outils utilisés dans cette étude pourrait être mobilisé pour caractériser la dynamique du delta et contribuer à la mise en place d'un véritable tableau de bord environnemental.

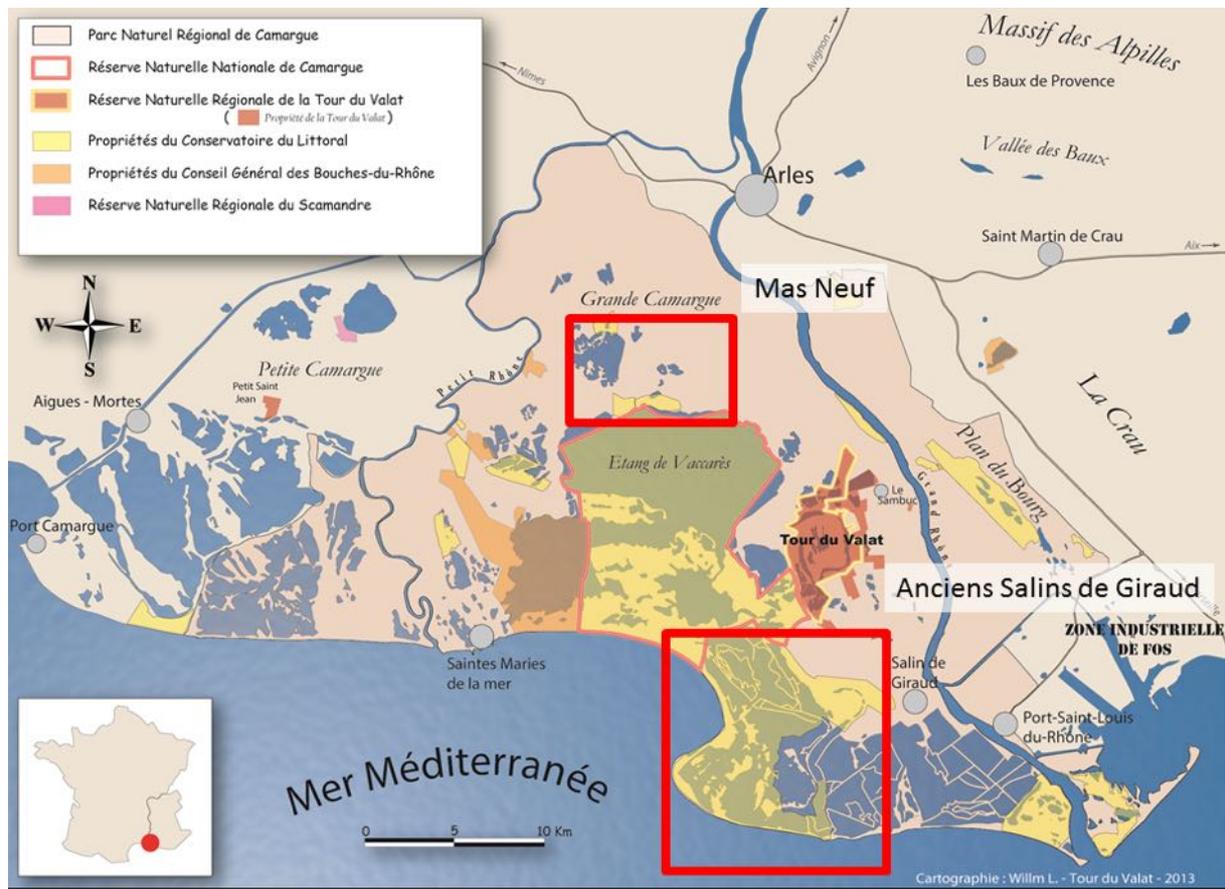


Figure 1 : Localisation des sites étudiés

La Camargue (Figure 1) a connu de profondes modifications d'occupation du sol depuis le milieu du XX^{ème} siècle. A proximité du littoral, les lagunes, pour la plus part, ont continué d'être transformées avec le développement d'une activité industrielle, la saliculture (Boudet 1995) conduisant sur ces milieux à l'abandon des usages traditionnels en particulier la pêche. A l'intérieur des terres et /ou dans les terres les plus hautes où les teneurs en sel des sols sont

relativement moins élevées, une agriculture fortement orientée vers la riziculture s'est développée après la seconde guerre mondiale dans le cadre du Plan Marshall jusque dans les années 1970. Après une forte diminution jusqu'à la deuxième moitié des années 1980, les superficies en riz se sont à nouveau accrues aux cours des années 1990 pour se stabiliser à l'aube des années 2000. Au cours de la deuxième moitié du XXème siècle, des terres ont ainsi été conquises, dans un premier temps, sur des espaces que l'on pouvait qualifier de naturels. Cette conquête s'est réalisée également sur des terres agricoles abandonnées de longue date jugées alors comme intéressantes à cultiver, ré-emblavées après des décennies de mises friches. La chasse est en Camargue une composante importante tant par son poids économique que par l'utilisation et la gestion de l'eau qu'elle nécessite (Mathevet et Mesléard 2002 ; Mathevet 2004). Son développement a également modifié les milieux et les usages engendrant l'accroissement des superficies en marais par l'introduction d'eau au détriment de milieux naturels notamment "steppes" salées appelées sansouires (Tamisier et Grillas 1994).

Ce travail a pour objectif de quantifier pour deux zones clés du delta l'évolution du territoire du delta du Rhône depuis le début des années 40. Une analyse diachronique a été réalisée à l'aide d'outils empruntés à l'écologie du paysage, concernant les superficies des principaux types d'occupations du sol ainsi que leur organisation spatiale.

1. Problématique et objectif : Evolution des grands types de paysages depuis les soixante-et-dix dernières années, superficies, organisation, morphologie

Dans cette étude nous avons cherché à caractériser les évolutions surfacique et morphologique (fragmentation...) des paysages camarguais depuis le début des années 1940 en lien avec l'anthropisation au travers des activités salinières, de la riziculture de la chasse et de leur fluctuation. Cette caractérisation des changements morphologiques n'a pour l'instant jamais été abordée en Camargue. Nous avons particulièrement cherché à savoir si un phénomène observé à l'échelle d'un site, ou d'un habitat, était également visible à l'échelle du territoire et inversement. Nous avons ainsi fait l'hypothèse que les séries d'aménagements anthropiques, quel que soit le type d'activités, conduisent à une simplification des unités paysagères et donc à une uniformisation aussi bien à l'échelle micro que macro paysagère. Nous avons également fait l'hypothèse que la diminution de la pression anthropique, liée aux changements d'usages, entraîne de nouveau une complexification aux deux échelles d'observation.

2. Matériel et Méthode

Des analyses paysagères de superficies et de morphologies ont été conduites en utilisant des indicateurs de l'écologie du paysage (MSI, MPS, SDI, NumP, ...).

- « NumP », Number of patches, est le nombre total de taches dans l'ensemble du paysage.
- « CA », Class Area, est la somme des aires de toutes les taches appartenant à une classe.
- « MPS », Mean Patch Size, correspond à l'aire moyenne des taches pour une classe.
- « SDI », Shannon's Diversity Index, est la mesure de la diversité relative des taches.
- « MSI », Mean Shape Index, est un indice de complexité de forme.

A cet effet, nous avons réalisé et utilisé des ortho-photographies aériennes (dates 1944, 1970, 2003 et 2011). Nous avons comparé deux sites emblématiques, les anciens Salins de Giraud, situés au Sud de la Camargue dans la partie la plus salée du delta, et le site de Mas Neuf du Vaccarès, au centre de la Camargue correspondant à une zone relativement douce du delta.

Les anciens salins ont été construits sur des lagunes à la fin du XIX^{ème} siècle et ont connu différentes phases d'aménagement jusqu'au début des années 2000 avant d'être abandonnés en 2008 (Boudet 1995, Mathevet 2004) Propriété du Conservatoire du Littoral, ils sont actuellement gérés par le Parc Naturel Régional de Camargue (PNRC) en collaboration avec la Réserve Nationale de Camargue (RNC) et la Fondation Tour du Valat.

La zone du Mas Neuf a été aménagée et utilisée pour la riziculture dans le cadre du Plan Marshall de manière intensive jusque dans les années 1990 (Picon 1988, Boulot 1991). Aujourd'hui, une grande partie de ces terres ne sont plus exploitées. Les marais périphériques ont eux aussi connu une évolution importante. Ces marais et les zones mitoyennes, couvertes de végétation halophyles jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, ont connu divers aménagements. Le développement des activités de chasse a fortement influencé cette dynamique d'augmentation de la superficie des marais. Des terres utilisées pour l'agriculture dans la fin des années 1970 sont elles aussi, de nos jours, utilisées à des fins cynégétiques.

3. Résultats

3.1. Site Salins de Giraud

La superficie en salins a doublé entre 1944 et 2003 passant de 2800 ha à plus de 5500 ha (Tableau 1). La période comprise entre 1944 et 1970 apparaît la plus importante en terme d'anthropisation du milieu (Figure 2). A partir de 1944 l'accroissement des salins ne concerne globalement que cette période. Les plages ont alors diminué de moitié. Elles ont cependant continué à régresser jusqu'au début des années 2000 pour se stabiliser depuis. Les Modifications des partènements (bassins préparatoires de concentration en sel des eaux) et l'érosion littorale, et d'une manière plus générale les processus morpho-sédimentaires, en sont les principales causes (Sabatier 2001). La mise en place des salins a eu également pour conséquence une très forte diminution des milieux halophiles (sansouires) surtout durant la première période d'étude (1944 – 1970). La diminution de la pression anthropique est notamment visible par un début de réduction des aménagements (digues et chemins). Les évènements climatiques, en lien avec l'érosion littorale, ont favorisé la destruction d'un certain nombre d'ouvrages. Le matériel sédimentaire emporté semble avoir contribué à la stabilisation des plages, voire à leur légère augmentation. Il en est de même pour les dunes qui ont, quant à elles, fortement progressé.

| Occupation | 1944 | 1970 | 2003 | 2011 |
|-----------------|--------------|--------------|------------|------------|
| Salins | 2 825 | 5 454 | 5 522 | 5224 |
| Digues/chemins | 111 | 117 | 170 | 153 |
| Dunes | 423 | 463 | 491 | 739 |
| Sansouire haute | 395 | 51 | 142 | 59 |
| Sansouire basse | 600 | 200 | 89 | 163 |
| Plages | 2 328 | 1 174 | 637 | 649 |
| Bâti | - | 9 | 14 | 15 |
| Autres | 816 | 30 | 433 | 496 |

Tableau 1 : Evolution des superficies entre 1944 et 2011 en ha (Class Area)

| Années | 1944 | 1970 | 2003 | 2011 |
|--------|-------------|------|-------------|------|
| | 1,49 | 1,14 | 0,84 | 1,03 |

Tableau 2 : Evolution du SDI entre 1944 et 2012

Au niveau des habitats, l'évolution des MSI traduit une complexification de la distribution des taches et cela pour chaque type de milieu considéré. Pour les sansouires notamment, l'augmentation de cet indice signifie que la forme des taches évolue géométriquement en s'éloignant de forme concentrique. Les formes des unités paysagères (taches) sont de plus en plus découpées.

| Occupation | 1944 | 1970 | 2003 | 2011 |
|-----------------|--------------|-------------|-------------|-------------|
| Salins | 2,17 | 2,05 | 2,93 | 1,87 |
| Digues/chemins | 11,65 | 9,43 | 7,46 | 5,32 |
| Dunes | 1,45 | 2,04 | 1,81 | 2,17 |
| Sansouire haute | 1,93 | 3,08 | 1,90 | 2,60 |
| Sansouire basse | 1,87 | 1,64 | 1,77 | 2,47 |
| Plage | 2,97 | 2,51 | 2,29 | 2,84 |
| Bâti | | 1,41 | 1,45 | 1,55 |

Tableau 3 : Evolution du MSI entre 1944 et 2011

3.2. Site de Mas Neuf

Les sansouires ont connu une très forte diminution au profit essentiellement des marais et ce durant les périodes considérées (Figure 3). Elles représentaient en 2011 moins de 20% de la superficie occupée en 1942 (tableau 4). Au contraire, les superficies dévolues au marais et à l'agriculture ont fortement augmenté puisqu'elles ont chacune plus que doublé. Cette conquête s'est réalisée au détriment des sansouires mais également, pour une large partie, des terres laissées en friches. Après ces profonds changements entre 1942 et 1944, la dernière période correspond à une relative stagnation des superficies des différents milieux.

| Superficie (Ha) | 1942 | 1970 | 2003 | 2011 |
|-----------------|------|------|------|------|
| Sansouire | 1600 | 708 | 714 | 292 |
| Marais | 724 | 1026 | 1481 | 1815 |
| Agriculture | 663 | 166 | 1327 | 1381 |
| Friche | 669 | 156 | 33 | 21 |
| Autres | 10 | 116 | 111 | 157 |

Tableau 4 : Evolution des superficies entre 1942 et 2011 en ha (Class Area)

Le SDI, comme pour le secteur des Salins, montre une diminution de la diversité au cours des 3 périodes des soixante-et-dix dernières années. La mosaïque paysagère se simplifie (tableau 5).

| Années | 1942 | 1970 | 2003 | 2011 |
|--------|------|------|------|------|
| | 1,30 | 1,17 | 1,01 | 0,94 |

Tableau 5 : Evolution du SDI entre 1942 et 2011

La diminution du MSI traduit une simplification des unités paysagères depuis le milieu du XXème siècle. La taille de ces unités augmente et nous observons un regroupement des thèmes d'occupation du sol sur le territoire concerné (tableau 6).

| Occupation | 1942 | 1970 | 2003 | 2011 |
|-------------|------|------|------|------|
| Sansouïre | 1,69 | 1,56 | 1,86 | 1,69 |
| Marais | 1,80 | 1,34 | 1,33 | 1,39 |
| Agriculture | 1,30 | 1,33 | 1,35 | 1,26 |
| Friche | 1,37 | 1,33 | 1,50 | 1,27 |

Tableau 6 : Evolution du MSI entre 1942 et 2011

De manière générale, nous observons une simplification des unités paysagères sur la période 1944 à 2011. Le développement des activités cynégétiques à générer une augmentation importante des superficies de marais. Cet accroissement des marais s'est réalisé de manière « rationnelle ». C'est-à-dire qu'il n'y a pas eu apparition de nouveaux marais mais essentiellement, augmentation par accroissement périphérique.

4. Discussion

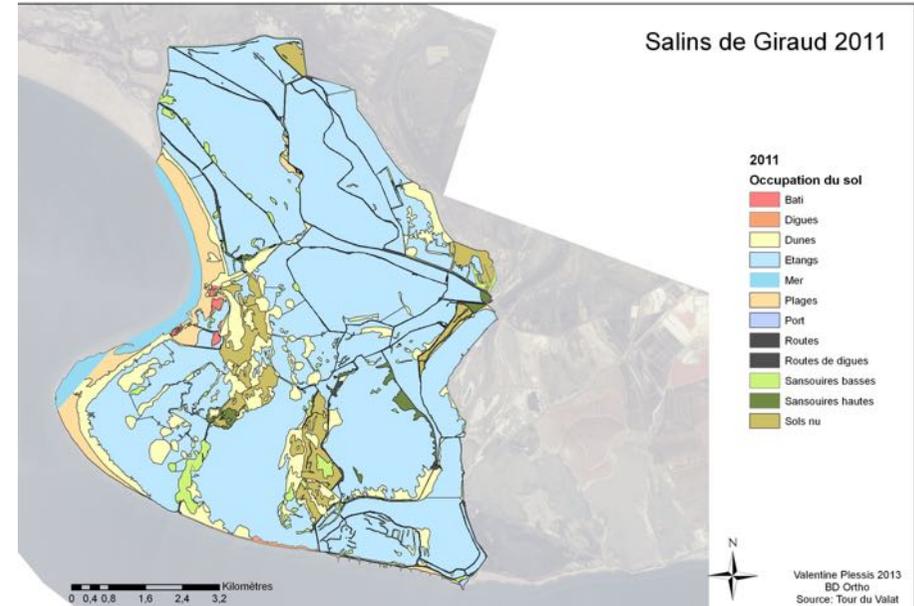
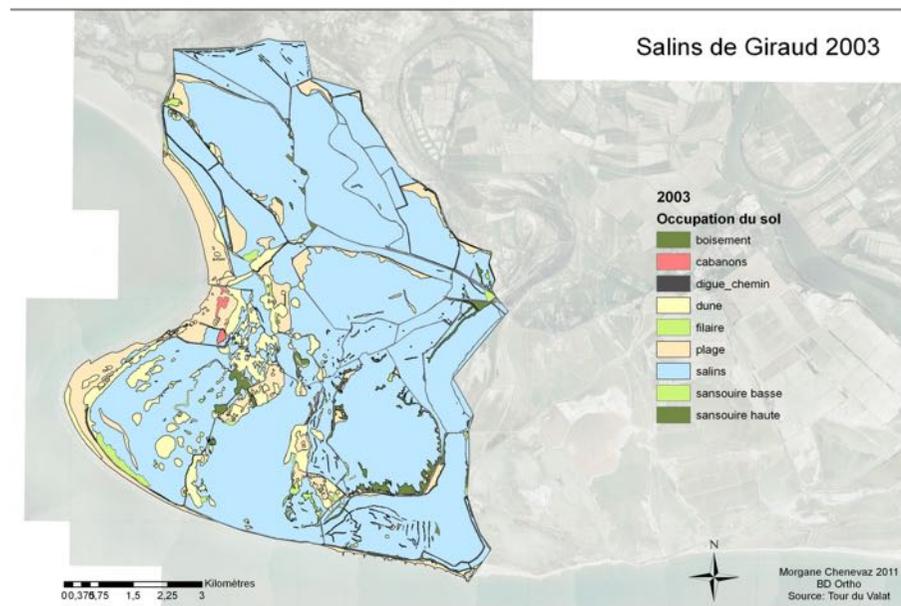
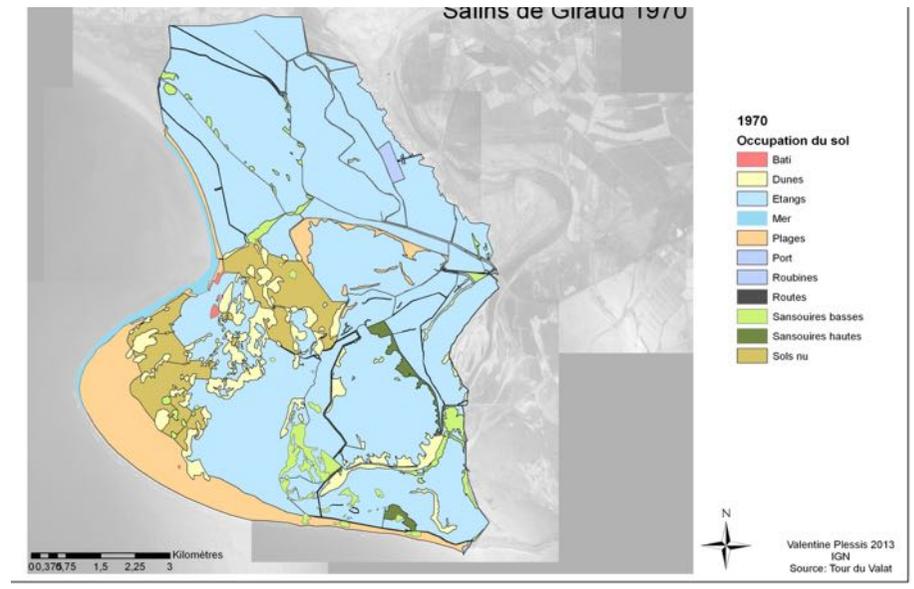
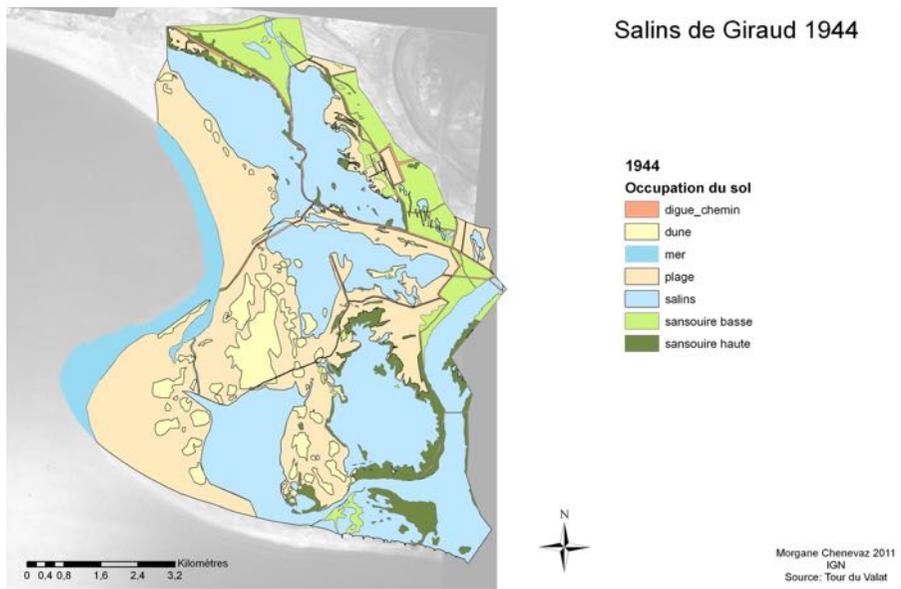
Nos deux hypothèses sont confirmées à savoir, dans un premier temps, une structuration des habitats avec la mise en place d'aménagements et, avec l'abandon, d'une seconde phase correspondant à un début de déstructuration. Ces deux dynamiques contraires sont observables dans le cas de la saliculture sur le secteur des Salins.

Le paysage à l'échelle du site a, au cours du développement de l'exploitation salicole, connu une simplification en lien avec la forte action anthropique caractérisée par du profilage, la création de partènements de forme géométrique. Avec l'arrêt de la saliculture, nous observons une dynamique inverse liée à la disparition d'ouvrages par manque d'entretien et de par l'action des événements climatiques (tempêtes maritimes, création de brèche, entrée massives d'eau...) que l'on pourrait qualifier de renaturation, même si les activités de restauration (suppressions actives de digues notamment) n'ont pas encore débuté. L'évolution des indices paysagers (mesures quantitatives d'une tache, entité paysagère, concernant la forme, la superficie...) montre que le paysage se fragmente. La diminution de l'action anthropique génère de nouvelles dynamiques des habitats.

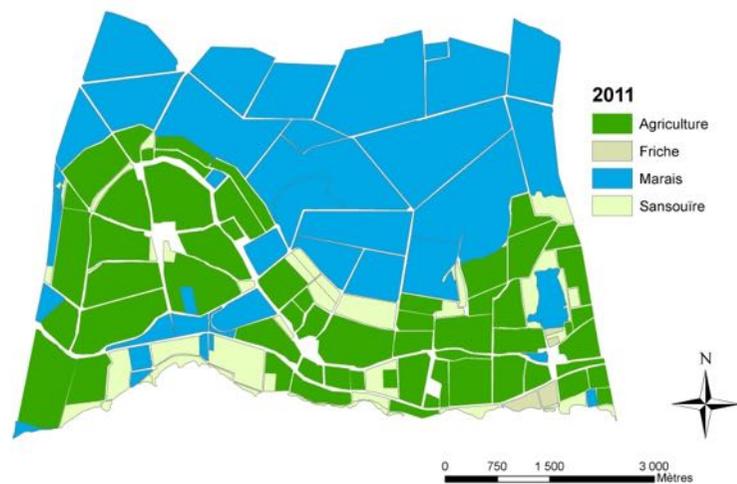
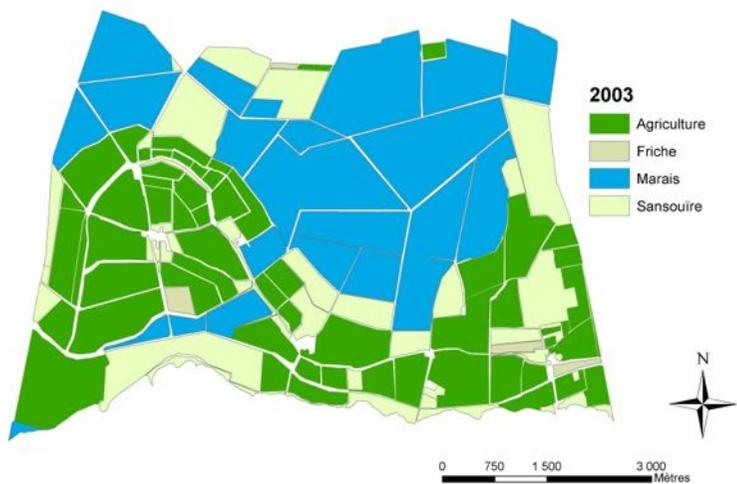
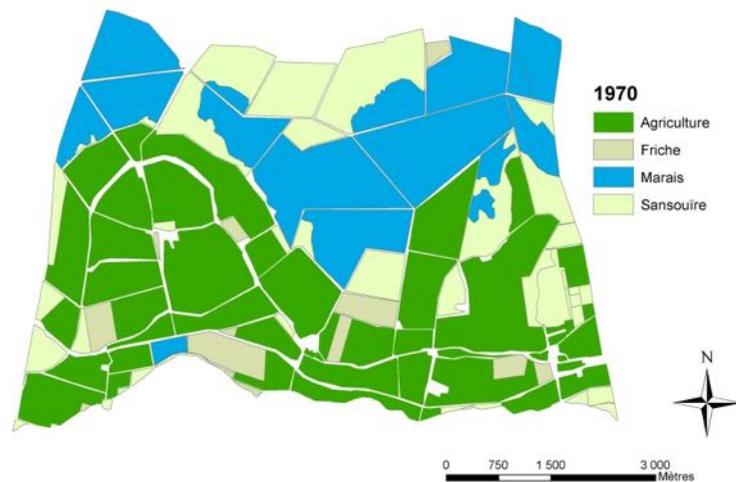
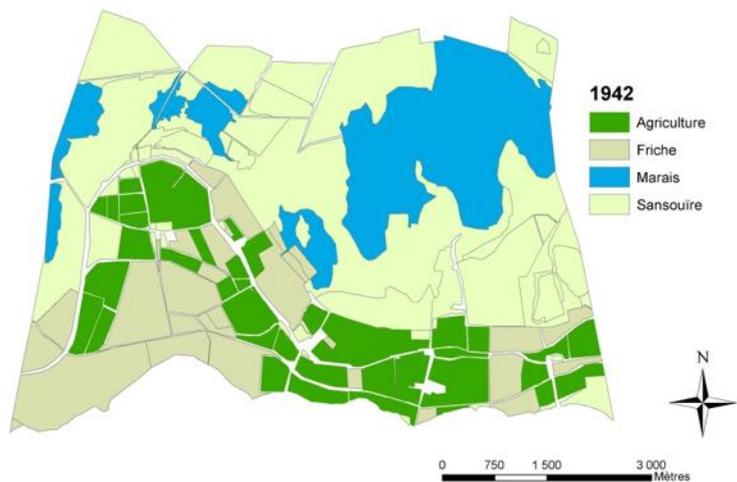
Néanmoins, nous observons des évolutions différentes entre les deux secteurs étudiés.

En ce qui concerne la riziculture, et le site de Mas Neuf, le développement de l'activité cynégétique modifie légèrement notre analyse en rapport à l'hypothèse.

Cette étude montre en quoi il serait possible d'utiliser ce type d'outil pour caractériser la dynamique paysagère du territoire et contribuer à la mise en place d'un véritable tableau de bord environnemental.



Carte 2 : Evolution de l'occupation du sol de la zone des anciens Salins de Giraud entre 1942 et 2011



Carte 3 : Evolution de l'occupation du sol de la zone de Mas Neuf entre 1942 et 2011

B- Du paysage parlé et vécu au paysage écrit : perceptions et représentations sociales et culturelles du paysage camarguais

I - L'étude des représentations sociales du paysage, entre discours et pratiques du territoire

L'étude des perceptions concernant un objet tel que le paysage Camarguais nous amène à nous situer dans le cadre de l'analyse des relations individu-environnement.

Dans ce contexte, différentes notions sont à mobiliser pour appréhender les représentations étudiées en lien avec le contexte dans lequel celles-ci sont produites et partagées. Nous avons donc engagé notre travail d'enquête et nos réflexions par l'étude de différents aspects :

- Les aspects cognitifs (identité, attachement au lieu, émotions)
- Les aspects comportementaux (adaptations, modifications)
- Les relations que les enquêtés entretiennent avec le territoire, avec le paysage Camarguais (comprenant les émotions ressenties)
- La dimension temporelle (« mémoire » des lieux, changements observés, projets futurs)
- La dimension sociale de l'espace (territorialité, stress interpersonnels,...)
- Evaluations du territoire/ paysage : « le rôle et la valeur de l'espace sont notamment déterminés par la perception et l'évaluation subjective dont un lieu, une plante, un paysage... est l'objet » : (Ittelson 1978).

1. Contexte de l'enquête

Le travail d'enquête dont l'analyse est présentée dans ce rapport correspond à un volet de la réponse à APR Programme Paysage et développement durable : DEEP-CAM (Dynamiques des Evolutions paysagères, gestion participative Et Perceptions du paysage en Camargue).

L'enquête a porté sur l'ensemble du territoire du PNRC. Les objectifs spécifiques de cette enquête étaient :

1) d'étudier les perceptions (paysages et territoire) dans le but d'instaurer un dialogue sur le paysage avec les populations locales. Cette enquête avait donc notamment pour but d'intégrer leurs opinions, besoins et attentes vis-à-vis de leur territoire dans les propositions de gestion, et de les associer à une pratique de gestion intégrée (pistes de réflexion en amont à la conduite des ateliers « focus-group » à conduire dans le PNRC).

- Déceler, par l'analyse des représentations sociales de la nature et du paysage ce qui, au sens des individus, possède un statut de paysage. En effet, les modèles paysagers « profanes » sont multiples, superposés et en tout cas loin d'être soumis à une « typicité » se fondant sur une identité paysagère locale. Face au risque de banalisation supposé guetter les villages camarguais, le PNRC souhaiterait identifier, selon une démarche participative, les éléments structurants du paysage camarguais, qui pourraient être « introduits » dans ces hameaux ou dans les entrées de bourg afin d'améliorer le lien entre enveloppe périurbaine, espace rural et espace naturel et fournir ainsi une grille de lecture camarguaise du paysage partagée.
- L'investigation des perceptions sociales des habitants doit permettre de donner des clés de lecture au PNRC. En effet, les hésitations ou dérives concernant le bâti péri-urbain des hameaux de Camargue constituent actuellement un des soucis prioritaires du PNRC, notamment dans le cadre de l'élaboration de sa charte paysagère.

2. Méthodologie de l'enquête

2.1. Echantillonnage

Cette enquête exploratoire a porté sur l'ensemble du territoire du PNRC. Cette enquête sur les perceptions et le vécu des paysages camarguais est qualitative, et les thèmes abordés concernent la relation sensible des participants à l'espace et à la nature. 28 entretiens semi-directifs ont été menés.

Les entretiens se déroulent auprès de participants ayant une forte relation avec la Camargue, de par leurs activités professionnelles, leurs usages ainsi que leurs connaissances particulières du territoire.

Les interlocuteurs sont sélectionnés dans un souci de diversité de fonctions mais aussi d'origines géographiques (haute, moyenne et basse Camargue). De plus, nous avons souhaité avoir une représentativité des différents types d'habitat en Camargue (mas, hameaux, cabanons, lotissements,...).

Critères d'inclusion des participants à l'enquête :

- 1) Participants ayant des activités professionnelles liées au territoire :
 - Représentants ayant (ou retraités d') une activité agricole ou d'exploitation des ressources naturelles (éleveurs, pêcheurs, riziculteurs, sauniers, eygadiers, ouvriers des salins,...)
 - Représentants de réserves et « naturalistes » (activités de gestion, de conservation, ingénieurs et techniciens...)
 - Techniciens (mairies, voirie...)
 - Représentants associatifs (au conseil du Parc)
 - Métiers du tourisme (hôteliers,...)
- 2) Participants ayant des activités de loisirs liées au territoire :
 - Pêcheurs, chasseurs, sports nautiques...
 - Représentants d'associations Camarguaises (randonneurs, ...)
- 3) Habitants (représentant différents types d'habitats, différentes localités)
- 4) Elus de la ville d'Arles et des Saintes Maries

2.2. Indicateurs

Les thèmes que nous avons souhaité aborder concernent tout type de relation sensible à l'espace et la nature. La démarche d'investigation retenue a permis d'identifier les objets éventuels par lesquels s'effectue une « prise » sur l'espace (Berque 1991). Le recours à des supports graphiques (photographies) a permis d'aborder la notion particulière de paysage à la suite des entretiens semi-directifs. Sur la base de nos recherches bibliographiques, nous avons donc commencé par établir des « dimensions » importantes à aborder lors de cette enquête. Tout d'abord, il y a les dimensions traduites sous formes d'indicateurs directement observables dans le discours des enquêtés :

| Dimensions | Indicateurs |
|---|--|
| Relations entretenues avec la nature et le territoire Camarguais | <ul style="list-style-type: none"> • Activités professionnelles ou de loisirs • Durée de résidence en Camargue • Identité Camarguaise et intégration perçues |
| Représentation de la Camargue | <ul style="list-style-type: none"> • Evocation spontanée de caractéristiques perçues |
| Culture et patrimoine | <ul style="list-style-type: none"> • Perception du patrimoine culturel et naturel Camarguais • Evocation de lieux emblématiques de la Camargue, de la « mémoire des lieux » |
| Sentiment de nature | <ul style="list-style-type: none"> • La Camargue comme image de la nature • Rapport personnel à la nature |
| Perception du tourisme | <ul style="list-style-type: none"> • Point de vue concernant le développement touristique • Lieux auquel l'enquêté guiderait un visiteur |
| Les changements | <ul style="list-style-type: none"> • Etat de la connaissance du milieu • Changements observés et raisons de l'évolution perçues • Perception de l'adaptation face aux changements, lien aux pratiques • Risques associés • Changements futurs souhaités |
| Rapport aux obstacles | <ul style="list-style-type: none"> • Perception des restrictions et interdictions d'accès à certaines zones • Perception des « barrières visuelles » |
| Sensibilité | <ul style="list-style-type: none"> • Lieux et choses qui touchent l'enquêté en Camargue • Eléments naturels perçus comme indispensables en Camargue |

Certaines dimensions n'apparaissent pas sous formes d'indicateurs directement observables dans le discours des participants à l'enquête. Ces dimensions apparaissent de façon transversale. Il s'agit des **émotions ressenties**, de **l'attachement au lieu**, des **imaginaires paysagers**, de **l'aspect contemplatif** conféré aux paysages, des **valeurs** ou encore de la primauté de certains **sens** dans la perception. Ces dimensions, qu'elles soient abordées lors des entretiens semi-directifs standards ou lors de la procédure inspirée du photolangage, rendent compte d'un lien plus « intime et sensible » aux paysages, au territoire et à la nature.

2.3. La procédure photo (inspirée du Photolangage™)

L'utilisation d'une méthode d'enquête supplémentaire, basée sur l'expression des participants à partir de photographies leur étant présentées lors des entretiens a pris tout son sens durant la conception de l'enquête. En effet, cette procédure avait pour but d'aborder la notion de « paysage » plus directement, et de recueillir des éléments complémentaires avec ceux recueillis durant l'entretien « standard ».

La procédure photo, utilisée à la suite de l'entretien semi-directif, était réalisée de façon plus directive, en abordant ouvertement la notion de paysage.

Pour résumer sous forme d'indicateurs, voir tableau suivant :

Indicateurs recueillis à l'aide de la procédure photo

- Imaginaires paysagers
- Perception se dégageant des référents paysagers vecteurs d'identité et participant à la notion de territoire
- Préférences et évaluation du paysage
- Observation des écarts de représentation du paysage (entre usagers et usagers vs visiteurs)
- Observation des écarts dans les évocations émotionnelles (point de vue « intime »)
- Jugement de valeurs sur le paysage⁵

2.4. Méthode de recueil de données

Les enquêtes de perceptions se heurtent à plusieurs difficultés dont *la pudeur* des habitants (Luginbühl 1991) à se saisir de la catégorie « paysage » (en tant qu'objet de contemplation, de poésie ou d'évasion), ou à l'inverse le risque de perdre la réalité sociale qui le sous-tend par un effet d'enchantement excessif de cette catégorie.

Sur la base de la recherche bibliographique et des indicateurs présentés précédemment, une méthode mixte de recueil de données a été mise en place, notamment afin de dépasser les limites évoquées ci-dessus. Un guide d'entretiens (Annexe n° 3) a été créé afin de conduire des entretiens semi-directifs auprès d'habitants et de professionnels camarguais. Une procédure photo a également été élaborée (choix du panel de photographies par une équipe de scientifiques et création d'un guide de questions associé – Annexe n° 4), et proposée à la suite des entretiens semi-directifs.

3. Déroulement de l'enquête

3.1. Présentation et introduction des entretiens

L'enquêteur s'est systématiquement présenté aux participants comme un employé du CNRS d'Arles. Ceci avait pour but de faciliter les échanges avec certains participants n'étant pas en accord avec les activités du PNR de Camargue (différences sensibles quant à la perception de la gestion de l'eau notamment).

Durant un premier contact téléphonique avec les participants à l'enquête, l'enquêteur leur présentait le cadre de l'étude, qu'il présentait comme « une enquête concernant la perception de la Camargue et plus particulièrement les liens qu'entretiennent les habitants et les professionnels avec la nature ».

Durant la rencontre effective avec les participants, l'entretien était scindé en deux. Durant la première partie (entretien semi-directif), la notion de paysage n'était pas abordée directement par l'enquêteur, afin de favoriser une expression sur différents aspects touchant directement au paysage (voir « Indicateurs », p.15). Durant une seconde partie de l'entretien, l'enquêté passait à la procédure photo en abordant directement cette notion de paysage à l'aide de supports adaptés.

⁵ Nous avons interrogé les interlocuteurs sur les qualités et faiblesses du paysage (Zube et al, 1989) camarguais afin d'identifier et de comprendre les valeurs associées à l'appréciation du paysage

3.2. Pré-test

Le guide d'entretien et la procédure inspirée du photolangageTM (dont le panel de photos est présenté en annexe n° 5, p.115) intégrée aux entretiens semi-directifs ont été testés sur le terrain auprès de 4 participants. Ces entretiens remplirent les objectifs de l'enquête. La catégorie « paysage » pouvant être mobilisée par l'enquêté lui-même dans la première partie de l'entretien, et étant activement mentionnée lors de l'usage des photographies.

Quelques formulations (vocabulaires, relances) ont été réajustées pour la suite de la passation.

Du fait de leur relative qualité en termes d'indicateurs et d'informations recueillis, les entretiens de pré-test ont été conservés parmi le corpus d'analyse finale.

3.3. Protocole entretiens (remarques concernant la passation)

Les entretiens se sont majoritairement déroulés au domicile des participants en Camargue. Durant certains entretiens, d'autres personnes ont participé aux échanges (personnes présentes ou invitées lors du passage de l'enquêteur). La plupart de ces personnes (7 au total) ont apporté des éléments qualitatifs supplémentaires aux entretiens.

La grille d'entretien utilisée était composée de questions ouvertes couvrant chacun des thèmes à aborder. Ces questions suivaient un ordre logique qui était toutefois adaptable aux tournures que prenaient les entretiens.

En clôture d'entretien, l'enquêteur demandait à l'informateur s'il était possible de lui recommander 2 ou 3 personnes ciblées (correspondant aux critères d'inclusion à l'échantillon) sur le territoire. Les enquêtés ont fourni des contacts permettant à l'enquêteur de rencontrer des participants dans toute la Camargue. Le fait d'être recommandé par une connaissance des futurs participants était un atout facilitant l'accueil et les échanges. Cette méthode a donc grandement favorisé le bon déroulement des entretiens.

3.4. Protocole photolangage

Durant la passation du « photo-questionnaire », nous avons souhaité contrôler deux principales variables : l'effet d'ordre et l'effet du mode de présentation des photos sur les réponses des participants.

Etant donné que l'effet d'ordre de présentation des photos pouvait influencer sur les réponses (effets de primauté et de récence notamment) nous avons systématiquement présenté les photos dans un ordre aléatoire. Le mode de présentation a également été choisi volontairement : nous avons systématiquement présenté l'ensemble des photos à plat sur une table pour que le répondant ait une vue d'ensemble des photographies avant de faire des choix ou de répondre aux questions de l'enquêteur.

3.5. Présentation des participants

Nous avons réalisé 28 entretiens (35 personnes ont été rencontrées : 7 personnes supplémentaires étaient présentes durant les entretiens en face à face et ont pu intervenir ponctuellement ou régulièrement). Les graphs présentés ci-après sont basés sur les 28 personnes qu'il était initialement prévu de rencontrer.

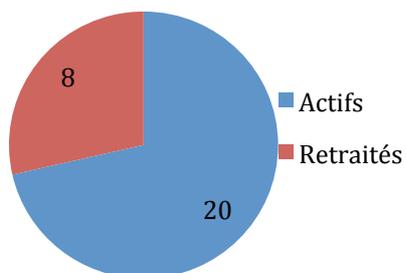
La moyenne d'âge des participants à l'enquête est de 56 ans et demi (médiane 58, écart-type 11,8). Nous avons rencontré 26 hommes et 4 femmes (4 hommes et 3 femmes parmi les 7 personnes supplémentaires). Dans le contexte de cette enquête il a été très difficile d'intégrer des représentantes féminines plus nombreuses. Il est donc impossible de faire ressortir des différences liées au genre.

Il y avait 3 principaux critères d'inclusion des participants à l'enquête :

- 1) Avoir un fort rapport au territoire camarguais (professionnels et habitants de préférence)
- 2) Représenter différentes zones d'habitations (communes, hameaux, ...)
- 3) Représenter différents types d'habitat (Mas, cabanons, lotissements, appartements, maisons,...)

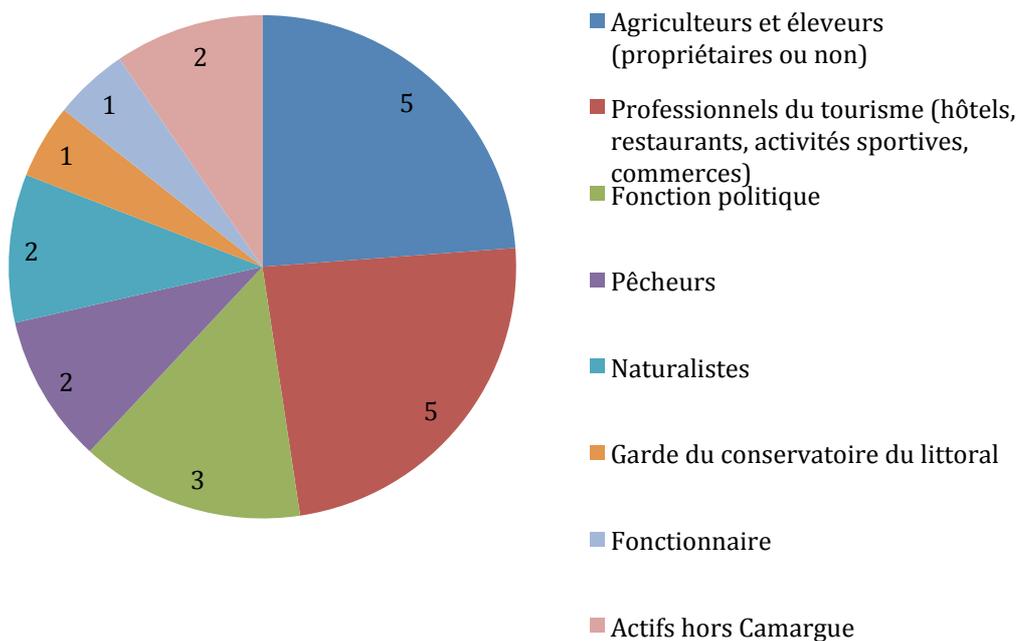
Graphiques de représentation de l'échantillon rencontré dans le cadre de l'enquête

Personnes rencontrées

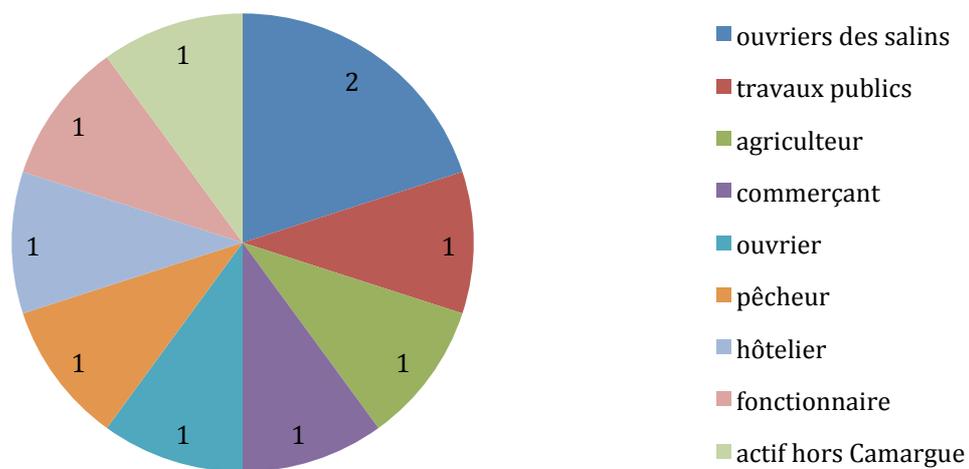


Il est à noter que certains actifs (comme retraités) ont (ou ont eu) une pluriactivité

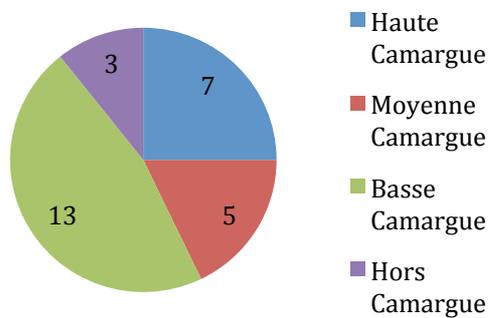
*Activités professionnelles: **parmi les actifs***



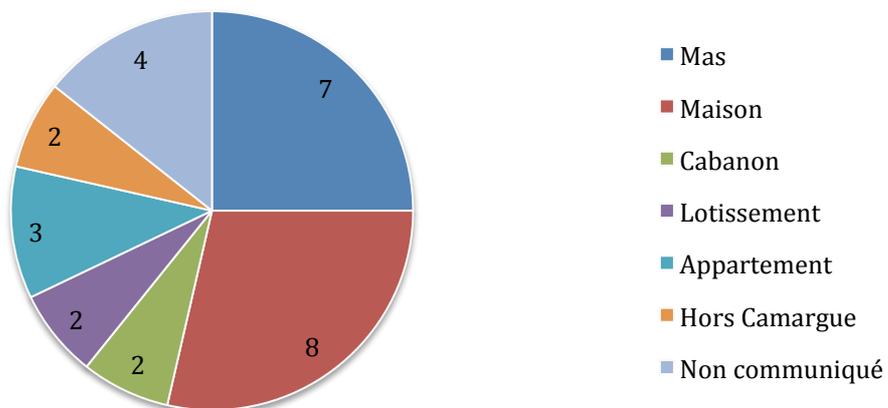
Activités professionnelles: *parmi les retraités*



Zone d'habitation



Type d'habitat



La répartition géographique (zone d'habitat) des personnes enquêtées est représentée par des étoiles rouges sur la carte suivante :



Aux vues de cet ensemble de graphes, il semble clair que les interlocuteurs ont été sélectionnés autant que possible dans un souci de diversité de fonctions et d'origines géographiques. Les interlocuteurs de cette enquête représentent un nombre assez restreint et hétérogène. Même s'ils appartiennent à des milieux professionnels dont ils sont les relais et assurent une certaine représentativité, le but de cette enquête n'est pas de faire ressortir les perceptions dominantes mais plutôt leurs variétés (non exhaustives), car toutes ont leur légitimité (Rougerie et Beroutchachvili, 1991, cités par Chételat et Ley, 2002).

La démarche de cette analyse est qualitative. Elle permet, sans avoir recours à des méthodes statistiques, d'identifier les mécanismes de représentation de la Camargue et de son paysage, sans prétendre à l'exhaustivité.

4. Résultats préliminaires

4.1. Activités et lien à la nature

Après analyse, on observe que la majorité des enquêtés témoignent d'un lien avec la nature lorsqu'ils présentent leurs activités professionnelles. Ce lien peut être explicite (« j'ai toujours eu un rapport direct avec l'eau et la nature » dit un retraité ancien gérant de propriété, « la nature j'y travaille » dit un garde travaillant pour le CDL⁶) ou implicite pour des personnes décrivant des activités de plein air (élevage, agriculture, sports...). La nature est également l'objet sur lequel se base en partie différents métiers du tourisme.

Tandis que certains professionnels de l'élevage et de l'agriculture font implicitement un lien entre activités de plein air et nature, des naturalistes font une distinction plus nette entre zones naturelles et zones de cultures.

La majorité des retraités interrogés gardent un lien avec la nature, par le bénévolat ou les activités de loisirs (gardes bénévoles de la société de chasse des salins, pêche, observations et suivi de certains oiseaux,...).

Le mot « loisirs » est peu usité, peu « approprié » parmi les enquêtés. Au fil des entretiens il a semblé plus pertinent de parler de « passions » (terme employé par les enquêtés eux-mêmes) pour aborder les activités extra-professionnelles des enquêtés. Les passions décrites sont fortement liées aux spécificités du territoire (la chasse, la pêche, monter à cheval, observer les oiseaux...). Dans le discours, certaines passions peuvent même être directement liées à l'identité des camarguais (« c'est difficile de vivre en Camargue, d'être né ici et de ne pas avoir la passion du cheval et du taureau : ça fait partie des gènes qui coulent dans le sang⁷»). Les liens entre passions et nature sont évoqués à de nombreuses reprises (un enquêté occupant des fonctions politiques : « la tauromachie et la chasse font partie de la nature puisque le taureau est dans la nature et le chasseur aussi » ; un enquêté passionné de photographie : « je fais des photos d'oiseaux, de flamants, de couchers de soleil, de la mer, des plages » ;...).

La recherche de proximité avec la nature peut être décrite comme une recherche de calme et de silence, comme l'évoque un ancien ouvrier agricole habitant près de Salin de Giraud : « j'aime la nature, j'ai habité dès que j'ai pu à la campagne pour la tranquillité, pour être éloigné du village : on n'aime pas trop le bruit... ».

4.2. Identité camarguaise et intégration

Une majeure partie des enquêtés natifs de Camargue ont évoqué spontanément leur « origine », tandis que les nouveaux arrivants ne se focalisaient généralement pas directement sur cela pour se présenter. Cela semble témoigner d'un attachement particulier aux lieux (voir partie ci-après). Ainsi, les natifs de Camargue déclinaient leur identité en début d'entretien, souvent suivie de références à leur lieu de naissance (« je suis natif d'ici » ; « je suis né au mas le plus au centre de la Camargue »,...), au nombre de générations depuis lesquelles ils sont arrivés (« je suis né ici, mon père et mes grands parents aussi » ; « nous sommes camarguais depuis 5 générations »,...) et pour certains au fait qu'ils aient toujours vécu en Camargue.

Les camarguais natifs sont bien intégrés. Ils ont un réseau social, notamment par leurs familles, leurs travaux et par les événements culturels dont ils sont proches.

Les nouveaux arrivants⁸ (dont les parents ne sont pas camarguais) peuvent souffrir d'un habitat isolé, et du fait de ne pas être perçus comme camarguais ou que les camarguais aient un fort sentiment d'appartenance territoriale « non-partageur ».

⁶ CDL: Conservatoire Du Littoral

⁷ Citation d'un retraité, ancien photographe

⁸ Dans la suite de ce rapport, nous nommerons « nouvel arrivant » toute personne dont les parents n'ont pas vécu en Camargue

- « Même si je me sens camarguais les gens de Salin ne le ressentent pas comme ça. Les saliniers sont des terriens, la Camargue est à eux. Ils sont virtuellement propriétaires et ne tolèrent pas qu'un intrus ou un étranger vienne s'approprier la Camargue à leur place » (citation d'un nouvel arrivant occupant des fonctions politiques)
- « Tu ne t'intègre pas si les locaux n'ont pas envie que tu t'intègre » (citation d'un naturaliste ayant travaillé aux marais du Vigueirat)

Cela peut être perçu comme le « syndrome de l'insularité, de ceux qui sont fiers... » (toujours selon ce naturaliste) ou encore comme de la méfiance, de la territorialité...

Des **impossibilités de s'intégrer pleinement** sont rapportées par les nouveaux arrivants ainsi que par certains camarguais eux-mêmes (« difficultés pour les gens de l'extérieur » évoquées par un habitant natif de Salin de Giraud). Cela renvoie également à la « rudesse » et à la *fermeture aux autres* qui est perçue par les nouveaux arrivants ainsi que par les visiteurs réguliers de la Camargue. Il y a également des personnes qui ne se sentent pas prises en compte parmi les camarguais (pêcheurs notamment). Ceux-ci se sentent impuissants face au pouvoir d'autres acteurs sur les décisions de gestion (« les pêcheurs on est vraiment les derniers des derniers en Camargue », dixit un retraité pêcheur sur étangs).

Il reste que les nouveaux arrivants s'intègrent par les milieux associatifs (où ils partagent leurs passions) ou le travail et peuvent bénéficier d'un réseau social en Camargue (« j'ai un réseau social qui est super bien développé et qui est constitué à 98% de gens qui ne sont pas originaires d'ici », toujours selon le naturaliste cité ci-dessus).

4.3. Attachement au lieu

Nous avons intégré des items à notre guide d'entretien afin d'évaluer (par une analyse exploratoire) l'attachement des participants à la Camargue. En effet, l'attachement au lieu est une composante cognitive et émotionnelle de la perception d'un territoire et des paysages de celui-ci. Nous nous sommes donc basé sur un modèle⁹ très fiable en 5 dimensions pour évaluer l'attachement au lieu. Il s'agit d'un modèle intégrant des approches personnelle, sociale et environnementale. Ainsi, sur le plan personnel, nous avons évalué l'« identité de lieu » et la « dépendance au lieu », sur le plan social, nous avons évalué les « liens socio-affectifs » (famille et amis) sur le territoire ; enfin, sur le plan environnemental nous avons évalué le « lien affectif à la nature ».

Notons que cette analyse exploratoire a été menée dans un contexte d'étude qualitative, ce qui nous permet de caractériser l'attachement à la Camargue témoigné par les participants à cette enquête. Pour une analyse plus fine, telle que l'évaluation de différences d'attachement au lieu entre différents groupes ou afin de déterminer l'impact de l'attachement au lieu sur les perceptions du paysage (par exemple), il serait nécessaire de conduire une étude quantitative sur la base du modèle développé et testé par Raymond, Brown et Weber (2010).

L'attachement au lieu semble être particulièrement évoqué par les participants. Bon nombre d'entre eux l'évoquent même spontanément. Les différents critères permettant l'observation et l'évaluation de cet attachement sont présentés ci-dessous :

L'identité de lieu

Peut être défini par le « mélange de sensations à propos de caractéristiques physiques du territoire et par les connections symboliques au territoire qui définissent qui l'on est ». Nos

⁹ «The measurement of place attachment», voir référence en bibliographie.

indicateurs nous ont permis d'aborder le lien « sensible » des enquêtés au territoire, et c'est ainsi que nous avons recueilli des témoignages de ces liens particuliers. En voici des exemples :

- « c'est difficile de vivre en Camargue, d'être né ici et de ne pas avoir la passion du cheval et du taureau. Ça fait partie des gènes qui coulent dans le sang » (un photographe retraité)
- « Ces marais sont aussi des lieux qui font rêver, on peut y voir des bêtes superbes (...) on fait des rencontres magiques en Camargue » (une retraitée passionnée d'ornithologie)

La dépendance au lieu

Peut être définie par les connections particulières d'un individu au territoire ou à un de ses éléments. Durant les entretiens, nous avons pu relever différentes manifestations de cette dépendance :

- « Mon but a toujours été de finir ma vie en Camargue : parce que je ne peux pas me passer de la Camargue : il faut que je sois dans les marais » (une nouvelle arrivante habitant Trinquetaille)
- « je suis né ici donc déjà j'aurai du mal à en partir parce que tous mes repères sont là autour de la Camargue » (un éleveur travaillant aux Saintes Maries de la mer)
- « si on n'a pas l'odeur du marais au bout de 15 jours on n'est pas bien. C'est qu'on est attaché à tout... » (un saintois passionné de chasse)

Les liens socio-affectifs

Sont caractérisés par le sentiment d'appartenir et d'être membre d'un groupe de personnes (telles qu'amis et famille) et aux connections émotionnelles basées sur l'histoire partagée, les intérêts et préoccupations. Les manières particulières qu'ont eu les participants (notamment natifs de Camargue) à se définir par leurs origines sociales (un salinier retraité précisait : « je suis camarguais de la tête au pied ») permettent d'attester de sentiments d'appartenance fort à la Camargue. Les connections basées sur l'histoire et les intérêts partagés sont notamment évoqués par un ancien ouvrier agricole originaire de Salin de Giraud : « Il y a quand même une solidarité des camarguais entre eux, au niveau des élevages, des agriculteurs, par exemple quand il y a eu les inondations... ».

Les liens affectifs à la nature

Peuvent être témoignés par des connections (explicites ou implicites) à l'environnement naturel basées sur l'histoire, les réponses émotionnelles ou les représentations cognitives.

- « Ici c'est mon royaume, mon plaisir, j'aime ça » évoquait un retraité en parlant de son cabanon en bordure du Rhône, qu'il observe chaque jour.

Les analyses menées sur la procédure photo ont également permis d'observer que les participants à l'enquête témoignent que la Camargue leur évoque la nature ou encore son « caractère sauvage », ce à quoi ils sont particulièrement sensibles.

Notons donc que la quasi-totalité des participants exprime un lien affectif positif envers ce lieu spécifique, qu'ils perçoivent comme une extension d'eux-mêmes. Ils accordent à la Camargue une valeur spécifique distincte de sa valeur utilitaire. Bien que tout laisse à penser (dans cette analyse exploratoire) que l'attachement au lieu est exprimé tant par les camarguais natifs que par les nouveaux arrivants, il serait intéressant à l'avenir d'étudier l'attachement au lieu comparé de ces deux groupes d'habitants. La certaine « territorialité » dont peuvent faire preuve les camarguais natifs nuirait-elle à l'appropriation affective des nouveaux arrivants ?

Notons également que l'enquêteur fait l'hypothèse d'un attachement particulier au territoire témoigné implicitement lors des choix de paysages représentatifs de la Camargue (lors de la procédure photo)

Toujours lors de cette procédure, l'attachement particulier aux traditions camarguaises est également traduit par le paysage auquel les participants sont le plus sensibles.

5. Représentation sociale de la Camargue

Cette étude de la représentation sociale de la Camargue revêt une importance particulière, et nous nous sommes focalisé sur 3 indicateurs précis du guide d'entretien pour l'analyser :

- 1) la représentation spontanée de caractéristiques perçues (« pouvez-vous me dire de façon spontanée ce qui vous vient à l'esprit lorsqu'on parle de Camargue ? » – relance potentielle : « ce qui selon vous caractérise, permet de reconnaître ce territoire »...).

L'indicateur « représentation spontanée de caractéristiques perçues » avait pour but de lancer l'entretien (après une présentation du participant et de son cadre de vie) en usant d'une association libre à partir du terme « Camargue ». Cette « tâche » d'association libre se déroule en début d'entretien afin de contrôler un effet d'activation potentiel de concepts liés à l'objet d'étude (la Camargue) dans la suite de l'entretien. Ainsi cette question d'association verbale permet d'accéder à un certain nombre d'éléments premiers évoquant la représentation suscitée par la Camargue.

- 2) La redéfinition des délimitations géographiques de la Camargue propre aux enquêtés

La redéfinition des délimitations géographiques par les enquêtés apporte des éléments très intéressants sur les fondements des représentations individuelles de l'espace camarguais et sur les critères sur lesquels se basent ces redéfinitions.

- 3) Les éléments naturels caractéristiques de la Camargue (« quels éléments naturels sont selon vous indispensables à la Camargue ? quelle végétation ? » – relance potentielle : « quels éléments structurants... ? »)

En fin de première partie d'entretien (très généralement avant la procédure photo), il était demandé aux participants quels éléments naturels sont selon eux indispensables à la Camargue (éléments structurants). Cela avait implicitement pour but de les amener à remettre en cause les éléments naturels afin d'en extraire les plus représentatifs (inspiré de la technique MEC¹⁰ : Moliner, 1983). Nous intégrerons donc également cet indicateur à l'analyse des perceptions de la Camargue ci-après.

5.1 La représentation spontanée de caractéristiques perçues

Les éléments premiers évoqués¹¹ par les participants font (*comme l'intuition le laissait penser*) référence aux taureaux, chevaux et flamants (qui sont les « emblèmes » du territoire, et font son identité pour certains). Au-delà de ces éléments (on peut penser qu'ils constituent en partie les « imaginaires paysagers » évoqués plus haut, et témoignent plus particulièrement de l'aspect normatif des représentations sociales), les enquêtés ajoutent des nuances, avec références

¹⁰ MEC : Technique de « Mise En Cause »

¹¹ La fréquence et le rang d'importance des éléments étant perçus par certains chercheurs (Vergès, Abric) comme déterminant le niveau de centralité de ces éléments de représentation (cf. Analyse prototypique et catégorielle ; méthode d'évocation hiérarchisée

historiques et description des évolutions sur le territoire (comme l'évoque un retraité habitant à Arles, ancien gérant de propriété : « il y avait des troupeaux de moutons (...), le pastoralisme (...), l'agriculture », ou encore les activités sportives,...).

La présence de moustiques est un aspect qui émerge particulièrement des descriptions de rudesse de ce territoire (mais aussi le froid de l'hiver, le mistral, les mouches, « pays magnifique mais rude, autant par le climat que par les gens »¹²,...).

La Camargue est également associée à des superlatifs témoignant une nouvelle fois de l'attachement particulier à ce territoire (« magnifique », « milieu paysager beau et varié »¹³) et des variations permanentes perçues par l'observateur (souvent objets de contemplation : descriptions de « couleurs », d'« effets de lumières »,¹⁴...). La Camargue peut tantôt être perçue comme naturelle, sauvage et tantôt comme « fausement sauvage » (terme employé par un riziculteur d'Albaron), avec intervention de l'homme et dépendance à l'homme (création de digues nécessitant une gestion humaine du territoire). Les camarguais ont conscience que la Camargue est une zone humide proche de la mer et que celle-ci est (re)connue à travers le monde (terre de chasse, biotope apprécié, présence de grands migrateurs...) et, comme nous le verrons plus loin, cela peut être source d'appréhensions.

D'autres éléments de représentation concernant la Camargue sont abordés par les participants. Ils ont été répartis en plusieurs catégories que nous présenterons ci-après.

5.2. La dimension sociale de l'espace

La Camargue évoque ses habitants, les **camarguais**, et leurs cultures et traditions (ferrades, gardians,...). Celles-ci sont parfois perçues comme du « folklore assez récent » mais étant néanmoins lié à une « **identité** » (« petites chemises et chapeaux » comme l'évoquait un nouvel arrivant naturaliste). Le fait que des enfants camarguais perpétuent l'activité de leurs parents semble être apprécié localement (« heureusement qu'ils ont continué parce qu'il y a de jolis Mas », comme l'évoque une habitante de tête de Camargue). Quelques références historiques (arrivée d'immigrants, création des digues) et discours concernant des événements marquants (comme le bagage des flamants) sont également évoqués. Suite à la mise en place des digues, l'eau est devenue un élément d'importance majeur en Camargue, objet de revendications et de conflits de gestion entre professionnels.

La Camargue évoque l'espace et la liberté (« très grande ruralité avec un habitat très dispersé »¹⁵, « côté désertique, sauvage, moins civilisé »¹⁶). C'est un espace particulièrement apprécié lorsqu'il est **vide des autres**, accompagné d'un « silence complet »¹⁷. Il semble tout à fait pertinent de penser que c'est une des raisons pour lesquelles l'arrivée d'un « tourisme de masse » est source d'appréhensions et d'inquiétudes.

La Camargue est perçue comme un « lieu unique à préserver » mais les différents acteurs du territoire ont des façons différentes d'envisager cette préservation : conflits autour de l'eau, « positions difficiles à faire coïncider entre agriculture et aspect environnemental » (selon un riziculteur près de Sain de Giraud), « des fois on veut tellement faire de bien à la nature qu'on lui fait plus de mal. Il faut arriver à un équilibre » (selon un pêcheur des Saintes Maries de la mer).

Il est à noter que les propriétaires non résidents sont généralement mal perçus par les camarguais.

¹² Description de rudesse faite par un camarguais natif de Salin de Giraud

¹³ Termes employés par une nouvelle arrivante passionnée d'ornithologie

¹⁴ Termes employés par la même participante que précédemment

¹⁵ Termes utilisés par un hôtelier des Saintes Maries de la mer

¹⁶ Termes utilisés par une nouvelle arrivante amatrice d'ornithologie

¹⁷ Le « silence complet » est évoqué par plusieurs participants habitants de Camargue

5.3. Les éléments naturels et végétation caractéristique

Une phrase est revenue fréquemment durant les entretiens. Elle était construite de la façon suivante : « *si vous enlevez (...) ce n'est plus la Camargue* ». Celle-ci traduit bien l'effet de mise en cause des éléments que nous souhaitions observer. Dans cette analyse, nous prenons le parti d'établir qu'il s'agit d'une façon d'exprimer des éléments naturels **participant de l'identité de la Camargue** pour les enquêtés.

Après analyse, nous observons des évocations identitaires assez homogènes parmi les enquêtés :

- a. **L'eau** est l'élément qui est le plus associé à l'identité de la Camargue (des habitants des Saintes Maries de la mer évoquent « la Camargue sans eau ne serait plus la Camargue », « ce sont ces étangs, c'est cette présence de l'eau, c'est ça qui structure »). **Les éléments associés à l'eau dans le « paysage » camarguais** sont également évoqués (« l'eau, sa flore, ses marais, ses marécages : c'est l'identité de la Camargue » selon un habitant des Saintes Maries de la mer. Un autre habitant évoque « les zones d'eau, les zones humides avec la végétation qui va avec : roseaux, plantes aquatiques... »).
- b. **Des éléments de végétation et de flore** viennent aussi former cette identité de la Camargue :
 - « si vous enlevez le tamaris du village (Saintes Maries)... c'est vrai que c'est ici come l'olivier aux Baux de Provence » selon un pêcheur des Saintes Maries.
 - Un naturaliste des marais du Vigueirat évoque « les roselières, la sansouire et toutes les formations végétales halophiles, les joncs, les scirpes et le tamaris : les grandes plantes qui font l'identité camarguaise »
 - « le tamaris c'est l'arbre fétiche de la Camargue » selon un ancien ouvrier des salins du midi
- c. **Des éléments faunistiques** forment également l'identité de la Camargue pour les enquêtés (« si vous enlevez les oiseaux, les marais, les chevaux, les taureaux de Camargue, ce n'est plus la Camargue »¹⁸)

Les données récoltées auprès des enquêtés (consignées dans le tableau n°1 suivant) offrent de plus larges descriptions de tous ces éléments naturels formant l'identité de l'espace camarguais Le vent est également associé aux éléments naturels de la Camargue. A la vue de ce tableau, notons les interrelations et les influences mutuelles citées entre tous ces éléments (l'eau nécessaire aux animaux et à la végétation, les herbages nécessaires à l'élevage, ...). Ces interrelations font partie des raisons pour lesquelles la Camargue est perçue comme ayant un équilibre fragile.

¹⁸ Selon un ancien ouvrier agricole originaire de Salin de Giraud

| Eléments | Evocations des enquêtés | Evocation des relations à d'autres éléments |
|--------------------|---|--|
| Eau | « Eau douce », « eau du fleuve », « eau salée », « mer », « étangs », « marais » | « C'est ce qui permet d'avoir les manades, la végétation, les flamants et tous les canards cols-verts » ; « si les étangs se colmatent il n'y aura plus d'oiseaux, plus rien » |
| Vent | « le son du vent dans les roseaux » | « sans vent il n'y aurait pas les salins et les salins sont indissociables de la Camargue » |
| Plantes aquatiques | « étangs », « roseaux », « sagne », « tirasse », « triangle » | « l'herbe aquatique : de la « tirasse » par exemple (...) puis le triangle et le roseau... tout ça ce sont des herbes que les taureaux et les chevaux mangent bien... » |
| Flore | « la saladelle », « l'engane », « les enganettes », « le tamaris », « les joncs », « les genévriers de fénicis », « des arbres », « les oliviers », « La végétation de la Camargue est rabougrie à part les arbres », « il y a les pins parasols au bord du Rhône » | « le chiendent c'est extra dans les prés (pour les taureaux) » « les chevaux mangent dans les roselières » |
| Faune | « les oiseaux », « les taureaux et les chevaux », « les flamants roses »... | « tout ça c'est de l'eau du soleil et voilà ». |

Tableau n°1 : interrelations entre les éléments naturels camarguais

Notons que les éléments naturels typiques de la Camargue sont également évoqués lors de la procédure photo, et notamment de la sélection des paysages les plus évocateurs de la Camargue (éléments « typiques », participants à l'authenticité des paysages camarguais : voir paysages les plus évocateurs de la Camargue). Certains éléments et leurs utilités particulières sont aussi abordés comme éléments manquants au panel de photos utilisé durant cette procédure (roseaux et roselières, oiseaux, dunes, moutons...).

5.4. Les éléments de vision contemplative

Des éléments de discours témoignent d'une vision contemplative des paysages constitutifs de la Camargue. Il s'agit des premiers éléments de description des paysages camarguais. Ces éléments montrent la primauté de la **vision** parmi les sens intervenant dans la contemplation, mais on s'aperçoit que l'**ouïe** peut également intervenir (« les sagnes c'est splendide, c'est beau à voir, c'est beau à entendre quand il y a du vent ça fait de la musique » selon une nouvelle arrivante passionnée d'ornithologie).

Ces éléments de contemplation traduisent souvent des scènes de vie appartenant à la mémoire des individus et étant (explicitement ou implicitement) associées au plaisir, à la beauté.

Exemples :

- « Quand vous allez vous balader sur les terrains ou le long du Vaccarès c'est magnifique. Un soir avec un beau coucher de soleil c'est de toute beauté. Vous prenez l'apéritif un soir en été et vous voyez passer les flamants qui vont se mettre à l'abri » dixit un nouvel arrivant occupant des fonctions politiques ;

- « Ce matin j'allais promener la chienne. Je reste souvent ébahi mais ce matin c'était profondément parce qu'il y avait une cigogne qui était perchée sur les cyprès derrière chez moi. Je suis resté là, avec le beau temps qu'il y a aujourd'hui en plus, c'était magnifique. C'est rare de voir les cigognes comme ça, carrément à côté de la maison, en haut d'un immense cyprès » dixit un commerçant des Saintes Maries ;
- « Et puis après c'est la roselière qui s'étend à perte de vue : avec le vent ils vont d'un côté et de l'autre, quand le soleil se couche et que les chevaux mangent dedans » dixit un retraité photographe

Ces éléments témoignent également du fait que l'« on voit loin » en Camargue, que **peu de choses arrêtent le regard**. Cela apporte des « couleurs » et des « lumières » qui participent du perpétuel changement de la Camargue.

Exemples :

- « Une ambiance aquatique et également aérienne, puisqu'ici la lumière vient de tous les côtés : d'en dessous parce que c'est l'eau qui la reflète, du dessus parce qu'il y a souvent peu d'arbres pour arrêter cette lumière. Il n'y a pas de sommets, ni même de dénivelé suffisant pour arrêter le regard... tout ça amène une sorte d'impression, d'ambiance un peu unique » dixit un hôtelier des Saintes Maries
- « il n'y a aucun coin qui se ressemble déjà. Il y a des couleurs, des effets de lumières qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Et puis la couleur change (...) vous pouvez regarder le Vaccarès 20 fois vous ne verrez jamais le même. Il y a des couleurs différentes, des mouvements différents. Hier il était parfaitement plat, quelque fois il y a des vagues, il se déchaîne » dixit une nouvelle arrivante passionnée d'ornithologie.

Le Vaccarès est en effet un objet particulier de contemplation en Camargue, comme cela est également établi par les témoignages lors de la procédure photo, à la vue de celui-ci (photo n°15).

5.5. Les délimitations géographiques

Quand il s'agit de (re)définir les limites de la Camargue, **certains participants s'en tiennent à la définition géographique** (« quand je dis « Camargue » je parle seulement du delta (...) Aigues Mortes et Port Saint Louis se disent petite Camargue mais pour moi il n'y en qu'une, c'est le delta »¹⁹), **quelques fois avec des nuances historiques** (« normalement quand on parle de la Camargue c'est une île entre les 2 bras du Rhône et la mer, mais avant qu'on endigue tout c'était tout ce qu'arrosaient les Rhône quand il y avait les crues. Avant qu'ils construisent du côté de la grande motte c'était des marais comme ici, des étangs, des flamants, des taureaux, des chevaux, des roseaux, des saladelles, de la sansouire et de la salicorne »)²⁰.

Ces descriptions de la physionomie passée des environs de la grande motte sont proches de celles données de la Camargue actuelle. Certains participants utilisent d'ailleurs ces **critères de physionomie et/ou de végétation** pour redéfinir les limites actuelles de la Camargue

- « la Camargue c'est les deux bras du Rhône avec le tour, et on prend Aigues Mortes, Gallician, les portes de Saint Gilles c'est ce qui ressemble le plus à la Camargue, c'est pareil : des enganes, des salicornes, des marais » selon un éleveur de taureaux de combat

¹⁹ Termes employés par un nouvel arrivant occupant des fonctions politiques

²⁰ Termes employés par un habitant originaire de Salin de Giraud, ancien ouvrier agricole

- Gallician est intégré à la Camargue par un pêcheur retraité, puisqu'il y a des activités communes avec le delta (« les types de Gallician font beaucoup de sagne dans les marais de Vauvert ») et qu'il y a également des marais (que celui-ci considère comme des « marqueurs » de la physionomie de la Camargue).
- « j'aurai tendance à dire que la Camargue s'arrête où il y a trop d'immeubles, où il y a trop de civilisation » dicit une nouvelle arrivante habitant le centre ville d'Arles

Il existe également des **critères culturels** pour délimiter la Camargue (« c'est plus délimité par la bouvine que par le Rhône : pour moi la Camargue va jusqu'à Lunel et contient Aigues Mortes et la petite Camargue. L'esprit du Cailar et de Saint Gilles font partie de la Camargue ²¹ »).

Les limites des bras du Rhône peuvent être clivantes (un vigneron travaillant sur la région évoque « le passage du Rhône c'est terrible. Le quartier de Trinquetaille par rapport à Arles, les Arlésiens et Trinquetillais c'est vraiment quelque chose... »). Mais l'histoire du Rhône et de ses crues crée une « ouverture » sur l'extérieur du delta (« pour moi la petite Camargue - qui a aussi été façonnée par le Rhône- et le côté Mas Thibert font partie de la Camargue » selon un habitant occupant des fonctions politiques).

Notons que l'extension de l'« appellation Camargue » au-delà des bras du Rhône (petite Camargue, Plan du Bourg, voir même au-delà...) est source de craintes, notamment pour les professionnels du tourisme et pour les personnes craignant une « dilution » de l'identité locale au fil du temps (voir « la Camargue galvaudée », partie 8.4).

6. Patrimoine camarguais

Les paysages appelant la notion de **patrimoine**, que celui-ci soit naturel ou culturel, nous avons interrogé les individus sur leurs représentations des fondements du patrimoine.

Dans un premier temps nous souhaitions observer quels « types » de patrimoine allaient aborder spontanément les enquêtés (cat C. du guide d'entretien, voir en annexe), puis, si besoin, les relancer pour aborder spécifiquement les patrimoines culturel et naturel. Nous avons souhaité enrichir cette étude des représentations du patrimoine camarguais en encourageant les participants à s'exprimer sur les lieux qui sont pour eux emblématiques de la Camargue, et sur les raisons de ce caractère emblématique.

6.1. Le patrimoine naturel

La perception du paysage camarguais s'exprime souvent sur un mode collectif du territoire plutôt qu'individuel. Les citations qui émaillent la suite du texte en témoignent. Lorsque un élément de caractérisation est évoqué pour spécifier ce qui relève du paysage camarguais, il est souvent présenté comme étant l'objet d'une possession ou d'une production collective.

Les premiers éléments de perception du patrimoine évoqués spontanément concernent le patrimoine naturel. Ceci est en partie dû aux spécificités du territoire, que les camarguais ne sont pas sans connaître (un naturaliste : « c'est 2/3 ou 1/3 (...) du territoire camarguais qui ont soit un statut de protection légale soit un statut de reconnaissance par rapport au patrimoine naturel » ; une habitante de tête de Camargue : « il y a la réserve : le patrimoine naturel est là »).

²¹ Termes employés par un hôtelier des Saintes Maries

Les constituants du patrimoine naturel **les plus évoqués sont l'eau** (étangs, marais, zones humides, mélange d'eau douce et d'eau salée) **et la faune** (essentiellement les oiseaux). Eau et faune sont d'ailleurs perçus comme très liés par les participants.

Exemples : Un pêcheur des Saintes Maries : « On a de beaux étangs et toutes sortes d'oiseaux passent par là : du canard aux petites « bulles », tous les petits échassiers... ». « Il y a l'étang du Vaccarès sur lequel des milliers d'oiseaux venaient nicher (...) il y a l'étang du Fangassier pour les flamants » (selon un retraité ancien gérant de propriété). « Il y avait des poissons dans les étangs comme l'eau est plus chaude ça se développait à vitesse grand V. Nous les saliniers on allait pêcher (bars, dorades, jols,...) dans les étangs»²².

D'autres animaux sont bien sûr évoqués, principalement les taureaux et chevaux (moutons également). Au niveau de l'analyse nous les avons classés en patrimoine culturel car ce sont des activités d'élevage.

Plusieurs enquêtés ont également évoqué les moustiques comme éléments de patrimoine : « Les moustiques font partie du patrimoine même s'ils nous ennuient » (habitant occupant des fonctions politiques)

La flore est un autre élément constituant la perception du patrimoine naturel camarguais, même si cet élément est moins abordé. On peut d'ailleurs émettre l'hypothèse que la flore ferait moins partie des éléments participant au « processus de socialisation du paysage » (décrit par Luginbühl) camarguais que les éléments faunistiques. (« 90% des gens viennent en Camargue pour la faune, quelques uns viennent pour la flore mais chaque fois les touristes demandent où voir des flamants, des taureaux ou des chevaux » selon un habitant et natif de Salin de Giraud ayant une activité associative).

Les **éléments de flore et de végétation** participant principalement à la perception du patrimoine naturel sont :

- les étendues de salicornes (sansouires, enganes, « ces grandes steppes de salicornes qui peuvent frapper les esprits »²³)
- et les roselières (et « marais plein de roseaux de plus de 3 mètres de haut » selon un éleveur de taureaux de combat),
- ainsi que le tamaris (« arbre fétiche de la Camargue » selon un salinier),
- le genévrier de Phénicie,
- et la saladelle (fleur des gardians, utilisée lors d'événements culturels locaux : « il y a le jeu du bouquet avec cette fleur »²⁴).
- Il y a également les oliviers sauvages (filaire à feuilles étroites) appelés localement « olivastres » (qui procurent des abris à ras de terre pour les bêtes selon un éleveur de taureaux de combat) et les oliviers de bohème.
- La Camargue est boisée par endroits, notamment au Grand Radeau où il y a des pins (« et plus on va vers l'ouest plus il y en a » selon ce même enquêté).

La Camargue est perçue comme étant constituée de **terres basses** :

-« j'aime cette platitude » (une habitante de Trinquetaille)

-« des terres sèches et humides à la limite de cultures, de marais » (un agriculteur et éleveur originaire de Nîmes).

-« J'aime bien les quelques anciens lits du Rhône, qui sont aujourd'hui visibles uniquement par une différence de végétation c'est-à-dire que le sel y est moins présent. En face du château d'Avignon notamment il y a des arbres... il y a là des endroits qui sont beaux par le contraste qui est offert entre cette végétation assez haute et

²² Citation d'un salinier ancien ouvrier des salins et actuellement garde-chasse sur les terrains des salins

²³ Selon un retraité photographe

²⁴ Citation d'un salinier ancien ouvrier des salins du midi

l'immédiat abord, qui va être une terre salée, pelée, avec ses sansouires. J'aime bien ce contraste-là, ces endroits-là » (un hôtelier saintois)

Les activités humaines en rapport au patrimoine naturel sont également évoquées (« il faut quand même savoir que c'est l'homme qui a tout fait ici » explique une habitante de Trinquetaille). Ces évocations peuvent témoigner de méfiances par rapport aux activités de conservation (« à force de protéger ce qui me dérange c'est le trop : ça fait des soucis dans les cultures » selon un ancien ouvrier agricole originaire de Salin de Giraud) ou de confiance envers certaines structures (« je félicite la Tour du Valat pour avoir su conserver des hectares d'enganes en état naturel », confiance témoignée par un passionné de chasse retraité...).

Il y a également une **méfiance vis-à-vis des professionnels de l'agriculture** (« ils vont polluer sans vergogne en allant acheter des produits interdits en Espagne »²⁵) ou encore **des décisions prises par les élus** (« les élus font ce que le court terme leur impose pour se faire réélire, il n'y a pas de vision à long terme pour protéger notre patrimoine » selon ce même habitant).

Perte de patrimoine naturel

Les enquêtés ont conscience d'avoir **perdu des éléments de leur patrimoine naturel** :

- **des arbres** (« la nature on l'a démolie c'est foutu : il y avait une forêt d'arbres ici » témoigne un retraité habitant au bord du petit Rhône près d'Albaron)
- **des dunes fluviales sur les bords du Rhône** (« il y avait des endroits qui n'étaient pas plats, comme les dunes fluviales qui ont été nivelées pour faire du riz. Il en reste très peu » selon un éleveur de Gageron),
- **des étendues sauvages ou des marais** (« on a cassé des marais pour faire de la rizière » explique un riziculteur proche d'Albaron).
- **Le grand radeau est décrit comme « beaucoup abîmé »** notamment à cause de la digue qui a été construite (« probablement parce que parallèle au rivage au lieu d'être perpendiculaire avec les épis (...) il y a là ces pins qui sont en train de mourir par le sel qui monte, un endroit très beau aussi » selon un hôtelier saintois).

La préservation du patrimoine naturel semble être un objectif important aux yeux des participants à l'enquête. Certaines pratiques sont associées à des risques pour le patrimoine naturel notamment l'épandage de produits phytocides par les riziculteurs (« c'est particulier puisque c'est interdit en fait sauf en Camargue. Il n'y a pas le droit d'épandre des produits phytocides par voie aérienne » explique un naturaliste des marais du Vigueirat).

6.2. Le patrimoine culturel

Les éléments évoquant le patrimoine culturel sont liés aux professions et activités locales, aux traditions et au folklore, au bâti camarguais ou encore aux auteurs et aux œuvres ayant véhiculé des propos/une image de la Camargue.

Concernant les **professions et activités locales**, les activités d'élevage et d'agriculture sont particulièrement évoquées :

- « le patrimoine camarguais c'est aussi la façon impressionnante qu'on continue à vivre sa culture de la bouvine : tout ce qui tourne autour des élevages, des chevaux et des taureaux (...) le riz a un côté exotique, et il y en a en France et c'est en Camargue et nulle part ailleurs. C'est la culture la plus rattachée à l'idée de Camargue, et qui ajoute à son côté un peu spécifique » selon un hôtelier des Saintes Maries

²⁵ Selon un habitant des Saintes Maries proche des réseaux associatifs

- « il y a la riziculture qui fait partie du patrimoine aussi. Il y a d'ailleurs un musée du riz » selon une retraitée naturaliste amateur

La chasse est également une activité représentant la culture camarguaise. Les camarguais sont nombreux à la pratiquer et la Camargue est reconnue comme terre de chasse. Pour certains, cette économie fait conserver une partie de ce qui était la Camargue d'antan.

- « les activités cynégétiques ça fait vraiment pas mal partie de la carte d'identité camarguaise » selon un garde gestionnaire des marais du Vigueirat
- « beaucoup de gens natifs de Salin restent pour la chasse. S'ils partent habiter ailleurs ils perdent la carte de chasse » selon un habitant de Salin de Giraud travaillant pour un site du conservatoire du littoral

La pêche est aussi une tradition (« on pêchait à l'épervier. C'est interdit mais c'est une tradition, on ne nous a jamais rien dit. Les saliniers profitaient de la pêche et de la chasse ²⁶ »).

L'exploitation du roseau (la sagne) est également une activité particulière de la culture camarguaise. L'exploitation du sel (par les entreprises situées à Salin de Giraud : Solvay et Péchiney) fait également partie du patrimoine culturel pour certains.

La riziculture et l'exploitation du sel ne sont pas des activités perçues positivement par tous les participants. Il semble exister un « clivage perceptif » pour ces deux activités au sein de la population. Il n'en reste pas moins que ces activités font partie du patrimoine culturel pour une partie des participants à l'enquête.

Au niveau des **traditions et du folklore** il existe des spectacles ayant lieu aux Saintes Maries de la mer à l'arrivée de l'été ou encore les férias à Arles. Les événements ponctuels comme les abrivados, les courses camarguaises, ou les corridas font partie du patrimoine culturel, tout comme les arènes qui accueillent certains spectacles.

La Camargue est également une terre de pèlerinages, particulièrement aux Saintes Maries de la mer. Les gitans et leur pèlerinage ont beaucoup apporté à la notoriété de la Camargue (« il y a eu réellement une présence de la chrétienté qui a perduré par de nombreux pèlerinages et qui a donné lieu relativement récemment (et la légende l'a repoussé dans le temps) au pèlerinage des gitans, qui a été un marqueur de la présence humaine et de sa manifestation ici en Camargue » explique un hôtelier des Saintes Maries).

Le **bâti camarguais** évoqué lorsque l'on parle de patrimoine concerne principalement les mas, tels que des « mas qui datent de 1600 ²⁷ », de « vrais » mas camarguais : la Bastière, le mas du merle, le mas de Bourgogne, l'Harmelière,.... « Il y a des mas qui sont presque de petits châteaux, c'est splendide » (explique une retraitée passionnée d'ornithologie). Les cabanes de gardians sont également évoquées, ainsi que les chapelles et églises anciennes présentes dans les villages. Les participants à l'enquête ont témoigné (lors de la procédure photo) leur sensibilité particulière au patrimoine bâti, et plus particulièrement aux mas (mas de l'Amarée, 3^{ème} paysage auquel les participants sont le plus sensible).

Pour les participants, **des auteurs et des œuvres** ont véhiculé des propos/une image de la Camargue. Le film Crin-Blanc a véhiculé une image de Camargue désertique et de chevaux sauvages (« on doit beaucoup à Crin-Blanc pour la notoriété que ça a apporté à la Camargue, avec les chevaux » explique un hôtelier des Saintes Maries). Au siècle dernier, beaucoup d'écrivains comme d'Arbaud ou Baroncelli, ont également écrit des choses « fabuleuses » sur ces grands espaces (Joseph d'Arbaud, auteur du roman « La bête du Vaccarès », Folco de Baroncelli écrivain et manadier camarguais).

²⁶ Citation d'un retraité habitant Salin de Giraud, garde chasse

²⁷ Evoqués par une habitante de tête de Camargue

Perte de patrimoine culturel

Comme pour le patrimoine naturel, les enquêtés ont conscience d'avoir **perdu une partie de leur patrimoine culturel** et craignent pour certains de perdre d'autres éléments de ce patrimoine. Les bergeries camarguaises étaient autrefois très nombreuses (« il reste la bergerie de Peaudure, les mas de la fosse et de Beauregard mais il y en avait partout avant !²⁸»). Les craintes concernant les dérives autour du bâti sont régulières, les comparaisons avec la grande motte étant fréquentes (« on ne veut pas d'une grande motte » explique un salinier, « la pire des choses serait pour moi qu'on construise des immeubles » explique un restaurateur originaire de Salin de Giraud, ...). Le manque de cabanes de gardian et le manque de respect de l'authenticité esthétique camarguaise sont aussi déplorés (« si on pouvait faire des constructions comme en Bretagne en respectant le truc typique avec les chaumes, des cabanes un peu authentiques... mais non ce n'est pas ça » explique un restaurateur).

Certains craignent également de perdre leurs traditions, leur « identité », en ayant une vision fataliste :

- « si les gens se mettent contre les abrivades, demain on ne pourra plus faire de courses camarguaises parce que les gens vont pondre qu'il faut arrêter avec les bêtes : les éleveurs n'élèveront plus de taureaux et il n'y aura plus de chevaux pour trier le bétail et s'occuper des bêtes » explique un ancien ouvrier agricole originaire de Salin de Giraud ;
- « les gens d'aujourd'hui s'adaptent, ils font des mascarades de tradition pour arriver à survivre, entretenir leurs bâtiments et conserver leurs propriétés. Ils accueillent des cars complets de touristes auxquels ils font des repas camarguais, à savoir paëlla, couscous ou méchoui. Mais les gens sont demandeurs donc il faut bien qu'ils vivent ces gens. Mais je ne sais pas s'ils ont raison d'entrer dans ce jeu », explique un retraité ancien gérant de propriété.

Les éleveurs sont perçus par certains comme des « gardiens du patrimoine » (« il reste quelques lopins sauvages préservés par les éleveurs. Ils conservent par la force des choses, ils gardent le patrimoine. Je verrai plus les éleveurs comme gardiens du patrimoine que les agriculteurs »²⁹).

6.3. Les lieux emblématiques

Le lieu emblématique le plus cité durant les entretiens est **le bois des Rièges**³⁰ (un commerçant Saintois : « le bois des Rièges pour moi c'est toute la Camargue »). Il est décrit comme mythique, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord (et c'est un propos fréquent) parce qu'il est interdit d'y aller, et qu'il est difficile de s'y rendre (« une balade à pied de 19km mais ça valait le coup » explique une retraitée passionnée d'ornithologie). Il est aussi mythique car « il y avait des histoires avant sur le Vaccarès », notamment, sur le plan culturel, le roman de Joseph d'Arbaud, « la bête du Vaccarès » (« c'est un roman. La bête du Vaccarès n'a jamais existé mais c'est ça qui a rendu le bois célèbre » explique un éleveur de taureaux de combat).

L'isolement (« passer une journée à cheval au milieu de l'eau » comme l'exprime un salinier) ajoute également au côté « unique » de l'expérience d'aller au bois des Rièges. La végétation (« sauvage », « naturelle »), la physionomie, et la faune de ce bois sont aussi largement décrites.

- « quelques îlots où il y a ces fameux genévriers de Phénicie qui poussent et quelques sangliers de ci de là ou un taureau qui n'a rien à faire là et qui est là : c'est assez magique et étonnant » (un riziculteur dont la propriété est proche du village de Salin de Giraud)

²⁸ Citation d'un retraité vivant en bordure du petit Rhône

²⁹ Citation d'un habitant de tête de Camargue

³⁰ Le bois des Rièges est également un des lieux cité durant la procédure photo comme élément représentatif manquant au panel photo utilisé durant la procédure (voir p.101).

- Un éleveur de taureaux de combat offre une description assez fine du bois des Rièges, où il n'est pas retourné depuis longtemps : « là il n'y a pas d'habitations. Il y a un bois qui n'est pas énorme. C'est surtout qu'il est très long. C'est une succession de « radeaux ». Ce sont de petits îlots et il y en a 7. Aux endroits les plus larges c'est 80 ou 100 mètres de large. Ce n'est pas large mais c'est long (ça fait une paire de km de longueur). Et puis c'est bordé par le Vaccarès. L'eau du Vaccarès vient taper contre, alors c'est typique (...). Il n'y a pas de pins. Il n'y a que des genévriers de Phénicie et des « olivastres » (filaires). Les genévriers de Phénicie ce sont de gros arbres là-bas. Du coup vous y êtes bien, puisque vous vous mettez à l'abri et ne sentez pas un brin d'air. Et puis il y avait de l'herbe aussi en dehors du bois. Il y avait des salicornes hautes et grosses. Et l'herbe sortait des salicornes ».

Les adjectifs utilisés pour qualifier le bois des Rièges traduisent des émotions positives ressenties au contact de ce lieu mythique : « extraordinaire », « magique », « étonnant », « une splendeur », « quand on est là c'est le premier matin du monde, c'est la pure merveille » explique une retraitée passionnée d'ornithologie...

Néanmoins, il y a des descriptions de l'état de dégradation du bois des Rièges : « Il se dégrade d'année en année : beaucoup d'oliviers, de genévriers de Phénicie, se dégradent : ça c'est dû aux inondations et à l'apport d'eau salée sur les îlots » dit un retraité ancien gérant de propriété , « il y avait un genévrier de Phénicie d'au moins 400 ans avec un énorme tronc (...) c'est l'endroit où les sangliers venaient se frotter : ce bois était couleur de miel ciré c'était magnifique mais on m'a dit qu'il était mort. J'en suis triste » explique une retraitée passionnée d'ornithologie.

Ce bois est interdit d'accès, et les camarguais saisissent les raisons de cette interdiction (notamment pour la présence de genévriers de Phénicie) mais certains participants témoignent leur envie que les enfants des écoles camarguaises aient l'opportunité une fois dans leur vie d'aller au bois des Rièges « pour que les futurs habitants de la Camargue puissent apprécier l'endroit dans lequel ils vivent (...) qu'on les éduque à voir les richesses qu'on a » comme évoqué par un commerçant Saintois.

Les autres lieux emblématiques cités sont :

- **Les étangs** : le Fangassier, notamment pour la présence des flamants et le Vaccarès (« ce grand étang où l'on voit de l'eau à perte de vue » selon un retraité photographe), les Impériaux
- **Beauduc**, notamment pour le sentiment de liberté, de « bout du monde » ressenti (« cet espace de Far ouest en Camargue et tu le ressens vraiment quand tu vas là-bas. Il n'y a pas de moyens de communication, pour y accéder c'est vraiment tout un truc. Donc c'est vraiment un sentiment de liberté que tu ressens là-bas. culturellement, au niveau de l'identité de la Camargue c'est super fort » explique un garde gestionnaire des marais du Vigueirat) **et le chemin de la bélugue / accès à Beauduc** (« pour aller à Beauduc c'est bien on n'a pas de route, il y a cette espèce de piste plus ou moins ensablée. Et puis on n'a pas l'impression d'être au milieu des touristes quand on arrive : c'est la nature, la mer » explique une retraitée passionnée d'ornithologie).

Notons qu'un salinier rencontré durant les entretiens a fourni des photographies illustrant le fait (qu'il déplore fortement) que le chemin d'accès à Beauduc ait été longé de barbelés (Annexe n°2) sur toute sa longueur. Celui-ci ne comprend pas cette mesure, qu'il qualifie de « honte » et qui le choque directement sur un plan paysager.

- **Les marais** sont des lieux emblématiques autant pour les chasseurs (« si on n'a pas l'odeur du marais au bout de 15 jours on n'est pas bien » explique un chasseur Saintois) que pour les observateurs d'oiseaux (« ces marais sont aussi des lieux qui font rêver, on peut y voir des bêtes superbes » explique une passionnée d'ornithologie) ou les « amoureux du côté roseau de la

Camargue ³¹) : les marais des Saintes Maries de la mer, les marais de Giraud, le marais du mas d'Agon ou encore le marais de Verdier ont été cités.

- **Les réserves** comme le marais du Vigueirat qui est décrit comme ayant l'avantage d'être un site protégé dans lequel le public peut entrer. Mais aussi la réserve de Camargue, la Tour du Valat et la Capelière (« La Tour du Valat avait acheté les dernières **dunes fluviales** qui restent au Sambuc : ces dunes, ça pouvait être salvateur au moment des inondations parce que certaines allaient jusqu'à 5 ou 6 mètres de haut. Et puis il y avait une végétation étonnante : beaucoup de chênes, c'était différent, boisé et très joli. C'est dommage d'avoir arraché tous ces arbres pour faire du riz » explique un éleveur de Gageron).
- **Les phares** (la Gachole, Beauduc, la Comtesse et Faraman), **la digue à la mer et la route de Cacharel** : « la route de Cacharel en passant au bord de la digue : Méjanne, la digue à la mer, la digue des saingorges et la petite route qui descend jusqu'au phare de la gachole : ces lieux n'ont pas été touchés, on ne voit pas de fils électriques, et il y a les étangs, et les oiseaux » dixit un restaurateur originaire de Salin de Giraud.
- **Les lieux où il y a des pins** notamment pour l'étonnement que leur présence sur le littoral camarguais procure : vers le Phare de Beauduc (« les pinèdes ce sont des coins magnifiques, quand j'y vais, je suis aux anges comme un bébé » dixit un habitant de Salin de Giraud retraité des salins du midi), le Grand Radeau, le Brasinvert (« on a des pinèdes de pins où on aime venir se promener ou venir faire les champignons » explique un habitant Saintois).
- **Le village des Saintes Maries** est le seul lieu citadin à être cité comme emblématique (« les vieilles Saintes Maries, le village qui garde son histoire », « ses traditions taurines », « l'église des Saintes Maries est un très beau monument, elle fait partie des belles églises de France »)
- **Le Rhône et son embouchure**
- **Les marais salants** (« c'est difficile d'aller en Camargue et de ne pas les regarder ³² »)

Parmi les **raisons** supplémentaires pour justifier le caractère emblématique des lieux évoqués, il y a le fait que ces lieux n'aient pas changé (« ce sont des lieux qui sont restés comme je les ai connus quand j'étais petit » explique un retraité ancien gérant de propriété), le fait que ce soit des lieux de promenade et/ou d'observation, ou encore des lieux « sauvages », « ouverts » ou « naturels ».

6.4. La Camargue « confidentielle »

La comparaison des lieux emblématiques évoqués avec les lieux que feraient découvrir un habitant à un visiteur extérieur semble faire apparaître l'idée d'une Camargue « confidentielle ». Un riziculteur d'Albaron illustre cette idée durant un entretien : « ces lieux-là [*emblématiques pour nous*] vous n'avez pas envie de les partager. En Camargue, les beaux lieux, les lieux que vous connaissez, sauvages, naturels... ».

Notons également que lors de la procédure photo, le paysage le plus cité par les participants comme évocateur de la Camargue est un paysage « fermé » par la végétation, rappelant cette idée de confidentialité (accès restreint à des paysages plus « sauvages » et à une perception précise de la nature camarguaise).

7. Sentiment de nature en Camargue

³¹ Comme se définissait un hôtelier des Saintes Maries

³² Une retraitée passionnée d'ornithologie

Nous avons choisi d'interroger le sentiment de nature que peut procurer la Camargue auprès des enquêtés. Nous souhaitons déterminer si la Camargue éveillait un sentiment de nature (et si elle représente plus particulièrement la nature que d'autres territoires), ainsi que quels éléments éveillent et quels éléments contraignent ce sentiment. Nous souhaitons également interroger la perception qu'ont les participants de la présence humaine en Camargue. La présence de l'homme revêt-elle une importance particulière dans le paysage camarguais, ou serait-ce son absence ?

Ces indicateurs (cat. D du guide d'entretien, cf. annexes) ont permis de récolter d'autres références spontanées aux paysages chez les enquêtés, et de faire apparaître les conflits d'usage/de gestion présents en Camargue.

L'analyse des réponses des participants nous permet d'observer que la Camargue ne représente pas nécessairement plus la nature que d'autres territoires (« à partir du moment où on est dans un pays qui n'a pas été dévasté par la ville je pense qu'il y a un rapport assez fort à la nature un peu partout » explique un hôtelier Saintois), mais elle est plus connue (plusieurs participants expriment que « partout en Europe les gens savent où est la Camargue »), et « mieux vendue » (selon un retraité ancien gérant de propriété)

En revanche, la Camargue représente une proximité, un lien particulier avec la nature. En effet, il n'est pas possible de se soustraire de certains éléments (moustiques, vent, chaleur), et même si le mode de fonctionnement ne peut pas être complètement naturel (endiguement), « il n'empêche que ça reste du milieu naturel, dans lequel tu as des espèces sauvages qui ne sont pas soumises au contrôle de l'homme ³³ ». Il y a notamment des oiseaux migrateurs qui échappent au contrôle de l'homme et se développent en dépendance à ce milieu spécifique (selon le même enquêté « Ils ne pourraient pas se développer sans l'élevage taurin et équin parce que ça entretient et ça participe à l'entretien de ces milieux »). Ce lien très particulier de la Camargue à la nature est également un objet d'études (un nouvel arrivant occupant des fonctions politiques : « je crois qu'il y a plus de 300 scientifiques qui travaillent sur le delta (...) que ce soit sur la gestion des eaux, la faune ou la flore »).

7.1. Les éléments éveillant un sentiment de nature

Différents éléments éveillent le sentiment de nature ressenti en Camargue par les enquêtés :

- Le fait qu'il s'agisse d'un grand espace avec une plus **faible densité d'habitations**, ce qui permet d'être rapidement sorti des villages : « vous faites 1 km aux martelières (Saintes Maries) et vous ne voyez plus de maisons (...) je sors sur la digue à la mer et je suis dans la nature : c'est vert, on voit des oiseaux... » explique un pêcheur des Saintes Maries
- Le fait d'aller dans des endroits où **l'homme est moins présent**, de pouvoir entendre le **silence** : un éleveur de taureaux de combat évoque « Quand vous montez à cheval et vous partez du Mas, vous êtes libre, tranquille, là-bas au milieu vous avez un héron, vous avez les flamants, n'importe quelles bêtes, vous êtes dans la nature et vous ne voyez personne. Voilà (...) On reçoit des touristes qui nous disent au milieu du domaine « on n'a pas l'impression d'être dans une civilisation. On n'entend rien, on n'entend pas de moteurs, pas de voitures, pas de trains. A part un avion, il peut en passer »
- **Des sons particuliers** : « le bruit de mes pas dans la boue, dans la sansouire. Ou la sansouire qui craque en été quand on marche dessus parce qu'il y a une croûte de sel dessus. Ce sont des

³³ Citation d'un naturaliste des marais du Vigueirat

bruits comme ça. L'air aussi, le vent, présent partout : les oreilles remplies de ce bruissement permanent...³⁴»

- **La présence de l'eau** : « ces immensités d'eau côté terre (...) ce sont ces filets à anguilles qui sont plantés au milieu des marais, des clôtures qui apparaissent à fleur d'eau et qui montrent que l'eau n'est pas forcément toujours là » dixit un hôtelier saintois
- **La végétation et la nature se prêtant à la contemplation** : « mes filles qui veulent aller voir le coucher de soleil ou les oiseaux » (un restaurateur originaire de Salin de Giraud), « c'est le lever du soleil sur une manade ou sur un marais. C'est aussi des choses simples comme des choses qu'on a vu des milliers de fois : des flamants qui s'ébattent tranquillement etc... la nature, on la vit profondément à chaque instant... » (un retraité photographe)
- **Les variations saisonnières** : « Hier sur la route de Salin de Giraud à Piémançon, sur les côtes je n'ai jamais vu autant d'orchidées. Elles venaient juste de sortir : fraîches, belles, il y en avait des milliers (...) Il y a toujours des surprises en Camargue, c'est l'avantage » (une retraitée passionnée d'ornithologie) « c'est l'arrivée des premiers migrants qui remontent en ce moment. Le matin quand on arrive ici, on se dit qu'il y a tel ou tel oiseau qui est arrivé etc... donc pour moi c'est ça la nature » (un retraité photographe)

« J'aime bien aussi Beauduc et l'accès à Beauduc, avec ces quelques terres qui ont été un peu rongées à l'époque par la mer et qui forment aujourd'hui des talus pleins de guépriers, pleins d'oiseaux. Il y a pratiquement personne, et particulièrement en hiver par des journées froides de janvier ou de février : cette écume d'eau salée qui vole, on dirait qu'il neige : ce sont des choses très belles »

un hôtelier saintois

7.2. Les éléments contraignant le sentiment de nature

Peu d'enquêtés évoquent des éléments particuliers en Camargue qui contraignent leur sentiment de nature (qui ne donnent pas une impression de nature). Bien que certains évoquent qu'« en Camargue il n'y a rien de naturel », la Camargue leur semble plutôt bien préservée (« les routes n'ont pas été agrandies », « il n'y a pratiquement pas d'entreprises implantées en Camargue »). Néanmoins des éléments qui contraignent ce sentiment de nature sont évoqués par les enquêtés :

- **La problématique de la fréquentation de Piémançon** (ou la plage d'Arles), décrite comme un lieu de non-droit, où « 15000 personnes vivent en camping sauvage », « la plage est dénaturée, ils font n'importe quoi ». Les problèmes sanitaires et hygiéniques sont également évoqués
- **La pollution au niveau de l'étang du Fangassier** (information médiatisée par quelques journaux ayant repris l'information parue dans le Canard Enchaîné en annexe n°6) : « le parc devrait se battre et être à la pointe là-dessus » selon un Saintois proche des réseaux associatifs
- **L'épandage de produits phytocides par voie aérienne**
- **Les zones agricoles en monoculture** : « il y a énormément de zones agricoles (toute la moitié nord de la Camargue). C'est tout sauf naturel une monoculture (...) Quand les champs font des

³⁴ Témoignage d'un Saintois proche des réseaux associatifs

hectares et des hectares de monoculture ce sont des déserts, des désastres écologiques » dit un garde gestionnaire des marais du Vigueirat

- **La présence d'espèces invasives ou nocives :** « à l'heure actuelle il y a un arbre qui pousse et qui est nocif. Quand j'en vois un je l'arrache mais ces gens-là (« nos amis les bêtes », les gardes du conservatoire) ils ne l'arrachent pas, parce que c'est un arbre (...) il est acide. Tout ce qui est autour de lui meurt à la longue. Il y a une fleur rampante (avec une fleur jaune : la Jussie) qui pousse : pareil, quand ça pousse au-dessus de l'eau, tout ce qui est dessous meurt parce que ça étouffe tout » dit un salinier retraité des salins du midi
- **La difficulté à pouvoir profiter de la solitude :** « aujourd'hui c'est rare de faire 150 mètres sans rencontrer quelqu'un, que ce soit un touriste ou autre » selon un saintois
- Le fait que certains élevages soient en bord de routes nationales ou d'autoroutes : « pour des manades de taureaux, ceux qui ne sont pas bien dans la nature c'est ceux qui sont au bord des routes nationales. Il y en a même au bord des autoroutes ; alors ceux-là je ne les envie pas. Ce n'est pas la nature » explique un éleveur de taureaux de combat
- « l'impression de nature se perd avec le mercantilisme » selon un retraité ancien gérant de propriété

7.3. Salins en mutation et sentiment de nature

La perception des salins peut être contrastée. Il n'en reste pas moins que le fait de faire entrer les eaux de mer pour évaporation procure pour certains un « équilibre », avec « une certaine faune et flore qui reste ou qui vient là » (un salinier : « Dans toutes ces eaux saumâtres, salées, il y a tout un écosystème » ; un garde gestionnaire des marais du Vigueirat : « il y a plus de nature qui peut s'y exprimer. Parce que tu ne vas pas chercher à foutre en l'air les échasses ou les flamants roses qui viennent y manger. Alors que dans une parcelle rizicole, tu vas foutre en l'air (au niveau végétation) tout ce qui n'est pas du riz. Plein de bestioles aussi...»). De plus cette activité était liée à l'économie de Salin de Giraud. Aujourd'hui (après le rachat de terres appartenant aux salin du midi) le fait que le conservatoire du littoral fasse le choix de ne pas mettre en fonctionnement les pompes de Beauduc et de ne pas entretenir la digue à la mer n'est pas compris par certains enquêtés (un salinier, ancien ouvrier agricole : « il y a eu des dégâts : des terres se sont retrouvées sèches, ça a failli poser un problème pour les flamants (...) quand ils ont pris cette concession, ils se sont engagé par rapport à la nature et à un moment il y a une parole qui n'a pas été respectée (...) on parle d'harmonie et c'est très facile de briser cette harmonie surtout ici où c'est déjà rude »).

Notons que durant la procédure photo, certains participants opposent également la Camargue « industrielle » (représentée en partie par l'activité salinière) à la Camargue « de la nature », dissociant ainsi le sentiment de nature de certaines activités économiques présentes sur le territoire (voir photo n°9).

Lors des entretiens, un salinier (ancien ouvrier des salins du midi) a fourni des photographies à l'enquêteur (Annexe n° 1). Celles-ci illustrent les changements qui ont eu lieu sur les anciens terrains des salins depuis le rachat de ces terres par le conservatoire du littoral. L'enquêté (tout comme bon nombre d'autres saliniers) déplore fortement le fait qu'il n'y ait plus d'eau sur ces terres, et de ce fait (selon lui), que la faune qui fréquentait ces terrains soit partie ailleurs...

7.4. Perception de la présence humaine et rapports sociaux en Camargue

De façon générale, il semble que le sentiment de nature soit favorisé par ce que l'on pourrait appeler le « vide des autres », le fait de pouvoir accéder à des lieux où l'on peut ressentir la

solitude et le silence qui l'accompagne. L'importance de ce « vide des autres » est évoqué par une participante lors de la procédure photo (2nd paysage auquel les participants sont le plus sensible).

La présence humaine est néanmoins perçue de différentes manières, qui renvoient à des problématiques variées. « La main de l'homme » est un terme qui a été évoqué fréquemment. L'usage de ce terme renvoie implicitement à ce qu'à pu modifier l'homme sur ce territoire...

Notons que lors de la procédure photo, un enquêté a notamment évoqué l'apparition de *pollutions visuelles* aux Saintes Maries de la mer (publicités, enseignes, commerces), qui sont mal vécues par celui-ci et qui peuvent également être attribuées à la présence et à la « main de l'homme » (voir photo n°5).

La « main de l'homme » positive et l'endiguement de la Camargue par l'homme:

Il y a une perception qui est que la Camargue n'existerait pas sans les hommes (« La Camargue c'est la main de l'homme de A à Z. C'est la nature et l'homme » explique une habitante de Trinquetaille) et que l'homme s'inscrit assez bien dans la nature (une retraitée passionnée d'ornithologie : « Je trouve qu'il y a une bonne symbiose entre l'homme et la nature en Camargue, je parle des autochtones... ») avec une empreinte assez douce sur certains plans paysagers (« quand on pénètre dans ce territoire on n'est pas violenté par ce qui traduit souvent la présence humaine c'est-à-dire le commerce : la grande enseigne de supermarché, ces immondes centres commerciaux » dixit un hôtelier saintois)

L'endiguement peut être perçu positivement (« ces digues et l'apport d'eau douce en canalisant un peu la mer et le Rhône qui étaient là en permanence, je pense que ça a été une bonne chose pour pouvoir être en place » explique un riziculteur d'Albaron). Parmi les participants, personne ne remet cet endiguement en cause à l'heure d'aujourd'hui (« Ca me paraît inconcevable aujourd'hui d'enlever les digues du Rhône et laisser revivre la nature comme elle était puisque le Rhône, depuis la source jusqu'à l'embouchure, a été modifié plusieurs fois par des barrages : une fois qu'on veut réguler une chose, il faut tout réguler ou rien réguler du tout » explique un riziculteur et éleveur originaire de Nîmes) bien qu'ils sachent que l'endiguement a profondément perturbé le système camarguais (« depuis qu'il y a eu cet endiguement du grand et du petit Rhône plus la construction de la digue à la mer, la dynamique fluviale et marine qui ont modelé le delta n'existe plus », dixit un garde gestionnaire des marais du Vigueirat).

Cet endiguement est également perçu comme à l'origine de problèmes, notamment concernant les Saintes Maries de la mer (ce même garde gestionnaire : « les Saintes Maries sont en train de dégager. Il n'y a plus d'apports sédimentaires. Donc il ne reste plus que l'érosion marine qui est en train de les grignoter au fur et à mesure »). Du fait de l'endiguement, beaucoup de territoires, bien que naturels, sont extrêmement gérés (« on parle de milieux naturels mais c'est contrôlé »).

L'homme vs la nature

Perception de l'homme luttant contre la nature, devenu trop indépendant et déconnecté de cette nature (exemple cité par un garde gestionnaire des marais du Vigueirat: « je me fais piquer par des moustiques donc je vais défoncer les moustiques pour qu'ils arrêtent de me piquer »). Néanmoins cette perception ne semble pas spécifique à la Camargue (selon le même enquêté « c'est le modèle de développement de l'homme (...) je regrette que l'homme soit une espèce qui se développe à l'encontre de ce sur quoi elle repose »)

Certaines personnes venues de l'extérieur ont essayé de déboiser des terrains avec des techniques « venues d'ailleurs ». Des enquêtés ont perçu cela comme une « catastrophe » (« les arbres tombaient puisqu'ils étaient tous attachés les uns aux autres. Il ne faut pas arriver ici en pays conquis avec des techniques venues d'ailleurs. C'est un pays spécial, la nature parle et il faut qu'on l'écoute »).³⁵

³⁵ Dixit une nouvelle arrivante vivant en couple avec un salinier

Les oppositions concernant la gestion de l'eau

Pour certains participants, la « main de l'homme » doit intervenir pour gérer les eaux, faire entrer de l'eau dans les terrains afin de ne pas mettre la Camargue « sous cloche ». Des participants perçoivent négativement les choix de gestion de réserves comme la Tour du Valat (qui ne fait pas entrer d'eau dans ses terrains, et se base sur les eaux de pluie). Il existe également des difficultés à faire coïncider les volontés des différents types d'acteurs sur le territoire en matière d'eau (un élu saintois : « les chasseurs veulent de l'eau à telle époque, les agriculteurs à telle autre, les pêcheurs veulent moins ou plus d'eau à la même période et les écologistes veulent encore autre chose... »). Ces « conflits d'usage » peuvent prendre des proportions importantes.

Perception des éleveurs et des riziculteurs

Les éleveurs sont généralement perçus comme proches de la nature. Par contre, les activités rizicoles peuvent être perçues négativement (un éleveur de Gageron : « je pense qu'ils utilisaient des produits pas commercialisables en France (...) ceux qui sont purement riziculteurs, ils sont moins proches : s'ils traitent, ils traitent par hélicos. il y a encore beaucoup de produits comme ça qui sont utilisés (...) après on balance dans les écoupages, et il y a plus de poissons et plus rien »)

La riziculture peut être perçue comme une « aberration » (une habitante de Trinquetaille, nouvelle arrivante : « faire des rizières en Camargue, il faut vraiment être givré quand on pense qu'il y a des pays où ils font 3 récoltes de riz par an et que nous on arrive péniblement à en faire une, et encore avec des artifices et des produits qui sont loin d'être recommandables... »)

Les oppositions entre locaux et touristes

Bien qu'il puisse s'agir d'une perception éculée, il n'empêche que certains camarguais font une distinction particulière entre les habitants de la Camargue (« par exemple les manadiers, les pêcheurs... qui essaient de respecter... ») et les touristes (« comme les jet-ski qui n'en ont rien à faire », « ils [*les touristes*] s'en foutent, du moment qu'ils sont en Camargue ils payent et ils jettent »). Ces touristes manqueraient d'encadrement pour comprendre où ils sont et se comporter en conséquence (« j'ai l'impression que des endroits sont piétinés par des gens qui ne savent pas où ils sont, qui ne comprennent pas où ils sont. Parce qu'on ne leur a pas dit, tout simplement... »).³⁶

Quelques participants perçoivent les kitesurfeurs (fréquentant Beauduc) comme respectueux de la nature et pensent qu'ils pourraient participer au développement économique du village de Salin de Giraud.

Rendre le pouvoir aux habitants de la Camargue

Certains enquêtés déplorent que les décisions prises pour le territoire soient « trop dans les mains des politiques », et aimeraient que « les gens qui vivent en Camargue retrouvent de quoi parler et prendre des décisions » (« on a un truc qui a tendance à être géré plus sur des notions politiques que par les gens du terrain. Les gens du village étaient représentés, les gens des associations : toutes les associations de Camargue sont représentées... ça veut dire qu'on a tellement éclaté tout ça que finalement le seul qui décide c'est le président. Il n'a pas de soucis pour prendre les décisions qu'il veut prendre »³⁷).

8. Tourisme et paysages

³⁶ Citations de saintois

³⁷ Citation d'un riziculteur dont l'exploitation est proche de Salin de Giraud

Nous avons choisi d'interroger auprès des participants la perception du développement du tourisme en Camargue. Le développement du tourisme fait partie des facteurs qui accélèrent dans beaucoup de cas (selon la Convention Européenne du paysage) la transformation des paysages. L'étude de cette perception du développement du tourisme en Camargue est donc une entrée « développement durable » qui permettra notamment de fournir des pistes sur les perceptions, préférences, craintes, observations (dégradations, bienfaits,...) et opinions que les participants peuvent avoir de ce développement.

Dans cette partie de l'entretien nous avons également demandé aux participants quels lieux ils montreraient à une personne qui souhaiterait découvrir la Camargue (s'ils s'imaginaient guide touristique par exemple). Cette question avait notamment pour but d'essayer de vérifier l'existence d'une Camargue « confidentielle » connue des natifs et « soustraite » aux nouveaux arrivants/visiteurs en comparant les lieux auxquels les participants conduiraient un touriste aux lieux qui sont emblématiques pour eux.

8.1. Perception du développement du tourisme en Camargue

Après analyse des entretiens, il apparaît que le développement touristique de la Camargue est assez récent pour les enquêtés. Dans les années 60, les gens sont venus en Camargue pour trouver « ce Far ouest en France » (notamment suite au film Crin-blanc). A l'heure d'aujourd'hui, les camarguais semblent questionner le tourisme : quels avantages ? Quels impacts ? Quelle organisation?... Certains habitants, qui n'en dépendent pas économiquement, n'y trouvent pas d'avantages. D'autres encore ne souhaitent pas que le développement du tourisme évolue (« moi je ne verrai rien comme développement. Comme c'est, c'est très bien » disait un restaurateur natif de Salin de Giraud).

On s'aperçoit aussi que les enquêtés prennent généralement en compte un espace réduit (leur village, leur zone d'habitation,...) pour évoquer le tourisme, et que peu d'entre eux évoquent le tourisme en prenant en compte la globalité de l'espace Camarguais :

Les perceptions du développement touristique selon la situation géographique

La vision du développement du tourisme dépend de la situation géographique des enquêtés. Dans l'intérieur des terres celui-ci a peu d'impact (« je pense qu'on est relativement épargnés » expliquait un agriculteur/éleveur originaire de Nîmes) et les participants tendent en général à souhaiter que le développement du tourisme reste cantonné aux villages (« c'est bien de pouvoir canaliser tout ça et que ça ne parte pas dans tous les coins » expliquait ce même agriculteur/éleveur).

Le développement touristique des Saintes Maries de la mer, plus précoce qu'ailleurs en Camargue provoque des perceptions contrastées. Certains apprécient les festivités qui s'y déroulent, d'autres regrettent l'absence de réflexion claire à long terme concernant le tourisme dans le village (« depuis les années 60 et l'explosion du tourisme de masse il y a cette notion que le touriste arrive, qu'il laisse ses sous et qu'il s'en va. Donc on crée de l'hébergement, de quoi l'amuser pendant 9 mois et puis il s'en va (...) Si vous demandez ce qu'on a prévu pour les 50 ans qui viennent au niveau du tourisme, personne n'est capable de vous répondre » argumentait un habitant des Saintes Maries proche des réseaux associatifs). Le caractère exceptionnel et rare de ce territoire n'est pas assez protégé et mis en valeur pour certains (selon ce même saintois « on vend quelque chose de basique, d'ordinaire, alors qu'on aurait pu créer quelque chose qui va permettre la protection et permettre à ces gens de venir voir quelque chose d'exceptionnel »).

Pour ce qui est de Salin-de-Giraud, une grande partie des enquêtés souhaitent le développement d'un tourisme sur le village. Mais nombreux sont ceux à insister sur le caractère qualitatif et « vert » du tourisme qu'ils souhaitent voir apparaître. Ce terme de tourisme « vert » fût fréquemment utilisé par les enquêtés, nous avons donc souhaité définir précisément le sens que prenait ce terme pour les participants à l'enquête.

Le « **tourisme vert** » est défini comme un tourisme respectueux qui utilise des moyens de transports « doux » (vélo, cheval, calèche...). C'est un tourisme destiné aux gens qui souhaitent être au contact et développer leurs connaissances de la nature, qui ont du plaisir à « aller marcher, regarder, observer, sans laisser traîner des papiers... », Ou à découvrir la nature par petits groupes avec des spécialistes, ou à observer la faune et la flore (« avec des appareils photos, télescopes, ... »). Il y a également une « formation citoyenne » liée à cette notion de tourisme vert (« il ne faut pas qu'ils arrivent en terrain conquis et qu'ils jettent des papiers partout »).

La mise en place d'un tourisme « vert » à l'échelle de la Camargue

Quelques participants à l'enquête ont pris en compte la globalité de l'espace camarguais (« la seule façon de développer la possibilité à nos enfants de pouvoir continuer à travailler dans le secteur c'est apporter un tourisme de qualité, un tourisme vert (...) pour réguler la population, il faut réguler au niveau qualitatif, les prix vont avec la qualité générale » dit un commerçant saintois). Selon ce même saintois, il faudrait une collaboration entre « la réserve, le parc, la commune des Saintes et la commune d'Arles pour faire quelque chose de super innovant et écologique. Par exemple, ça pourrait être un petit train écologique (pas avec des rails) qui emprunterait la digue et qui emmènerait une dizaine de personnes le matin des SMM à SDG... »).

Selon les participants, il semble actuellement difficile de se baser sur les personnes qui viennent pour aller à la mer (Piémançon au Beauduc) pour faire vivre le village de Salin de Giraud (un retraité des salins du midi habitant Salin de Giraud : « les gens qui vont à la mer ne s'arrêtent pas, ceux qui vont à Beauduc passent par derrière. Ils ne voient pas le village »). De plus, les arabies (petits mouchérons qui mordent la journée en juin-juillet) et les moustiques tendraient à faire fuir du village les potentiels touristes (« c'est mission impossible de rester dehors (...) je ne vois pas un Suédois rester ici » expliquait ce même retraité).

Une communication différente

Un hôtelier saintois argumentait que pour développer ce « tourisme vert, qualitatif » il serait intéressant de communiquer « vers la dimension « culturelle » de la Camargue, cette dimension écologique, cette dimension historique au travers de ses lieux de pèlerinage (...), parler de la littérature qui a pu être produite à partir d'émotions camarguaises ». Il est vrai que les divers prospectus touristiques actuellement disponibles ne semblent notamment pas orienter leur communication sur ces enjeux.

Les conditions au développement du tourisme

Les participants sont généralement favorables au développement du tourisme, mais pas à n'importe quel prix. Les enquêtés ont fréquemment fait part de leur souhait qu'il y ait certaines conditions à ce développement :

- Le contrôle : Le touriste est parfois perçu comme moins respectueux de la nature. Ainsi, les enquêtés souhaiteraient que les touristes soient plus encadrés, et plus « contrôlés » (moins de libertés d'accès) : un habitant de Mas Thibert occupant des fonctions politiques évoquait le « tourisme contrôlé comme ça se produit aux marais du Vigueirat par exemple »

- Pas de buildings : Plusieurs enquêtés précisent ne pas vouloir faire du littoral camarguais une nouvelle « Grande Motte » ou un nouveau « Grau du Roi ». Ils ne souhaitent pas voir apparaître et craignent même la potentielle apparition de buildings.

Le développement du tourisme au service de l'économie locale

Les enquêtés ont conscience que le tourisme fait vivre les villages et permet à certains habitants de vivre (un éleveur de taureaux de combat : « vous savez une manade, si on comptait que sur des courses d'arènes, on n'arriverait pas au bout. Alors en faisant un peu de boucherie et puis du touriste on y arrive » ; « sans le tourisme aux Saintes on est morts » explique un saintois passionné de chasse).

L'arrivée du tourisme a été salvatrice pour certains professionnels qui ont choisi de recevoir des touristes sur leurs terres (un éleveur de Gageron : « ça nous a permis d'entretenir le mas et de vivre mieux. On a reçu des gens dans notre manade, fait des journées Camarguaises, fait voir les taureaux... »).

Les lieux d'accueil pour les touristes

Certains enquêtés s'expriment contre et craignent la construction de logements en pleine Camargue pour le « tourisme vert » (« les touristes n'ont qu'à dormir dans les villages : Arles, SDG, SMM » précise une habitante de Trinquetaille). D'autres déplorent qu'il n'y ait pas de structures d'accueil « moyenne gamme » sur Salin de Giraud (pas de camping par exemple). Il existe des solutions de location saisonnières à Arles. Les personnes travaillant avec les touristes (kitesurf notamment) déplorent de ne pouvoir proposer que d'aller loger soit à Arles (pour favoriser le côté culturel) soit à SMM (pour favoriser le côté « tourisme de masse »).

8.2. Les différents types de tourisme perçus

Plusieurs types de tourisme ont été identifiés durant les entretiens :

- **Le tourisme « de masse »**, qui fréquente particulièrement les plages : le développement de ce tourisme pose question, notamment car la vie du village de Salin de Giraud en dépend selon certains enquêtés. Ce tourisme (au niveau des plages) est actuellement non-contrôlé et basé sur la responsabilité de ceux qui viennent. Ce type de tourisme est généralement mal perçu (opposition forte) parmi les enquêtés. En contrepartie, pour ce qui concerne Beauduc, le site offre pour certains « un sentiment de liberté très appréciable », notamment du fait de « ne pas être soumis à des règles et contraintes » (selon un garde gestionnaire des marais du Vigueirat). Le passage de bateaux de ski nautique sur le petit Rhône est aussi assez mal perçu par les habitants saintois ;
- **Le tourisme « vert »** : Ces touristes (perçus comme plus avertis) fréquentent notamment des espaces naturels (Vigueirat, Capelière). Ces espaces permettent plus de contrôle (limitation de la fréquentation à la réserve naturelle du Vigueirat par exemple).
- **Les camping-caristes**, peuvent être perçus, notamment par rapport à leur attitude vis-à-vis de la nature...
- **Les touristes accueillis par des éleveurs**, qui vivent du tourisme et qui reviennent actuellement à « quelque chose de plus haut de gamme » (selon un riziculteur proche de Salin de Giraud).

8.3. Les dégradations perçues (lieux) et les craintes par rapport au tourisme

Des dégradations sont perçues sur la **plage de Piémançon**, avec l'enfouissement de déjections (« comme il n'y a rien sur le plan sanitaire, fatalement un gamin qui va s'amuser dans le sable à Piémançon touche des choses pas très propres » dixit une retraitée passionnée d'ornithologie), et les poubelles laissées au départ des estivants (selon plusieurs saliniers « ils viennent 3-4 mois et quand ils partent ils laissent pas mal de poubelles (...) ils ne sont pas très propres »). Ces dégradations sont saisonnières (bien que la saison touristique soit particulièrement longue en Camargue), l'été est donc plus synonyme de dégradations pour les enquêtés (« L'été (...) sur un plan sanitaire c'est une hérésie, sur le plan paysager c'est à faire fuir » selon cette la retraitée nouvelle arrivante citée ci-dessus).

Des problématiques sont aussi relevées à **Beauduc** : problèmes d'eau, d'évacuation des déchets, de déjections...

Des problèmes de **pollution aux Saintes Maries de la mer** (« on embauche des saisonniers à la mairie pour ramasser des papiers pendant [*la saison*], mais avec le vent ça part dans les enganes, sur la plage... », explique un saintois passionné de chasse).

Les dunes de la vallée des Lys sont en danger à cause du tourisme de masse selon un hôtelier saintois: « elles sont pourtant interdites (il y a des écriteaux) mais des gens y vont à cheval, avec leur chien... ils vont déranger les quelques lièvres et lapins qui continuent à pouvoir y venir »

Les ski-nautiques font des trous dans les filets de pêcheurs sur le Rhône. Ils vont à très grande vitesse et ne s'aperçoivent pas qu'ils projettent des objets vers le rivage (troncs d'arbres, palettes, ...).

Besoin de contrôle vs besoin d'éducation

Une majorité d'enquêtés expriment une nécessité de contrôle du tourisme (encadrer les déplacements des touristes en Camargue, légiférer concernant la plage de Piémançon...). Il y a une forte attente concernant la fréquentation de Piémançon (« anarchique », « sur fréquentée », « je suis pour un vrai camping avec des règles et des lois » explique un salinier).

Certains préfèrent parler de « sensibilisation » ou d' « éducation » plutôt que de « contrôle ». Ils expriment la nécessité de sensibiliser les gens plutôt que de contrôler, en faisant référence à la notion de liberté individuelle (« j'aime bien la liberté des gens »³⁸; « la liberté c'est bon ! »³⁹). Cela peut supposer un coût pour augmenter les postes de gardes (« il faudrait plus de gardes, qui auraient aussi pour fonction d'expliquer aux gens » explique cette même retraitée) et le nombre de panneaux explicatifs (le long des sentiers notamment...). Ils expriment également la nécessité d' « éduquer » les touristes (« une éducation du point de vue de ne pas laisser des papiers partout » précise un habitant saintois), de responsabiliser les touristes à la vie dans cet espace particulier. Le fait de sensibiliser les étrangers est aussi évoqué (leur expliquer qu'on n'a pas le droit de pêcher la nuit sur le petit Rhône, qu'il ne faut pas aller trop vite en bateau sur le petit Rhône...).

Certaines sanctions sont incomprises à Piémançon, où les gens du village de SDG sont sanctionnés lorsqu'ils roulent sur la plage pour aller pêcher à l'embouchure du Rhône ; tandis que pendant la saison les touristes peuvent rouler sans problèmes.

8.4. La Camargue « galvaudée »

La petite Camargue, qu'elle soit intégrée ou non à l'espace camarguais, reste **l'objet d'une perception différente** (« la petite Camargue a toujours tendance à grossir. Il y en a qui installent des manades tout près de Sommières maintenant, alors ils s'imaginent être en petite Camargue. Du moment qu'il y a des taureaux on appelle ça petite Camargue » explique un éleveur de taureaux de combat). Cet « étalement » de la petite Camargue semble être une **source**

³⁸ Dixit une retraitée passionnée d'ornithologie

³⁹ Dixit un naturaliste des marais du Vigueirat

d'inquiétudes pour les professionnels du tourisme (une professionnelle habitant les Saintes Maries : « je trouve que depuis une dizaine d'années, le mot « Camargue » est utilisé n'importe comment et ne veut plus rien dire, surtout sur internet. Ce mot n'est pas protégé donc n'importe qui peut se dire en Camargue. Les gens ne retrouvent plus le territoire de la Camargue, entre les 2 bras du Rhône. Il y a tellement d'offres qu'on dévalorise le produit (financièrement). On va proposer une journée manade à 20 € avec des gens qui ont une toute petite exploitation, qui ne sont ni manadiers ni rien et ça ne vaudra plus rien dire»).

D'autres enquêtés déclarent que les camarguais d'aujourd'hui « s'adaptent [*en faisant*] des mascarades de tradition pour arriver à survivre, entretenir leurs bâtiments et conserver leurs propriétés ». Certains déplorent ces « falsifications des traditions ⁴⁰ » dans des buts économiques : « je trouve que notre tradition, nos rites, sont assez vivants et assez beaux sans avoir à les falsifier en cowboys et en gaucho comme on voit des fois dans beaucoup de manades ou de promenades... Mais c'est vrai que les gens viennent voir du « far ouest » donc financièrement peut-être que certains sont obligés de jouer cette carte. Mais personnellement je ne trouve pas que ce soit une bonne chose : ni pour l'image de la Camargue, ni pour l'économie... ». Le port de chemises et chapeaux (*de type cowboy*) par ces professionnels durant les fêtes et l'accueil de touristes est décrit par un naturaliste comme un « folklore » très récent (« ça n'a même pas 2 siècles »).

Un enquêté proche des réseaux associatifs évoque que l'idée de la Camargue « terre sauvage » représente un patrimoine fort, une identité forte, qui est en train d'être galvaudée et trahie « **par les gens** qui sont en charge de protéger, donc nous tous : les élus, parce qu'ils ne pensent qu'à être réélus donc ils font ce que le court terme leur impose. Et les commerciaux c'est-à-dire les gens qui vivent du tourisme, de l'agriculture ». Cet enquêté déplore les pollutions causées par l'agriculture, qui sont selon lui cachées au public. Concernant le tourisme, il déplore le manque de vision à long terme (« on va chercher à exploiter sans penser vraiment à l'avenir »), et le fait que le « produit » touristique vendu en Camargue reste basique et ordinaire, bien que ce cadre particulier et rare pourrait être protégé afin de « permettre aux gens de venir voir quelque chose d'exceptionnel ».

8.5. Les lieux que les enquêtés feraient visiter à un touriste

Bien que pour certains, les touristes ne chercheraient à voir que « des taureaux, des chevaux et des flamants », une majeure partie des participants à l'enquête semble témoigner leur envie de montrer aux visiteurs ce qui leur paraît être les attraits (touristiques ou personnels) de la Camargue :

Les lieux évoqués sont présentés en fonction de leur fréquence d'apparition dans le corpus analysé

- **Les marais du Vigueirat** (avec la possibilité d'entrer sur les 2 propriétés : L'étourneau et le Ligagneaux)
- **La Palissade** (notamment pour la promenade à cheval)
- Visiter un **élevage, une manade** (« vous ne pouvez pas faire visiter la Camargue sans aller voir une manade, c'est incontournable » précise un nouvel arrivant occupant des fonctions politiques)
- **Le Fangassier** (pour voir les flamants)
- **Les montagnes de sel** (observables du « point de vue », car elles font partie de l'histoire du village)
- **Les plages, la mer**
- **La Tour du Valat**

⁴⁰ Terme évoqué par un retraité photographe

- **La Capelière** (SNPN : « à la fois un lieu de sensibilisation et d'éducation des gens » selon une retraitée passionnée d'ornithologie)
- **Le musée de la Camargue**
- **Le mas de la cure**
- **Le Grand Radeau** (« je commencerai par le Grand Radeau avant qu'il ne disparaisse » témoigne un saintois proche des réseaux associatifs)
- **L'église des SMM** (qualifiée d'emblématique)
- **Le bord du Rhône**
- **Beauduc**

Il semblerait donc que les participants à l'enquête se basent principalement sur l'offre disponible en Camargue pour accueillir des touristes : les réserves pouvant être visitées, les manades (qui vivent en partie du tourisme) et les sites particulièrement fréquentés par les touristes (plages, village des Saintes Maries,...). Cela confirme les propos d'enquêtés souhaitant que le tourisme reste « cantonné » à certains lieux. Les touristes et camarguais fréquentent donc peu les mêmes lieux (les camarguais fréquentant moins ces lieux étant destinés aux visiteurs, et ayant accès aux terrains privés notamment), ce qui conforte l'idée d'une Camargue « confidentielle ».

9. Fermeture des espaces

Il existe en Camargue de nombreux espaces dont les accès sont restreint voir interdits. Face à cette problématique paysagère particulière du territoire Camarguais (nombreuses propriétés privées, réserves naturelles, rachat de terres par le CDL,...) nous avons souhaité interroger le rapport des enquêtés à ces espaces particuliers (cela nuit-il à leur appropriation du territoire ? est-ce vecteur d'injustices perçues ? les raisons de ces restrictions sont-elles comprises de la même façon par les différents répondants,...). Nous avons également interrogé les difficultés d'accès visuels dans ces grands espaces notamment liés à l'observation de la faune (espaces ne pouvant pas être observés par des personnes parcourant le territoire...).

9.1. Perceptions générales des restrictions et interdictions

Certaines personnes abordent spontanément les restrictions et interdictions d'accès durant les entretiens (un restaurateur originaire de SDG disait « c'est tout interdit de partout »). Lorsqu'on aborde le sujet des restrictions/interdictions d'accès, **celui-ci peut être perçu de différentes façons**. Par exemple, d'emblée, un pêcheur des SMM fera référence à ses propres pratiques et dira « à pied vous allez pratiquement partout. Quand il y a restriction, c'est beaucoup par rapport aux voitures. Comme la digue à la mer quand il pleut, les digues de Cinq Gorges, pour éviter d'avoir un impact sur le chemin et tout... ». D'autres personnes feront directement référence aux réserves, ou aux propriétés privées (un hôtelier saintois : « c'est le résultat de l'histoire. La Camargue appartient à des privés. Il y a eu un classement de terres suite à la création du Parc, qui a fait qu'elles sont préservées de toute possibilités autres que d'y réaliser une économie d'élevage ou agricole »).

9.2. Les liens faits avec le développement du tourisme

Les restrictions et interdictions sont parfois perçues comme nécessaires, mais semblent seulement être perçues comme telles depuis l'apparition « massive » de touristes (« je comprends

très bien que l'accès soit restreint et par endroits interdit : vu la masse qui se déplace en Camargue aujourd'hui, si on laissait ces accès libres, il n'y aurait plus rien, plus de Camargue, ce serait une terre brûlée. Je comprends qu'on empêche les gens d'aller dans les dunes, de ramasser de la flore... »⁴¹.

Cependant, plusieurs enquêtés déplorent que l'on ne réserve pas « aux gens (et aux enfants des écoles) du pays un créneau de liberté pour aller voir les bois de Riège par exemple : que les enfants puissent voir le patrimoine ce serait pas mal, qu'on leur explique le bois de riège, les plantes, pour quelles raisons c'est protégé».

Les enquêtés décrivent la désillusion ou la frustration que peuvent ressentir les touristes arrivant en Camargue. Ces désillusions peuvent être liées à une image de la Camargue médiatisée (une habitante de tête de Camargue : « quand ils font voir la Camargue à la télévision elle est belle parce qu'ils vont voir les taureaux etc... les gens qui n'ont jamais vu ça veulent aller en Camargue pour l'été. Et puis il y en a qui arrivent un peu déçus. Parce qu'ils ne peuvent pas entrer de partout. La Camargue elle est fermée »). La frustration décrite peut également être liée au fait que les touristes ne soient pas dirigés par des connaisseurs, ou locaux (un vigneron travaillant notamment dans le secteur : « un tour opérateur aujourd'hui va aller aux Saintes, à Méjanès et voilà. Mais ils vont passer à côté de la Camargue. Il faudrait une visite guidée par quelqu'un »).

Cette frustration n'est pas vécue que par les touristes, mais aussi par des nouveaux arrivants (non-natifs de Camargue). Mais ceux-ci peuvent également percevoir les restrictions et interdictions d'accès comme nécessaires (*protection des oiseaux...*)

Une ornithologue amateur : « Quelques fois on se dit qu'on aimerait aller pour voir et ce n'est pas permis. C'est à double facette. On se sent toujours un peu frustrés en se disant qu'on aimerait pouvoir voir les côtés tranquilles, sauvages. Mais d'un autre côté si on veut que la Camargue demeure ce qu'elle est, c'est très bien que ce soit comme ça. Par exemple il y a un endroit vers le Mas d'Agon où il y a souvent des Ibis qui nichent. Heureusement que c'est sur une propriété, et qu'à côté il y a les chasseurs qui mettent leur pancarte. Parce qu'il y a des gens qui y sont allés une année et toute la ponte a été fichue. Ça protège les oiseaux, c'est certain. Ils ont besoin de tranquillité et des lieux où on ne peut pas aller c'est le paradis pour eux ».

« J'ai eu la chance de survoler toute la Camargue en hélicoptère (...) et c'est là qu'on se rend compte que c'est de la terre et de l'eau, et d'immenses domaines naturels... et ça ne serait peut-être pas comme ça s'il n'y avait pas de barricades et des camarguais, qui défendent bien leurs terres... »

Une retraitée amatrice d'ornithologie

Les différences et « injustices » liées aux réseaux de connaissances des habitants

Certains habitants (souvent natifs) de Camargue bénéficient d'un réseau de connaissances (famille, amis, collègues) leur permettant d'avoir accès à des propriétés privées. Cela n'est pas le cas des visiteurs. Un ancien ouvrier agricole originaire de Salin de Giraud disait « j'ai encore personnellement des accès parce que je connais des gens. Mais les gens qui arrivent et ne connaissent pas, ils passent à côté. C'est ce que je dis souvent à mes amis qui passent, ils font le

⁴¹ Selon un retraité Camarguais, ancien gérant d'une propriété

tour du bord de la route mais ils ne voient pas tout ce qu'il y a à voir. J'ai la chance d'avoir accès partout et des entrées. Je peux encore en faire profiter des amis occasionnellement ».

Bien que l'accès aux réserves soit interdit, certaines personnes bénéficient d'opportunités ponctuelles pour y accéder. Selon un retraité (ancien gérant de propriété), « on sait qu'il y a des privilégiés qui ont des passe-droits et qui y vont et qui n'ont rien à y faire et qui ne sont pas de Camargue ». Cela peut créer des sentiments d'injustice face à des mesures perçues comme n'étant pas appliquées à tous de la même façon (« le fait que je n'ai pas accès à un endroit si je sais que cet endroit est protégé ça ne me gêne pas. Par contre c'est une fermeture qui est pour tout le monde. Ce qui me gêne un peu en Camargue c'est que c'est une fermeture que pour certains : en tant que citoyen français je suis un peu embêté. Si c'est fermé c'est fermé. Par conséquent ce n'est pas pour quelques privilégiés qui en feraient leur terrain de jeu. C'est ça qui est gênant... »⁴²).

Quelles possibilités d'accès pour les nouveaux arrivants ?

Les personnes non-natives de Camargue peuvent ne pas bénéficier d'un réseau de connaissances leur ouvrant l'accès à certaines propriétés. S'il s'agit de personnes n'ayant pas d'insertion sociale sur le territoire par le biais du travail, de la famille, des amis... il peut être difficile de pratiquer ces terres. Néanmoins, certains réseaux associatifs bénéficient de l'autorisation de propriétaires qui ouvrent l'accès à leurs terres (« je sors avec les gens qui ont l'autorisation. Par exemple il y a les guides naturalistes qui travaillent avec les propriétaires et ont l'autorisation de passer telle barrière et d'entrer dans telle propriété. C'est pour ça que je m'inscris à leurs sorties (...) grâce à eux on a des propriétaires qui nous ouvrent leurs portes⁴³ »). Selon un enquêté (hôtelier proche des Saintes Maries de la Mer) il existe des points d'observation apportant de bonnes possibilités : « il y a quand même 2 ou 3 points d'observations : la tour du Valat, la Capelière, au Mas d'Agon il y a aussi un observatoire ; c'est restreint mais finalement ailleurs on ne verra pas beaucoup mieux, voir même moins bien puisqu'au parc ornithologique il y a la nourriture qui fait que les animaux sont forcément là. Alors mis à part le côté totalement authentique et sauvage qu'apporterait la possibilité d'aller se promener en lisière d'une propriété privée... pour l'observation stricte il y a finalement ces possibilités-là ».

9.3. Perception de la fermeture des propriétés privées

Les enquêtés perçoivent les interdictions d'accès aux propriétés privées comme **directement liées au tourisme**. Cette fermeture permet la tranquillité des personnes n'ayant pas choisi de « valoriser » leur propriété (un restaurateur originaire de SDG : « Celui qui décide de valoriser sa propriété en mettant du tourisme, il ouvre sa porte donc vous rentrez. Celui qui a décidé que le tourisme lui apportait absolument rien, c'est son libre choix, il est chez lui donc moi ça ne me choque pas » ; un professionnel du tourisme aux SMM : « Et s'ils ont acheté ces grands espaces ce n'est pas pour qu'il y ait quelqu'un qui passe devant leurs fenêtres »).

Certaines terres (notamment autour du Vaccarès) ne peuvent pas être ouvertes au public car elles sont louées en chasse privée, comme l'explique un hôtelier près des SMM (« ils utilisent ces abords immédiats du Vaccarès comme lieu de chasse : ils le louent et ça fait partie d'une manière vitale de l'équilibre financier de leurs propriétés. Sans cet apport de la location du droit de chasse ils sont foutus. Donc comment lutter contre ça ? Comment aller contre ? Comment le leur reprocher aussi ? »).

⁴² Citation d'un habitant des Saintes Maries de la mer proche des réseaux associatifs

⁴³ Citation d'une habitante d'Arles, passionnée par la Camargue et amatrice d'ornithologie.

Les avantages d'ouvrir les propriétés ayant des activités d'élevage ou d'agriculture au public (afin que celui-ci perçoive bien tout ce que représentent ces activités) sont néanmoins évoqués par certains professionnels. Ainsi un éleveur de taureaux de Gageron dit : « il faut le montrer, montrer ce qui est fait pour ça... C'est important que les gens se rendent compte. Je dis souvent aux éleveurs, par exemple pour les « anti-corridas » (puisque l'on élève des taureaux pour ça) de faire voir aux gens ce qu'il y a autour d'un élevage. La finalité, par rapport à tout ce qu'on préserve pour élever ces taureaux c'est minime. Il vaut mieux faire tuer 6 taureaux et avoir les oiseaux et tout ce que ça fait vivre autour dans la nature ».

Différentes raisons à la fermeture des propriétés sont évoquées par les enquêtés :

- La sécurité des visiteurs : dangers comme la présence de taureaux ou l'entrée sur des terres de chasse privée ;
- La pollution des terrains par les touristes. Un éleveur près des SMM explique que sinon « toute la journée je suis en train de ramasser : une boîte en plastique » ;
- La responsabilité des gérants (un retraité près d'Albaron : « dans la propriété, si quelqu'un tombe de cheval dans la roubine et tout, vous êtes responsable ») ;
- La sécurité des agriculteurs et éleveurs, comme l'évoque un riziculteur près de SDG « il y a aussi le côté sécurité parce qu'il y a des pompages... on sait jamais si ça peut être du vandalisme, du braconnage... on sait jamais à quoi on risque de faire face » ;
- Les vols (notamment selon un retraité près d'Albaron)
- Le fait que les grands propriétaires ne soient plus capables de protéger le lieu a également été évoqué par un habitant des SMM proche des réseaux associatifs.

Des projets pour le futur...

Certains enquêtés aimeraient le développement d'un « circuit » permettant de faire le tour de la Camargue (à cheval ou en bicyclette). Ils ont conscience des difficultés pour mettre en place ce type de projet (refus des propriétaires, nécessité d'une entente politique entre Arles et les SMM,...) mais évoquent néanmoins qu'un tel projet pourrait être à la fois intéressant économiquement et respectueux de l'environnement.

9.4. Perceptions en rapport aux réserves et au conservatoire du littoral

Les évocations concernant les restrictions/interdictions d'accès aux réserves ou aux sites du CDL sont plus nombreuses et plus détaillées.

Il est à noter qu'il y a peu de distinctions claires entre réserves et sites du CDL dans le discours des enquêtés.

Ces espaces sont perçus comme nécessaires, bien que leur gestion soit beaucoup discutée (« C'est pas mal parce qu'en été quand tout est sec. Sinon il y aurait je ne sais pas combien de 4X4 qui iraient tout démolir sur le bois des Rièges. Ils passeraient sur les salicornes, il y aurait des chemins et des voitures partout donc c'est pas mal de l'avoir interdit »⁴⁴).

Concernant l'accès à ces espaces, plusieurs enquêtés ont déploré le fait qu'ils ne soient pas ouverts plus souvent au public, comme l'exprime un éleveur de Gageron (« je trouve que c'est bien de préserver un peu, et puis je pense que de temps en temps il faut les montrer aussi pour que les gens comprennent bien qu'on arrive à préserver les choses, c'est important. Fermer totalement c'est dommage parce que personne ne sait à part les intéressés. La Tour du Valat fait des journées portes ouvertes et font voir ce qu'ils font c'est bien. Et la réserve devrait peut être faire pareil une fois par an »).

⁴⁴ Citation d'un éleveur de taureaux de combat au Grand Radeau

Pour d'autres, ces espaces naturels devraient être aménagés (sentiers pédestres par exemple) afin de pouvoir être visités régulièrement par les gens. Selon un pêcheur habitant les Saintes Maries de la mer : « si c'est pour mettre dans une bulle pour moi ça ne sert à rien. Il faut que tout le monde puisse profiter de la nature. C'est bien qu'ils rachètent pour éviter les constructions et tout ça (...) mais on ne peut pas tout cloisonner non plus, tout fermer. Il faut que tout le monde puisse vivre en harmonie et laisser la nature se faire naturellement ».

L'interdiction d'accès à certains espaces ne semble pas comprise par certains enquêtés, qui ne sont pas informés des raisons de ces restrictions. Il y a un **manque de communication** perçu depuis le rachat par le CDL des anciens terrains des Salins du midi. Ainsi un agriculteur dit « peut être que je ne m'informe pas bien moi, ça c'est possible. Mais bon, on dit « le conservatoire a acheté ça, il ne faut plus y aller... le machin là il faut plus y aller, la digue est fermée faut plus y aller ». L'autre jour j'allais à la mer je voulais aller au Rhône, on me dit « on a fermé la plage il n'y a plus le droit d'y aller ». Très bien, je ne suis pas allé à la plage... mais je ne sais ni pourquoi ni comment... »

Le rachat de ces terres par le CDL a néanmoins permis d'éviter de nouvelles constructions et des projets immobiliers, ce qui est perçu positivement par les enquêtés (« ça risque d'être les derniers endroits où il restera des choses à préserver (...) parce qu'on parle beaucoup de projets immobiliers par les salins du midi. Donc le CDL risque fort d'être la dernière institution capable de protéger quoi que ce soit ⁴⁵ »).

Intervention de l'homme et gestion des réserves : ambivalence autour de la notion de conservation

Deux principales perceptions s'opposent pour définir comment devrait être organisée la « protection de la nature ». Pour schématiser, l'une se passerait complètement de l'intervention de l'homme et l'autre nécessiterait l'intervention et la régulation par l'homme.

Certains propos témoignent une opposition forte à la gestion actuelle de ces terres : « Alors les gens se disent écologistes mais je n'appelle pas ça faire de l'écologie (...) si vous arrivez dans un coin et que c'est le désert, je ne sais pas où est le plaisir. Mais ces gens-là, c'est ça leur plaisir : ne plus rien voir : plus un humain, plus un oiseau ⁴⁶ ».

L'analyse des entretiens a permis d'observer des opinions marquées concernant la gestion des espaces naturels par la réserve et le CDL.

Pour la majorité des saliniers enquêtés, la stratégie de gestion que met en place le CDL sur les anciens terrains des salins du midi va « **dénaturer** » le site. Ils déplorent le fait que le CDL ne fasse plus entrer d'eau de mer et qu'il manque par conséquent de l'eau pour les étangs. Ils déplorent aussi que l'arrêt de la production de sel sur ce site ait fait partir les oiseaux qui y venaient. Selon un ancien ouvrier agricole natif de SDG, « quand ils faisaient encore du sel il y avait toujours de l'eau, ça ne s'était jamais vu [*qu'il n'y ait pas d'apport d'eau de mer*] ».

L'ambivalence autour de la notion de conservation est également abordée lors de la procédure photo, notamment à la vue de la photo n° 13 (digue à la mer).

Depuis l'arrivée du CDL sur les anciens terrains des salins du midi, les enquêtés observent des changements, et cela génère des **incompréhensions et un sentiment de « trahison »** puisque le CDL représente une activité de conservation.

⁴⁵ Citation d'un habitant des SMM proche des réseaux associatifs

⁴⁶ Dixit un habitant de SDG ancien ouvrier des salins du midi

Exemples :

- « En allant à Beauduc avant sur le côté gauche il y avait des terres qui étaient inondées avec des joncs et une certaine végétation. C'était joli avec le coucher de soleil. Avec le vent et la vue de cette eau qui bougeait... alors que maintenant les terres sont sèches. D'un côté on vous dit qu'il faut préserver, de l'autre côté on modifie... Quoi que la Camargue c'est quelque chose d'artificiel. Les salins ne sont pas venus comme ça : ils ont été entièrement créés de la main de l'homme ⁴⁷».
- « quand ils ont pris cette concession, ils se sont engagé par rapport à la nature et à un moment il y a une parole qui n'a pas été respectée ⁴⁸»

Le fait que **les taureaux** aient été « chassés » des réserves (aux bois de Riège ou au niveau d'Amphise par exemple) ne paraît pas logique selon certains enquêtés. Selon un éleveur de taureaux de combat, «les premiers qu'ils ont chassés ça a été les taureaux. Alors qu'ils faisaient partie des habitants du bois des Rièges depuis « toute la vie », comme les sangliers et les lapins. Ce n'est pas les taureaux qui auraient démoli le bois. D'ailleurs une personne m'a dit « s'il y avait des taureaux il serait en meilleur état ». En effet, selon plusieurs enquêtés, les bêtes font l'entretien (« dès que les roseaux poussaient, les chevaux et les taureaux venaient manger. Ils entretenaient tous ces trous, et il y avait des canards, des oiseaux (...) maintenant tout s'est rebouché [trous], et dans le ciel il n'y a plus d'oiseaux, c'est le désert. Les joncs ont repris, c'est un nid à sangliers, c'est malheureux », dixit un habitant de SDG, ancien ouvrier des salins).

Il fut fréquent que les enquêtés déplorent la stratégie de protection mise en place sur le territoire. Ceux-ci argumentent souvent en décrivant ce milieu comme une création « artificielle », nécessitant donc **l'intervention humaine**. Ainsi, un camarguais (photographe retraité) témoigne être contre la « mise sous cloche du pays » : « ce n'est pas ma vision de la protection de la nature, et je ne suis pas du tout convaincu (et les faits le montrent souvent) : mettre un territoire sous cloche sans intervenir ce n'est pas évident pour la protéger. La Camargue est un milieu totalement artificiel. On parle de Camargue sauvage, mais s'il n'y avait pas les arrivées d'eau induites par la chasse et les agriculteurs, la Camargue serait depuis longtemps devenu un vrai désert de sécheresse et de sel. Donc dans la mesure où c'est un milieu totalement artificiel mais qu'on ne le dit pas ouvertement, il faut bien que l'homme intervienne quelque part, même dans un territoire protégé que ce soit la réserve, la Tour du Valat, le Vigueirat : on ne peut pas se passer de la petite touche de l'intervention humaine »

Le développement rapide de la végétation dans les réserves (du à la stratégie de gestion de ces espaces) est source de craintes pour certains habitants des SMM pratiquant la chasse et la pêche, et qui souhaiteraient un contrôle de celle-ci : « Ça nous fait assez peur, il y a 2 ou 3 endroits où l'on va où ça fait franchement peur. Avant, c'était bien géré, ils entretenaient les chemins, les marais, ils mettaient de l'eau... et là ils ne le font plus : tout se ferme et il n'y a plus rien à voir, ils ont trop laissé pousser». Les niveaux d'eau dans les réserves sont décrits par ces mêmes enquêtés comme « très très très bas », et ils ne connaissent pas les raisons de ces choix de gestion.

Ils décrivent assez précisément le développement de la végétation (dû au « manque d'entretien ») et les problèmes qu'ils y associent (« l'engane pousse, le jonc, le roseau, ça pousse énormément et après il n'y a que les sangliers qui entrent à l'intérieur -vous n'y pénétrez pas, c'est fini- et tout se bouche (...) si on laisse se fermer une réserve, il n'y a plus rien qui vient dedans. Avant il y avait des milliers d'oiseaux, de canards, depuis qu'ils font ça il n'y a plus d'oiseaux : zéro ! Il y a des endroits où on pouvait observer à la jumelle, mais on ne peut plus

⁴⁷ Dixit un nouvel arrivant occupant des fonctions politiques

⁴⁸ Dixit une habitante proche de SDG

puisque les roseaux sont grands comme le plafond. Tout se ferme. Alors si c'est pour se promener dans des endroits avec des enganes, des roseaux à perte de vue et des joncs... je ne vois pas l'utilité... »).

Ces descriptions sont celles de paysages fermés, où une nouvelle végétation est sur le point de supplanter celle que les enquêtés avaient l'habitude d'observer, sur des sites que les oiseaux ont quitté et où les sangliers prolifèrent.

Exemples :

- « Et même pour les gens, avant quand on rentrait dans une réserve c'était propre et on pouvait observer à 800m à la jumelle ».
- «il y a plein de plantes qui ne poussent plus, et d'autres qui prennent le dessus et qui viennent d'ailleurs. Il y a le baccharis, la jussie, tout ça c'est une infection... »
- « parce qu'eux, en laissant en l'état ils pensent que la nature prend sa place mais justement c'est bien le mot puisque la végétation avance de plus en plus et bouche tous les points d'eau. Il faut quand même une gestion quelque part, arriver à faire des chemins, des entrées, des roubines à nettoyer. Parce que l'eau n'arrive quand même pas toute seule, et quand ça se bouche après ça pourrit »
- « Le canard ne se pose pas au milieu des roseaux et des joncs. Il faut de l'eau fraîche.... »

L'invasion d'espèces difficiles à gérer est perçue comme le résultat de ces stratégies de gestion déplorées par ces mêmes enquêtés :

- « Il y a des endroits que je connais où il n'y avait pas un brin de Baccharis. Depuis 5 ans ce sont des forêts. Et pour les attaquer on a fait des essais : on les a coupés mais ça repousse beaucoup plus fort. Alors il faut les couper à ras, les percer, les brûler ou alors dès qu'on coupe à ras, mettre de l'eau dessus pour tuer. Mais le baccharis c'est bon à rien. Et une fois qu'il a poussé, tout ce qu'il y a autour meurt : le roseau, tout.

Et comme un risque pour certaines activités économiques locales :

- « en ce moment il y a les gars qui coupent et ramassent la sagne. Il y a de l'argent en jeu quand même (autant pour la commune que les petits propriétaires qui vendent le roseau) mais il y a des endroits où il y a tellement de baccharis qui a poussé que les machines ne peuvent plus passer : ça casse les machines, donc ils ne coupent plus le roseau. Et la végétation avance de plus en plus et le baccharis prend le dessus. Ça j'en parle en tant que propriétaire privé, mais au niveau du conservatoire et de tout ce qui est en réserve, si ça ce n'est pas entretenu, c'est encore pire que chez nous » ; « et comme il pousse au milieu des grands roseaux, ils ne le coupent pas. Et quand ils le voient il est trop tard : il a déjà pris le dessus... tandis qu'avant on le voyait de loin et on le coupait, maintenant il est au milieu de la végétation ».

9.5. Difficultés d'accès « visuel » à certains espaces

Au de la de la description des frustrations supposées des non-camarguais (« le long des routes, c'est frustrant pour les gens qui ne sont pas d'ici. Ils ne voient pas grand-chose, n'ont pas accès, mais on ne peut pas laisser les gens rentrer partout. Ce n'est pas possible ⁴⁹») il n'y a que peu d'évocations concernant cet indicateur. L'analyse fait néanmoins ressortir la **notion de paysage** :

- Un habitant de Mas Thibert: «vous savez en Camargue le paysage se ressemble à quelques choses près. Et il faut des endroits qui restent vraiment plus sauvages »

Tandis que pour certains le « paysage se ressemble », pour d'autres les observations pouvant être faites dépendent notamment de la période de l'année :

⁴⁹ Citation d'un retraité camarguais (ancien gérant de propriété)

- « l'autre jour par exemple aux marais du mas d'Agon que j'aime beaucoup on ne pouvait rien voir mais c'est normal : il y avait les sagnes qui étaient là. C'est sûr que vous êtes frustré mais c'est la vie du pays. Les sagnes vont être coupés dans quelques temps et puis à ce moment-là on pourra voir. C'est une question de saison et puis il faut accepter que la nature soit ce qu'elle est. Il y a un endroit où je voyais bien un type d'hérons et maintenant on ne peut plus les voir parce qu'il y a eu des travaux. Mais c'est bien, ils sont allés ailleurs, à un endroit où ils sont bien cachés...⁵⁰»

Les « barrières visuelles » ne sont pas perçues négativement par les enquêtés (hormis concernant le développement incontrôlé de la végétation dans les réserves évoqué par 2 habitants des SMM).

Selon la participante citée précédemment, les observations pouvant être faites sont fonction des saisons et des changements ayant lieu sur le territoire ce qu'elle considère comme naturel. Elle indique néanmoins une alternative aux « endroits où on ne voit rien » en décrivant des endroits où l'on peut observer la Camargue « sauvage » sans « barrières » (si les conditions le permettent): « on peut prendre la piste de Cacharel, la route est intéressante de chaque côté de la route. Hier il n'y avait pas grand-chose à voir puisqu'il y a ce qu'on appelle les « promène-couillons » (les types qui baladent les gens à cheval ou dans les gros 4X4) quand ils passent vous ne voyez plus rien, les oiseaux sont tous barrés. Mais sinon vous êtes dans la vraie Camargue. Il y a des marais avec des flamants roses, les vrais, pas ceux qui sont là pour les touristes au bord de la route. Vous avez des paysages sauvages, quand il y a des taureaux ce sont des vrais taureaux, quand vous avez des chevaux pareils : le paysage est magnifique... ».

Cette description témoigne que ce milieu paysager est particulièrement apprécié par l'enquêtée, qui le présente comme « sauvage » et authentique.

D'autres exemples et descriptions de « barrières visuelles » :

- « de vraies barrières avec des barreaux ou des cultures ou des rivières⁵¹ ». Celles-ci ont des fonctions permettant notamment la sécurité (présence de taureaux).
- les lieux « immergés » caractéristiques des variations du climat camarguais. L'eau est en effet un rempart visuel important pouvant recouvrir de grandes étendues.
- « Vous pensez à Fos, toutes ces constructions... Même les éoliennes sont des barrières visuelles mais il faut bien que le monde existe »

10. Perception des changements

Interroger les changements nous a permis de prendre en compte la **perspective temporelle** afin de recueillir les connaissances et perceptions de l'évolution des milieux et du paysage contemporain.

Ainsi, aborder la question de la mémoire des lieux, des changements de paysages observés et définir le paysage tel que nous souhaiterions le connaître permet de rendre compte de la perspective temporelle des perceptions à observer. De plus, selon Fairclough (2007), la perception par le public des changements du paysage est un facteur à prendre en compte pour la gestion paysagère, de même que le fait de définir le paysage futur tel que les personnes souhaitent le connaître (« ambitions pour un futur paysage en termes de forme et de caractère ») est une approche étroitement liée au **développement durable**.

⁵⁰ Citation d'une amatrice d'ornithologie résidant hors Camargue

⁵¹ Ces exemples sont évoqués par une participante Arlésienne ornithologue amatrice

Certains participants ont la perception d'une Camargue plutôt « figée », sans changements particuliers à évoquer. Après analyse, nous avons classé les changements évoqués par les participants en plusieurs catégories descriptives présentées ci-après :

10.1. Les changements sociaux

Le dépeuplement de la Camargue

Les enquêtés décrivent le dépeuplement de la Camargue en abordant plusieurs exemples.

Tout d'abord les propriétés étaient décrites comme très peuplées il y a 3 générations. La « disparition des salariés » est évoquée et déplorée par un agriculteur d'Albaron dans une description détaillée : « on est de moins en moins à vivre de la Camargue et de l'agriculture (...) Mon arrière-grand-père avait 18 familles qui vivaient sous son toit. Mon grand-père 8, mon père 4, et moi pour la même superficie je suis seul. Ça c'est dommage. Ça effectivement c'est très grave, parce que comme partout dans le secteur agricole en France ou en Europe on agrandit des exploitations parce qu'on a tué des agriculteurs. On a dit que le revenu agricole augmentait (oui il augmente) mais le nombre d'agriculteurs n'a fait que baisser. Il a baissé des 4 cinquièmes. C'est dramatique. Donc on mécanise plein-pot et on cultive de plus en plus pour essayer d'extraire le revenu sur plus d'hectares. Ce qui n'est pas forcément bon ».

En effet, le riz faisait vivre beaucoup de famille dans les Mas et permettait d'employer beaucoup de travailleurs espagnols ou italiens de façon saisonnière pour repiquer le riz (« Au Mas du Prado on a été jusqu'à 110 pour la saison du riz (...) dans certains mas ils étaient plus de 80 repiqueurs » explique un retraité habitant Albaron). Désormais la modernisation (« maintenant avec un tracteur de 300 cv et deux chauffeurs on travaille cinq ou six cent hectares » explique un habitant de Mas Thibert) et le changement de techniques (le riz est semé et non plus repiqué) sont perçus comme les principaux facteurs ayant conduit à ce dépeuplement des exploitations rizicoles.

La vigne et les asperges faisaient également vivre des familles et des mas entiers. Cela a également disparu aujourd'hui (« il pouvait y avoir 15 ou 20 personnes qui travaillaient pendant 6 mois de l'année, tout ça a disparu » témoigne un éleveur saintois). Ce dépeuplement ouvrier est également déploré. L'origine principale perçue des causes de l'arrêt de ces cultures (par l'enquête en ayant témoigné) est l'arrivée des produits venant de l'étranger à bas prix. Une solution perçue pour pouvoir continuer à rentabiliser un mas ou une propriété sans ces cultures est aujourd'hui de louer des chambres d'hôtes (« c'est pour ça que le tourisme vert est très bien. En général dans les gîtes vous avez des gens du tourisme vert : ils viennent là, ils respectent, ils recherchent la tranquillité » témoigne ce même saintois »).

Un natif de Salin de Giraud ayant travaillé hors Camargue et étant revenu à salin de Giraud pour sa retraite a témoigné d'un autre facteur de dépeuplement de la Camargue. Il s'agit de la baisse du nombre d'ouvriers dans les usines de Salin (« Quand j'étais jeune, on ne pouvait pas traverser le boulevard de la Camargue aux sorties d'usine tellement il y avait de monde. Maintenant, ils sont 50 » témoigne t-il). Néanmoins Salin de Giraud se dépeuple de ses ouvriers mais ce même enquêté semble percevoir une augmentation de la population due à l'arrivée de nouveaux habitants non-natifs (« Je ne sais pas si la population augmente, mais ça doit augmenter... Il y a un lotissement où il n'y a que des villas particulières : plus de la moitié des gens ne sont pas du salin »).

Il existe d'autres signes du dépeuplement des travailleurs de la Camargue, comme la baisse du nombre de pêcheurs professionnels en étang comme en mer, ou encore la présence de maisons à l'abandon sur le territoire (« je suis souvent émue parce qu'on va retrouver des vieilles pierres et on se dit « il y a des gens qui habitaient là » donc il devait y avoir d'autres cultures, d'autres pêcheurs,... Il y a tout cet artisanat local qui n'existe plus » dit une nouvelle arrivante habitant Trinquaille).

Le changement de population des Saintes Maries est évoqué par un saintois proche des réseaux associatifs (« 60% des gens qui habitent aujourd'hui aux Saintes Maries de la mer sont arrivés dans les 10 dernières années. C'est-à-dire que les gens dits du cru sont en train de se retrouver minoritaires »). Celui-ci estime que les nouveaux-arrivants (et spécialement les commerçants et les retraités venus s'installer) ne se soucient pas de l'environnement et de la protection de la Camargue.

L'évolution de la fréquentation touristique

Une nouvelle fréquentation des plages est observée par les enquêtés, avec une grande dichotomie été/hiver par rapport à la fréquentation, et l'apparition de nouvelles contraintes (enrochements par exemple) concernant la fréquentation qui n'est pas cadrée et les constructions illégales sur le domaine public fluvial ou maritime. D'autres contraintes apparaissent pour ce qu'un saintois interrogé considère comme du « tourisme de masse » : il évoque ainsi que sa commune a « compris que le tourisme de masse n'était pas bon », en réduisant le maximum de camping-cars. Les Saintes Maries créent actuellement des parkings dédiés aux camping-cars, qui changeront cependant la physionomie de l'entrée du village des Saintes.

Concernant Beauduc, il s'agissait d'un espace familial. Dixit un salinier ayant eu un cabanon à Beauduc, « petit à petit (il y a 15-20 ans) il est venu des gens qu'on ne connaissait pas (Avignon, Marseille, Gard) qui ont fait n'importe quoi et personne n'a bougé ». Cet enquêté s'est fait détruire son cabanon par les autorités et attribue cette perte à l'arrivée des touristes (« donc par rapport au tourisme on a perdu ça déjà »). Un kitesurfeur précise que la fréquentation qui s'est développée sur Beauduc est sauvage et provoque des détériorations et de la pollution (« ça me rend fou quand les gens laissent leurs barbecues tout rouillés, leurs tentes déchirées, leurs caravanes... mais même quand les gens jettent leurs poubelles : ils voient la benne remplie, et pour eux c'est un droit de jeter leurs ordures autour de la benne. Alors qu'elle est pleine et qu'entre le coup de vent du lendemain (mistral), et les chiens qui vont venir déchirer les sacs ça va s'éparpiller partout »). Il semble important pour cet enquêté de traiter le problème « à la source » en formant les enfants dans les écoles primaires, collèges et lycées, à l'écologie. Pour certains saliniers, l'arrivée des kitesurfeurs à Beauduc (considéré comme un très bon spot d'Europe) est une opportunité pour le développement économique du village de Salin de Giraud. Un habitant de Salin de Giraud déplore : « on ne sait pas les accueillir, la mairie fait tout pour leur mettre des bâtons dans les roues. Cet été il y a eu un championnat du monde organisé à Salin de Giraud, personne n'était au courant... ».

Concernant l'évolution de la fréquentation de la plage de Piémanson, on est passé en environ 15 ans (selon les enquêtés) d'un « esprit de convivialité et de respect mutuel » à « des bagarres tous les ans ». Beaucoup de saliniers disent ne plus fréquenter cette plage (« maintenant la faune a bien changé, c'est devenu beaucoup plus dur, avec beaucoup plus de bagarres. Les gens du salin ne vont plus là-bas » explique un retraité). Une des origines perçues de ce changement de population est (selon une salinière nouvelle arrivante en couple avec un natif) qu'il y a 17 ou 18 ans, des rumeurs selon lesquelles « l'année prochaine la plage sera fermée » ont commencé à circuler. « Les personnes venant de loin au fur et à mesure ne se plus venues à cause de ce « couperet » là. Et c'étaient des gens respectueux qui cherchaient le contact avec la nature... et ceux qui sont près d'ici (Marseille, Avignon, Istres, Nîmes) viennent maintenant. Et ils sont encore plus concentrés qu'avant ». Cette nouvelle population fréquentant la plage est associée par une majorité des camarguais interrogés à des comportements non respectueux (« s'ils ont besoin de bois ils prennent celui des ganivelles retenant les dunes pour faire leurs grillades » dit un salinier) et à une dégradation de la nature.

Lors de la procédure photo, la photo représentant un paysage de Piémanson (n°14) cristallise un certain nombre d'attitudes négatives parmi les participants à l'enquête, notamment causées par la sur-fréquentation, les dégradations et la pollution associées actuellement à ce paysage.

Plusieurs participants évoquent l'apparition d'une « société beaucoup plus présente », qui peut être caractérisée par une évolution perçue du bâti : un saintois évoque un « mitage urbain de plus en plus important : on voit pousser des trucs dans des endroits où ça n'aurait pas dû pousser en principe ». Cette présence de la société est également rappelée par une modification claire de la fréquentation par les touristes (qui passent d'une présence « du mois d'avril à octobre puis vous aviez de longues périodes où le village et la Camargue en gros me revenait. Je me retrouvais chez moi quoi. Aujourd'hui le touriste est présent tout le temps. Il y a tout le temps du monde, avec une baisse sensible en janvier/février, mais sinon il y a toujours des gens » selon ce même saintois). Celui-ci décrit l'impression de « vivre dans une galerie marchande », avec des touristes qui ne sont pas encadrés.

En contrepartie de cette « civilisation perçue », une enquêtée de Trinquetaille (naturaliste amateur) évoque un « éveil à la nature » depuis 2000 : « on voit de plus en plus de gens qui marchent, peignent, prennent des photos, qui regardent, observent », permettant une meilleure connaissance de la nature et du territoire. Cet éveil est notamment attribué au travail d'associations implantées localement ou au conservatoire du littoral, aux marais du Vigueirat, à la Tour du Valat et même au Pont de Gau (« qui a beaucoup de succès même si c'est moins naturel »).

10.2. Changements économiques et occupation des sols

De la diversité des cultures aux monocultures

De nombreuses descriptions de changements faites par les participants ont rapport aux cultures et à la physionomie des espaces en Camargue.

Les enquêtés perçoivent généralement l'uniformisation des paysages suite à l'arrivée du riz (un restaurateur natif de Salin de Giraud : « en Camargue vous aviez une diversité sur les propriétés qui était extraordinaire. Il y avait de la vigne, de la prairie, des céréales sèches, des rizières arrivées après la guerre... il y avait des troupeaux de moutons, des vaches, des poulaillers. Aujourd'hui la même propriété fait 2 cultures en gros. La pêche il n'y a pas beaucoup de propriétés qui l'ont. La chasse reste dans certaines propriétés, mais celles qui ont développé la riziculture n'ont pas de chasse puisqu'il n'y a rien »).

Selon les enquêtés, la riziculture a apporté les grands espaces constitués de champs à perte de vue, où les arbres ont été enlevés pour certains, pour faciliter cette culture. La disparition de la vigne est évoquée par plusieurs participants (des communes des Saintes Maries comme d'Arles). La vigne fût arrachée dans les années 40 pour des raisons économiques au profit du riz, jugé plus rentable. Des vergers sont également arrivés à cette période (au mas de Chartrouse par exemple). Les asperges, qui (selon un éleveur saintois) rapportaient plus que la vigne à une époque (« c'était l'eldorado »), ont également disparu depuis. Les origines évoquées pour cette disparition sont l'épuisement rapide des terres à asperges ou encore les maladies.

L'assainissement des marais pour y faire du riz est déploré par plusieurs participants. Selon un retraité d'Albaron, « il n'y a plus de marais pour ainsi dire (...) c'est tout cultivé : beaucoup de rizières et du blé, des céréales quand ils peuvent sur les parties hautes. Chacun a travaillé ses marais pour mettre tout en valeur pour gagner de l'argent. Mais c'était visible : faire du riz et employer beaucoup de produits chimiques : il y avait quelque chose qui allait se passer (...) maintenant ils font des parcelles plus grandes : ils bouchent les fossés pour agrandir. Mais avant il fallait faire de petites parcelles pour réussir à mieux niveler ». L'évolution des techniques permettant le nivellement sur de grandes étendues a créé des paysages qui ne sont pas appréciés par tous : « Les gens passent, voient des rizières. Certains n'en ont jamais vu : ils s'arrêtent pour regarder ça. Mais moi je trouve que c'était mieux avant » explique ce retraité, avec une certaine nostalgie des marais, auxquels il accordait une importance particulière, tout comme les chasseurs camarguais.

La disparition de milieux sauvages est aussi décrite et déplorée, notamment par un photographe retraité : il y a eu une « disparition des espaces avec l'explosion de la riziculture : beaucoup d'espaces que j'ai connu quand j'étais jeune (pour promener, chasser, pêcher, photos...) ont totalement disparu avec l'explosion de la riziculture ».

Ainsi, pour certains participants le « grand tort » de la Camargue fut le boom du riz après guerre, qui a « défriché des terres qui ne méritaient pas de l'être⁵² ». Un éleveur de taureaux de combat déplore : « Ils se sont mis à chambouler des terres, et les meilleures bien entendu. Et toutes ces terres à riz, c'étaient les taureaux qui étaient dedans. Donc ils nous ont poussé des meilleures terres vers les mauvaises. Alors le riz a changé tout le truc ». Mais selon un hôtelier saintois, c'est la PAC⁵³ qui « dicte le paysage agricole français : sans subventions européennes il n'y aurait plus de riz en Camargue ».

Un point positif évoqué par plusieurs participants concernant l'arrivée du riz en Camargue (mis à part le fait évident que cela fait vivre beaucoup de familles camarguaises) est qu'il s'agit d'une culture qui a tendance à repousser le sel au plus profond des nappes, ce qui permet d'assainir les terres camarguaises. Un hôtelier saintois évoque le respect de cette culture quand à « l'esprit de linéarité » de la Camargue (« tant qu'on plante des choses au ras du sol on va s'en contenter »).

Riziculture et pollution des eaux

Un saintois évoque la pollution produite par les rizières et véhiculée par les eaux : « nous entrons dans une époque où le phytosanitaire n'est pas à la mode. Donc ce serait intéressant qu'ils s'intéressent à des moyens alternatifs... la Camargue c'est de l'eau quoi. Et dès qu'un endroit est pollué, l'ensemble est pollué. Ce qui m'étonne c'est qu'en plus ils vivent au milieu de ça : c'est un peu l'agent de la centrale nucléaire qui ouvre le noyau et qui se dit je reviendrais demain le fermer, c'est un peu bizarre. Donc je pense qu'il y a une forte prise de conscience qui n'a pas encore eu lieu ».

La perception des riziculteurs quand à leur activité :

Selon un riziculteur proche de Salin de Giraud, le fait que les rizières aient repris de l'expansion en 30 ans a permis de « gagner au niveau de la faune et de la flore ». Celui-ci décrit particulièrement le fait qu'il « voit beaucoup de choses pratiquement toute l'année » (dont certaines qu'il n'aimerait pas voir) : « les écrevisses et les ragondins par exemple mais on voit des tortues dans les canaux, des martins pêcheurs aussi. Plein de choses qui sont dues au fait de cette eau qui circule ». Ce riziculteur conteste la « banalisation » décrite selon lui par les « gens qui travaillent sur l'environnement » : « moi sur l'exploitation à une période j'avais 1/10ème des terres qui étaient en riz à peine et le reste, il n'y avait rien qui poussait. Donc des animaux y'en avait pas plus et les oiseaux on en voyait quand on mettait de l'eau pendant l'hiver pour la chasse, mais c'est tout ».

Un riziculteur d'Albaron décrit quant à lui les fortes contraintes concernant la PAC et la rentabilité exigée pour pouvoir percevoir des subventions européennes. Selon lui, ces mesures ne permettent pas de faire tourner les cultures de manière à ne pas trop tirer sur la terre (« c'est la raison agricole de base, ce qu'on a toujours appris en agronomie »). Cet enquêté déclare également après l'avoir testé, qu'il ne pourrait pas faire vivre ses exploitations en ne faisant que du bio « à moins de mettre 2 familles au chômage et faire tourner sur 3 exploitations. Mais ça je ne peux pas ».

Disparition des troupeaux de moutons et bergeries

⁵² Citation d'un retraité ancien gérant de propriété

⁵³ Politique Agricole Commune

L'analyse du discours de certains enquêtés fait apparaître le fait qu'il fut un temps où il y avait beaucoup de moutons en Camargue et beaucoup de bergeries (un éleveur de taureaux de combat : « en Camargue, dans tous les Mas vous verrez des anciennes bergeries, qui servent maintenant à autre chose »). Dans une bergerie, il pouvait y avoir 2000 ou 3000 moutons. Selon un retraité d'Albaron « tous les mas de Camargue avaient un troupeau, puisqu'à l'époque il y avait beaucoup de vignes. Ils prenaient surtout le troupeau pour le fumier : on semait du blé et on gardait 20000 ballots de paille pour les troupeaux l'hiver (...) Plus on mettait de paille dans la bergerie, et plus on avait de fumier après. Maintenant on ne veut plus de fumier de bergerie, ça fait pousser l'herbe : dans les rizières on ne met pas de fumier, et il n'y a plus beaucoup de vignes... ».

Les moutons faisaient partie du patrimoine de l'époque pour les enquêtés qui les évoquent. Il reste très peu de bergeries aujourd'hui en Camargue (bergerie de Peaudure sur la route de Salin de giraud, mas de Beauregard). Cette disparition des moutons en Camargue semble généralement déplorée par les participants qui les évoquent.

10.3. Changements de gestion et conflits d'usages

Pêche et gestion

Les évolutions concernant la pêche en mer ont été évoquées par un pêcheur saintois témoignant du fait que l'Europe procurait des subventions aux pêcheurs acceptant d'augmenter leurs maillages. Cette mesure vise donc à éviter la pêche de poissons n'ayant pas atteint une taille donnée. « Il y a moins de poissons », explique un ancien pêcheur devenu restaurateur. Pour lui, cela n'est pas automatiquement dû aux pêcheurs, bien que la pêche soit pour lui le seul secteur où l'on prélève et où on ne relâche pas (hormis en rivières) : « ici, on ne fait que prélever et on ne relâche rien du tout. On pense que la nature est inépuisable mais non ». Il évoque également le fait que la pêche est devenue plus performante, et que le chalutage ait pu « racler » les poissons de mer (ce qui est perçu comme un risque par plusieurs enquêtés). Ce même enquêté déplore qu'« il n'y ait pas de plan pour arrêter la pêche hormis l'anguille qui est fermée pendant 3 mois par an. Il n'y a pas de protection comme dans l'océan où on protège vraiment le poisson pendant la période de frais ». Un pêcheur saintois perçoit la pêche en mer comme ayant un côté imprévisible : « il y a des années où on ne pêchait pas de dorades, maintenant on en pêche. Et on n'a rien fait dans la mer donc c'est vraiment *« la nature qui fait sa nature »* ».

Un salinier (garde sur un site du conservatoire du littoral) évoque comment la gestion de l'eau a modifié les pratiques sur le territoire. Fréquentant Beauduc depuis sa jeunesse, il a vu la mise en place de la digue de protection par les salins (« avant c'était sauvage » et il y avait une abondance de poissons à cet endroit. « Dès qu'ils ont fait cette digue, il n'y a plus eu de pêche, moins de poissons à Beauduc : je me rappelle qu'on pêchait, on pêchait et cette digue a tout tué. Donc c'est la main de l'homme qui a tué voilà ». Ce témoignage est très intéressant car atypique vis-à-vis des témoignages d'autres saliniers (en partie du fait que cet enquêté ait vécu à Beauduc avant la mise en place de cette digue).

Un pêcheur sur le Rhône déplore également le fait qu'il y ait moins de poissons et moins de diversité de poissons (« il y avait des brochets, des anguilles, de tout. Il n'y a plus rien. Le seul poisson qu'il y a dans le Rhône maintenant c'est le silures »). Celui-ci attribue les raisons de la diminution du nombre de poissons à la pollution, notamment celle causée par le pyralène⁵⁴ (« au début, les transformateurs étaient au pyralène (huile)»). Un autre enquêté évoque le fait que la Camargue soit situé sur la fin du cours du Rhône qu'il qualifie de pollué (« on est à la fin donc on se prend tout... »).

Les pêcheurs en étangs souffrent également du manque de poissons (un pêcheur en étangs : « en 2007 et 2008 c'était l'Amérique, mais depuis 3 ans il n'y a plus rien »). Ce manque de

⁵⁴ http://www.futura-sciences.com/fr/definition/t/maison-2/d/pyralene_10876/

poissons est attribué à différents facteurs tels que « la pollution, le fait qu'il y ait moins de poissons en méditerranée, la surpêche dans le Vaccarès, la pêche de toutes les petites anguilles, et la gestion de l'eau ». Les pêcheurs en étangs souffrent selon eux de « mauvais niveaux d'eau » et du fait qu'il n'entre plus de nouveaux poissons (un pêcheur en étangs expliquait que la crevette grise a disparu du Vaccarès. Tous les ans depuis 40 ans il en pêchait de grandes quantités, « cette année je n'en ai même pas eu une poignée »).

La gestion de l'étang du Vaccarès

Pour un éleveur de Gageron les origines des inondations passées pourraient provenir de la gestion des eaux (« quand il pleut tant les pompes n'absorbent pas assez, on n'envoie plus l'eau au Vaccarès. Les inondations sont peut être dues à cette gestion »).

Cette gestion du Vaccarès est perçue différemment par différents types d'acteurs (pêcheur cité ci-dessus par exemple). Un éleveur de taureaux de combat perçoit un déclin de la flore du Bois des Rièges, causé selon lui par la présence d'eau pouvant être polluée ou salée, ainsi que par le « trop d'eau ». Il précise : « il en faut de l'eau mais le Vaccarès et le bois des Rièges sont des pays où (avant qu'il n'existe toutes les pompes, les moteurs qui envoient de l'eau) le niveau d'eau commençait à baisser avec la chaleur du mois de juin et encore plus avec les grosses chaleurs suivantes : il fallait attendre les premières pluies pour que l'eau commence à monter. C'était libre (en fonctionnement) ». Selon lui, avec les pompages actuels et le fait qu'on « bourre le Vaccarès d'eau toute l'année », il n'y a maintenant plus de moment où l'eau baisse. « Voilà pourquoi toute l'année l'eau du Vaccarès tape au pied du bois et il tombe des paquets de terre. Et s'il y a un arbre il tombe... ».

Selon un retraité d'Albaron, « avant l'arrivée des pompes tout était naturel ». Maintenant les pompages et leur gestion semblent avoir créé un système sur lequel il y a des désaccords et pour lequel il est devenu très difficile de satisfaire tous les acteurs présents en Camargue. Il semble également exister des confusions et des différences de perceptions assez fortes concernant la gestion de l'eau et la circulation de l'eau via le Vaccarès.

« Entretenir, c'est mettre de l'eau »

Des changements synonymes d'incompréhensions ont été relevés parmi les enquêtés. Ils concernent la gestion des terres mises en réserve. Un affrontement entre 2 conceptions de l'« écologie » est traduit par différents propos (« c'est que des problèmes de gestion. Ces gens ne sont pas des écolos, apparemment, ce sont des anti-chasses. Parce que nous les chasseurs on a toujours entretenu les terrains (...) on cherche à nous empêcher d'entretenir » dit un salinier retraité des salins du midi).

Un autre changement beaucoup abordé par les saliniers est le changement de gestion de l'eau menée par le Conservatoire du Littoral depuis le rachat des anciens terrains des salins du midi, incompris par bon nombre de saliniers (« terres asséchées », « perte des flamants »,...)

Un éleveur de Gageron aborde la stratégie de gestion de la Tour de Valat, qu'il ne perçoit pas comme intégrant les particularités historiques du territoire camarguais : « ils ont fait de très bonnes choses mais ils disent qu'il ne faut pas mettre d'eau parce qu'il faut laisser naturel mais c'est un peu faussé : en faisant des digues on a perturbé tout le système donc il y aurait peut être plus d'eau qu'actuellement. Si on attend que l'eau arrive, c'est la pluie mais il ne pleut pas assez. Le pâturage a perdu beaucoup de sa beauté et de son efficacité comparé à avant leur arrivée »

10.4. L'érosion du littoral

L'érosion du littoral est un changement qui est beaucoup plus abordé par les habitants des Saintes Maries de la mer et de la partie ouest de la Camargue que du côté est et de salin de Giraud. Cette érosion a eu un impact visible (par la plupart des enquêtés) sur les plages saintoises (une habitante de tête de Camargue décrit, comme de nombreux autres enquêtés :

« avant la plage faisait 150 mètres devant les arènes. Maintenant la mer vient toucher les arènes, il y a une avancée inexorable de la mer ».

Les parties du littoral qui sont perçues comme les plus vulnérables sont **le village des Saintes** (où l'érosion est perçue comme importante, et où certains enquêtés imaginent le village polderisé ou devenu île dans le futur) **et le Grand Radeau** (qui était une plage « immense de plus de 200 mètres » et qui a particulièrement été touchée selon les enquêtés).

L'érosion du littoral est également évoquée à la vue de la photo n°13 lors de la procédure photo.

Un riziculteur originaire de Nîmes et dont l'exploitation est située dans les terres de moyenne Camargue explique être angoissé du fait qu'il rencontre de plus en plus de problèmes de salinité dans le Rhône (« cela est arrivé assez rapidement ces dernières années »). Il associe ces problèmes à la montée du niveau marin (« dans le Rhône il faut que l'on soit très vigilants quand on pompe tout l'été dans les rizières parce que de temps en temps on a une salinité excessive et c'est un problème qui arrivait très peu ou très rarement et qui est relativement fréquent maintenant ») Il fait part de l'adaptation rapide des professionnels à ce changement : « maintenant on est tous équipés du matériel pour mesurer la salinité quand on pompe ce qui n'arrivait pas il y a 30 ans ». Une habitante de tête de Camargue évoque le fait que selon elle Salin de Giraud et Beauduc pourraient également devenir des îles dans le futur (« moi je pense qu'ils ne veulent rien faire pour la plage d'Arles parce que si vous y allez l'hiver elle est pleine d'eau... »).

Les origines évoqués par les enquêtés concernant l'érosion du littoral sont multiples :

- Des courants provoquant l'érosion sont évoqués : selon une habitante faisant part d'une « rumeur » il s'agirait notamment d'un courant arrivant de la grande motte, qui remonte et qui pousse la mer vers les Saintes. Un hôtelier saintois décrit le creusement du golfe de Beauduc et le fait que la pointe de Beauduc ait gagné sur la mer.
- La montée du niveau de la mer due au réchauffement climatique
- L'endiguement des eaux du Rhône : « On a endigué la Camargue au 19ème et l'apport d'alluvions n'est plus le même » explique un saintois proche des réseaux associatifs ; « je pense que c'est alluvions du fleuve qui n'y sont plus, avec tous les barrages qu'il y a sur le Rhône et les crues » témoigne une saintoise professionnelle du tourisme.

Un commerçant saintois avoue ne plus savoir à quoi attribuer la montée du niveau marin : « on entend tellement de choses contradictoires les unes avec les autres. Une fois on nous dit que c'est le réchauffement climatique, une autre fois finalement ce n'est pas ça mais des cycles. Ce qui est sûr c'est que la montée existe, on la ressent nous. Mais savoir pourquoi elle monte je suis incapable de le dire ».

Les autres enquêtés perçoivent généralement des causes multiples (citées précédemment). Pour certains, l'érosion du littoral correspond à une variation naturelle de la mer (comme ce pêcheur saintois : « j'ai 50 ans et je l'ai vu toujours plus ou moins vue au même niveau la mer »), néanmoins il perçoit les changements survenus sur le Rhône, nuisant selon lui à l'apport alluvionnaire (« en 1900 ils se sont protégés. Après la mer est repartie, elle est revenue. Et là elle revient en ce moment. Mais il y a le Rhône aussi, à l'époque il n'avait pas de barrages, donc il y avait des crues et l'alluvion arrivait. Il faisait son travail naturellement. Ça c'est l'être humain qui l'a fait : on veut de l'électricité donc on fait des barrages, donc il y a moins d'alluvions »).

Un éleveur dont la propriété est située près du Grand Radeau, bien qu'ayant peur de cette montée du niveau marin, perçoit ces changements comme un phénomène naturel (« certains vous diront que ça vient du Rhône, depuis qu'ils ont fait tous ces barrages, que le Rhône pouvait mettre du sable, mettre de la terre... mais quand on fouille dans des archives comme par exemple celles des mairies d'Aigues Mortes ou du Grau du Roi : il y a des gens qui ont trouvé des documents disant qu'en 1870 ils s'apercevaient que la mer avançait. Elle avançait de

tant de cm par an... A l'époque il n'y avait pas de barrage sur le Rhône, ils n'avaient pas encore fait Vallabrègues. Alors moi je pense que c'est un phénomène naturel. La mer est en train de revenir où elle était peut-être il y a 3000 ans. Et puis dans 6000 ans elle retournera »).

Adaptation à l'érosion du littoral

Concernant l'adaptation à ce changement spécifique, les perceptions sont encore une fois multiples. Un pêcheur saintois explique percevoir les épis en T comme une bonne chose au niveau du village et précise que pour lui il n'y a pas de risque (« L'être humain fait certaines bonnes choses : les épis en T c'est le meilleur. Ça refait des plages. La preuve, devant le village toutes les plages sont refaites en 10 ans. Un épi droit non, parce que quand le courant arrive ça enlève le sable »). Tandis que d'autres enquêtés sont plus anxieux face à l'avenir et aux adaptations mises en place (un éleveur des Saintes Maries : « vous savez c'est difficile contre les éléments (...) les enrochements ne sont pas suffisants, Il faudrait faire beaucoup plus de brise lames mais le problème c'est qu'il faudrait les faire dans la réserve, et la réserve ne veut pas »; un habitant proche des réseaux associatifs : « je suis entièrement convaincu que ça finira par engloutir une partie du delta, la seule question c'est quand. Mais je suis convaincu que les Saintes Maries finiront soit par être poldérisé, soit par disparaître »).

Un hôtelier saintois explique que même si l'érosion du littoral est vécue comme un risque, celui-ci est « enfoui » par les camarguais (« on fait un peu la politique de l'autruche malgré tout »). Il précise : « L'Europe donne de l'argent : on fait des digues, on fait des épis... mais pour moi c'est un combat perdu d'avance ». Ce combat, qui pourrait être qualifié par certains de dérisoire sur la longue durée mais bénéfique pour gagner du temps paraît important pour certains enquêtés qui sont anxieux et peuvent notamment espérer un recul de la mer (« on se replie sur une espèce de raisonnement à l'échelle de la vie de l'individu mais pas à l'échelle de la vie de la Camargue » explique cet hôtelier saintois). Néanmoins, plusieurs enquêtés perçoivent que sans la mise en place de mesures (épis, enrochements,...), le village serait peut-être déjà sous l'eau (« s'il n'y avait pas les enrochements, chaque année on prenait l'eau ⁵⁵ »).

Un commerçant saintois évoque une autre stratégie adaptative (laisser rentrer l'eau) prônée par certains : « moi ça ne me gêne pas, mais ça va modifier carrément l'intérieur de la Camargue, ça va tout modifier : ça veut dire plus du tout les mêmes cultures, plus du tout les mêmes biotopes et les mêmes animaux. Tout va changer forcément ».

10.5. Les changements concernant la faune et la flore

Les démoustications

Il existe une opposition concernant les perceptions des démoustications. Un naturaliste explique qu'une démoustication expérimentale a été mise en place en Camargue. A l'issue de cette expérimentation qui a duré environ 5 ans, il a été démontré qu'il y avait un impact réel sur la faune et la flore, mais l'expérimentation a été reconduite.

Ce même naturaliste présente le paradoxe que représente cette situation pour lui en expliquant qu'on démoustique pour pouvoir mieux développer le tourisme, mais s'il n'y a pas de moustiques il y a un impact sur la chaîne alimentaire et il y a automatiquement moins de libellules et d'oiseaux. Or c'est ce que viennent voir les touristes en Camargue.

Un habitant de Salin de Giraud, ancien ouvrier des salins du midi, témoigne que pour lui cet argument de chaîne alimentaire est un « faux problème » : « ils disent que c'est pour la chaîne alimentaire : s'il n'y a pas de moustiques, il n'y a pas d'hirondelles. Mais il y a des endroits où il n'y a pas de moustiques et où il y a des hirondelles, c'est quand même un faux problème... ».

Force est de constater que deux perceptions s'opposent frontalement concernant les moustiques. Pour les uns la présence de moustiques est clairement pénible l'été et peut également empêcher un développement touristique. Pour les autres, « la Camargue c'est les

⁵⁵ Dixit un commerçant saintois

moustiques » et le fait de démoustiquer représente un risque pour la chaîne alimentaire et la présence des oiseaux en Camargue. Un enquêté naturaliste explique que pour lui les démoustications ébranlent un équilibre qui est nécessaire à notre propre existence, mais que l'on n'en a pas forcément conscience.

Parallèlement à ces oppositions perceptives, un habitant saintois (proche des réseaux associatifs) explique avoir observé la disparition des moustiques l'été aux Saintes Maries ces 10 dernières années, causée selon lui par les démoustications sauvages : « en juillet/ août on pouvait prendre notre pastis en terrasse sans être importuné, ce qui pour les Saintes Maries de la mer n'est pas possible. La Camargue c'est les moustiques ».

Ces observations concernant les moustiques renvoient à une notion d'adaptation. Pour certains il s'agit de démoustiquer pour éviter la présence de ces moustiques qualifiés de « pénibles » et pour pouvoir accueillir des touristes qui ne seront pas importunés par leur présence. Pour d'autres, la présence de moustiques fait partie de l'identité de la Camargue et permet la présence d'une faune tant appréciée (« Vous ne pouvez pas avoir la faune, la flore, sans avoir d'insectes⁵⁶ »), et « si ça ne va pas la Camargue tu vas vivre ailleurs... ».

Concernant les évocations ayant rapport à la faune :

- Un salinier ancien ouvrier des salins évoque avoir vu beaucoup plus de **sarcelles** cet hiver et qu'il n'en avait pas vu autant depuis longtemps. Il n'émet pas d'hypothèses concernant la cause de ce phénomène.
- Ce même enquêté évoque le fait qu'il y ait beaucoup moins de **canards siffleurs** depuis que les étangs sont vides
- Un autre salinier parle des **flamants** : « ils (Conservatoire du Littoral) sont arrivés à les faire partir [*perçoit négativement*] : c'est asséché donc les flamants ne viennent plus et ceux qui viennent se font bouffer par les renards et d'autres animaux »
- Plusieurs participants (Camargue moyenne et Saintes Maries) évoquent l'arrivée d'oiseaux dont ils n'avaient pas l'habitude (ou qu'ils n'avaient pas vu avant) : **des cygnes** (depuis une trentaine d'années), des **grues** (depuis quelques années) qui passent désormais quotidiennement, des **cigognes** qui passent aujourd'hui sans arrêts (« avant en Camargue on avertissait tout le monde quand on en voyait une »).

Concernant les évocations ayant rapport à la flore :

- Un saintois (proche des réseaux associatifs) évoque avoir **vu disparaître des champs de salicornes** « puisque quand on construit c'est la première chose qu'on fait »
- Un pêcheur saintois évoque le **comblement de marais aux saintes Maries** de la mer (depuis 40 ou 50 ans) pour étendre la zone d'habitations : « ça ne me dérange pas, si ça reste comme ça et que ça se maintient » (évoque les limitations concernant l'évolution du bâti aux Saintes Maries de la mer).
- Ce même enquêté a vu pousser de plus en plus de **genévriers de Phénicie** (dans la zone des Saintes Maries) « alors qu'avant c'était un arbre rare, je crois qu'il n'y en avait que sur le bois des Rièges ». Il perçoit ce changement comme positif.
- Un enquêté⁵⁷ évoque que les propriétés replantent des arbres actuellement, ce qu'il perçoit positivement « alors qu'il y a 10-15 ans ils avaient tout enlevé ».

10.6. Les changements saisonniers

Peu de changements saisonniers ont été évoqués, mis à part ceux évoqués dans les rubriques précédentes (fréquentation des plages, moustiques, faune et flore). Une participante saintoise

⁵⁶ Un habitant saintois proche des réseaux associatifs

⁵⁷ Restaurateur originaire de Salin de Giraud

(professionnelle du tourisme) évoque qu'elle observe beaucoup moins de changements concernant les oiseaux. Pour cette enquêtée, il y a une sédentarisation des oiseaux (flamants, hérons, aigrettes) qui permet leur observation même en hiver. Celle-ci n'observe donc par trop de changements saisonniers en Camargue, mais parle d'hivers plus froids.

Une participante habitant Trinquetaille évoque des changements saisonniers visibles particulièrement concernant « les oiseaux et les fleurs » : « en ce moment il y a les cigognes, et puis on va compter les hirondelles puisqu'il y a quand même 160 nids... ». Cette participante évoque des changements concernant les couleurs qu'elle peut observer : « j'ai besoin de voir cette platitude, de voir ces arbres tout gris l'hiver et différents l'été ... ».

Un riziculteur dont l'exploitation est proche de Salin de Giraud parle des changements saisonniers en décrivant ses observations des derniers hivers : « on a eu un peu toute la palette : des hivers avec la neige, des hivers avec la glace, des hivers sans rien... ». Il fait un lien avec le changement climatique (selon lui, un des grands sujets de conversations du moment), et apporte d'autres arguments à l'encontre de cette idée de réchauffement : « mais on est sur une période (depuis 1 ou 2 ans) où on n'a pas eu de changements énormes ».

Certains changements saisonniers furent également abordés spontanément durant la passation de la procédure photo. Il est à noter que les changements réguliers ou saisonniers sont perçus comme une des qualités du paysage Camarguais (voir le tableau qualités/faiblesses plus loin).

10.7. Adaptation aux changements et résignation

Les notions d'adaptation aux changements spécifiques de l'érosion du littoral et des moustiques ont été abordées directement dans les rubriques correspondantes ci-dessus.

Concernant les autres changements apparaissant dans le discours des enquêtés, l'adaptation est une notion difficile à mobiliser. Après analyse on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas réellement d'adaptation aux changements, les participants déclarent souvent « ne pas avoir le choix » ou même « subir » ces changements (quand il s'agit de changements perçus négativement). Nous allons présenter ci-dessous les évocations en rapport aux différents changements rapportés :

- **Concernant l'évolution de la fréquentation touristique**, les enquêtés le percevant négativement (gêne) du fait qu'il soit mal « encadré » ou qu'il s'agisse d'un « tourisme de masse » le subissent. Un habitant saintois (proche des réseaux associatifs) déclare « je suis bien obligé de m'adapter ou je m'en vais ». L'adaptation est ici synonyme de résignation.
- **Concernant l'arrivée des grandes monocultures**, un retraité photographe ayant connu et fréquenté certaines terres de haute Camargue avant l'arrivée du riz décrit l'adaptation comme telle : « on s'est adapté au fur et à mesure. On a râlé mais rien n'a changé, les cultures se sont faites ». Un éleveur de taureaux de combat déclare s'être adapté comme il a pu : « on louait d'autres terres (puisque le riz a pris les meilleures terres, dixit cet éleveur) à côté pour mettre les taureaux et on a fini par acheter du foin. On a des camions pour transporter le foin : tous ces frais n'existaient pas il y a 50 ans ». Ces 2 témoignages témoignent également d'une certaine résignation, même si l'adaptation matérielle de l'éleveur (location d'autres terres et achat de foin) est également évoquée.
- **Concernant les méthodes de gestion mises en place par le Conservatoire du Littoral et par les réserves**, les saliniers « s'adaptent par la force des choses. Il y a trop de bouleversements pour les gens ». La résignation émerge également de ce témoignage, mais des conflits sont également évoqués car certains habitants s'opposent à ces méthodes de gestion : « la fédération des chasseurs veulent savoir ce que va devenir la chasse : y'aura-t-il des endroits aménagés ? est-ce que ce sera interdit ? ça crée des conflits ». Un salinier garde chasse sur les terrains des salins :

« on n'est pas d'accord, on nous empêche d'entretenir [*mettre de l'eau*]. On ne comprend pas qu'ils parlent d'écologie sans en faire. Nous on voudrait en faire... ». Un autre salinier résigné : « on s'adapte comme tout le monde : d'années en années il fait moins de pêche, moins de chasse et petit à petit tout le monde s'arrête ». Cette évocation témoigne un arrêt possible de certaines pratiques faisant l'identité camarguaise, par manque de ressources (poissons, gibier) dues (selon les enquêtés) aux nouvelles méthodes de gestion de l'eau. Concernant la pêche en étangs, un autre enquêté (habitant près de Gimeaux) évoque la catastrophe que constitue le fait qu'il n'ait « plus rien à pêcher » : « on ne sait pas si on va pouvoir continuer ».

Un enquêté (restaurateur) évoque [stratégie adaptative] qu'il faudrait faire respecter une période de suspension de la pêche et de la chasse : « il faut démontrer par A+B que si on ferme pendant une période de 3 ou 4 ans, on arrive à retrouver des espèces qui reviennent facilement : ça a été le cas sur des rivières aux Etats-Unis ou en Irlande. Pareil pour la chasse, respecter le nombre de jours de chasse ».

10.8. Les risques du changement

Certains risques perçus (en rapport au changement) n'ont pas nécessairement de lien direct avec les catégories de changements listés ci-dessus. Ceux-ci sont présentés ci-dessous :

Pour bon nombre de saliniers⁵⁸, les **changements depuis le rachat par le conservatoire du littoral** d'anciens terrains des salins du midi sont synonymes de risques pour les chasseurs (« qu'on leur interdise la chasse ») et les pêcheurs (« qu'on leur interdise la pêche ») de voir leurs avantages petit à petit supprimés, « de perdre l'accès ». Autrefois les gens de salins allaient pêcher sur les salins. Maintenant le conservatoire a dit « non, on ne va plus pêcher, à cet endroit-là on ne chasse plus ».

S'agissant de la culture du riz, un hôtelier saintois décrit : « le vrai risque serait que les subventions européennes s'arrêtent (...) comme la Camargue est quand même très sensible puisque maniée par l'homme par tous les bouts il y aurait un risque, et même peut-être un risque de disparition de l'élevage de taureaux par exemple, puisque lui aussi est subventionné... Pour le moment cet équilibre de la Camargue provient de la volonté de quelques technocrates de Bruxelles : on peut les critiquer beaucoup par ailleurs mais en l'occurrence je pense qu'ils assurent une sorte de pérennité et d'entretien de l'espace camarguais... ».

Pour un autre enquêté (restaurateur et originaire de Salin de Giraud), la culture du riz « peut être un risque parce qu'on ne voudrait pas voir toute la Camargue en rizières. Il faut un équilibre ». Par ailleurs, celui-ci ne voudrait pas voir toute la **Camargue sans poissons**, que ce soit dans le Vaccarès ou dans la mer : « parce qu'il y avait des gros réservoirs à l'époque, le Rhône rentrait et les poissons étaient piégés : on les pêchait, c'était un vivier. Beauduc est considéré comme une nurserie. On voudrait toujours pouvoir dire à nos petits qu'ils peuvent mettre un petit filet. Non, on ne veut pas perdre ça ».

Un retraité photographe explique que selon lui, il y a **quelques ayatollahs de la protection de la nature** en Camargue qui sont synonymes de risques. Pour lui le risque principal est la **fermeture totale de la Camargue**. Il précise : « Je suis tenté de dire que dans chaque organisme de protection de la nature il y a 2 ou 3 ayatollahs qui poussent pour que le territoire devienne vraiment fermé sauf pour eux. Et ça c'est aussi très mal perçu par les gens de Camargue qui n'ont jamais rien fait de mal : contrairement à ce qu'on dit et ce qu'on laisse croire il y a beaucoup de propriétaires qui sont de vrais gestionnaires de leur propriétés. Peut-être pas par conviction mais par obligation. Parce qu'un territoire de chasse, s'il n'est pas géré il

⁵⁸ Selon un nouvel arrivant occupant des fonctions politiques

n'y a pas d'oiseaux. Et s'il n'y a pas d'oiseaux on ne peut pas le louer cher. Donc ils sont obligés de gérer. Et ce n'est pas un hasard si pendant des années, les propriétés autour du Vaccarès (basse Méjane, grande cabane, fiélose, carrelet...) ont hébergé les plus grosses populations de canard hivernant. Maintenant c'est commun mais quand on voyait les premiers cygnes, on prenant vite les jumelles : c'était sur ces propriétés donc ça veut dire que la gestion n'était pas trop mauvaise.».

10.9. Changements futurs souhaités : avenir et développement durable

Nous avons souhaité analyser les changements futurs souhaités par les participants à l'enquête (dans des buts d'améliorations, de valorisations du territoire). Pour certains enquêtés, la Camargue est bien protégée actuellement. D'autres évoquent différentes thèmes véhiculant des perceptions multiples sur lesquels ils aimeraient des développements. En voici une description.

Préserver l'existant

Tout d'abord il est à noter qu'en abordant l'avenir, certains enquêtés témoignaient leur souhait que le territoire reste « comme il est ». Les participants rejoignant cette idée générale ont de multiples arguments, qui concernent particulièrement le fait de **préserver une authenticité** présente sur ce territoire :

Exemples et extraits d'entretiens :

- Un habitant de Mas Thibert évoque l'élevage particulier qui permet de maintenir « un biotope dans ces marais, dans ces terres. Le piétinement de ces animaux crée quand même quelque chose pour la nature (...) sinon la terre va mourir ».
- Une habitante de Trinquetaille fait part de son souhait « que les viticulteurs puissent continuer, que les pêcheurs puissent continuer [leur activité], qu'on puisse de nouveau pêcher dans le Rhône et qu'on adapte les industries à l'écologie ». Ce souhait de préserver certaines activités est accompagné d'un souhait de contrôler les facteurs de pollution et d'accompagner l'activité économique d'un souci pour l'environnement.
- Un hôtelier saintois évoque qu'il aimerait le moins de changements possibles. Ce souci de préservation est en lien avec une économie qu'il développe lui-même et qui est basée sur l'existant... Celui-ci précise ne pas vouloir que l'on « construise une grande motte ⁵⁹».
- Un éleveur saintois souhaite conserver les événements culturels (ferrades,...) qu'il estime être en danger face aux personnes s'y opposant
- Une professionnelle du tourisme (sainnoise) parle de l'élargissement des activités liées à la Camargue (en petite Camargue notamment). Pour celle-ci, cela nuit à l'image véhiculée des activités authentiques de Camargue. Elle semble souhaiter que le terme « Camargue » soit protégé : « je trouve que depuis une dizaine d'années, le mot « Camargue » est utilisé n'importe comment, il ne veut plus rien dire pour moi, surtout sur internet. Ce mot n'est pas protégé donc n'importe qui peut mettre le mot Camargue (sur un site ou autre...). Par exemple, des gens font de la « journée Camargue » sur Montpellier : ça fait que les gens ne retrouvent plus le territoire de la Camargue, entre les 2 bras du Rhône

⁵⁹ Cette comparaison répandue avec la Grande Motte comporte un aspect paysager. Il serait intéressant lors de recherches futures de comprendre comment ce consensus perceptif concernant l'urbanisation du littoral est médiatisé parmi les camarguais.

- Un restaurateur évoque l'importance de la préservation des « montilles de sable » (dunes) : « à des endroits où il y a des montilles de sables : éviter qu'elles soient saccagées ».

Une meilleure gestion de l'eau

La gestion de l'eau est une préoccupation importante pour certains enquêtés quand il s'agit de l'avenir.

Exemples et extraits d'entretiens :

- Un riziculteur de moyenne Camargue dit percevoir le sel comme le problème le plus angoissant, le plus grave à maîtriser. Cela a un rapport à ses pratiques puisqu'il s'agit d'un problème de salinité des eaux du Rhône. L'enquêté prend l'exemple d'une solution à envisager : « faire un barrage sur le petit Rhône, un barrage sur le grand Rhône pour que l'eau ne revienne pas, pour que l'eau qui descend puisse passer par-dessus et que l'eau qui vient de la mer ne puisse pas entrer ».
- Un éleveur de Gageron évoque qu'il faut trouver des solutions pour la gestion de l'eau à l'avenir « pour dessaler et assainir »
- Toujours concernant la gestion de l'eau, un éleveur de taureaux de combat évoque qu'il serait nécessaire « que tout le monde soit bien d'accord pour qu'il y ait de l'eau quand il faut et qu'on l'enlève quand il y en a trop...mais allez contenter tout le monde ! ». Ces difficultés de faire coïncider les volontés de chacun en matière de gestion de l'eau (notamment au niveau du Vaccarès) sont abordées par plusieurs enquêtés. Plusieurs d'entre eux évoquent aussi le fait qu'il soit nécessaire que cette gestion soit menée par des acteurs locaux, comme l'évoque notamment un restaurateur originaire de Salin de Giraud : « faire les entrées et sorties d'eaux par des gens qui sont là depuis longtemps. Pas que chacun y voie son petit intérêt... qu'il y ait vraiment des acteurs locaux pour la gestion du territoire ».
- Un retraité des salins du midi évoque son souhait qu'on « entretienne » les terrains [entretenir=mettre le d'eau] au niveau des réserves et des terrains du Conservatoire du littoral : « que l'on rencontre le conservatoire et le Parc cet que l'on ait des entretiens positifs ».

Développer un tourisme « vert » et de qualité

Certains enquêtés décrivent des problèmes liés au « tourisme de masse », à « l'invasion des touristes ». Ils perçoivent ce type de tourisme comme néfaste pour la Camargue. Cela est plus perçu côté ouest de la Camargue et aux Saintes Maries de la mer, où le tourisme est beaucoup plus présent. Ils évoquent leur souhait d'avoir une régulation du tourisme : un chasseur et un éleveur des Saintes Maries : « faire visiter, mais à dose homéopathique, de façon précise, mettre les pieds où il faut (...) il y a des endroits où on canalise le tourisme, c'est 40 touristes par jour et pas 50... nous, on aimerait ce style là. Pas la porte ouverte à n'importe quoi : c'est ce qu'on voudrait pour le futur, du tourisme éco ».

Les saliniers souhaitent le développement d'un tourisme au niveau du village, mais avec des infrastructures aménagées. Un salinier, ancien ouvrier agricole : « il faut accueillir les touristes et faire quelque chose d'instructif, de qualité. Et pas ce qu'on a là... ». Sa compagne ajoute : « il y a un village dans lequel on pourrait construire un tourisme autour de la nature : un tourisme vert, encadré, pour faire vivre le village qui meurt de plus en plus ». Un enquêté kitesurfer a également fait part de son souhait que des structures d'accueil voient le jour à Salin de Giraud (campings, structures d'accueil moyenne gamme).

Plusieurs enquêtés saliniers évoquent également leur souhait que la plage de Piémanson soit aménagée. Une salinière : « aménager de façon à ce qu'il se fasse pas n'importe quoi, parce quand il y a des 4X4 qui viennent sur les dunes et qui défoncent tout, forcément ça tue tout ». Son mari (garde pour un site du Conservatoire du littoral) : « et puis les gens qui viennent font n'importe quoi, laissent leurs poubelles sur la route, ils jettent leurs cannettes de bière partout. La priorité c'est la plage. Cette plage elle est énorme, elle fait parler beaucoup de monde ».

Eduquer pour conserver

Plusieurs enquêtés évoquent également la nécessité d'éduquer les personnes qui fréquentent le territoire. Qu'il s'agisse des touristes (notamment pour que ceux-ci comprennent que la Camargue est un lieu particulier à l'équilibre fragile où l'on doit faire attention à ses comportements). Mais également auprès des camarguais eux-mêmes : « l'idéal serait que les gens qui vivent sur le pays, les jeunes, prennent conscience qu'ils ont un territoire fabuleux dans les mains et qu'ils essayent au moins de le conserver comme leur ont laissé leurs parents. Malgré la tentation des nouvelles cultures, des nouveaux produits de traitement... continuer à vivre et à prendre conscience que la Camargue est un tout et qu'il ne faut pas tout bouleverser. Cet équilibre est fragile. Avant il se faisait tout seul mais avec la pression démographique, le développement des voitures... ça a changé ⁶⁰ ».

Responsabiliser l'agriculture

Plusieurs enquêtés évoquent leur souhait que les agriculteurs « soient un peu plus responsables », notamment eu égard à l'utilisation de produits phytosanitaires ou à l'épandage de produits phytocides par voie aérienne. Un naturaliste des marais du Vigueirat : « j'aimerais revoir le mode d'agriculture, mais c'est valable pour la Camargue et ailleurs ».

Une aide au reboisement

Un enquêté (restaurateur) évoque son souhait (partagé par plusieurs enquêtés) que l'on apporte une aide aux paysans pour développer un reboisement des terres : « qu'on aide à reboiser dans les terrains qui peuvent être reboisés. Qu'on apporte une aide aux paysans, parce que d'eux-mêmes ils n'iront pas forcément le faire : ça a un coût, il faut employer quelqu'un, arroser pendant 2 ou 3 ans pour que le sujet pousse. Valoriser dans ce sens »

Eviter la spéculation foncière en Camargue

Un enquêté retraité (ancien gérant de propriété) explique que selon lui il faudrait éviter la spéculation foncière, tout en ayant conscience qu'il faut beaucoup d'argent, et que l'Etat participe alors « qu'il a d'autres soucis ».

Toujours selon cet enquêté, « les gens qui protègent la Camargue, il faudrait les exonérer de taxes foncières sur les terrains cultes par exemple. Ce serait un progrès permettant de ne pas mettre en culture des terres qui ne le méritent pas (référence au « grand tort » du boom du riz en Camargue selon lui) ».

Développer l'artisanat

Une habitante de Trinquetaille (nouvelle arrivante) fait part de son souhait que l'on développe l'artisanat, en utilisant des cultures camarguaises comme l'élevage de moutons afin d'utiliser la laine pour l'isolation locale des maisons :

« Quand je sais qu'on tond nos moutons de la plaine de Crau, qu'on vend de la laine pour isoler les maisons des Allemands (...) Je me dis qu'il faudrait une entreprise pour garder notre laine des moutons et isoler nos maisons avec, plutôt que de mettre de la laine de verre ou je ne sais

⁶⁰ Dixit un retraité photographe

quoi... c'est une aberration qui me réveille des fois la nuit quand j'ai froid. L'avenir c'est l'isolation des maisons : si toutes les maisons particulières en Camargue avaient une isolation à base de laine de mouton et toutes les entreprises des panneaux solaires sur leur toit obligatoire (autrement pas de permis de construire) : ce serait déjà un grand pas en avant... »

Cette enquête développe un autre intérêt que représente le mouton : « dans l'Isère ou l'Ain, ils ont rétabli les moutons sur les berges du Rhône pour nettoyer... là pas encore, on a encore que des moutons en transhumance... ».

11. Procédure photo

Nous souhaitons orienter la seconde phase d'entretien sur une approche paysagère directe. C'est ainsi que l'usage de photographies (selon une méthode inspirée du Photolangage™ nous a permis d'observer différentes dimensions :

- L'aspect de la reconnaissance visuelle (l'avantage est que les participants reconnaissent les lieux ou les types de paysages représentés)
- On leur demande de faire une sélection de paysages évocateurs de la Camargue, on observe donc quels sont les référents paysagers qui sont vecteurs d'identité pour les participants (création de catégories selon le caractère évocateur des paysages).
- Cette méthode Photolangage™ est notamment basée sur les émotions : en demandant aux participants de classer les paysages de celui auquel ils sont le plus sensible à celui qui les touche le moins, on a un rapport direct aux préférences paysagères.
- la dimension cognitive est observée puisqu'on demande aux participants de donner des raisons à leur choix de photos évocatrices de la Camargue et à leur choix de classement
- leurs évaluations du paysage est également observé puisqu'il leur est demandé en fin de procédure de s'exprimer sur les qualités et faiblesses qu'ils attribuent au paysage camarguais

Lors de la préparation des photographies (mise à plat sur une table pour une vue d'ensemble), beaucoup d'enquêtés ont reconnu et cité des lieux. Parmi les premières évocations de lieux avant que l'enquêté ne donne de consigne, Piémanson est cité à plusieurs reprises. Il semblerait que les participants évoquent ou dénomment les lieux car ceux-ci s'attendaient à ce que l'enquêté évalue leur connaissance de la Camargue. Une participante ornithologue amateur a directement réagi : « Et vous allez me demander de reconnaître des lieux, je sens ça... ».

Notons que durant la procédure, plusieurs enquêtés ont **confondu des paysages/sites en les évoquant**. Ainsi plusieurs enquêtés ont demandé si la photographie n° 14 (Piémanson, voir le panel de photos en annexe n°5) représentait Beauduc, ou ont directement évoqué Beauduc en désignant ou en parlant de ce paysage. La même remarque peut être faite pour la photo n°13 (phare de Beauduc), pour laquelle certains enquêtés évoquent le (ou demandent s'il s'agit du) phare de la Gachole. 2 enquêtés ont confondu la draille de la Tour du Valat (photo n°11) avec le chemin de la Bélugue, et un enquêté a confondu l'étang du Vaccarès (photo n°15) avec la mer.

11.1. Photographies évocatrices de la Camargue

Nous avons demandé aux enquêtés de sélectionner (« sans forcément prendre en compte l'aspect esthétique ⁶¹») quelques paysages/photos qui étaient, selon eux, les plus évocateurs de la Camargue.

⁶¹ Nous ne souhaitons pas tant faire référence aux aspects esthétiques qu'au lien des paysages présentés à la Camargue (à quel point ceux-ci évoquent ou représentent la Camargue pour les enquêtés).

Une fois que les participants avaient fait leur choix (les enquêtés étaient libres de sélectionner autant de photographies qu'ils voulaient), nous leur demandions les raisons de ces choix et de décrire leurs impressions, ce qu'évoquaient ces paysages pour eux.

Critères généraux de sélection

On observe que les participants sélectionnent généralement plus les paysages qu'ils fréquentent plus ou connaissent plus (du fait de leurs pratiques ou de leur proximité avec ceux-ci) et évoquent peu comme représentatifs les paysages qui leurs sont lointains (comme l'église des Saintes pour un salinier, ou les salins pour un saintois par exemple...)

Différents critères de sélection sont évoqués concernant les choix globaux parmi les paysages/photographies présentés.

- Certains évoquent choisir plus particulièrement des paysages représentant la nature ou des paysages reflétant le caractère sauvage de la Camargue : **choix basés sur des notions esthétiques**;
- Certains enquêtés évoquent réaliser leur choix de paysages représentatifs au « coup de cœur » ou en fonction de souvenirs d'enfance : **choix basés sur l'émotion ressentie**)
- D'autres enquêtés évoquent se fier à une « typicité » de paysages, faire des choix représentant la « physionomie de la Camargue », ou encore relier les paysages dans des concepts comme la « platitude » : **choix basés sur la physionomie du territoire**
- Certains autres enquêtés évoquent sélectionner les paysages qui n'ont pas été « touchés », ou qui n'ont « pas changé » : **choix basés sur les évolutions perçues**
- Enfin certains choix sont impactés par la perception de ce que viennent chercher les touristes, ce qu'ils viennent observer ou découvrir : **choix basés sur l'attractivité touristique**

Evocations concernant la saisonnalité des paysages

Plusieurs enquêtés précisent leur évaluation des périodes de l'année auxquelles ont été prises les photographies présentées. Ces évaluations se basent sur la végétation observable (tamaris aux Saintes Maries de la mer évoquant l'été à un pêcheur saintois) ou sur les hauteurs d'eau dans les baisses par exemple (une habitante de Trinquetaille en voyant la baisse de Quenin : « il y a encore de l'eau donc ce n'est pas vraiment l'été »...).

Photos les plus évocatrices, raisons des choix et évocations/impressions

Chaque paysage faisant partie du panel de photographies est présenté ci-dessous, accompagné de la fréquence à laquelle il fût cité comme évocateur ou représentatif de la Camargue. Nous avons également présenté les critères de sélection évoqués par les participants ainsi que leurs impressions ou émotions éventuelles à la vue de ces paysages.

Les paysages sont regroupés en 3 catégories (en fonction de la fréquence d'évocation et de critères qualitatifs des discours analysés):

- Paysages les plus évocateurs de la Camargue
- Paysages ayant un « pouvoir évocateur » de la Camargue moyen
- Paysages ayant un faible « pouvoir évocateur » de la Camargue

Notons que du point de vue de l'enquêteur (hypothèse), les participants font généralement des choix de paysages étant « beaux » à leurs yeux. Il s'agit d'un critère de sélection qui n'est pas évoqué par les participants, de plus la consigne explicite bien le fait que les aspects esthétiques ne doivent pas nécessairement être pris en compte pour cette sélection. Il semblerait que ces

choix permettent inconsciemment de valoriser le territoire et de « renier » les aspects et paysages inesthétiques que pourraient comporter celui-ci. Ceci témoignerait donc également d'un attachement particulier au territoire.

Paysages les plus évocateurs de la Camargue (cités par 10 enquêtés ou plus)

N°8 : paysage le plus cité comme évocateur de la Camargue (22 fois)

Mots-clefs : nature-taureau-sauvage-aigrette-oiseaux-enganes-tamaris-sansouires



Ce paysage fait souvent partie des premières évocations des participants. Il a été cité 22 fois comme évocateur de la Camargue.

Critères de sélection et impressions

Pour plusieurs participants ce paysage est « incontournable » (comme l'évoque une salinière).

Ce paysage est considéré comme typiquement Camarguais et est très généralement apprécié. Il représente la Camargue car il évoque « **la nature** au naturel » (dixit un riziculteur originaire de Nîmes). Les **taureaux** et oiseaux (ici une aigrette très généralement reconnue) et la **végétation** (enganes/tamaris/sansouires), sont des éléments appréciés par les camarguais et par les visiteurs (comme l'évoque un habitant de Mas Thibert occupant des fonctions politiques : « en principe ce que viennent voir les gens c'est ça »).

Ce paysage fait ressentir le caractère **sauvage** associé par certains participants à la Camargue. Le taureau camarguais est associé et évocateur de la Camargue, ce paysage est considéré par certains comme « **une image d'Epinal** ⁶² ». Un éleveur de Gageron a également évoqué le fait que ce paysage ne comportait pas d'installations faites par l'homme.

Notons qu'il s'agit d'un paysage « fermé » par la végétation, et que celui-ci pourrait être rapproché de l'idée de Camargue « confidentielle »

Bien que certains participants témoignent une attitude assez négative par rapport aux paysages bâtis (une retraitée passionnée d'ornithologie disait « j'ai tout de suite éliminé tout ce qui était bâti... »), les mas semblent faire partie de l'identité paysagère de la

N°3 : second paysage le plus cité comme évocateur de la Camargue (17 fois)

Mots-clefs : mas-sansouire-salant-tamaris-enganes-typique

⁶² Dixit un habitant saintois proche des réseaux associatifs

Camargue selon les enquêtés (ce paysage fût cité 17 fois comme évocateur de la Camargue). Le mas est reconnu par la majorité des saintois (« L'Amarée ») mais peu par les autres camarguais.

Critères de sélection et impressions

Ce paysage est évoqué car il est composé d'un mas « camarguais » (pour plusieurs enquêtés il est « typique » ou « authentique », bien qu'un enquêté – photographe retraité- distingue qu'il n'est pas typique mais qu'il a une histoire...).

Ce mas évoque un **côté historique** pour certains enquêtés saintois («il évoque le relationnel avec Baroncelli, les origines et tout ça » explique un habitant saintois proche des réseaux associatifs).

Ce paysage est également évoqué par plusieurs enquêtés **pour son salant** (selon un retraité d'Albaron : « ça c'est la vraie Camargue avec son salant ») **et sa végétation de tamaris** (« paysage de sansouires » décrit par un saintois). La saison est évoquée par un pêcheur saintois (« là on est en plein été puisqu'on retrouve le tamaris »).

Un photographe retraité évoque le fait qu'il n'y ait pas de barrières et décrit cela d'« idéal » (« évidemment il n'y a pas de barrières mais c'est idéal »). Un retraité (ancien gérant de propriété) témoigne que ce paysage le rend nostalgique (« ça me donne envie d'être là, ça me rend nostalgique »).



N°12 : Point de vue au Mas Neuf du Vaccarès. Troisième paysage le plus cité comme évocateur de la Camargue (15 fois)

Mots-clefs : roubine-tamaris-canal-joncs-typique

Ce paysage est désigné comme évocateur de la Camargue par bon nombre de participants, mais ceux-ci sont peu à donner les raisons de leur choix ou à évoquer leurs impressions concernant ce paysage

Critères de sélection et impressions

Ce paysage est désigné par plusieurs enquêtés comme



« typique de la Camargue ». Les raisons de cette « typicité » selon les enquêtés sont la présence du canal (ou roubine) et d'une végétation bien caractéristique (« les tamaris de part et d'autre » comme évoqués par un riziculteur proche de Salin de Giraud).

Un habitant de Mas Thibert évoque la ressemblance entre le paysage N°8 (taureau/aigrette/enganes) et celui-ci.

Un chasseur saintois dit (en désignant cette photo) « la Camargue pour moi ce sont des joncs, des tamaris, des roseaux, de l'eau... pas de tout venant par contre, ni de goudron ».

N°13 : Phare de Beauduc et digue à la mer. Paysage cité 13 fois comme évocateur de la Camargue

Mots-clefs : phare-mer-digue-main de l'homme-protection- étangs-



Ce paysage est évocateur de la « **main de l'homme** » pour plusieurs enquêtés. Ils évoquent que sans cet ouvrage de l'homme (digues à la mer) l'eau de mer aurait déjà certainement envahi une partie de la Camargue (un restaurateur : «sinon ce serait catastrophique : un endroit comme ça, le phare serait peut-être sous l'eau s'il n'y avait pas les digues » ; un éleveur de Gageron « s'il y avait pas ça peut être que de temps en temps on prendrait l'eau »), ce qui est vécu comme un danger pour plusieurs enquêtés (un commerçant saintois évoque la montée de la mer : « quand on voit la mer juste à côté c'est terrible, c'est dur »). Certains enquêtés évoquent leur volonté que la **digue** soit préservée (un chasseur saintois : « normalement l'ouvrage est obligatoire là pour nous protéger de la mer »).

D'autres enquêtés évoquent les étangs à sec, les projets de passage d'eau pour remplir les étangs, ou encore les « montilles » qui étaient présentes à cet endroit.

Un restaurateur : « moi j'ai connu il y a pas longtemps une des plus grosses montilles, c'était la montille de Sainte Anne : elle devait faire 4 ou 5 mètres de haut de sable, et la mer était 200 ou 300 mètres de là. Et là elle est au pied ».

Une enquêtée (naturaliste amateur) évoque un lieu de promenade tandis qu'un autre participant (retraité des salins) évoque qu'on ne « passe plus » sur cette digue.

Ce paysage est donc évocateur de la Camargue parce qu'il fait référence aux souvenirs de certains, parce qu'il symbolise des oppositions concernant la conservation de ces espaces, parce qu'il symbolise la montée de la mer, et la présence à la fois maritime et lagunaire.

N°11 : Draille Ouest de la Tour du Valat. Paysage Ce paysage est évoqué par plusieurs participants

cité par 13 participants comme évocateur de la Camargue

Mots-clefs : chemin-sel-enganes-salicornes-tamaris-flamants-clôture



comme « **typique** » de la Camargue. Il est qualifié de paysage « brûlé », « magnifique », « naturel ». Selon un riziculteur proche de Sain de Giraud, c'est la « facette sèche de la Camargue, ce que peut être la Camargue sans le riz... ».

Plusieurs enquêtés évoquent que ce paysage n'a pas changé depuis longtemps (un pêcheur retraité : « il y a 40 ans que c'est comme ça », un restaurateur : « ce chemin est en place depuis longtemps »), ce qui est généralement perçu positivement.

Critères de sélection et impressions

Ce paysage est décrit comme un « vrai » paysage de Camargue par plusieurs enquêtés. Les enquêtés signalent particulièrement la présence d'un **chemin** (comme l'évoque un saintois fréquentant les réseaux associatifs : « il y a cette notion de chemin, d'étendues où l'on va toujours devant soi »).

Ces terres donnent l'impression de ne pas être plus hautes que la mer (selon un retraité d'Albaron). Un hôtelier saintois évoque des idées de platitude et d'une certaine désolation.

Ce paysage est composé selon les enquêtés d'enganes/sansouires, de salicornes de (beaucoup de) sel et de tamaris. Un éleveur de Gageron évoque les clôtures visibles (« on voit les clôtures mais ce n'est pas trop gênant »), tandis qu'un restaurateur (est le seul qui) repère « 4 flamants roses au bord ».

Un enquêté (retraité ancien gérant de propriété) fait ici une distinction : « pour moi oui c'est la Camargue mais je sais que ce n'est pas évocateur de la Camargue, j'ai vu la même chose dans des étangs à Tunis ». Cette distinction est intéressante puisque l'enquêté détermine lui-même une différence entre sa connaissance personnelle des paysages camarguais et le pouvoir minimal que peut avoir ce paysage pour évoquer la Camargue à toute autre personne (et particulièrement aux visiteurs).

Critères de sélection et impressions

Pour un riziculteur proche de Salin de Giraud, ce paysage est évocateur car il mêle la terre, le ciel l'eau et la mer. En ce sens on pourrait dire qu'il représente plusieurs facettes paysagères de la Camargue pour cet enquêté.

N°15 : Etang du Vaccarès. Paysage cité 12 fois comme évocateur de la Camargue.

Mots-clefs : ciel-eau-mer-horizon-pêcheur-étang



Un habitant saintois décrit ce paysage : « cet horizon avec l'eau, et puis ça marque qu'il y a un pêcheur, un homme qui est là... ». Celui-ci souligne donc la présence humaine dans ce paysage (ce qui est important aux yeux des enquêtés, voir « paysages manquants » partie 11.3).

Deux autres enquêtés évoquent leur fascination et la façon contemplative qu'ils ont de regarder ce paysage. Un photographe retraité : « ce Vaccarès, le matin ou le soir je suis capable de passer des heures à regarder ça, au grand désespoir de mon épouse... ». Un salinier explique : « rien que cette photo je vais la regarder pendant ½ heure : on se demande ce que c'est ces piquets, d'où ça sort, est-ce que ça a poussé... c'est magnifique ».

N°10 : Rizière à Villeneuve. Paysage cité 10 fois comme évocateur de la Camargue

Mots-clefs : rizières-caudouce-gestion-martelière-ailleurs



Il existe des divergences concernant le « pouvoir évocateur » de ce paysage. En effet pour certains enquêtés il s'agit d'un paysage que l'on peut retrouver ailleurs et qui n'est donc pas évocateur de la Camargue. Une habitante de tête de Camargue qualifie même ce paysage de désertique, en faisant référence aux grands espaces nécessaires aujourd'hui à la culture du riz.

Pour d'autres enquêtés la riziculture représente la Camargue. Comme l'évoque un habitant de Mas Thibert occupant des fonctions politiques : « on ne peut pas passer à côté... ».

Critères de sélection et impressions

Au-delà de faire ce choix de paysage comme évocateur, une participante (habitant Trinquetaille) évoque la faune pouvant être observée près des rizières : « j'aime bien marcher au milieu des rizières avec les hérons qui viennent c'est superbe ».

Les riziculteurs, qui ont une vision plus utilitariste de

ce paysage évoquent que « c'est toute la gestion de l'eau ⁶³ » ou encore que cela paraît être « l'aspect essentiel de la Camargue, avec les rizières, le portaux et l'eau douce ⁶⁴ ».

Critères de sélection et impressions

Pour les enquêtés qui ont choisi ce paysage, il est majoritairement évocateur de la Camargue par la présence de martelières. Ce marqueur représente pour les enquêtés la gestion de l'eau, le sel, les « entrées ».

Un retraité (ancien gérant de propriété) évoque le « bout du monde, les martelières à la mer ». Un éleveur de Gageron évoque les modifications des paysages et des pratiques provoqués par les salins du midi : « les salins du midi ça a modifié pratiquement du phare de la Gachole aux salins (toute la partie sud-est de la Camargue) ».

N°2 : Digue d'Amphise aux salines. Paysage cité 10 fois comme évocateur de la Camargue

Mots-clefs : martelières-sel-salines-gestion-salins



Paysages ayant un « pouvoir évocateur » moyen

Les Paysages pour lesquels les participants ont des attitudes négatives ont des annotations surlignées de cette couleur

N°9 : Salins. Paysage cité 9 fois comme évocateur de la Camargue

Mots-clefs : sel-salins-industrie-homme-couleur



Ce paysage divise les enquêtés qui le considèrent comme évocateur de la Camargue

Une partie de ceux-ci reconnaît le caractère évocateur des salins tout en témoignant du fait que ce paysage ne fait pas partie de leurs préférences.

Ainsi, pour ces enquêtés, ce paysage représente la « Camargue industrielle » et non pas « la Camargue de la nature » (selon des habitantes de tête de Camargue). Un éleveur de Gageron explique « ce n'est pas ce que je préfère mais c'est quelque chose d'important qui a modifié les aspects ». Pour un éleveur de taureaux de combat, les salins ne sont pas plus évocateurs de la Camargue que d'un autre territoire (« il y a des salins à Aigues Mortes aussi... »).

Une autre partie des enquêtés qui considèrent les salins comme évocateurs de la Camargue (saliniers et nouveaux arrivants) expriment une certaine « nostalgie » à la vue de ce paysage synonyme d'une activité sur le déclin. Un salinier évoque le fait que les salins du midi fassent partie du patrimoine ayant

⁶³ Dixit un riziculteur proche de Salin de Giraud

⁶⁴ Dixit un riziculteur de moyenne Camargue originaire de Nîmes

permis au village de vivre. Une nouvelle arrivante perçoit ce paysage comme représentant la place de l'homme, l'activité humaine.

Un naturaliste des marais du Vigueirat : « cette couleur pour moi c'est typique ».

N°6 : riz à Villeneuve. Paysage cité 7 fois comme évocateur de la Camargue

Mots-clefs : riz- agriculture- actuel



Ce paysage est moins évoqué que le N°10 (représentant également la riziculture). Il paraît pertinent de penser que l'autre paysage faisait référence à plus d'éléments (riz, eau douce et gestion de l'eau notamment), tandis que ce paysage fait majoritairement référence au riz.

Les enquêtés percevant ce paysage comme évocateur le décrivent comme représentant l'agriculture en Camargue, « la Camargue de maintenant » (selon une habitante de tête de Camargue). Le Mas présent à l'arrière-plan n'est évoqué que par un participant.

N°14 : Baisse de Quenin/Plage de Piémanson. Paysage cité par 7 participants comme évocateur de la Camargue

Mots-clefs : touristes-dunes-mer-camping sauvage

Un nouvel arrivant occupant des fonctions politiques expliquait : « Piémanson est malheureusement représentative de la Camargue mais je ne la citerai pas ». Cela traduit assez fidèlement les perceptions de ce paysage, qui représente un espace auquel les participants semblaient être attachés, et qui du fait du tourisme particulier qui s'y est développé « attise » particulièrement les opinions, ou le refus de définir ce paysage comme camarguais (un salinier : ça je ne veux pas le voir... »).

Pour certains, comme ce retraité (ancien gérant de



Attitudes négatives par rapport à ce paysage en fonction de la saison : sur-fréquentation, dégradations, pollution et manque de sanitaires mal perçus notamment.

propriété) ce paysage est évocateur de la « perte » de la Camargue. Pour d'autres (que l'on suppose moins nombreux), comme cet hôtelier saintois, cela représente le « vrai tourisme populaire qui fait partie de ce que je considère comme très authentique dans le développement de la Camargue ».

Il est à noter que ce paysage ne renvoie souvent les enquêtés qu'à la notion de « tourisme non contrôlé », vécu par un bon nombre comme « laid », « horrible » ou non respectueux de l'environnement comme l'évoque ce chasseur saintois : « là avant il y avait de la vie dans ces dunes, des lièvres. Maintenant ce sont des pipi des cacas et des papiers enterrés ». Ces dunes, qui apportaient une impression de nature à certains enquêtés sont considérées en danger, du fait de l'enfouissement de déchets et de la moindre présence de faune.

Des enquêtés évoquent un espace fréquenté par une population de gens qui ne sont pas fortunés et qui sont « contents d'aller passer une semaine à la mer ». Un naturaliste des marais du Vigueirat associe ce lieu à un espace de liberté qu'il compare à Beauduc (« c'est la même chose que les gens viennent chercher »).

Les problèmes associés à ce paysage sont donc la pollution (et l'enfouissement), les rumeurs de la présence de drogue et de bagarres, et les caravanes (qui ne sont plus utilisables) laissées à l'abandon lorsque les touristes quittent les lieux chaque année.

N°5 : Vue depuis le toit de l'église des Saintes Maries de la mer. (cité 5 fois comme évocateur de la Camargue)

Mots-clefs : village-Provence-commerces-concentration-église



Peu de participants à l'enquête choisissent ce paysage comme représentatif de la Camargue. En effet plusieurs enquêtés expliquent qu'il s'agit d'un village provençal (bien qu'il y ait un marais à l'arrière-plan) ou d'un village que l'on peut retrouver ailleurs.

Un éleveur de Gageron évoque l'intérêt d'un tel village : « c'est un endroit indispensable, au moins les gens se concentrent là et ne vont pas partout. Et c'est bien géré car ce n'est pas immense. Ce n'est pas la Grande Motte... ».

Sur un plan plus paysager, un saintois (proche des réseaux associatifs) évoque l'apparition de ce qu'on pourrait appeler des « pollutions visuelles » : « quand je vois ça je suis un peu triste (...) c'est plutôt joli mais regardez les panneaux publicitaires, les enseignes. Plus personne n'habite tout cet endroit-là. Il n'y a que des commerces, donc on est clairement dans un supermarché ».

D'autres enquêtés (saintois et une nouvelle arrivante habitant Trinquetaille) évoquent leur attachement au village, à cette petite ville (côté « sympathique » opposé aux grandes métropoles), qui n'a « pas changé ». Une professionnelle du tourisme saintoise : « pour les saintois, l'église c'est quelque chose d'important, c'est un monument et le centre du village ».

Très peu évoqué comme représentatif, ce paysage représente le Grand Rhône qui est pourtant un élément essentiel, ayant modelé la Camargue et permettant les arrivées d'eau douce nécessaires à la gestion de l'eau.

N°7 : Grand Rhône à la Grande Montlong (cité 4 fois comme évocateur de la Camargue)

Mots-clefs : naturel-Rhône-route des salins

Un restaurateur le sélectionne en l'associant aux milieux naturels représentatifs de la Camargue. Un retraité d'Albaron le choisi évocateur et reconnaît précisément le paysage (« Ah, ça je connais, c'est pas loin de la station de la Triquette, sur la route qui va aux salins (7) : je reconnais cette chose (abris sur la photo), la route est là (désigne la droite de la photo) »).



N°1 : Plage des Saintes Maries (cité 3 fois comme évocateur de la Camargue)
Mots-clefs : digue – blocs – béton – montée de la mer



Attitudes négatives dues au bétonnage (perçu comme inesthétique notamment) et au fait que ce paysage est synonyme de montée de la mer pour certains participants.

Très peu évoquée comme représentative, cette photo des Saintes Maries est abordé par plusieurs participants pour ses fonctions de protection (digue et blocs) contre la mer « qui avance ». Un éleveur de taureaux de combat explique que ce changement a été obligatoire « sinon l'eau serait au milieu des arènes ». Un retraité (ancien gérant de propriété) précise que bien que ce paysage ne soit pas évocateur, cela fait « une promenade agréable ».

Plusieurs enquêtés évoquent spontanément que ce n'est pas beau ou que ce n'est « pas une réussite ». Une nouvelle arrivante passionnée d'ornithologie : « ce village était joli avant, avec ses vieilles pierres de belle qualité (...) mais là ce n'est pas humain, pas chaud ».

Très peu d'enquêtés choisissent ce paysage comme représentatif de la Camargue. La présence jugée « inesthétique » du complexe de Fos sur Mer à l'arrière plan semble les empêcher de la sélectionner. En effet, plusieurs enquêtés précisent que le paysage n'est pas joli, voir « choquant » avec les usines à l'arrière plan.

N°4 : AMV sud Ligagneux-Plan du bourg (cité 2 fois comme évocateur de la Camargue)
Mots-clefs : Fos-usines-nature-contraste

Un éleveur de Gageron évoque le contraste que présente ce paysage en expliquant la présence de la main de l'homme, et la présence « d'un côté sauvage et d'un côté industriel ».

Cependant les enquêtés ayant choisi ce paysage comme évocateur de la Camargue décrivent la présence d'un paysage naturel de Camargue. Dixit un pêcheur retraité : « dans l'ensemble elle est belle. Et Fos ce n'est pas la vraie Camargue, pour moi c'est le delta du Rhône ».

Un éleveur de taureaux de combat explique qu'avant ce paysage était composé de marais à l'arrière plan, donc un « paysage de Camargue ».



Attitudes négatives dues à ce que représente l'arrière-plan du paysage (et à la pollution de l'air associée ⁶⁵)

11.2. Classements de paysages en fonction de la sensibilité

A partir des classements réalisés par les participants (nous leur demandions de classer les paysages de celui auquel ils sont le plus sensible à celui qui les touche le moins), nous avons réalisé un classement global. Ce classement a été réalisé en attribuant des notes aux paysages évoqués en fonction de leur rang d'importance pour chaque participant (note de 5 si le paysage est évoqué en premier, 4 s'il arrive en 2^{ème} et ainsi de suite). Nous présentons donc ici les 5 paysages auxquels les participants sont le plus sensible, 5 paysages qui se dégagent particulièrement des autres paysages.

On peut noter qu'il s'agit généralement de paysages difficiles à dater. Ils ont un « côté **intemporel** ». On note aussi qu'il s'agit de paysages que l'on pourrait qualifier de « **naturels** », où apparaissent la végétation caractéristique de la Camargue (comme l'évoque un pêcheur retraité : « ce qui me plaît le plus ce sont les roseaux, les tamaris, les enganes »), ainsi que l'idée de « platitude » évoquée par plusieurs enquêtés lorsqu'ils décrivent la Camargue.

⁶⁵ Selon une professionnelle du tourisme saintoise

Paysage auquel les participants sont le plus sensible (note de 59)



Une majorité des participants montrent une sensibilité particulière à ce paysage. Ils le choisissent comme une **évidence**. Selon un éleveur de taureaux de combat « c'est un paysage typique de la Camargue ». Il est choisi car il **représente les traditions camarguaises** (notamment l'élevage) pour lesquelles les participants témoignent un attachement particulier. En évoquant les traditions à la vue de ce paysage, plusieurs enquêtés font également référence aux chevaux, comme cet éleveur saintois : « nos traditions c'est ça : les taureaux et les chevaux ».

Il est intéressant de noter que le choix de ce paysage « fermé » auquel les enquêtés sont le plus sensibles semble en contradiction avec leurs craintes et leur opposition à ce qu'ils perçoivent comme une « fermeture » des paysages de terres mises en réserve.

Second paysage auquel les participants sont le plus sensible (note de 32)



Ce paysage est **très évocateur** de la Camargue pour certains enquêtés (comme cet hôtelier saintois : « quand je pense à la Camargue c'est la première image qui me vient »). Elle évoque également une certaine **authenticité à laquelle sont sensible les participants** (un retraité d'Albaron : « ça c'est la vraie Camargue, elle est naturelle »).

Pour une habitante de Trinquette, ce paysage représente un idéal, notamment parce qu'il est « vide des autres » : « c'est là où je me sens le mieux, cette terre bien sèche (...) où il n'y a pas de monde ».

3^{ème} paysage auquel les participants sont le plus sensible (note de 25)

Certains enquêtés évoquent la « **tradition** » en choisissant ce paysage. Les participants y sont

notamment sensibles parce qu'il représente le mas camarguais traditionnel (« ce mas a plus de 100 ans »). Les enquêtés qui reconnaissent précisément le mas (Amarée) évoquent son histoire et son côté « mythique » (présence du marquis de Baroncelli).



4^{ème} paysage auquel les participants sont le plus sensible (note de 23)



Les enquêtés sont sensibles à l'«immensité» que représente ce paysage. Cette caractéristique est évoquée à plusieurs reprises. Un éleveur de Gageron décrit ce paysage comme paraissant « être infini ». Pour une nouvelle arrivante (retraîtée passionnée d'ornithologie) cette immensité est ce qu'il y a de « plus surprenant » en Camargue. Un photographe retraité témoigne de sa sensibilité particulière à ce paysage : « quand on est là et qu'on voit cette immensité avec ses reflets, ou éventuellement un ou deux canards, pour moi on peut rêver et s'évader (...) c'est ce rêve que les gens viennent chercher ».

5^{ème} paysage auquel les participants sont le plus sensible (note de 21)



Un salinier évoque sa sensibilité à ce paysage car il représente l'identité camarguaise. En effet, plusieurs enquêtés décrivent cette végétation particulière d'« ajoncs, de roseaux, de tamaris »... C'est un paysage que l'on retrouve en plusieurs points et auquel certains enquêtés ont l'habitude depuis leur enfance, comme ce commerçant saintois : « j'ai l'habitude de me balader dans des paysages comme ça (...) je connais depuis tout petit ».

11.3. Paysages manquants

Il nous paraissait primordial de vérifier auprès des participants quels paysages manquaient à notre panel. Ce panel ne pouvant être exhaustif, nous nous attendions à ce que les participants expriment les paysages, éléments ou lieux importants à leurs yeux car représentant particulièrement la Camargue. Ceux-ci sont présentés ci-dessous.

Notons que 6 enquêtés ont trouvé le panel de photos/paysages représentatif de la Camargue et n'ont donc pas évoqué de paysages manquants.

- Les flamants et oiseaux : Plusieurs enquêtés évoquent qu'il manque des oiseaux ou (un vol de) flamants. Les flamants ont un caractère particulièrement « emblématique », ils font partie de ce que les visiteurs souhaitent voir en Camargue selon les enquêtés ;
- Les hommes et particulièrement les pêcheurs : Les pêcheurs en étang ne sont pas représentés. Plusieurs enquêtés le signalent, tout en manifestant pour certains leur inquiétude vis-à-vis de cette activité (une habitante de tête de Camargue : « les pêcheurs vont disparaître »). Il est important pour certains participants de montrer que la Camargue vit, avec des activités particulières (pêcheurs et cavaliers notamment). Un saintois (proche des réseaux associatifs) évoque un paysage particulier : « il manque une barque de pêcheur en bordure d'étang avec un filet quelque part, c'est une image d'Epinal ». Cela fait écho au témoignage d'un pêcheur en étang qui disait ne pas être pris en compte (notamment dans les décisions de gestion de l'eau) et était anxieux quand à l'avenir.
- Les chevaux : le cheval et les manades font partie de la tradition camarguaise. En ce sens, certains enquêtés déplorent que les chevaux ne fassent pas partie du panel de paysages.
- Les roseaux et roselières : Un riziculteur originaire de Nîmes évoque que les roselières sont en Camargue « des endroits de nourriture fantastiques pour les chevaux et taureaux ». Plusieurs enquêtés évoquent les roseaux et l'attachement qu'ils ont à ceux-ci. Une habitante de tête de Camargue, en parlant de la photo N°15 (représentant l'étang du Vaccarès) explique qu'elle ne trouve pas ce paysage représentatif du Vaccarès et que selon elle, il aurait fallu faire une prise de vue au bord de l'étang pour que l'on voie les roseaux...
- Un photographe retraité évoque « une dune avec la plage » comme paysage manquant
- Un riziculteur (Albaron) déplore que les moutons ne soient pas représentés : « c'est historiquement intéressant et il y a quand même des gens qui se bougent à faire ça... »
- Des lieux particuliers sont également évoqués : un éleveur de Gageron évoque le bois des Rièges ou la pinède de petite Camargue, paysages emblématiques à ses yeux. Un retraité des salins du midi évoque l'étang du Fangassier avec les flamants. Enfin un kitesurfeur évoque son activité (ayant principalement lieu à Beauduc)
- Paysages manquants évoqués par les riziculteurs : Un riziculteur d'Albaron déplore que le panel soit composé en majorité de paysages naturels et qu'il y ait peu de photos de cultures. Un autre riziculteur (proche de SDG) aurait aimé que le côté « remontées de sel » soit illustré car « c'est une des caractéristiques majeurs de ce pays » selon lui. Il évoque aussi qu'il aurait aimé faire figurer le « contraste entre une rizière en eau et le côté « nature exubérante » et ce qu'est une rizière ou terre qui n'a pas vu d'eau depuis un certain temps ». On peut noter qu'il s'agit d'une façon évidente de tenter de valoriser l'activité de la riziculture. Un autre enquêté (agriculteur originaire de Nîmes) évoque que l'idée d'eau douce est peu représentée

11.4. Principales qualités et faiblesses du paysage Camarguais

Afin de faire apparaître les préférences et évaluations du paysage, nous avons demandé aux participants à l'enquête d'indiquer selon eux les principales qualités et faiblesses du paysage camarguais. En effet, nous souhaitons interroger les jugements de valeurs portés sur le paysage, et comprendre les valeurs associées à celui-ci. Les qualités et faiblesses rapportées sont résumées ci-dessous sous forme de tableau :

| Qualités | Faiblesses |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs enquêtés évoquent la biodiversité présente en Camargue (variété de faune et flore) • Le « caractère » particulier des paysages camarguais est également évoqué, certains les décrivent comme « sauvages », ou comme comportant beaucoup de nature. • Les changements réguliers ou saisonniers sont évoqués : <ul style="list-style-type: none"> - « <u>le ciel, des couleurs, le vent qui change beaucoup le paysage : tout ça bouge, fait du son (...) c'est agréable et c'est un paysage qui est vivant encore, ce qui n'est pas le cas partout</u> ⁶⁶ ». - « <u>les atouts de la Camargue c'est qu'à chaque saison ça change. Les couleurs changent, c'est un atout. : <i>A l'automne elle est rousse, au printemps elle est verte...</i></u> ⁶⁷ » • Le côté vert des paysages, le côté zones humides et la présence d'eau sont perçues comme des richesses fortes du paysage camarguais • « Les grands espaces et des notions de liberté et de préservation ⁶⁸ » • Un éleveur de Gageron évoque des paysages « sans HLM, sans maisons, sans poteaux électriques » • Un riziculteur (originaire de Nîmes) explique que pour lui « la culture du riz permet d'allier culture, un peu de revenu économique et amène de l'eau douce, c'est-à-dire la vie » | <ul style="list-style-type: none"> • La fragilité de la Camargue et de ses paysages, comme évoqué par une nouvelle arrivante habitant Trinquetaille qui cite la pollution (de l'air, et par les produits utilisés dans les cultures) ainsi que par un hôtelier saintois qui cite notamment « la fragilité par rapport à la mer » • La gestion de la plage de Piémanson est également citée comme une faiblesse à plusieurs reprises • La gestion de l'eau est également évoquée, que ce soit pour répondre aux demandes des différents acteurs du territoire ou pour « la gestion des terrains qui devrait être meilleure » selon un retraité des salins du midi évoquant les réserves et terrains du CDL • Le Rhône est de moins en moins valorisé en Camargue (dixit une habitante de Trinquetaille) • Un salinier évoque les arabies et les moustiques qui sont des faiblesses car gênants pour le développement du tourisme • Un naturaliste des marais du Vigueirat évoque la « catastrophe » que représentent les enrochements aux Saintes Maries (photo N°1) : « on ne voit que de l'eau, des enrochements et du béton, quel intérêt ? » • Un saintois passionné de chasse déplore le « <u>passage de certains chemins en « routable</u> » (ex : saingorges) » et la possibilité d'y rouler maintenant en 5^{ème}, ce qu'il perçoit comme un danger pour les enfants et pour la faune et la flore en bord de route • Un salinier retraité évoque les barbelés sur le chemin de Beauduc : « c'est une honte (...) je ne sais pas pourquoi ils ont fait ça (...) pendant la dernière guerre il n'y en avait pas de barbelés en Camargue... » • Un hôtelier saintois explique qu'il « pique une colère » quand il voit un palmier en Camargue, « c'est une énorme faute de goût, ça n'a rien à voir avec le lieu et le patrimoine » |

⁶⁶ Dixit une retraitée passionnée d'ornithologie

⁶⁷ Dixit une salinière travaillant pour un site du conservatoire du littoral

⁶⁸ Dixit un hôtelier saintois

Certaines caractéristiques sont évoquées comme pouvant être des qualités et des faiblesses à la fois :

- Le paysage décrit par un ancien ouvrier agricole originaire de Salin de Giraud : « **rude, aride, sauvage, avec le vent et les moustiques**... mais s'il n'y avait pas ça ce ne serait pas la Camargue ».
- Un nouvel arrivant occupant des fonctions politiques : « l'**eau** est très présente, c'est une richesse, ce qui permet d'avoir des paysages typiques de Camargue. Simplement la nature ça ne rapporte pas ».
- Un saintois (proche des réseaux associatifs) évoque comme qualité « sa platitude, qui est aussi sa faiblesse parce qu'on voit tout et par conséquent on ne peut rien cacher (ça ne cache pas toutes les blessures et toutes les plaies qu'on a pu faire au fil des ans) ».

Notons que quelques enquêtés n'ont pas évoqué de faiblesses du paysage Camarguais, en expliquant généralement qu'ils l'estimaient bien comme il est ou qu'il leur était difficile de trouver des faiblesses.

Les qualités et faiblesses évoquées témoignent des valeurs accordées au paysage camarguais par les participants à l'enquête : ils évaluent ce paysage comme ayant un caractère sauvage, évoquant la liberté et l'importance de sa préservation étant donné la biodiversité qu'il représente à leurs yeux. Les changements constants perçus par les enquêtés apportent de la vie et des couleurs aux paysages. Son équilibre fragile nécessite un travail de gestion régulier et important.

Conclusion et perspectives

Des résultats riches

La méthode « mixte » mobilisée pour l'étude des perceptions du paysage camarguais a permis d'atteindre les objectifs de l'enquête. De plus, elle a permis de récolter des données sur différents aspects des perceptions (aspects cognitifs, émotionnels, dimension sociale de l'espace, évaluations faites du paysage...) qui permettront certainement de lancer ou de nourrir de futures recherches.

Les objectifs spécifiques de cette enquête étaient notamment d'étudier les perceptions (paysages et territoire) dans le but d'instaurer un dialogue sur le paysage avec les populations locales et de déceler, par l'analyse des représentations sociales ce qui au sens des individus possède un statut de paysage. Cette enquête nous a permis d'intégrer les opinions, besoins et attentes vis-à-vis du territoire et d'associer les enquêtés rencontrés à une pratique de gestion intégrée (cette analyse ayant notamment permis de lancer des pistes de réflexion concernant le déroulement des ateliers participatifs ayant eu lieu au PNRC). Au-delà des « imaginaires paysagers », nous avons donc identifié (ceci notamment grâce à l'utilisation de supports photos durant les entretiens et durant les ateliers participatifs) les éléments structurants du paysage camarguais. Ces résultats pourront servir au PNRC notamment pour lancer un travail sur le lien entre enveloppe périurbaine, espace rural et espace naturel et fournir ainsi une grille de lecture camarguaise du paysage partagé face au risque de banalisation de celui-ci.

Comme présenté en introduction de ce rapport, les représentations sociales répondent à des fonctions importantes leur permettant de jouer un rôle essentiel dans la dynamique des relations sociales et dans les pratiques. Les « fonctions de savoir » et les « fonctions identitaires » sont particulièrement apparues après analyse des entretiens réalisés sur le terrain. Les connaissances particulières qu'ont les camarguais de leur territoire ont apporté de riches résultats à cette enquête, autant sur des plans historiques que sur leur lecture du paysage et l'analyse que les enquêtés font des changements. Nous avons également pu remarquer que les camarguais rencontrés ont conscience des particularités de leur territoire, fruit des modes de vies, des traditions et des cultures locales. Ils ont un attachement particulier à la Camargue et à ses paysages, auxquels ils accordent de la valeur et une forte identité.

Afin d'étudier les perceptions du paysage camarguais nous nous sommes situés dans le cadre d'une analyse des relations individu-environnement. Dans ce contexte, différentes notions ont été mobilisées pour appréhender les représentations étudiées en lien avec le contexte dans lequel celles-ci sont produites et partagées. Nous avons donc engagé notre travail d'enquête et nos réflexions par l'étude de différents aspects présentés dans ce rapport : aspects cognitifs (identité, attachement au lieu, émotions), aspects comportementaux (adaptations, modifications), relations que les enquêtés entretiennent avec le territoire et émotions ressenties en contact avec le paysage camarguais, dimension temporelle (« mémoire » des lieux, changements observés, projets futurs), dimension sociale de l'espace, évaluations faites du territoire et de ses paysages.

Développement de la Camargue et développement durable

L'analyse du corpus d'enquête a permis de montrer l'importance témoignée par les camarguais envers la notion de « développement durable ». Bien que ce terme ne soit que très peu mobilisé par les enquêtés, ceux-ci évoquent vouloir voir le tourisme actuel tendre vers un tourisme « vert » pouvant se développer au service d'une économie locale. Certains enquêtés déplorent/déploreraient néanmoins que la Camargue puisse être « galvaudée » à des fins économiques.

Nous avons également abordé les changements futurs en Camargue souhaités par les participants. En effet, le fait de définir le paysage futur tel que les personnes souhaitent le connaître (ambitions pour un futur paysage en termes de forme et de caractère) est une approche étroitement liée au développement durable.

Ambivalence autour de la notion de conservation

L'ambivalence autour de la notion de conservation concerne l'intervention de l'homme pour la gestion des réserves (voir « Intervention de l'homme et gestion des réserves »). En effet, les gestionnaires actuels font le choix de ne plus faire entrer d'eau sur ces terrains tandis que pour bon nombre d'habitants rencontrés, l'idée d'entretenir correspond à faire entrer de l'eau.

Il existe également une ambivalence concernant la perception des moustiques en Camargue. En effet, certains les perçoivent comme une nuisance qu'il faudrait gérer notamment pour permettre de mieux développer le tourisme. Tandis que pour d'autres, les moustiques sont indissociables de la Camargue et sont notamment nécessaires à l'équilibre de la chaîne alimentaire.

Perspectives de recherches futures

Pour une analyse plus fine de l'attachement au lieu, telle que l'évaluation de différences d'attachement au lieu entre différents groupes ou afin de déterminer l'impact de l'attachement au lieu sur les perceptions du paysage (par exemple), il serait nécessaire de conduire une étude quantitative sur la base du modèle développé et testé par Raymond, Brown et Weber (2010). Bien que tout laisse à penser (dans cette analyse exploratoire) que l'attachement au lieu est exprimé tant par les camarguais natifs que par les nouveaux arrivants, il serait intéressant à l'avenir d'étudier l'attachement au lieu comparé de ces deux groupes d'habitants. La certaine « territorialité » dont peuvent faire preuve les camarguais natifs nuirait-elle à l'appropriation affective des nouveaux arrivants ?

S'agissant de l'étude des représentations sociales, nous émettons l'hypothèse de 2 zones masquées de la représentation de la Camargue : la pollution, et les gitans. Ces éléments de représentations ont une importance historique ou environnementale, mais quand nous interrogeons des sujets sur des objets qui renvoient à des opinions qui, si elles étaient exprimées, pourraient mettre en cause des valeurs morales ou des normes sociales valorisées, une grande partie d'entre eux ne font pas état de certaines de leurs opinions. Il semble que ce fût le cas lors

de cette enquête, car certains rares enquêtés ont abordé ces éléments de représentation tout en effectuant des rappels de normes sociales. Ces éléments seraient donc masqués. Une zone masquée est ainsi constituée d'éléments contre-normatifs, non verbalisés par les sujets avec les méthodes classiques de recueil. Puisque les personnes ont du mal à assumer certaines de leurs idées, on leur permet de les exprimer en les attribuant à d'autres personnes (techniques de substitution). Ainsi, mobilier un effet de consigne (Guimelli et Deschamps, 2000) lors de recherches futures pourrait permettre de dévoiler ces zones masquées de la représentation sociale de la Camargue.

Enfin, la flore est un élément constituant la perception du patrimoine naturel camarguais, mais cet élément est moins abordé. Il serait donc intéressant lors de futures recherches de vérifier l'hypothèse selon laquelle la flore ferait moins partie des éléments participant au « processus de socialisation du paysage » (décrit par Luginbühl) camarguais que les éléments faunistiques. Cela permettrait de vérifier si cette hypothèse est juste et, le cas échéant, de comprendre les raisons de cette moindre importance accordée à ces éléments dans le discours des enquêtés.

II - Les « clichés » des paysages de Camargue : analyse d'un corpus de photographies « étiquetées *paysage et Camargue* » d'un site web de partage de photographies

Ce travail n'était pas prévu dans notre projet de recherche lorsque nous avons répondu à l'appel à proposition de recherche PDD2. Il nous a semblé intéressant, parallèlement au travail réalisé dans les ateliers de DEEPCAM et à la démarche du Parc naturel régional de Camargue pour une charte de paysage et d'urbanisme, de réaliser une telle analyse sur un public non camarguais, de diverses origines, grâce à l'Internet.

L'objectif est d'évaluer ce que représentent les photos considérées comme des paysages de Camargue par des photographes, amateurs ou professionnels, qui permettent à tout un chacun de voir leurs photos en ligne. Enfin, dans un volet conclusif l'analyse de ce corpus sera mis en perspective avec les résultats de l'enquête de perceptions et les ateliers participatifs afin d'interroger l'inscription de la thématique paysagère dans la dimension culturelle du développement durable.

1. Méthodologie

Le choix du site

Parmi la soixantaine de sites proposant des services de gestion et de partage de photos en ligne et offrant la possibilité aux auteurs de faire des albums publics, le site retenu devait avoir une interface en français (34 sites) et être accessible à tous, donc gratuit. Une vingtaine de sites répondent à ces deux critères. Le site devait également conserver les photos avec leur définition d'origine. Moins de 10 sites remplissent les trois critères.

Le site *flickr.yahoo.fr* a été retenu pour plusieurs raisons. Il est l'un des plus anciens sites de partage de photos et reste l'un des plus populaires avec plus de 6 milliards de photos hébergées. Il offre un système performant de recherche avancée. Les éventuelles métadonnées EXIF (*EXchangeable Image File format*) sont importées automatiquement. C'est donc le site qui permet de disposer du plus grand nombre de paramètres concernant les photos mises en ligne. Le profil des photographes est également disponible, même si tous les critères ne sont pas obligatoirement renseignés par les internautes.

La recherche des photos

La recherche a concerné uniquement les photos mises en ligne avant le 01/01/2013 et comportant les mots Camargue et paysage. Ces mots peuvent se trouver dans les tags (étiquettes, choisies et attribuées librement par les photographes internautes), les titres et les textes qui sont en général des sous-titres, mais parfois de véritables textes. Pour obtenir le maximum de photos, le terme *Paysage* a également été recherché en anglais (*landscape*), en espagnol (*paesaggio*), en italien (*paisaje*) et en allemand (*landschaft*). Pour éliminer les doublons, les recherches ont été effectuées en excluant les mots déjà recherchés, les textes d'une même photo pouvant comporter le même mot dans plusieurs langues. Les deux mots doivent être présents dans au moins l'un des textes de l'auteur de la photo : le titre qu'il a donné à la photo, le texte complémentaire qu'il a pu écrire et les tags qu'il a lui-même attribué à la photo.

Ces recherches ont permis de recenser 1 837 photos. Les photomontages, les vues aériennes, ainsi que les photos de carte ou de peinture n'ont pas été conservés dans le corpus analysé. Les photos non pertinentes ont également été éliminées : il s'agit de photos hors sujet, de photos manifestement hors recherche (les termes recherchés sont dans un contexte particulier, par exemple *Tuscany landscapes*), de photos nettement hors zone (par exemple, photos de la *Petite Camargue alsacienne*, photos d'autres zones humides dont les textes font référence à la Camargue, de photos de zones plus proches comme, par exemple, les Alpilles ou Martigues (les photographes ayant tagué l'ensemble des photos d'un même voyage avec les mots recherchés). Ce sont au total 597 photos qui ont ainsi été éliminées du corpus de départ.

En revanche, certaines photos hors zone géographique étudiée - c'est-à-dire hors des quatre grandes zones que sont la Camargue gardoise, la Camargue Saintoise, la Grande Camargue et la zone du Plan du Bourg, des marais d'Arles et du Vigueirat - ont été conservées, car décrites par l'auteur comme étant un paysage de Camargue.

La base de données est constituée de deux fichiers : l'un par photo, l'autre par photographe.

Le fichier par photo comprend 1 240 enregistrements (nombre de photos codées) et comporte quatre grandes catégories de données.

1. La carte d'identité de la photo : Photo prise par AUTEUR, Cette photo a été prise le DATE, Cette photo a été prise à LIEU (géotag, marqueur à caractère géographique inséré dans un champ EXIF), TITRE de la photo, TEXTE complémentaire. Tous ces éléments sont donnés par le photographe. Ils peuvent ne pas être renseignés.
2. Les caractéristiques esthétiques de la photo : Photo couleur ou N&B, Cadrage (gros plan, plan moyen, plan large, panoramique), élément au premier plan (si existe), Position de la ligne d'horizon (supérieur, milieu, inférieur) si elle existe, éléments définissant une ligne de fuite (si elle existe).
3. Les mots-clés : description des milieux et éléments que l'on aperçoit sur la photo. Le premier mot correspond à l'élément principal, les mots suivants à d'autres éléments présents sur l'image.
4. Les tags sont des mots-clés qui permettent de définir, classer ou rechercher des photos. Les tags concernant les caractéristiques techniques de l'appareil photo et ceux concernant le photographe (nom, page web, par exemple) ont été éliminés.

Le fichier par photographe comprend 377 enregistrements correspondant au nombre de d'auteurs de photos différents et comporte trois catégories de données.

1. Des données sur les photographes, lorsque les renseignements existaient, le pays de résidence, le genre et la profession ont été codés.
2. Les mots-clés du fichier par Photo ont été agrégés par Auteur. Si plusieurs photos sont d'un même photographe, les doublons ont été éliminés, un auteur peut avoir fait une série de photos d'un même endroit.
3. Les tags attribués par le photographe à ses photos. Les doublons ont été éliminés, les mêmes tags pouvant avoir été attribués à plusieurs photos, voire à toutes les photos d'un *Album* (ensemble de photos regroupées par le photographe sous un même titre).

2. Analyse des données objectives

L'objectif de cette analyse est de montrer quand, par qui et où les photos ont été prises, mais aussi de repérer les canons esthétiques des photos, ainsi que les types de vues les plus souvent photographiés.

Les périodes de prise de vue : toute l'année

Si la plus ancienne photo date de mai 1994, la très grande majorité (94%) des photos est postérieure à 2005 et la moitié ont été prises depuis 2010.

Les heures de prise de vue ne sont renseignées que pour 73% des photos. Si les plages horaires s'étendent de 5h à 23h, deux périodes de la journée sont privilégiées : le matin de 9 à 13h (20% des photos) et l'après-midi de 15 à 19h (33%). Cela semble bien correspondre aux horaires de touristes.

Les périodes de l'année durant lesquelles les photos ont été prises montrent que les touristes sont présents quasiment toute l'année. Les périodes de vacances scolaires ne sont pas vraiment repérables. Même si c'est au mois d'août que le plus grand nombre de photographes (18%) ont pris des photos (17%), le mois de juillet (11 et 7%) arrive bien derrière les mois d'avril (15 et 10%) et de mai (16 et 12%) et même de septembre (12 et 10%). Janvier (10 et 9%) et février (7 et 7%) ne sont pas les mois les plus creux. C'est en mars et en octobre, deux mois généralement assez pluvieux, que les photographes (et donc les photos) sont les moins nombreux.

Les photographes : autant d'étrangers que de Français

Seulement 80% des profils des auteurs des photos sont renseignés. Parmi ceux-ci, les trois-quarts sont des hommes et 13% sont des photographes professionnels.

Le pays de résidence est connu pour 301 d'entre eux. La moitié réside en France. Une petite cinquantaine de photographes peuvent être considérés comme venant en Camargue en voisins, car habitant à moins de 2h de route de la Camargue (Hérault, Gard et reste des Bouches-du-Rhône). L'autre moitié prouve le grand nombre de touristes étrangers de 20 nationalités différentes. Parmi eux, les Italiens sont de loin les plus nombreux (26%), 4% résident au Royaume Uni, 4% en Espagne et 3% en Allemagne.

Les lieux de prise de vue : principalement dans le périmètre du PNRC

Sur les 1240 photos codées, seulement 35% comporte un géotag qui permet de visualiser précisément sur une carte, le lieu de la prise de vue. Pour autant, des indications repérées dans les textes mis par les photographes ont permis de localiser, plus ou moins précisément, 80% des photos.

Parmi les photos pour lesquelles la localisation n'a pu être déterminée, 200 montrent soit une zone humide (12%), soit des salins (3%), soit la mer (1%), prises en Camargue, aux dires des photographes, mais rien ne permet de déterminer le secteur géographique.

Quelques photos (18, soit 1%) ont été prises dans l'Hérault à La Grande-Motte, au bord de l'étang de l'Or ou de celui de Pérols, vers Maguelone, à Frontignan et même à Sète. Ces photos ont été conservées dans le corpus, car le photographe fait référence, sans ambiguïté à la Camargue. Pour exemple, le titre de celle prise à Sète, par un touriste étranger, est : *France, Camargue, canal du Rhône, près de Palavas*. Une dizaine de photos ont été prises au bord de l'étang de l'Or, parmi lesquelles, on remarque celle, prise par une Montpelliéraine, intitulée : *La Petite Camargue héraultaise sous son ciel d'hiver*.

Toutes les autres photos localisées ont été prises dans l'une des quatre grandes zones de La Camargue, représentées sur la carte ci-dessous.

La Camargue gardoise, photographiée par 21% des photographes, ne représente cependant que 13% des photos.

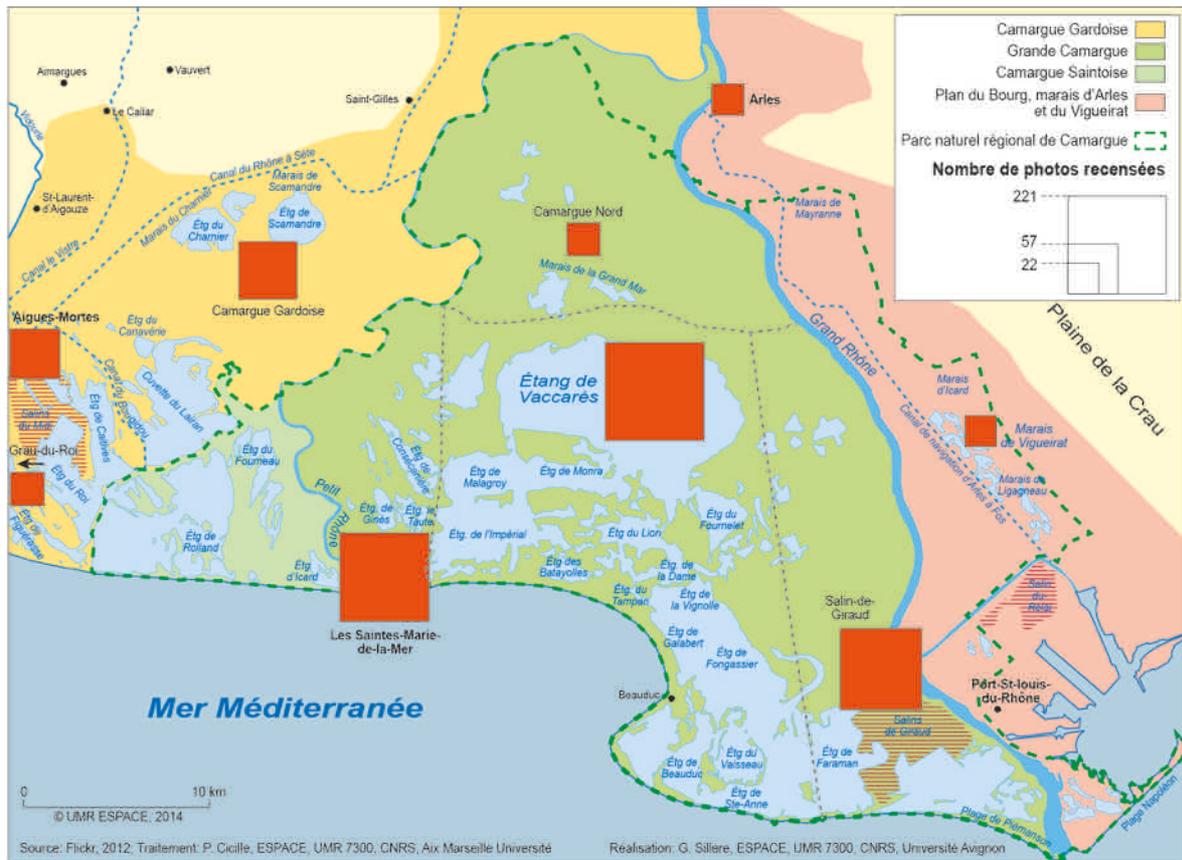
La zone à l'est du Grand Rhône est peu photographiée, moins de cinquante photos dont la moitié ont été prises dans la ville d'Arles ou à proximité.

Près de 8 photographes sur 10 ont fait au moins une prise de vue à l'intérieur de la zone du Parc naturel régional de Camargue. Près des deux-tiers des photos y ont été prises. Hors la zone du

Marais du Vigueirat (2% des photos), le Parc peut être découpé en quatre zones, correspondant, a priori, à des types de paysages différents :

- la Camargue Nord (2% des photos),
- la zone à l'ouest (15%) avec principalement les Saintes-Maries-de-la-Mer (8%),
- la zone à l'est (12%) avec principalement les marais salants de Salin de Giraud (8%),
- la zone centrale (18%) du bord nord de l'étang du Vaccarès jusqu'à la mer.

Une analyse plus fine des lieux de prises de vue a été réalisée sur les photos pour lesquelles la vue prise a pu être précisément localisée à l'intérieur du périmètre du Parc. Elles représentent 48% de l'ensemble des photos. La carte représente uniquement les 54 lieux différents, identifiés avec certitude.



Principales zones de prises de vue



Lieux de prises de vue dans le périmètre du PNRC

La zone du Parc est couverte dans sa quasi-totalité, de l'est à l'ouest, du nord au sud.

Bien sûr, la plupart des lieux de prises de vue sont proches de routes : celle d'Arles aux Saintes-Maries-de-la-Mer (D570), celle qui longe le bord nord du Vaccarès (D37) et celle qui va à Salin de Giraud (D38).

Les lieux de prises de vue des étangs sont tous pris d'un bord qu'il est parfois difficile de préciser, d'où le carré au centre de l'étang. Même si le Vaccarès est de loin l'étang le plus photographié, 13 autres étangs ont été photographiés au moins une fois chacun. Les seuls que l'on ne trouve pas, sont très peu accessibles, au sud de l'étang de Vaccarès ou entre Beauduc et la plage de Piémanson.

L'esthétique des photos

La plupart (90%) des photos sont en couleur.

Près de la moitié des photos ont un cadrage large (45%) ou panoramique (2%), 39% ont un cadrage moyen et 13% des photos sont des gros plans qui ne peuvent être qualifiés de paysage.

Plus des trois-quarts des photos montre une ligne d'horizon : dans la partie inférieure (14%), au milieu (28%), dans la partie supérieure (34%).

Environ un tiers des photos ont un élément en premier plan. Une cinquantaine d'éléments différents se retrouvent au premier plan, mais seuls cinq sont présents sur plus de 20 photos : des roseaux (23%), une barrière (8%), du bois flotté (7%), un flamant (5%) et de la terre craquelée (5%).

Seulement 10% des photos comportent une ligne de fuite sous la forme de 16 éléments différents, dont seulement trois sont présents sur plus de 20 photos : une barrière, un canal ou des piquets.

Une large majorité de paysages

La très grande majorité (78%) des photos représente un paysage, dont un quart sont des paysages avec animal (animaux) et/ou personne(s) et/ou maison(s).

Les autres photos du corpus ne sont pas des paysages. Les portraits d'un animal, d'animaux ou de personne(s) représentent 10%. Sur certaines photos (9%), l'espace photographié est réduit à une sorte de portrait. Ce sont en général des gros plans d'un élément du milieu ou d'un objet : roseau, sel, fleur, arbre, terre, sable, barque, charrette, camping-car... Les photos de maison(s) et de monument sont peu nombreuses (3%).

Analyse statistique des mots-clés

Les mots-clés attribués à chaque photo décrivent des éléments objectifs, ceux visibles sur la photo. Ce nombre d'éléments varie de 1 à 6 pour chaque photo. Au total, ce sont 114 mots-clés différents qui permettent de décrire les éléments visibles.

L'élément principal le plus fréquent : un étang

Le premier mot-clé attribué désigne l'élément principal, c'est-à-dire le plus visible sur la photo, hormis le ciel. Ces différents principaux éléments sont au nombre de 67.

Un étang a été choisi par 40% des photographes comme élément principal et on le retrouve sur 28% des photos.

On reste dans le milieu de l'eau avec les suivants. Un marais, choisi par 16% des photographes, est l'élément principal de 8% des photos. Les salins, marais salants avec de l'eau, ne se retrouvent qu'en élément principal (8% des photos).

Arrivent ensuite avec 4% des photos : la mer, un canal et la plage. Suivent avec 3% des photos : le sable, les roseaux et la sansouire.

Les éléments les plus fréquents : ciel, eau, arbres, roseaux et flamants

Sur les 114 mots-clés différents, seuls 10 éléments sont présents sur au moins 10% des photos.

| Élément repéré | Nb Photos | Nb Photographes |
|-------------------|-----------|-----------------|
| Ciel bleu | 50% | 59% |
| Nuages | 42% | 55% |
| Etang | 35% | 49% |
| Arbre(s) | 17% | 28% |
| Marais | 13% | 23% |
| Ripisylve | 11% | 20% |
| Flamant(s) | 10% | 18% |
| Coucher de soleil | 10% | 18% |
| Roseaux | 10% | 20% |
| Mer | 10% | 13% |

Comme la majorité des photos sont des paysages avec une ligne d'horizon, c'est sans surprise qu'un ciel bleu et/ou un ciel nuageux sont présents sur un très grand nombre de photos. Si un coucher de soleil est parmi les 10 éléments les plus fréquents, un lever de soleil ne concerne que 3% des photos (deux fois plus de photos ont été prises le soir que le matin). Le soleil n'est présent que sur 1% des photos et la lune n'apparaît que sur 5 photos.

C'est également sans surprise que l'on retrouve les trois milieux aquatiques déjà vus comme étant souvent l'élément principal d'une photo : un étang, photographié par un photographe sur deux, un marais et la mer.

Les arbres (2% en élément principal) sont le 4^e élément le plus présent sur les photos. Les ripisylves qui ne se retrouvent jamais en élément principal, sont forcément associées à l'eau et tout particulièrement aux étangs. Les roseaux (3% en élément principal) photographiés par 20% des photographes, sont présents sur 10% des photos.

Les flamants (2% en élément principal, mais il s'agit alors de portraits), photographiés par 18% des photographes, notamment des professionnels, seul animal que l'on voit sur 10% des photos, sont bien l'un des clichés de la Camargue.

Les milieux les plus représentés : l'eau et la flore

Pour permettre de repérer quels sont les milieux et les éléments qui prédominent sur les photos, six catégories ont été préconstruites : les milieux aquatiques, les éléments liés à l'eau, les milieux terrestres, les éléments liés à la terre, la flore et la faune.

Les milieux aquatiques et humides

On retrouve naturellement les quatre milieux, vus précédemment, comme étant souvent en élément principal d'une photo : un étang (35%), un marais (13%), la mer (10%) et les salins (8%). La terre craquelée (5%), parfois seule en gros plan, mais aussi en premier plan d'un étang, est un milieu humide temporairement asséché. Un paysage de sansouire (ou engane) ne se retrouve que sur 4% des photos, mais 9% des photographes l'ont choisi. Une roselière a été photographiée, surtout vers le Scamandre, par 6% des photographes, mais ne concerne que 2% des photos. Le fleuve, en l'occurrence le Rhône, n'apparaît que sur 9 photos.

Les éléments liés à l'eau

Les ouvrages hydrauliques sont les plus nombreux : un canal (5%) ou une digue (2%). Une martelière n'est visible que sur quatre photos. Un morceau de bois flotté, généralement sur le sable, se retrouve sur 3% des photos. Des rochers, des cailloux ou des galets, généralement au bord d'un étang, sont présents sur 2% des photos. Un bateau est visible sur 1% des photos, de même qu'une barque, elle aussi généralement au bord d'un étang.

Les milieux terrestres

La plupart des milieux terrestres photographiés restent associés à l'eau : le sel, souvent sous la forme de montagnes (6% des photos), la plage (5%), le sable et la dune (sable et végétation dunaire) sont associés à la fois à la mer et aux étangs (4% chacun). Une prairie, zone herbeuse, ou tout du moins un bout de prairie, se retrouve sur 6% des photos. Les photos de terres cultivées sont peu nombreuses : rizière (2%), un champ (2%), les cultures sèches comme la vigne ou un verger (1%).

Les éléments liés à la terre

Un élément bâti se retrouve sur 12% des photos. Dans la moitié des cas, il s'agit d'une ou de plusieurs maisons. Les photos des toits des maisons de Saintes-Maries-de-la-Mer sont relativement peu nombreuses (1%). Des monuments, les remparts d'Aigues-Mortes, une tour ou une église sont visibles sur 3% des photos. Une cabane est présente sur 1%, de même qu'un phare, celui de la Gacholle. Des éléments plus petits, comme des piquets (7%) ou une barrière (6%), sont souvent la recherche d'une certaine esthétique. Une route ou un chemin ne sont visibles, respectivement chacun, que sur 2% des photos.

La flore camarguaise

Un grand nombre de photos (47%) comporte au moins un élément de la flore camarguaise. Les grands arbres sont les plus présents (17%), une ripisylve se retrouve sur 11% des photos et les tamaris sur seulement 4%. Les roseaux (10%), du petit au grand roseau, donc de différentes formes et couleurs, sont présents dans différents contextes : bords de route, de fossé, de rizière..., au bord ou dans les étangs. La salicorne, plante halophile, est reconnaissable sur 7% des photos. La saladelle, des chardons ou d'autres fleurs ne sont que très peu photographiés (1%).

La faune camarguaise

Beaucoup moins présente (26% des photos) que la flore, la faune camarguaise photographiée est d'abord aviaire (16%). C'est avant tout une majorité de flamants roses (10%) qui ont été photographiés, même si d'autres oiseaux, bien présents en Camargue, comme les hérons (1%), les aigrettes (1%), les grues (1%), les mouettes, les ibis, les cigognes et les canards, ne sont pas absents. Les chevaux et les taureaux sont quasiment les seuls autres animaux photographiés, choisis par seulement 13 et 6% des photographes, ils ne sont visibles que sur 6 et 3% des photos. Très peu d'autres animaux sont présents : libellule, papillon, punaise et castor (10 photos de portraits).

Les photos titrées *Paysage de Camargue*

Toutes les photos dont le titre et/ou le texte complémentaire contient à la fois le mot *Camargue* et le mot *paysage* ou titrées *Paysage camarguais* ont fait l'objet d'un traitement spécifique. Au nombre de 195, ces photos ont été réalisées par une centaine de photographes différents.

Le milieu principal : plus d'étangs, de marais, de salins et de sansouire

L'analyse vise à repérer les grands types de milieux photographiés explicitement désignés comme étant des paysages de Camargue, même si une première analyse montre clairement que toutes ces photos ne sont pas de réels paysages. Près de 15% des photos sont des portraits d'animal ou de différents éléments de milieux, généralement pris en gros plan.

On ne retrouve que la moitié des mots-clés décrivant l'élément principal des photos (33 sur les 67). Même si les quatre éléments principaux les plus représentés sur ces photos sont les mêmes que ceux de l'ensemble des photos, ils sont relativement bien plus fréquents : un étang (36% contre 28%), un marais (24% contre 8%), des salins (17% contre 8%) et une prairie (10% contre 5%). Il en est de même de la sansouire (9%), paysage spécifique des zones humides méditerranéennes, des roseaux (8%) et surtout des roselières (7%).

Les lieux de prises de vue : le PNRC et la Camargue gardoise

Les roselières ont toutes été photographiées en Camargue gardoise où ont été prises 22% de ces photos (contre 13% pour l'ensemble des photos). Néanmoins, la majorité (56% contre 62%) de ces photos ont été prises dans le périmètre du Parc naturel régional de Camargue.

Analyse statistique des tags

Le nombre total de tags relevés sur les 1 180 photos qui en comporte au moins un, agrégés par photographe (344) et après élimination des doublons, est de 2 865. Ces tags correspondent à un lexique de 405 mots différents. Ils sont plus nombreux que les mots-clés, car ils ne concernent pas que les éléments photographiés. On va notamment retrouver certains thèmes mis en évidence dans l'analyse statistique des entretiens, comme l'environnement ou le patrimoine culturel. Mais ce sont évidemment les tags qui révèlent des jugements de valeurs qui sont les plus symboliques.

NB Sauf précision, les % entre parenthèses sont par rapport au nombre de photographes ayant mis au moins un tag, soit 344. Les % inférieurs à 1% (moins de 3 photographes) ne sont pas mentionnés.

Les tags les plus fréquents : paysage et Camargue

Les mots de la recherche sont évidemment les plus présents dans les tags :

- *Paysage* 88% des photographes
- *Camargue* 84% des photographes

Les tags géographiques : de l'Europe à Beauduc

Un premier groupe de tags permet de situer grossièrement le secteur géographique où le photographe se trouvait, avec parfois une série de tags en cascade : du continent, au pays, à la région, au département. La *France* (61%) est de loin le plus fréquent, les étrangers ne sont pas les seuls à le préciser. L'*Europe* est mentionnée par 7% des photographes, alors que ceux qui ne sont pas européens ne sont que 3%. Puis certains (11%) citent la grande zone française qu'est le *Sud* (de la France) et/ou la région *Provence* (20%) et/ou *Languedoc* (6%). Viennent ensuite les départements : les *Bouches-du-Rhône* (7%), le *Gard* (5%) et l'*Hérault* (1%).

Il ne faut pas oublier que certains tags peuvent ne pas se rapporter aux photos codées, car ils ont parfois été attribués à un ensemble de photos d'un voyage donné. C'est pour cela que sont mentionnés les *Alpilles* (1%), la *Crau* ou même *Aix-en-Provence* et *Martigues*. C'est probablement pour les mêmes raisons que les villes d'*Agde*, *Lunel* et *Montpellier* sont citées. Mais les autres lieux dans l'*Hérault* correspondent bien à des photos codées : *La Grande-Motte*, *Marsillargues*, *Lansargues*, *Manguio*, *Pérols*, cinq communes qui bordent l'*étang de l'Or*, et encore plus à l'ouest, *Palavas* au sud de l'*étang de Pérols* et *Maguelone* entre l'*étang du Prévost* et celui de la Pierre blanche.

Dans le *Gard*, on trouve en tête *Aignes-Mortes* (5%) et l'*étang du Roi* (3%). Vient ensuite *Le Grand-du-Roi* avec son quartier de *Port Camargue* et l'*Espiguette* (3%). *Vauvert* (1%), dont le territoire communal englobe une grande partie de la *Petite Camargue* (2%), est aussi vu par ses lieux-dits : *Quatret*, *Le mas des Iscles* et *La Laune*, ainsi que l'*étang de Scamandre* (1%) situé sur les deux communes de *Vauvert* et de *Saint-Gilles* (1%). On termine ce tour de la Camargue gardoise par *Gallician* (1%) et le *canal de Capettes*.

Arles est citée par 2% des photographes. Les 17 autres tags géographiques désignent tous des lieux situés dans le périmètre du Parc naturel régional de Camargue. *Saintes-Maries-de-la-Mer* est le plus fréquent (9%), loin devant le *Vaccarès* (2%), *Pont de Gau* (2%), *Salin de Giraud* (2%), la *plage de Piémanson* (2%), la *Digue à la mer* (1%), *Beauduc* (2%), le *Marais du Vigueirat* (1%), le *Rousty* et le *Pioch Badet*. Les autres n'ont été mis que par un seul photographe : la *Capelière*, *Le Sambuc*, le phare de la *Gacholle*, l'*étang du Fangassier*, *Barcarin*, *Port-Saint-Louis-du-Rhône*, la *plage Napoléon*.

Les périodes de prise de vue : les quatre saisons

Même si ces tags sont relativement peu nombreux (2%) et mentionnés par seulement 14% des photographes, ils sont instructifs sur l'importance qu'a pour le photographe la période de prise de vue. Parmi les quatre saisons, l'*été* (4%) et l'*hiver* (3%) devancent largement l'*automne* et le *printemps*. Un mois n'est mentionné que par 3 photographes (*novembre* et *juin*). Les moments de la journée cités sont le *matin* (2%), le *soir* (1%) et la *nuit* (2%). Les photos de nuit sont peu nombreuses, mais doivent pouvoir être repérées en tant que telles.

L'esthétique des photos : les couleurs et les lumières

Ces tags, relativement peu nombreux (5%), rendent compte d'une certaine perception de l'auteur de la photo. En premier, il s'agit de couleurs que l'on peut facilement, pour la plupart, associer à des types de paysages, avec en tête, le bleu comme celui du ciel, le blanc comme le

sel, le rose comme les salins, le vert comme la prairie, etc. Hormis les couleurs, les reflets (6% des photographes) et la lumière (5%) sont les principaux tags qui soulignent l'effet esthétique que le photographe a voulu donner à ses photos.

Le ciel et les couchers de soleil

Le *ciel* (18%) est souvent bleu mais aussi souvent nuageux, les *nuages* (11%) sont bien plus souvent cités que le *soleil* (1%). Il en est de même d'un *coucher de soleil* (15%) par rapport à un *lever de soleil* (1%).

Les milieux et leurs éléments : l'eau et la faune

Si l'eau est bien la plus présente, tout comme dans l'analyse des mots-clés, c'est la faune qui devance la flore dans les tags mis par les photographes.

Les milieux aquatiques et humides

Si seulement 2% des photographes ont utilisé le tag *zone humide*, l'eau est mentionnée par 17%. La *mer*, mentionnée par un photographe sur quatre, est le tag le plus fréquent de cette catégorie. Après l'eau, un *étang* est le troisième tag le plus fréquent, donné par 14%. Les *marais* sont donnés par 7% et les *salins* ou *marais salants* par 6%. Les étangs à sec sont représentés par des termes, comme *fissure* et *craquelure*, se rapportant à la *terre craquelée*, mais ne sont mentionnés en tout que par 5 photographes. Le *fleuve* (2%) est également bien présent, il s'agit évidemment du *Rhône* (4%), de son *delta* et du *Petit Rhône*.

Les milieux terrestres

Les milieux sableux sont les plus mentionnés : *plage* (13%), *sable* (10%) et *dune* (3%). Le *sel* est l'autre élément lié à l'eau qui apparaît chez 6% des photographes. Un *pâturage* (2%), une *prairie*, une *friche* et surtout l'*herbe* (3%) renvoie à l'élevage, donc à la faune. Les cultures sèches apparaissent sous les termes de *champ* (3%), de *blé* (1%) et de *vigne* (1%). Les cultures humides avec les termes *rizière* (1%) et *riz* (1%) sont moins présents.

Les éléments liés à l'eau

Les tags concernant les ouvrages hydrauliques ne sont pas aussi nombreux que ce que l'on voit sur les photos : *canal* (2%), *roubine* (1%), *digue* (1%), *écluse*, *barrage*. Un *bateau* (3%) ou une *barque* (2%) correspondent à des éléments repérés sur les photos, mais une *péniche* (1%) ou un *navire* ne sont jamais repérés sur les photos codées, ce qui prouve encore que tous les tags ne sont pas toujours attribués à une photo particulière. Un *rocher* (1%), une *pierre* (1%), un *galet* sont importants pour quelques photographes. Les autres tags se rapportant à l'eau sont plus imagés, mais bien visibles sur une photo : une *vague*, du *brouillard*, de l'*écume* ou même de la *boue* (1% chacun).

Les éléments liés à la terre

Les tags relatifs au bâti sont les plus nombreux : les *maisons* (3%), les *toits* (1%), ceux de Saintes-Maries-de-la-Mer, les monuments (*château* 2%, *arène* 1%, *rempart* 1%, la *Tour Constance* d'Aigues-Mortes 1%...), une *ferme* (2%), un *phare* (1%), un *cabanon* (1%) ou une *cabane* (1%). Quelques photographes font référence au sel : *montagne* (1%), *cristal*, *fleur de sel*, *stalactite*. Une *route* (2%) ou un *chemin* (1%), une *barrière* (1%), une *clôture* (1%), des poteaux (1%) et autres *piquets*, *ganivelle*... sont les autres tags de cette catégorie.

La faune

Les tags relatifs à la faune représentent 9% de l'ensemble des tags, parmi lesquels on trouve des termes généraux : *animal* (9%), *faune* (2%) et *mammifère* (1%). Les tags relatifs aux oiseaux représentent 4% de l'ensemble des tags. Le terme *oiseau* est relativement fréquent (10%). Parmi les oiseaux cités par les photographes, on trouve le *flamant* (11%), mais aussi une quinzaine

d'autres oiseaux : *aigrette*, *héron*, *mouette*, *échasse*, *canard*, *goéland*, etc. Quelques autres tags sont également liés aux oiseaux : *vol* (2%), *envol* (1%), *ails* (1%)... Parmi les tags relatifs à d'autres animaux, seuls le *cheval* (14%) et le *taureau* (5%) sont cités par plusieurs photographes.

La flore

Les tags relatifs à la flore représentent 3% de l'ensemble des tags. Peu de photographes ont utilisé les termes généraux *flore* (1%) et *végétation* (1%). Le tag le plus fréquent est *arbre*, mis par 7% des photographes, mais, hormis un palmier (1%), aucun arbre spécifique n'est cité. Viennent ensuite *roseau* (3%), *sagne* (1%) et *jonc* (1%). Si le terme *fleur* (2%) apparaît, seules *iris* et *saladelle* sont mentionnés par un seul photographe.

Les jugements de valeur : la Camargue est sauvage

Plus d'un tiers des photographes semblent porter un jugement de valeur sur leurs photos, à l'aide de 56 tags différents. Il s'agit principalement d'adjectifs qualificatifs. Le plus fréquent est *sauvage*, mis par 5% des photographes. Mais les substantifs sont aussi présents : *beau* ou *beauté* (3%), *seul* ou *solitude* (2%), *désert* (2%), *paisible* ou *paix* (1%)....

Une certaine vision de la Camargue

Les autres tags ne renvoient pas à un élément pouvant être présent sur une photo, mais font référence à une certaine vision de la Camargue, aux perceptions que le photographe a pu avoir en prenant la photo.

L'environnement perçu par le photographe

La *nature* est mentionnée par 28% des photographes, *l'environnement* (1%), *l'écosystème* (1%) et leur *sauvegarde* est possible grâce au *Parc* (1%) que certains (2%) nomme *Parc naturel*, au *parc ornithologique* (2%) et aux *réserves* (2%), au pluriel car il s'agit soit de celle de Camargue, soit de celle du Scamandre.

L'orage (2%) et même la *tempête*, et surtout le *vent* (4%), même si le *Mistral* n'est cité qu'une fois, font bien partie de ce que l'on peut percevoir en regardant une photo.

Les activités socio-économiques

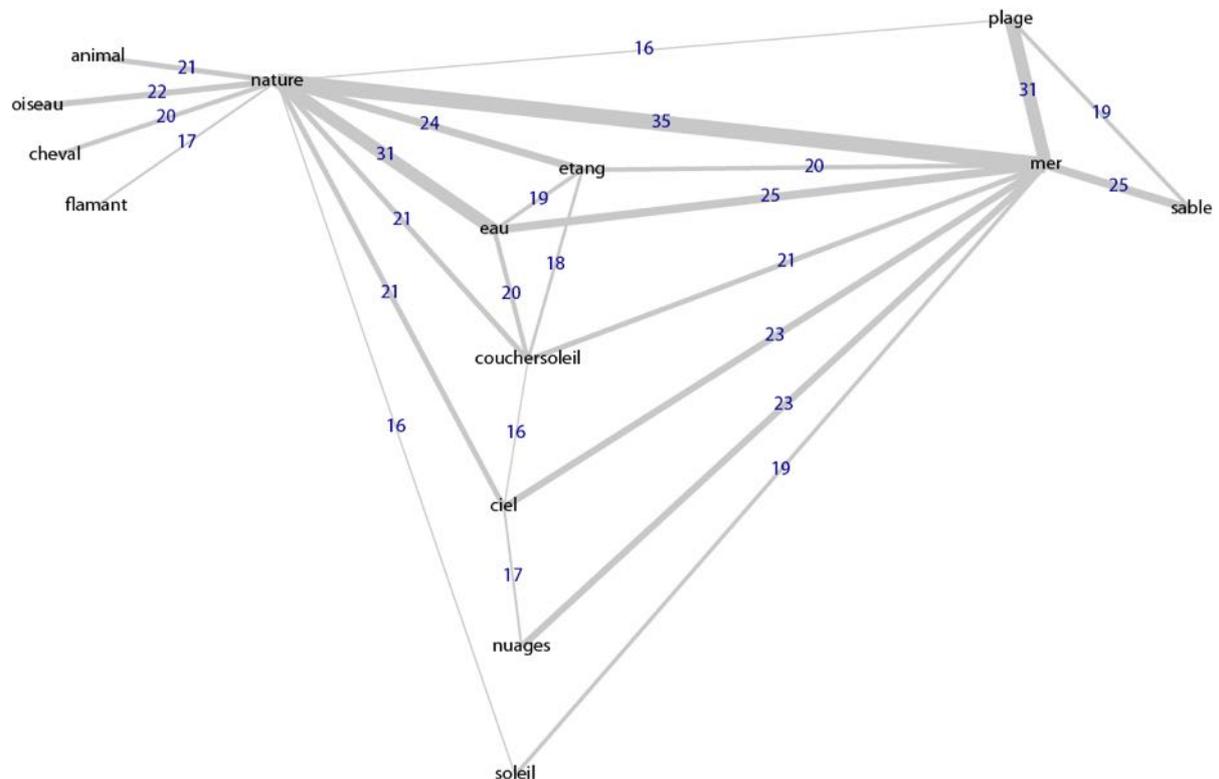
Des photographes mentionnent les *vacances* (3%) et quelques activités liées au tourisme, celles que l'on peut pratiquer lorsque l'on *voyage* (3%) en Camargue, comme la *promenade* (1%), *l'équitation* ou le *kitesurf*. Quelques photographes font référence à l'exploitation du sel en Camargue avec des termes comme *industrie* (1%) ou *industriel* (1%) ou même les *Salins du Midi* (1%). *L'agriculture*, la *chasse* et la *pêche* ne sont mentionnés chacune que par un seul photographe.

Le patrimoine culturel

Il apparaît à travers le tag *architecture* (1%) ou encore ceux faisant référence à l'histoire (*historique*, *antique*, *médiéval*) et à l'art avec *Van Gogh*. La *tradition* taurine apparaît avec les termes *course* (1%) et *féria* (1%). Une référence à une autre tradition est faite avec les termes *pèlerinage* (1%), *religion*, *madone*.

Les tags : des représentations des paysages de Camargue ?

Un tag relève d'une approche subjective, sans hiérarchie ni terminologie préétablies, contrairement aux catégories préconstruites pour analyser les mots-clés. Les tags, donnés par le photographe, relèvent donc plus des représentations du photographe par rapport à ses photos et à ce que les « autres », ceux susceptibles de les regarder, peuvent rechercher à voir.



Mais la relation *nature-mer* joue également un rôle central dans la structure des représentations, comme le montre les relations triangulaires, triangles eux-mêmes reliés entre eux. Ils mettent en évidence une forte zone centrale autour de l'eau et des étangs, qui sont bien deux éléments fondamentaux des paysages de Camargue. Si les couchers de soleil sont autant associés à l'eau qu'aux étangs, ce n'est pas le cas des autres éléments du ciel. Ils font bien partie des paysages visibles, mais surtout ils offrent aux photographes des possibilités de photos plus esthétiques...

Même si les animaux, et notamment les chevaux et les flamants, ne sont pas toujours mis en scène dans un paysage lors de la prise de vue, ils n'en restent pas moins des « clichés » de la Camargue... On note l'absence des taureaux, mais on a vu qu'ils sont beaucoup moins photographiés et surtout seulement 17 photographes ont mis le tag. Les plages de sable de Camargue sont certainement parmi les moins fréquentées du littoral méditerranéen français, car la plupart sont sans aucun aménagement touristique, mais elles sont vantées par les guides touristiques pour leur paysage naturel.

« La Camargue c'est aussi 75 km de plage de sable fin et de dunes, dans un paysage authentique, vierge de toute urbanisation. » (<http://www.camargue-en-provence.com/plages-camargue-tourisme.html>)

Quel est l'impact sur les représentations des photographes de sites web comme celui du Parc naturel régional de Camargue, notamment dans ses pages Visitez la Camargue, ou de guides touristiques, comme ceux des sites Camargue-en-Provence.com ou de voyage.michelin qui se décline en cinq langues ?

« Vastes étendues arpentées par les manades de taureaux noirs aux cornes en lyre, les graciles silhouettes des flamants roses, les chevaux blancs au galop : la Camargue forme un univers unique. La création en 1927 de la Réserve nationale, puis en 1970 du Parc naturel régional (85 000 ha) a permis de préserver ce milieu naturel que vous découvrirez au Musée de la Camargue. Les Stes-Maries-de-la-Mer et leur église-forteresse seront un point de départ idéal pour explorer la région et l'étang du Vaccarès. » (<http://voyage.michelin.fr/web/destination/France-Provence-Arles/site-Camargue>)

On peut également se demander si l'analyse des photos taguées Camargue sans tenir compte du terme paysage, donnerait lieu à des résultats différents...

Nous renvoyons au volet conclusif pour une analyse plus développée du corpus FLICKR, mis en rapport notamment avec la problématique de la constitution des paysages en une ressource culturelle pour le développement durable.

III - La Camargue dans les littératures du XIXe siècle : ancrages culturels des paysages.

La littérature du XIXe s. fournit différentes indications de ce que pouvait être l'aspect visuel de la Camargue. S'il ne s'agit pas ici de se livrer à une analyse exhaustive des sources, on peut néanmoins relever différents éléments qui diversifient et complexifient la représentation paysagère dominante et restrictive issue de la littérature félibre, laquelle compose les paysages à partir de taureaux, chevaux, tamaris, salicornes et écumes marines.

A l'observateur qui regarde dans son étendue les paysages camarguais, un principe de structuration du paysage apparaît en des termes proches de ceux utilisés aujourd'hui, c'est-à-dire une structuration verticale (voir partie A) :

1° Les terres dont la surface se trouve à moins de 0,50 m. au-dessus du niveau de la mer ; ce sont des marais plus ou moins salé ;

2° Celles de hauteur moyenne (0,50 à 1 m.), couvertes de pâturages ou de prés palustres ;

3° Celles qui sont à plus de 1, 50 m. de hauteur, c'est la zone cultivée

Riesler, 1884, p. 232

Ainsi que cela est connu, le paysage rendu emblématique par le mouvement félibrige exerça et exercera une entreprise très forte sur le regard que ce même observateur pouvait porter sur la Camargue du XIXe siècle (et de nos jours). Mais, ainsi que ce principe de composition altimétrique du paysage énoncé par un acteur du XIXe le laisse voir, une diversité de paysages existe dans la Camargue d'alors, chacun ayant pu nourrir des ancrages culturels différents et toujours partiellement actifs aujourd'hui. On abordera ci-après ces différents paysages. Il apparaîtra alors que le cadrage félibre, aujourd'hui dominant, ne constitue pas le seul ancrage culturel de la thématique paysagère en Camargue. En particulier, un ancrage agricole existe également qu'il nous faudra décrire, car faisant écho à des perceptions et des valeurs encore aujourd'hui dynamiques ainsi que l'enquête de perception et les ateliers ont pu le montrer. Il apparaîtra alors que ce n'est pas seulement chacun de ces cadres culturels qui fondent ce qui fait aujourd'hui culturellement et socialement paysage. C'est davantage la coexistence, la succession et la mise en contraste de ces types de paysage qui, dès le XIXe siècle, singularise la Camargue aux yeux de ses observateurs. Cette complexité se retrouve associée à celle d'une définition sociale de la « nature » sauvage pour ces hommes du XIXe siècle, dont une partie d'entre eux perçoit clairement que cette nature sauvage résulte des activités humaines et de l'aménagement du territoire. Dès lors, la perception du paysage « sauvage » ouvre une mise en abîme réflexive sur les relations hommes-nature, allant à contresens d'une réification sociale de la nature. Enfin, il apparaîtra que l'inscription de l'activité de l'homme dans le paysage a fourni un ancrage fort à la socialisation du paysage du XIXe siècle, alors même que cette inscription est parfois décrite comme faisant aujourd'hui défaut.

1. Le paysage félibre

1.1. Caractérisation des paysages dans la littérature félibre

La caractérisation végétale des paysages par ce mouvement se focalise principalement sur la végétation de la partie sud de la Camargue avec les espèces les plus halophiles.

Mistral fixe dans Mireille pour ce courant littéraire ce que seront les espèces végétales emblématiques de la Camargue telles que dans ces vers, régulièrement cités par divers auteurs :

Des tamaris, des prêles
Des salicornes, des arroches, des soudes
Amères prairies des plages marines,
Où errent les taureaux noirs
Et les chevaux blancs ; joyeux
Ils peuvent librement suivre
La brise de mer tout imprégnée d'embrun
(*Mireille*, chant X)

Paul Mariéton⁶⁹, en 1894, reprend les mêmes compositions d'espèces végétales :

La maigre végétation varie cependant, çà et là. Elle est de deux espèces, suivant que le terrain est chargé de sel ou humecté par les infiltrations du fleuve. Et pour accidenter l'immensité silencieuse, tantôt ce sont des bouquets de pins d'Égypte, qui orientalisent l'étendue; tantôt un effet de mirage sur la blanche limite qui mêle au loin la mer au ciel. La route ondule dans des fourrés de salicornes (*l'engano*), d'arums (*lou rasin de serp*), d'arroches maritimes ou ansérines (*l'ourse*)

La présence d'arums interpelle, pourtant la végétation pouvait bien s'avérer quelque peu plus diversifiée. Ainsi, Alphonse Daudet dans les *Lettres de mon moulin* élargit les cortèges floristiques retenus pour dépeindre le paysage :

Tout vert d'herbe fine veloutée, [*le Vaccarès*] étale une flore originale et charmante ; des centaurées, des trèfles d'eau, des gentianes, et ces jolies saladelles, bleues en hiver, rouges en été, qui transforment leur couleur aux changements d'atmosphère, et, dans une floraison ininterrompue, marquent les saisons de leurs tons divers

La gentiane, les trèfles d'eau et les centaurées, au contraire de la saladelle, ne paraissent plus s'imposer dans les référents culturels les plus courants à notre époque pour désigner ces paysages, cela peut d'ailleurs constituer un point de référence intéressant en termes d'actions de communication ou de références dans une charte paysagère. (voir ci-dessus chapitre II de la partie B).

Le caractère minéral de ces paysages marqués par la remontée de sel dans la terre et la présence d'une terre à nue, légèrement sableuse, fait également l'objet de longue description, telle que celle-ci, exemple parmi d'autres :

De là ces efflorescences salines couvrant la berge des chemins, cette éruption de taches blanches contrastant avec la verdure des luzernières et des céréales adjacentes, et qui sont à la surface d'une terre suintant le sel ce que les aphtes sont à la membrane muqueuse, et les dartres farineuses à la peau. (Joseph Bard, 1857)

Ou plus tardivement :

Çà et là le sol est nacré par des efflorescences salines. Pas un pli ne ride cette plaine étrange c'est la grandeur sauvage du désert, et l'on comprend que l'été y ait cette violence qui donna la mort à la poétique Mireille.
Le pays du soleil, Pierre Girard, 1892

Cette caractéristique du sol trouve son importance dans son association à des lignes d'horizon très marquées, au point de fuite très lointain. Ainsi dans *La haine d'un gardian* :

Tantôt la lande, plate et unie, étincelante de cristaux salins ne laisse germer, par places, que des touffes épaisses d'une herbe rougeâtre et salée, au-dessus desquelles les statiques aux fleurs mauves balancent leurs tiges grêles

Il est à noter que cette caractéristique du sol camarguais fait toujours l'objet d'une forte valorisation esthétique. Ainsi lors de l'atelier participatif consacré à la caractérisation des paysages, un participant s'exprime en des termes similaires, emportant l'acquiescement général :

⁶⁹ *La terre provençale : journal de route*

C'est quand même la végétation typique, le sol un peu blanc et puis le ciel. Il y a du contraste et du cru, du froid. Il y a des couleurs de savane. Ce n'est pas très doré la couleur camarguaise, elle est très brillante

La terre dénudée, craquelant lorsque l'eau qui la gorge s'évapore, demeure bien après les félibres un élément marquant de la pratique de ces paysages. Le corpus relatif à la plateforme internet de partage Flickr offre un large éventail de photographies de terres craquelées. Plus encore, des photographes réputés, tel Lucien Clergue, ont abondamment tiré profit de ces traces.

Dans une lecture félibre, le paysage est ainsi mis au service d'une idéologie comparable à bien des égards au romantisme néo-transcendaliste qui se développe dans la même période aux Etats-Unis, ou aux ferments romantiques des idées proto-environmentalistes européennes. Frédéric Mistral qui concourt au développement du félibrige en France, grand amateur de la Camargue, cofonde en 1901 la première *Société pour la protection des paysages de France*⁷⁰ avec André Theuriet, Sully Prudhomme et surtout Jean Lahor (Henri Cazalis de son vrai nom), véritable initiateur du projet⁷¹. Jean Lahor entretient des liens forts avec Ruskin et surtout avec William Morris, tous deux précurseurs de l'environnementalisme anglais, et dont il défend les idées proto-environmentalistes, notamment au cours de sa célèbre conférence à Genève⁷². Quant à Morris, il est pour sa part en rapport avec Thomas Carlyle, lequel correspond régulièrement avec Ralph Waldo Emerson⁷³, chantre du romantisme néotranscendaliste américain - courant tenu pour être une veine de l'écologisme américain - et hôte et employeur de David Thoreau pendant plusieurs années.

Comme Marion Shoard (1982)⁷⁴ l'a montré dans son travail sur les landes, l'ancrage romantique et néoromantique privilégie certains types de paysages, particulièrement caractéristiques, et toujours hautement valorisés par ceux qui s'inscrivent directement ou indirectement dans cette sensibilité. Ces structures paysagères doivent satisfaire tout à la fois un désir de solitude et d'individualité, d'où une prévalence des paysages ouverts, avec des structures simples et une homogénéité des formes. Le ciel doit également dominer le paysage, ce qui correspond fidèlement au cas camarguais où la ligne d'horizon est très basse. Si les formes paysagères doivent être simples et donner l'apparence du sauvage – deux critères qui peuvent facilement devenir contradictoires en cas de dynamique de fermeture du paysage – il faut néanmoins que paysage soit évidé des marques du travail de l'homme, y compris lorsque celui-ci vise à préserver la simplicité des formes. La tradition félibre camarguaise se conforme en tout point à cette tendance, en survalorisant les paysages de sansouire, au détriment des paysages agricoles. On comprend au regard de ces critères que les paysages de basse Camargue fournissaient le support idéal à ce courant d'idées.

L'inscription néo-romantique de la tradition félibre se traduit dans la recherche d'une correspondance entre les éléments paysagers et ce qui serait supposé être l'âme d'un peuple ou l'âme humaine largement hypostasiée et mystifiée. C'est en particulier un paysage de

⁷⁰ Mathis C.-F. (2012) Mobiliser pour l'environnement en Europe et aux États-Unis. Un état des lieux à l'aube du 20^e siècle, *Vingtième Siècle*, Vol. 1, No 113

⁷¹ Lahor J. (1901) « Une société à créer pour la protection des paysages français », *Revue des Revues*, 1er mars 1901

⁷² Lahor J (1897), *William Morris et le mouvement nouveau de l'art décoratif*, Genève, Eggimann & Cie

⁷³ Emerson va notamment construire une doctrine spiritualiste des terres vierges qui sera régulièrement mobilisée dans les débats sur la nature vierge et sauvage, le « wilderness » américain, lesquels débats aboutiront en 1964 à une mesure de protection d'une ampleur alors inédite, le « wilderness act » qui place en réserve intégrale 3,6 millions d'hectares.

⁷⁴ Shoard M. « The lure of the moors » in J. Gold & J. Burgess (eds), *Valued environments*, Londres, George Allen and Unwin, pp. 55-73

solitude et de mélancolie qui le plus souvent vient concrétiser l'état passionnel des protagonistes de l'œuvre ou encore fournir un écrin aux affres de leurs âmes, dans la tradition romantique la plus classique, tel que Bernardin de Saint-Pierre avait pu le faire dans son *Paul et Virginie*. De ce point de vue, la structuration horizontale du paysage offrant des ciels dramatiques, de grandes lignes de fuite et de sols vides et pauvres apportent une caractéristique essentielle. Exemple parmi d'autres dans le célèbre *La haine du gardian* de Aicard :

la Méditerranée baigne et anime du fracas de ses flots la vaste région du Sauvage, – au nome caractéristique, – remarquable par ses horizons aux lignes infinies, sa végétation étrange, ses aspects grandioses et ses imposantes solitudes

Le paysage félibre se doit donc d'être désolé, vide, infinie et immense. La solitude demeure un élément marquant de l'appréhension contemporaine du paysage, ainsi que la partie conclusive (partie C, chapitre 2) de ce rapport le montrera à partir de l'analyse de la mise en représentation de la Camargue sur une plateforme internet de partage de photographies.

Mais à la fin du XIXe s., cette valorisation des espaces désolés et vides n'appelle pas l'évidence auprès de tous, voire suscite une vive aversion, face à laquelle on peut penser que cette valorisation s'est accrue. Ainsi Emile Faillu⁷⁵, en 1898, prête-t-il ces propos aux protagonistes de son livre :

La monotonie du site n'enchantait pas les voyageurs, et Léopold, après trois heures de marche, s'écria
« Si nous retournions sur nos pas?

- Ma foi, répondit Georges, quand je songe que nous en aurons peut-être pour deux jours du même spectacle, nous agirions peut-être sagement, non pas en revenant sur nos pas complètement, mais en allant retrouver le Rhône, que nous traverserions, et nous rencontrerions ensuite la ligne du chemin de fer qui nous ferait passer à travers la Crau, laquelle doit être encore plus désagréable que la Camargue »

L'idéologie félibre entend dans sa veine romantique mettre le paysage au service de son rejet de la civilisation moderne pour y trouver un espace préserver des marques du progrès technologique, mais aussi, voire surtout, social. Les éléments inscrivant, concrétisant, rappelant le progrès technologique sont rejetés, et très concrètement décrits dans les termes contemporains du « point noir paysager » :

« Et soudain tout là-bas, ce mur de forteresse, droit sur l'horizon plat, c'est l'église des Saintes J'éprouve je ne sais quelle ivresse, de cette apparition, au bout du monde. Mais, hélas ici comme ailleurs, les poteaux du télégraphe jalonnent le chemin; on n'est plus isolé nulle part » La terre provençale : journal de route (3e édition) / Paul Mariéton/ 1894

1.2 La constitution des Saintes-Maries-de-la-Mer comme prototype⁷⁶ de la Camargue

Les Saintes-Maries-de-la-Mer vont dans ce cadre être constituée en une référence centrale du paysage camarguais félibre. Le surgissement de l'église des Saintes sur l'horizon est récurrent dans cette littérature. Le village lui-même fascine, car, longtemps non pavé, il apparaît comme posé sur le sable à l'image de certains villages de sud de l'Espagne (El Rocio, par exemple), « Mais les voici très animées, les petites rues pleines de sables » dit Paul Mariéton. Certaines pratiques d'aménagement du bâti, pratiques qui perdurent, attirent également l'intérêt, tels que les haies d'atriplex pour délimiter les maisons. Le pèlerinage de gitans et les différentes manifestations de piété, mais aussi l'activité des pêcheurs fournissent un réservoir de scènes folkloriques. Les Saintois sont régulièrement évoqués comme marqueurs du caractère sauvage du lieu, soit pour valoriser l'expression d'une « authenticité » s'opposant à l'unité républicaine et à l'effet d'uniformisation de la modernité, soit à l'inverse pour justifier son aménagement par

⁷⁵ *Zigzags en Provence*

⁷⁶ Nous faisons références à la théorie de la prototypie d'Elanor Rosch

travaux hydrauliques. On trouve ainsi chez l'ingénieur Poulle⁷⁷, des « tableaux » saisissants des Saintois, peu avant de conclure à la nécessité d'un plan général d'aménagement de la Camargue :

Cependant, tandis qu'au sein de la nuit qui précède la fête, l'Église retentit du chant d'hymnes pieuses, des couples sacrilèges la souillent souvent à la faveur des ténèbres. Tel est l'habitant des Saintes Maries : rien n'est saint ni sacré pour lui, comme homme civilisé, il n'a que les vices de l'état social. Comme homme de la nature, toute vertu lui est étrangère, c'est un être essentiellement immoral, un vrai sauvage qui souffre impatiemment toute domination et dont la liberté farouche ne rêve que de pillage et ne respire que la rapine

Plus largement, le village des Saintes devient une sorte de centre prototypique et de point de référence partagé par ceux qui s'inscrivent dans le mouvement de valorisation du paysage félibre. Certains écrits offrent des descriptions de paysages comme devenant de plus en plus typiques (de plus en plus sauvages, désolés, etc.) à mesure que l'on s'approche du village, les alentours de celui-ci marquant une sorte d'acmé :

Plus la Basse-Camargue se rapproche de la ville des Saintes-Maries-de-la-Mer, plus aussi elle présente, franchement exprimé, l'ensemble des participations et des analogies que je viens d'énumérer. Plus particulièrement encore dans cette région que dans le reste de la Provence il y a de la vie, du sang, des habitudes, du type et de la forme arabes. *Joseph Bard*⁷⁸

1.3 La Camargue hors-sol ?

Le besoin du mouvement félibre de constituer les Sainte-Maries en un référentiel prototypique de cette Camargue mystifiée pourrait venir de l'impression que l'on retrouve aujourd'hui encore d'un dépaysement provoqué par l'entrée en Camargue, ainsi que l'exprime un des participants à un atelier participatif :

Parce que ça peut être du rouge, jusqu'au vert, et puis cette marbrure de scintillement de l'eau qu'il y a toujours. C'est très prenant et c'est ce qui fait que la Camargue est... mes clients me disaient : « quand j'arrive en Camargue, je suis totalement dépaycé. Même si j'habite Lyon et que j'y viens 4 fois par an ». Le Montpelliérain se trouve dépaycé. Le Nîmois se trouve dépaycé. On sent quelque chose. Il se passe quelque chose quand on franchit le Rhône

En effet, la littérature du XIXe s. bute, ou se plaît à buter, contre la difficulté de catégoriser les paysages camarguais et, tout en succombant au désir d'exotisme, voire d'orientalisme encore très puissant à cette époque, fait de cette terre un « un peu partout » et un « nulle part en somme ». Par exemple, en 1857 Joseph Bard écrit à propos du sud de la Camargue :

« La basse Camargue emprunte une condition de physionomie, d'existence et de teinte, à toutes les natures silencieuses et recueillies. Elle a la tristesse des savanes américaines, la monotone horizontalité de la Sologne, le ciel, le mirage, les surfaces incultes, les couches profondes d'humus, les eaux dormantes et les eaux canalisées, les gourbis, les oasis embaumées et suaves, l'insalubrité, les disséminations coloniales de la Mitidjah, cette plaine si fertilisée et si fertilisable encore de l'Algérie; elle a le calme, les mosaïques et les entrelacs d'étangs, les mornes paysages de la Dombes, la solitude, la végétation décousue, la mal'aria, les grandes harmonies de l'Agro Romano. Elle rappelle la campagne de Ravennes par ses groupes isolés de pins-pignons, ses petits bois de conifères, ses ensablements, sa couleur. Elle représente les maremmes de la Toscane par ses efflorescences salines et ses steppes : les marais Pontins, par ses boeufs sauvages, ses roselières, ses plantes paludéennes, ses flaques aqueuses, ses réseaux de fossés, la langueur et la stagnation de son esprit public. Elle tient de la Hollande par ses endiguements, de l'Espagne par sa viabilité incomplète et précaire, par l'absence totale d'auberges répandues sur une surface où l'hospitalité des mas et des châteaux peut seule ouvrir généreusement ses tentes devant le voyageur attardé. Elle a communs, avec le Morvan, son régime agricole, où la grande propriété foncière et la grande culture sont souveraines, où les domaines sont épars sur une vaste étendue de terrain, et où les centres de population massée manquent ;

⁷⁷ Poulle, *Étude de la Camargue ou statistique du delta du Rhône, envisagé principalement sous le rapport des améliorations dont il est susceptible*, 1827

⁷⁸ *La Camargue et les Saintes-Maries-de-la-Mer : étude topographique, agricole, pittoresque et historique*

avec l'Afrique, enfin, ses mœurs plus primitives encore que ses formes matérielles, son langage, la coiffure arlésienne de ses femmes, élégante imitation du turban oriental »

Et, bien sûr, sous la plume d'auteurs comme Émilien Cazes : « On y trouve jusqu'à des flamants roses qui font songer au delta du Nil ». Aussi la Camargue ne se caractérise pas tant par ce sentiment de dépaysement qu'elle produit ni par la typicité du village des Saintes-Maries, que par la succession des impressions créées par les deux : le dépaysement de l'entrée dans un pays qui en rappelle tellement d'autres, plus lointains, et en même temps aucun autre, et l'entrée dans le village des Saintes, surgissant de l'arrondissement de la ligne d'horizon et offrant toute la typicité, voire la stéréotypicité, promise et recherchée.

Or c'est très précisément encore aujourd'hui, le principe d'organisation sur lequel repose la valorisation touristique des Saintes et de son proche environnement, ainsi qu'un hôtelier, ancien responsable municipal du développement touristique le stipule :

Quand on arrive sur les Saintes avec toutes ces promenades à cheval, on met quoi en avant ? Le cheval de Camargue. On entretient des mares et des marais au milieu des habitations, on fait tomber quatre flamants. On crée, je dirais, des clichés pour un tourisme qui vient chercher, justement, cette authenticité, il faut qu'il y ait des images fortes dès qu'il arrive ; et ces images fortes, on les a fabriquées. Les Saintes, ça a été fabriqué inconsciemment pour ça. Et du coup, ça garde la qualité, quoi qu'il arrive, même si c'est construit ça garde une forme de qualité, qui plaît à l'œil, à l'ambiance, parce qu'on a posé ça dans un écrin de nature qui est tout autour. Quand on prend la route de Cacharel, la petite route d'Aigues-Mortes, on voit bien que cette zone-là est posée dans un environnement qui est un écrin où là, la nature «sauvage» s'exprime fortement.

Dans quelle mesure est-ce la structuration du paysage qui provoque les deux mêmes sensations chez les félibres d'hier et les visiteurs d'aujourd'hui ou est-ce le travail opéré par cette culture mystifiée qui rend sensibles les usagers d'aujourd'hui à cette structuration des paysages ? La question est certainement insoluble, mais indique très clairement une interaction homme-nature, débordant très largement le cadre du constructivisme social pour suggérer à une lecture cognitivo-naturaliste complémentaire de ces interactions.

2. Avant et au-delà du cadrage félibre, le paysage du monde agricole un noyau historique toujours actif

Si le cadrage félibre de la thématique paysagère s'impose en Camargue comme le cadrage dominant, il importe de ne pas faire abstraction d'autres modes historiques d'appréhension du paysage que différentes littératures permettent d'attester dans leurs complexités et leurs dynamismes. C'est en particulier le cas du paysage, agricole aujourd'hui sous-investi en tant que vecteur de participation publique comparativement au paysage félibre associé à la tradition de la « bouvine ».

La productivité de certaines terres agricoles est tout particulièrement un motif d'attention dans l'appréhension des paysages camarguais, spécialement à proximité du Rhône. Ainsi Émile Causse⁷⁹ présente-t-il en ces termes le hameau d'Albaron :

Albaron est un hameau pittoresque, assis sur la rive gauche du Rhône, au sommet d'un triangle que forme, en cet endroit, le cours désordonné du fleuve; il est entouré de plaines fertiles, de fermes opulentes ; des arbres gigantesques ombragent les maisons ou plutôt les cabanes dispersées qui le composent.

Émile Camau⁸⁰ n'a cessé de rappeler que ces terres, jadis marais malsains, comptent, en 1898, 6 000 hectares de vigne.

La productivité de la haute Camargue fait paysage en elle-même :

⁷⁹ Henri de Lamure, *ou Mémoire d'un moine du couvent de Franquevaux*, 1864

⁸⁰ *La Géographie de la Provence*

La haute Camargue, aujourd'hui presque tout cultivée, partout remplie de riches vignobles, d'immenses prairies, de vastes champs de céréales entourés d'arbres superbes, de peupliers blancs gigantesques, de frênes robustes qui les garantissent du mistral ou ombragent des mas nombreux, grands comme des villages, avec leurs cabanes pittoresques couvertes en chaume qui abritent en hiver des troupeaux innombrables⁸¹.

Les paysages agricoles s'étendent surtout en haute Camargue et sur les bords du fleuve. Si la culture du blé et de la vigne sont connues en Camargue, il ne faut pas négliger pour autant l'importance d'autres cultures, aptes à apporter une diversité paysagère notable et que l'on observe partiellement aujourd'hui encore sur la route d'Albaron à Saint-Gilles. Eugène Risler fait état en 1884 d'importantes cultures de vesce noire (dont l'absence de racines profondes avait le grand intérêt de ne pas appauvrir le sol, disait-on), de sainfoin, de luzerne et d'avoine.



La luzerne semble avoir été particulièrement prolifique, y compris en basse Camargue, comme en témoigne Joseph Bard en 1857 : « la luzerne est cultivée sur une grande échelle en ce pays. Dans les années qui ne sont pas trop sèches, on coupe cet excellent fourrage jusqu'à sept fois dans le cours d'une campagne ». Les relevés des cultures en pied de digues opérés par le syndicat des chaussées de Camargue (Archives de l'ASA pays d'Arles) vont dans le sens de ce témoignage. Ces relevés montrent également une alternance et une diversité de types de culture qui s'inscrivent dans le paysage de façon conséquente. Oseraies, blés, luzernes, vesces (*barjalado*), jardins potagers, s'alternent fréquemment tout au long du linéaire de digue sur le Plan du Bourg (fig. 1)

⁸¹ Nozeran et Rua, *Les Saintes-Maries : nouveau guide pratique du touriste et du pèlerin*, 1920

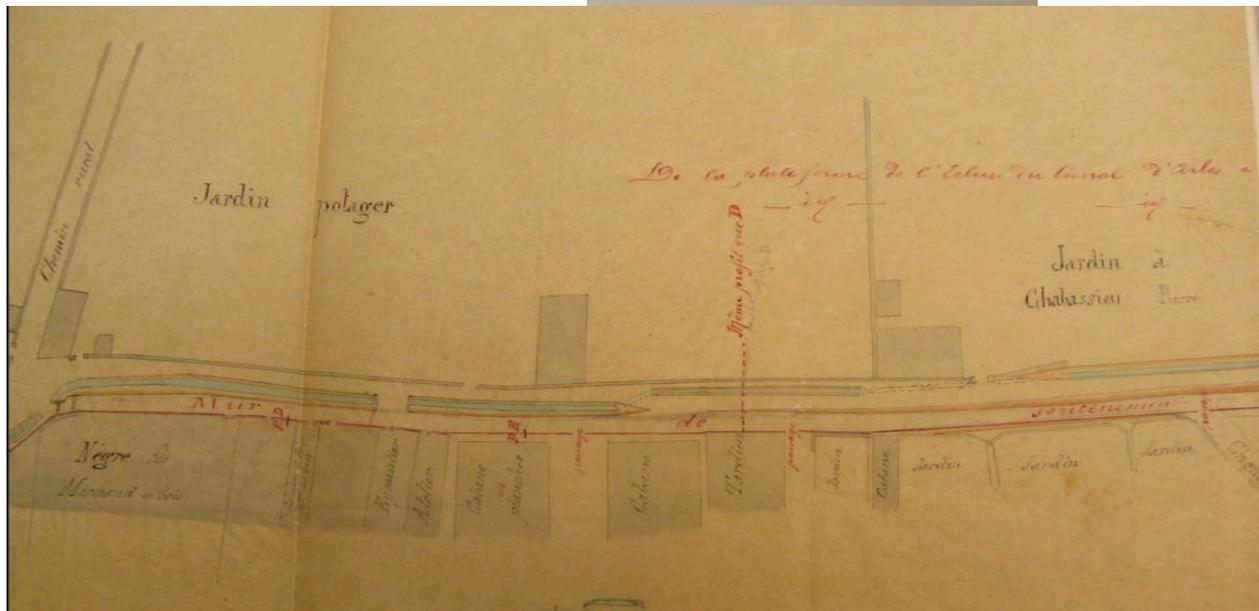
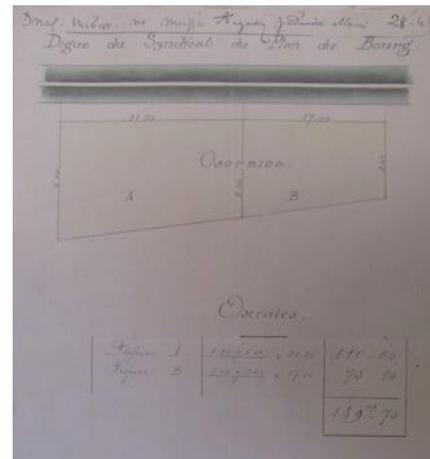
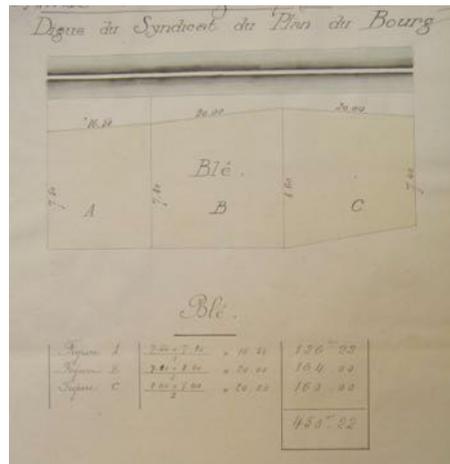
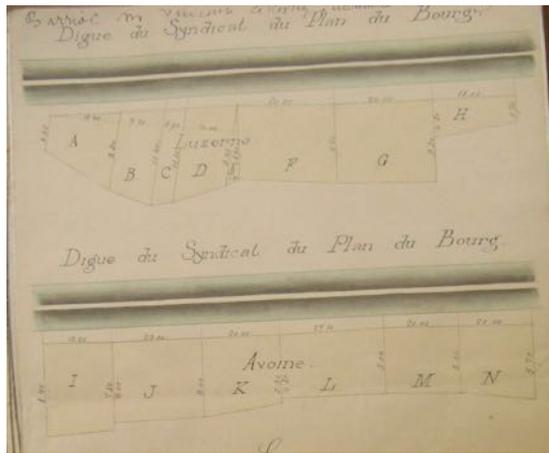


Fig. 1 : relevés de cultures en pieds de digue dans le Plan du Bourg (Archives communales des ASA, Arles)

Une partie des cultures correspondait à des prés palustres qui trouvaient leur usage en lien avec l'élevage de moutons.

3. Principe de composition du paysage agricole et du paysage félibre et complexité du sauvage

Mais il ne faudrait pas pour autant déduire de ce qui précède que la Camargue se particularisait par un de ces deux ensembles paysagers – paysage agricole vs paysage félibre – aux dépens de l'autre, ni même que la confrontation des deux pouvait qualifier cette spécificité paysagère camarguaise. C'est plus exactement de la succession et de la juxtaposition de ces deux ensembles paysagers que naissait un sentiment paysager particulier (une *stimmung* au sens de Georg Simmel). Le fait de traverser des plaines agricoles riches pour entrer progressivement dans un espace désolé et asséché produit une sensation qu'aucun de ces deux types de paysage ne peut produire à lui seul. Par exemple, pour Joseph Bard :

la Basse-Camargue est d'une fertilité vraiment fabuleuse en quelques endroits. Près de la ville des Saintes-Maries, il n'est pas rare de trouver des champs sans cesse ensemencés en blé, quelquefois pendant cinq ou six années consécutives, sans recevoir ni repos, ni fumure, une récolte faisant immédiatement place à une autre récolte de même nature. — Et ce fait se produit, à l'état isolé, dans les conditions de l'oasis du Désert, précisément sur la portion la plus dénudée, la plus vivement pénétrée par l'élément salin de toute l'île. [...] De là ces efflorescences salines couvrant la berge des chemins, cette éruption de taches blanches contrastant avec la verdure des luzernières et des céréales adjacentes

Ce principe de succession est renforcé par l'arrivée du tourisme et des voies de transport modernes, qui permettent une plus rapide succession des paysages (retrouvant en cela l'analyse de Marc Desportes, 2005⁸²). Ainsi l'écrit de Nozan et Ruat, faisant état du voyage en train jusqu'aux Saintes mobilise-t-il pleinement ce principe de succession de paysages pour mettre en valeur le passage entre ces deux types paysagers :

D'abord la haute Camargue, aujourd'hui presque tout cultivée, partout remplie de riches vignobles, d'immenses prairies, de vastes champs de céréales entourés d'arbres superbes [...] Et le train s'avance dans la plaine tranquille et muette [...] Tout à coup, à gauche de la voie, comme une lame d'argent étincelant sous le soleil, apparaît le Vaccarès [...] Enfin le mas Icard, Maguelone et les Saintes-Maries, avec son immense église, apparaît sur l'horizon, tranchant sur le fond bleu de la mer. Quelques minutes encore à travers ces plaines de plus en plus sauvages et nues

C'est également dans la juxtaposition de ces deux ensembles paysagers que se joue l'affirmation de la qualité sauvage de la Camargue dans toute sa complexité.

Loin de tenir le caractère sauvage de la Camargue pour une donnée « naturelle », extérieure à toute action humaine, ainsi qu'un certain constructivisme sociologique pourrait l'affirmer trop rapidement, les hommes du XIXe siècle, lorsqu'ils ne s'inscrivent pas dans une idéologie félibre, voient dans les grandes étendues désertiques de sansouire la conséquence de l'aménagement humain du milieu. Émile Cazes affirme ainsi :

Depuis des siècles, la Camargue est défendue par de hautes digues contre les invasions du Rhône. Ainsi les eaux sont retenues en funestes marécages et l'agriculture souffre de ce manque de nouvelles alluvions que le fleuve a portées. Le long du delta du Rhône, l'épais bourrelet de limon est d'une grande fertilité; mais quand on pénètre dans l'intérieur de l'île, le spectacle change. Au centre est un immense étang, le Valcarès, ou plutôt Vaccarès, à cause des vaches qui paissent les herbes salines de ses rivages.

Le cadrage agricole amène spécialement à lire dans le paysage le travail de l'homme et offre une grande réflexivité sur les interactions hommes-nature. Les propos qui viennent d'être cités font écho à un bien plus grand nombre d'autres voix. Un rapport d'ingénieur⁸³ fait mention de nombreuses protestations de paysans camarguais à la suite de grands travaux d'endiguement du

⁸² *Paysage en mouvement. Transport et perception de l'espace XVIII - XX siècle*, Paris, Gallimard

⁸³ *Mémoires de la Société des ingénieurs civils de France*, 1875

grand Rhône en 1858, protestations qui vont très exactement dans le sens de la précédente citation :

En 1858, l'État a fait construire la digue à la mer sur 25,553 mètres de longueur, à 2 m,20 au-dessus de la mer; de cette façon, la Camargue est aujourd'hui complètement à l'abri de l'invasion des eaux, et du Rhône et de la mer. L'avantage de cette situation, dont tout le monde n'aurait qu'à se féliciter partout ailleurs, est fort contesté en Camargue, tant il est vrai qu'aucun problème n'est simple dans ce pays difficile ; on attribue à cette insubmersibilité le dépérissement de la puissance productive de la Camargue.

Il faut se garder de l'interprétation constructiviste de la catégorie de paysages « sauvages » comme d'une illusion issue de la modernité, qui se serait imposée naturellement aux acteurs sans que ceux-ci soient en mesure de lire le résultat de leur activité humaine dans ce qu'ils traitent comme étant la nature. De même, l'interprétation qui voudrait que le travail de la culture félibre ait fait intérioriser par les acteurs camarguais comme sauvages et naturels des paysages produits par les activités humaines ferait l'impasse sur les nombreux témoignages d'acteurs qui voient depuis le XIX^e s. la main de l'homme à l'œuvre dans ces paysages. En particulier, dès le XIX^e, les paysages encensés par les écrivains félibres sont connus pour acquérir leur caractère sauvage, terme déjà employé avec les précautions d'usage voulues par la réflexivité la plus élémentaire, à la gestion de l'eau en Camargue, et tout particulièrement à la gestion hydraulique pour l'agriculture :

Dans les marais où les roubines, canaux dérivés du Rhône, amènent assez d'eau douce, il se développe une splendide végétation de roseaux (rollets), de joncs (sagnes), etc... C'est dans ces marais que paissent les manades, troupeaux de bête à cornes et de chevaux que l'on appelle ainsi parce qu'ils ne transhument pas comme les bêtes à laine [...]. C'est là qu'on trouve encore des restes de cette vie demi-sauvage de la Camargue [...] que Mistral a si bien décrits dans *Mireille* et Jean Aicard dans le *Roi de Camargue*⁸⁴.

Enfin, le caractère sauvage du lieu est parfois ramené, non pas aux taureaux, aux chevaux ou à la rusticité des espèces végétales, mais à l'absence d'aménagements, et spécialement d'aménagements routiers. Émile Causse rappelle en effet : « Les chemins de la Camargue sont affreux; la circulation y est toujours difficile, souvent impossible ; leur surface est exactement dans le même état où elle était lorsque l'île s'est élevée au-dessus des eaux ».

4. Paysage habité : paysages scéniques

Différentes personnes enquêtées ont fait part de leur sentiment d'être aujourd'hui confrontées à un paysage vidé des hommes qui y habitent et y travaillent pourtant. Il est certain que les (re)constructions par des individus de ce qu'étaient ou auraient pu être les paysages d'antan se confrontent au risque d'un embellissement par une mémoire sélective, voire au risque de l'idéalisation d'un âge d'or, reconstructions jamais très éloignées d'une idéologie arcadienne.

Pour autant, il faut se prémunir du risque de prendre, par excès de précautions, l'exact contre-pied de ces propos. L'étude de la littérature suggère que la confrontation à un paysage habité et pratiqué a bien pu fournir un mode de socialisation essentiel des paysages camarguais. La littérature montre l'importance d'un paysage scénique, composé de scènes récurrentes ou exceptionnelles, issues des travaux des champs autant que de la bouvine, ou de l'activité fluviale, qui s'interposent régulièrement dans des descriptions paysagères, y compris lorsque celles-ci ne s'inscrivent pas dans un cadre narratif.

Le monde agricole offre un réservoir important de scènes paysagères. Certains travaux dans les champs prennent un temps important et offrent une récurrence saisonnière d'année en année qui marque la saisonnalité du paysage. C'est le cas, par exemple, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, de l'*embolage* ou empailage du blé qui tout en modifiant l'aspect visuel des cultures inscrit une activité dans l'espace : pour lutter contre l'évaporation et les remontées de sel, toutes deux extrêmement fortes, les cultivateurs de blé avaient pour pratique de couvrir les jeunes blés d'une couche épaisse de roseaux.

⁸⁴ Risler, 1884-97

On peut penser que certaines scènes agricoles, bien que très localisées, peuvent avoir marqué la perception du paysage. Eugène Rislér en 1884 semble avoir été frappé – pour des raisons professionnelles – par une scène dont on devine le caractère particulièrement démonstratif. L'exploitant des terres du mas de Vert pratiquait effectivement un mode particulier de nivellement de ses terres :

Il commence par écroûter, c'est-à-dire soulever à l'aide de la charrue la couche limoneuse de 0,20 à 0,25 m qui recouvre le sable mouvant sur ces nombreuses élévations, ces buttes appelées *montilles* dans le pays ; et il attend qu'il plaise au mistral (vent du nord-ouest) de souffler avec une certaine violence, ce qui n'est que trop fréquent dans cette localité. Alors il fait chaque fois attaquer à la herse ce sable dénudé que le vent saisit, et se charge sans autres frais de voiturier dans les bas-fonds, où [l'exploitant] le mêle avec le sol, et l'y retient par un fort coup de charrue. C'est une espèce de colmatage aérien accompli à l'aide de cet affreux mistral que l'on parvient ainsi à rendre utile et, par conséquent, moins odieux.

Ce type de scène produit également du paysage en entrant en dialogue avec une requalification des éléments, ici le mistral, et en disant quelque chose des liens de l'homme à son territoire. L'emplissage de l'atmosphère par un élément immédiatement lié à l'exploitation agricole des terres fournit encore aujourd'hui l'occasion de scènes paysagères qui dénotent une singularité du territoire aux yeux de ses habitants, comme une ambiance atypique. C'est en effet le cas avec les incendies contrôlés des pailles de riz, après la récolte, qui, tout au long de la route d'Arles aux Saintes-Maries-de-la-Mer, emplissent l'atmosphère d'une épaisse fumée et, à la tombée du soir, parfois même dans la nuit, chargent le ciel d'une couleur écarlate diffuse.

L'activité pastorale a également longtemps marqué une saisonnalité des paysages camarguais avec, l'hiver venu, le « retour » des moutons en tête de Camargue (évaluée à l'époque à 200 000 têtes)⁸⁵. Mais dans le XIXe siècle, la cachexie aqueuse provoque l'extinction de plusieurs troupeaux, et le mérinos se voit parfois remplacer par des espèces plus résistantes.

Les scènes liées à l'élevage qui participent le plus à la socialisation des paysages camarguais concernent en grand nombre l'élevage de taureau. Il y a bien entendu la scène du gardian, montant son cheval, le trident appuyé sur l'épaule, regardant au loin sa manade au milieu des marais. L'image d'Épinal conduirait aujourd'hui, d'après certains témoignages, des compagnies touristiques à employer des figurants pour emprunter cette pose figée dans le temps des clichés. Ce cliché s'est beaucoup diffusé grâce à la picturalité de cette composition scénique : verticalité du gardian à cheval sur l'horizontalité du paysage, lequel s'agrémente très bien d'un tel premier plan pour se peindre sans trop donner dans la platitude, dans toutes les acceptions du terme. En témoigne la redondance de ces quelques illustrations (fig. 2).

⁸⁵ Émile Camau. *La Géographie de la Provence*. 1898



Yvonne Jean-Haffen, 1931



François Antoine Vizzavona et Edouard Doigneau, La rentrée des taureaux, Camargue, 1907



François Antoine Vizzavona et Edouard Doigneau, L'appel des troupeaux en Camargue, 1911

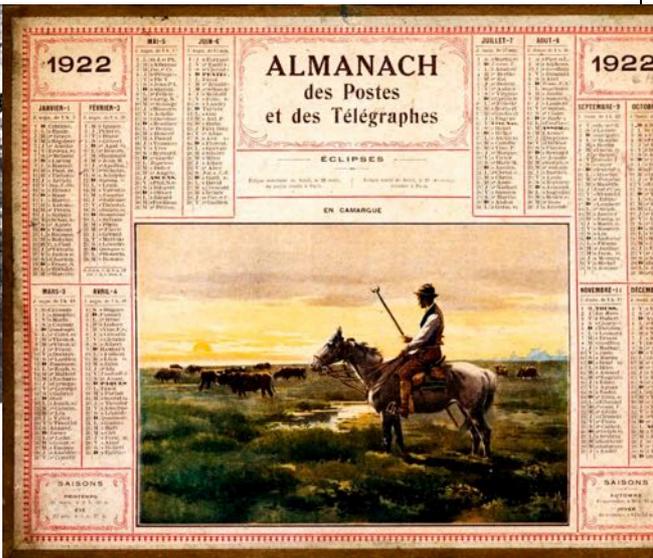


fig. 2 Gardians sur ligne d'horizon

Une autre scène liée à l'élevage des taureaux, hors folklore, apparaît également avec une récurrence notable. Il s'agit de la traversée des roubines (canaux) par les troupeaux.



fig. 3 : cliché de Maurice Cloche, 1941

Par ailleurs, les roubines servaient également au transport en barque de matériaux lourds ou de sagne donnant lieu à une scène relativement typique d'un paysage plus intime pour ses habitants.

L'activité liée au Rhône est également une source de scènes paysagères qui, contrairement aux activités liées à l'élevage taurin, ont rarement perduré. C'était en particulier les activités de halage et de transport de matériaux en embarcation légère. Exemples parmi d'autres :

le silence n'était interrompu que par le chant monotone d'un marinier conduisant, aux embouchures du fleuve, une barque chargée de pierres et l'abandonnant gaiement au courant
« je suis des yeux les innombrables zigzags que décrivent les barques des pêcheurs, les bateaux chargés remontant lourdement le cours du fleuve, trainés par des chevaux ; je contemple le magnifique spectacle des oeuvres de Dieu »

Émile Causse, op. cit.

On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure l'ancrage félibre n'a pas contribué à sortir les activités humaines de la représentation paysagère. La quasi-obstination à décrire des paysages faits de solitude, certes existants en Camargue, et le rejet néoromantique des traits saillants de la « civilisation moderne » mènent parfois certains des arpenteurs de ce style à extraire de toute force les activités humaines du paysage, sauf si elles entrent les canons valorisés du folklore en cours de construction. Ainsi lit-on à propos du Vaccarès, lieu de pêche pourtant connu :

Cette nappe d'eau de trois lieues d'étendue est solitaire. Pas une barque, pas une voile. Seuls viennent s'y baigner les chevaux et les taureaux des manades, poussés par leurs gardians. (E. Cazes, op. cit)

Conclusion

Le cadrage félibre des paysages camarguais est bien connu. Mais l'importance culturelle et folklorique de ce cadrage et son investissement colossal par de nombreux acteurs contemporains (notamment économiques) ne doivent pas occulter d'importants ancrages culturels des paysages camarguais. L'analyse qui ferait de la Camargue un espace devenu

désirable et un haut lieu de la naturalité grâce au travail de la culture félibre est certes juste, mais partielle. Le cadrage « félibre » des paysages camarguais est très loin de fournir le seul cadre d'organisation des percepts en paysage camarguais. De même, la formation d'une perception de la Camargue comme terre sauvage ne se réduit pas à une intériorisation non consciente de la valorisation félibre de la Camargue par ses habitants. Elle n'est pas non plus la réification des interactions hommes-natures qui amènerait les acteurs à traiter pour naturels et sauvages des écosystèmes ou des paysages que leur propre activité aurait produits. L'idée que la physionomie de ces terres résulte de l'activité des hommes, de la gestion de l'eau, de l'aménagement du Rhône, de l'élevage, de la circulation à travers les territoires (etc.) apparaît régulièrement dans les textes. L'activité agricole et la sociabilité associée à la vie des mas qui emploient jusque dans seconde moitié du XXe une main d'œuvre importante sur le territoire fournissent également un cadre perceptif majeur, antérieur au mouvement félibre et toujours actif. Le cadrage par l'activité se particularise avec, entre autres, l'inscription d'éléments sensoriels dépassant très largement le champ du visible, allant les inscrire dans une pratique du territoire quotidienne et professionnelle, voire routinière, ce qui invite à une conception élargie de la définition perceptive du paysage en y inscrivant une définition scénique et événementielle du paysage (par exemple, l'inscription des feux des pailles de riz qui teintent l'aurore de couleurs spécifiques, scène de travail, présence marquée de l'animal, transhumance du mérinos d'Arles, etc.). L'activité agricole en tête de Camargue constitue un ancrage culturel fort des paysages camarguais, ce qui passe quelque peu inaperçu au côté de la culture félibre.

Il apparaît également que le cadrage félibre, en mettant en avant le caractère désolé et sauvage de la Camargue, se concentre principalement sur la partie sud de celle-ci. Or ces traits caractéristiques semblent avoir été diffusés également de manière contingente par la littérature des premiers temps du « tourisme » et des guides de voyageurs (env. à partir de 1930), qui font écho au caractère désolé et monotone des paysages de la Camargue, non pas pour les valoriser, mais bien au contraire de manière dépréciative. La constitution du préconstruit culturel d'un certain type de paysage de la Camargue se comprend, de ce point de vue, non pas seulement comme une valorisation de ses traits les plus caractéristiques par la littérature régionaliste, mais également par une diffusion de ces mêmes traits dans un tableau dépréciatif de ces paysages. Cet aspect est renforcé par les conditions de transport des premières « échappées » touristiques, qui augmentent grandement la monotonie et la désolation perçues par ces auteurs (faible couverture par le train et déplacement à cheval à une moyenne d'environ 15 km/h pour un cheval au trot et 7 km/h au pas, soit au minimum cinq heures pour monter des Saintes à Arles). Cette condition d'accès au paysage est consonante avec l'hypothèse plus générale de Marc Desportes (2005).

De ce point de vue, ce n'est pas tant un type de paysage (agricole vs sansouire) qui caractérise l'ancrage culturel de la thématique paysagère en Camargue. C'est bien davantage la succession et la coexistence de ces paysages.

**C. Structuration et dynamiques d'évolution
du paysage camarguais - de la
connaissance partagée à l'action concertée**

I. La constitution de référents communs durant les ateliers participatifs

L'organisation de trois ateliers participatifs répondait en partie à l'objectif appliqué de ce programme. Cet objectif consistait à apporter au Parc Naturel régional de Camargue une aide à la réflexion sur la politique paysagère de la Camargue, de contribuer à la production d'une charte paysagère, d'éclairer les conditions et moyens d'une gestion participative des paysages et enfin d'intégrer les paysages des Salins et de Beauduc à la gestion globale du paysage Camarguais à la suite de l'acquisition par le Conservatoire du Littoral de 8 000 ha à la Compagnie des Salins du Midi. Ils ont été organisés avec le concours du Parc de Camargue dans le cadre du programme DEEPCAM.

Le premier d'entre eux portait sur l'identité paysagère de la Camargue et son évolution, le second sur les actions paysagères en lien avec la protection de l'environnement et les activités économiques. Le troisième portait enfin sur une mutation paysagère en cours dans le territoire des anciens salins au sud du delta. Ils ont réunis à trois reprises des habitants, des élus, des techniciens municipaux, des gestionnaires de nature et des chercheurs. Certains ont participé à deux ou aux trois ateliers, d'autres ne sont venus qu'à l'un d'entre eux suivant leur disponibilité ou par l'intérêt que suscitait la thématique particulière qui s'y débattait, notamment dans le cas du troisième atelier. Outre les aspects traités par chacune de ces journées (voir le programme ci-dessous) qui ont fait l'objet d'un travail de préparation par l'ensemble de l'équipe, en lien avec le PNRC, nous avons décidé de privilégier un petit effectif de personnes (entre 15 et 20 participants) afin de permettre des échanges plus nombreux et de garantir l'expression de chacun des invités. Les participants ont été choisis en partie lors du déroulement de l'enquête ethnographique, il s'agissait de sélectionner des personnes non seulement volontaires, mais pouvant constituer également un apport nouveau dans les débats participatifs du Parc de Camargue.

Chacun des ateliers prévoyait une présentation aux participants de différents matériaux scientifiques des chercheurs, mobilisés dans le cadre du programme de recherche du ministère : cartes d'évolutions paysagères, notices de gestion, photographies aériennes, résultats de l'enquête ethnographique sur les perceptions des paysages en Camargue, extraits d'entretien, corpus anciens et actuels de photographie de l'observatoire du paysage, films d'archives de l'INA, morceaux choisis de la littérature régionale...

L'objectif étant de faire naître progressivement de cette confrontation des échanges et des réactions et de former le support d'un débat qui clôturerait la journée autour d'un certain nombre de constats partagés sur la caractérisation et l'évolution des paysages camarguais mais aussi sur les actions paysagères possibles, support au développement durable.

Cette partie vise donc à mettre en relief la constitution de référents communs durant ces ateliers.



INVITATION AUX Ateliers participatifs «paysage et développement durable»

22 MAI • 28 MAI • 13 JUIN

Parc Naturel Régional de Camargue
Mas du pont de Rousty, route des Saintes-Maries-de-la-Mer, 13200 Arles

LE PROGRAMME DEEP CAM

En 2010, le ministère de l'écologie a lancé un vaste programme de recherche sur le territoire national afin de réfléchir à l'intégration des paysages dans le développement durable : « Dynamiques des Evolutions paysagères, gestion participative Et Perceptions du paysage en Camargue » (DEEP-CAM). Les laboratoires Desmid du CNRS et Ressource, la Tour du Valat ont répondu à cet appel, en collaboration avec le Parc naturel régional de la Camargue, pour porter cette question cruciale en Camargue. Comment sont perçus les paysages camarguais ? Quelles mesures de préservation ? Comment participent-ils au vécu des habitants et au développement du territoire ?

Pour aborder collectivement ces questions et en appui à la rédaction de la charte paysagère du Parc de Camargue, trois ateliers participatifs sont organisés.



« Il faut s'éblouir pour distinguer le frisson de son mouvement. Elle a ses rives où elle passe, puis qu'elle abandonne et la terre se dessèche et se craquelle comme un coeur. Elle a ses étangs où elle dort ».

Jean Giono

trois ateliers entres habitants, usagers, acteurs publics et chercheurs ...

ATELIER 1

Que sont les paysages camarguais ? Identité paysagère aujourd'hui et demain

Mercredi 22 mai

matinée (9h30-12h00) • projection de matériaux issus de différents mode de représentation du paysage : photographies anciennes et contemporaines de l'observatoire photographique de la Camargue, extraits d'interview de Camarguais, morceaux choisis de la littérature ...

Buffet camarguais

Après-midi (14h00-16h30) • définir l'identité paysagère de la Camargue et anticiper ses évolutions : produire un constat partagé pour l'action publique



ATELIER 2

Agir pour les paysages camarguais. Entre protection de la nature et développement du territoire

Mardi 28 mai

matinée (9h30-12h00) • présentation d'actions paysagères conduites ou envisagées sur le Parc de Camargue

Buffet camarguais

Après-midi (14h00-16h30) débat • quelles interactions entre les paysages et la gestion de l'eau, les activités d'élevages, le développement du tourisme ... Qu'est-ce qu'il convient de garder, de protéger ? Les tendances qu'il faut renforcer ou privilégier et celles qu'il faut éviter ou empêcher ?

ATELIER 3

Les nouveaux paysages des anciens salins : un enjeu d'avenir pour la Camargue ?

Jeudi 13 juin

matinée (9h30-12h00) • présentation des perspectives de gestion des anciens salins acquis par le Conservatoire du littoral, témoignages photographiques, vidéos, extraits d'interviews...

Buffet camarguais

Après-midi (14h00-16h30) • à partir du cas concret des terrains acquis par le Conservatoire du littoral et du hameau des cabanes du Sablons (Beauduc), comment penser le lien entre la gestion de l'environnement, le paysage et le développement durable ? Comment s'intègrent et s'intégreront ces nouveaux paysages à l'ensemble camarguais ?



La première partie de ces référents communs exprimés lors des ateliers concerne des caractéristiques générales du paysage camarguais, la seconde a trait aux évolutions de ce paysage ainsi qu'aux modes d'explication qui s'y rattachent, la troisième enfin porte sur un changement actuel relatif à la mutation foncière en cours dans le sud du delta sur le site des anciens salins acquis depuis 2008 par le Conservatoire du littoral.

1. Caractéristiques générales du paysage camarguais

1.1. L'attachement ou non au paysage comme mode de présentation de soi - Incorporation, dissonance cognitive et apprentissage du paysage

Lors des tours de table des ateliers réunissant habitants, acteurs socio-économiques, gestionnaires et chercheurs, la consigne de départ consistait à se présenter en indiquant quel était son lien au territoire.

« *Je suis habitant de la Camargue et un amoureux de son paysage* » déclare pour le premier un hôtelier installé depuis 35 ans aux Saintes Maries de la Mer et inscrivant d'emblée la référence au « paysage » dans une relation affective au territoire. Il ne tarira pas, par la suite, de caractérisation et d'évocation poétiques de ce paysage tout au long de la séance apportant des éléments subtils de description du paysage camarguais. Une jeune femme, arlésienne issue de l'immigration espagnole, déclare avoir pour sa part arrêté son travail d'enseignante à Lyon pour revenir dans la région où elle a grandi et se présente ainsi :

Je ne pensais pas être attachée tellement au territoire et je me suis rendue compte que j'avais besoin d'y revenir assez vite lorsque j'ai commencé à travailler... j'avais besoin de ce paysage et de ce lien au lieu qui est aussi un lien familial pour moi c'est lié. Le territoire est lié au besoin familial. ...

On assiste alors à sorte de surenchère autour de cet investissement affectif du territoire, tel cet habitant d'un mas situé à mi chemin entre Arles et les Saintes Maries de la Mer :

« je suis un véritable accroc de la Camargue. Il y en a qui sont accrocs de la boisson ou de la drogue, moi je suis accroc de la Camargue complètement... C'est vraiment quelque chose qui me tient à cœur de défendre ma région et c'est vrai que, quand j'y pense, ça me ferait beaucoup de peine de quitter cette région »

En fait, quelque que soit le participant la présentation de soi semble guidée par l'impératif d'explicitation d'une posture d'attachement, ou non, au territoire et à son paysage. Car ce ne sont pas que des « fans » de la Camargue qui ont répondu à l'invitation de ces ateliers, certains sont de nouveaux habitants, d'autres sont présents à titre seulement professionnel, comme les chercheurs ou les gestionnaires. Chacun s'introduit en se positionnant dans un rapport affectif au territoire ou, plus explicitement au paysage camarguais, ainsi cette nouvelle habitante impliquée dans la vie associative locale :

Je peux dire que le paysage camarguais n'est pas le mien. C'est pour ça que je disais que je suis marseillaise. C'est-à-dire que mes paysages à moi, ce sont des paysages... d'autres types de paysages.

Elle explique alors que c'est le fait d'être habitante conjugué à sa formation de géographe qui permet le lien à ce paysage camarguais qui n'est pas le « sien ». Cela sous-entend qu'un paysage fait d'abord sens comme paysage de l'enfance puis s'intellectualise, ici par la formation universitaire, l'engagement associatif, les activités professionnelles. Un paysage sur lequel « *il faut se pencher* », qui ne constitue pas une donnée évidente mais qui se construit dans un apprentissage :

Il a fallu que j'apprenne à aimer ça ici. Parce que la diversité, je trouve, du paysage ici, elle est... elle n'est pas évidente, il faut se pencher, il faut... Non, ce qui m'a plu quand je suis arrivée en Camargue, ce sont les oiseaux, l'importance, enfin beaucoup d'oiseaux. On en voit beaucoup moins du côté de Marseille, ce n'est pas du tout la même chose. Mais le paysage ici, ce n'est pas facile. Ça s'apprivoise.

L'un des chercheurs, sur un ton humoristique, s'introduit ainsi:

Moi je suis sociologue. Et bien sûr, les paysages camarguais me plaisent, comme tout le monde. Je ne pourrai pas dire le contraire ici, je tiens à ma peau. Non mais ce qui m'intéresse le plus, ce sont évidemment les paysages humains et sociaux. Et autant les paysages camarguais sont plats, autant du point de vue humain et social, c'est loin d'être plat.

L'expert écologue fait également référence à ce paysage de l'enfance comme entrée en matière de son rapport au paysage camarguais, il en souligne alors le caractère dissonant, une dissonance qui s'exprime jusque dans l'expertise scientifique elle-même.

Quand j'étais enfant, et je pense que l'enfance compte beaucoup, j'habitais dans les forêts du Nord de la France, les grandes forêts. Je pense avoir été beaucoup heurté par ces forêts qui sont exploitées et dont les paysages changent très vite. Et pour un enfant, c'est assez choquant de passer d'une forêt à quelque chose de complètement coupé. Je pense donc que j'ai quelque chose qui n'est pas très réglé entre mon côté scientifique, qui est d'accepter la dynamique de la végétation, et mon côté de vouloir préserver plutôt les paysages, puisque c'est ce qu'on voit en fait, dans l'état où ils sont. Je pense que ce n'est pas réglé chez moi, ce qui est peut-être un avantage aussi...

Cependant l'attachement au paysage n'est pas le seul lien mis en avant par les participants, le rapport au politique est aussi souligné :

je suis ici à titre citoyen, je dirais, parce que je suis intéressé à l'aménagement du territoire, je dirais en tout cas, le paysage camarguais mais pas sous l'angle de la décoration.

La motivation de la participation à ces ateliers dépasse ici le « simple » niveau affectif et l'entrée par le paysage semble pouvoir fournir aussi le support à des débats, parfois passionnés, en lien étroit avec le politique, l'économique et le social.

1.2. Du paysage « discret » au paysage « exacerbé », dualité paysagère en Camargue

En guise d'introduction au premier atelier portant sur la caractérisation de l'identité paysagère du territoire, une ballade virtuelle en Camargue est d'abord proposée aux participants présents à travers un diaporama réalisé à partir de photos issues du procédé *street view* de Google map. La ballade propose quatre itinéraires à travers le territoire constitués, chacun, d'une dizaine de photos prises depuis une route de Camargue, certaines d'entre-elles proposant la vue sur le paysage en 360°. Il s'agit de confronter les participants à des itinéraires paysagers proposés à l'automobiliste, c'est à dire des paysages accessibles depuis la route à tout un chacun. Le choix des itinéraires a été effectué de manière à couvrir plusieurs types de paysages présents sur le territoire du Nord au Sud et d'Est en Ouest, sans pour autant en viser l'exhaustivité.

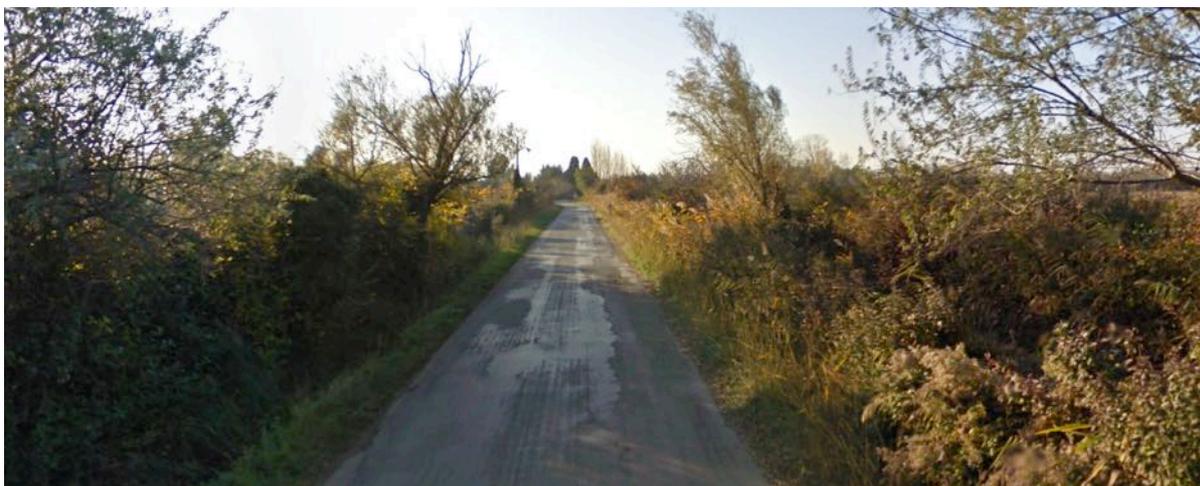
Au terme de chacun des quatre itinéraires proposés - voir carte ci-dessous - une discussion s'installe sur les photos ayant retenu l'attention des participants, celles notamment qui offrent des éléments de caractérisation du paysage camarguais et celles qui sont dépréciées, éventuellement au regard cette caractérisation.



Les quatre itinéraires de la ballade virtuelle en Camargue

Une trace douce de l'homme, *la faible empreinte écologique comme caractéristique et comme valeur*

La ballade traverse d'abord la haute Camargue, d'Est en Ouest, par une petite route départementale, appelée *Draillasse de Saint Gilles* qui emprunte l'itinéraire d'une ancienne draille de transhumance d'importance qui reliait le territoire au Languedoc et aux Cévennes. L'emprise actuelle de cette petite route est largement inférieure à la *draillasse* qui n'avait pas moins de 30 mètres de large (le suffixe *asse* indique une accentuation du mot en langue provençale) mais dont elle reprend le tracé. Ce premier itinéraire démarre donc en tête de Camargue, sur une petite route traversant un paysage fermé à la vue par des haies d'arbustes, ponctuées de quelques échappées visuelles sur des petites propriétés et leurs jardins. Il s'ouvre ensuite sur un paysage étendu à perte de vue, composés de rizières, de sansouires et de pâturages. Très vite les participants s'expriment sur les premières images et, en dépit du paysage fermé qu'elles présentent, ils y décèlent les indices d'une identité paysagère camarguaise.





Les premiers éléments soulignés participent étonnamment d'une caractérisation du paysage camarguais qui se construit contre les grands clichés, et contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre ce ne sont pas les grands paysages ouverts, immenses et plats où l'œil se perd qui fondent cette caractérisation en première instance mais d'avantage une « impression », celle de la faible empreinte humaine, une trace « douce » de l'homme transparaissant derrière des haies irrégulière d'arbustes, une petite route, elle aussi mal entretenue, mal bordée. Cette affection pour la *mauvaise petite route qui se fond dans le paysage* resurgira dans les itinéraires suivants semblant témoigner d'une forte charge imaginaire associée, l'un des participants en fait le départ d'un récit inachevé : *on a l'impression qu'un jour on a eu une route et puis...* L'une des participantes met en exergue cette caractérisation :

même si ce n'est pas étendu ou à perte de vue, mais déjà ces roseaux, les roubines et la petite route avec les arbustes qui ne sont pas taillés, je ne retrouve pas ça ailleurs, des endroits un peu touffus qui ne sont pas maîtrisés par l'homme.

Elle est suivie par un autre participant qui lui répond :

c'est le type de paysage camarguais assez parfait où effectivement, on a l'impression que l'homme n'est pas beaucoup intervenu, on n'a pas taillé les arbres, on a pas tondu le bord de la route, on a pas non plus trop réparé la route, on l'a surtout pas élargie. Il y a la trace de l'homme, mais elle est douce. Je suis tout à fait d'accord. Dans la sensibilité de l'amoureux de la Camargue, c'est une représentation assez parfaite.

Il se trouve alors conforté à son tour par les propos suivants qui viennent enrichir la caractérisation du paysage par sa tonalité de couleurs, mais aussi par la présence d'espèces végétales, notamment les roseaux :

Je rejoins volontiers ce point de vue. Pour moi qui ne suis pas Camarguaise, c'est l'image que je pourrais garder de la Camargue si je quittais la Camargue, ce serait ça. Il y a toutes les composantes d'un paysage Camarguais plus les couleurs qu'on ne trouve qu'en Camargue, notamment la couleur des roseaux que je trouve extraordinaire. Cette nature qui n'est pas sophistiquée, qui n'a pas été domptée. Même si la Camargue est artificielle à l'origine, on sent qu'il y a quelque chose ici qui est spontané. Ça ne ressemble pas aux espèces de jardins parisiens que l'on est en train de nous fabriquer dans les Alpilles par exemple.

L'indicateur le plus partagé dans cet inventaire d'éléments caractérisant le paysage camarguais semble bel et bien résider dans le fait que le paysage laisse place à une expression spontanée de la nature. Pour un autre camarguais présent et fin connaisseur du territoire, l'endroit est même

réputé selon ses propres termes comme l'un de ceux qui « *représente le plus la biodiversité de Camargue* ». Il appuie d'ailleurs ses propos d'observations naturalistes précises :

Sur un même point, on peut voir des morceaux de Camargue entre guillemets « vrais » avec des manades, de chevaux, de taureaux. C'est sur cette draille, à côté que persiste à nicher la seule colonie de Glaréoles que l'on a en Camargue, ça veut dire quand même quelque chose !



Glaréole à collier

Par ailleurs, ce petit bout de territoire désigné comme « *un début de Camargue* » était réputé abriter de nombreux nids de guêpiers, notamment avant le bitumage de la route, aux dires d'anciens habitants. Un projet de contournement autoroutier au niveau de l'agglomération arlésienne est alors brandi qui devrait voir son tracé emprunter pour partie cette tête de Camargue. Il fait alors surgir une dimension éminemment politique dans ces premiers échanges autour de la question du paysage. Sont évoqués en effet les risques que ce projet fait peser sur ce paysage, d'abord d'un point de vue esthétique par l'impact visuel d'un tel ouvrage, mais aussi pour les incidences redoutées sur le fonctionnement hydraulique de cette partie de la Camargue en cas d'inondation, et enfin par le dérangement qu'il peut occasionner sur de la vie humaine locale, mais aussi pour la biodiversité qu'il abrite.

Dans le second itinéraire qui nous emmène aux Saintes Maries de la Mer depuis la petite localité d'Albaron déjà éloignée de 15 km d'Arles, se succèdent des photos de rizières, de paysages de sansouires, l'entrée de l'agglomération des Saintes Maries jalonnée d'établissements touristiques proposant promenades à cheval, restauration ou hébergement, et enfin de cabanes de gardian transformées en résidence. Les participants demandent alors à revenir sur un paysage de sansouires ouvertes que l'on vient de traverser, « *j'ai vraiment une sensation de beauté sur ce cadrage* » déclare l'un d'entre eux, lui emboitant le pas, une autre personne précise :

Ces lignes, toutes droites, horizontales, à perte de vue, ça crée des perspectives qui sont tout de même extraordinaires. C'est vraiment très, très beau. Il n'y a pratiquement pas de reliefs. Mais à perte de vue, on a des lignes qui créent une espèce d'harmonie.

Un autre enchaîne :

Oui, parce qu'il y a ces lignes d'eau qui marbrent ce paysage très plat. Les couleurs sont changeantes tout au long de l'année. La pauvreté du sol salé est contrastée par la puissance de la lumière. C'est très, très beau. C'est sublime. Parce que ça peut être du rouge, jusqu'au vert, et puis cette marbrure de scintillement de l'eau qu'il y a toujours...

Ce paysage de sansouire, sans doute plus emblématique des paysages camarguais pour le commun des mortels que la petite route mal entretenue et ses arbustes mal taillés, est cependant qualifié de paysage caractéristique et retenu comme le précédent en ce qu'il produit une émotion

et suscite une atmosphère⁸⁶, produit de la rencontre entre subjectivité et milieu environnant et aboutissant là encore à cette caractérisation positive du paysage : « *on sent quelque chose, il se passe quelque chose* ».

Il en va tout autrement de l'effet produit par les établissements de promenades à cheval situées de part et d'autre de la route à l'entrée du village des Saintes et qui *agressent un petit peu*, nous dit assez paradoxalement l'hôtelier saintois. Ce faisant il ouvre un débat qui va structurer les échanges autour des paysages camarguais qui, tout au long de notre ballade virtuelle, vont être traversés par une ligne de partage, pas toujours clairement établie, mais opposant la vraie à la fausse Camargue, le spontané au construit de toutes pièces, le vivant à artificiel.

1.3. Les « clichés » de Camargue.

Ces clichés de Camargue à destination des touristes sont à l'origine de ce que certains interlocuteurs désignent de manière un peu extrême comme la prostitution de la Camargue.

Il y a deux Camargues. Il y a la Camargue, et puis cette partie de la Camargue, dont vous parlez, c'est « Camargue = money », de l'argent. C'est uniquement ça. C'est la Camargue du, excusez-moi le mot, vulgaire, fric. Et on ne cherche qu'une chose, c'est à faire de l'argent, le plus possible. Et donc, il faut tout faire pour les touristes et ça, c'est un peu triste. Parce que, pour ça, on fait n'importe quoi en Camargue. Moi j'ai connu les Saintes à une certaine époque, les Saintes maintenant, je n'y vais presque plus jamais d'ailleurs. J'y suis allée dernièrement avec des amis anglais qui voulaient voir, c'est un choc.

Les Saintes-Maries-de-la-Mer incarnent tout particulièrement cette image : « *Pour moi, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, en termes de paysage, c'est un paysage où on a créé l'authenticité, on a construit l'authenticité, même sur le plan de l'architecture du village* » déclare un participant. Ce constat semble très partagé tout en étant systématiquement relativisé, tempéré parfois par la même personne, ou par un des interlocuteurs qui prend ainsi la défense de cette localité pointée du doigt pour « mise en scène » la Camargue. Cette relativisation est établie en invoquant les effets des variations saisonnières : l'hiver le village n'aurait rien à voir avec l'enfer de l'été. Elle est aussi argumentée par l'intégration paysagère garantie du fait de la petite échelle du bâti ou encore par l'absence de panneaux publicitaires. Par ailleurs, le simple fait d'être « posée » dans un écrin de nature vient compenser cet avilissement supposé, un peu comme si le paysage par sa forte dimension esthétique amoindrait l'effet de mise en scène. Enfin la sensation de cliché se trouve affaiblie par l'inscription de la localité dans la longue durée et par la présence de ses habitants :

Ca a existé avant le tourisme. Alors même si le tourisme l'a égratigné, voire même violenté, si on est vraiment très sensible on est heurté, même si le moindre garage a été transformé en magasin de souvenirs ou en pizzeria, au moins, il a existé avant ; alors que le Grau du Roi, enfin, les alentours de Palavas, bon c'est dans les années 60 avec l'explosion du tourisme, avant il n'y avait vraiment rien. Et puis c'est moins beau, parce que c'est moins vieux.

C'est ça qui me fait penser que les Saintes est un lieu plus agréable par rapport à d'autres endroits sur la côte, c'est qu'il y a des gens qui se sentent saintois. Et on rencontre des gens qui vivent et qui en vivent, mais qui se sentent de là. Et ça, ça fait toute la différence à mon avis.

C'est typique : dans le Lubéron, les seuls villages qui sont encore acceptables, c'est les villages où il y a encore une vie, avec un vrai café.

⁸⁶ Nous renvoyons le lecteur à la réflexion de Tim Ingold sur l'atmosphère de l'esthétique in Tim Ingold, Une brève histoire des lignes (2007), trad. Sophie Renaud, Bruxelles, Zones Sensibles, 2011, p 230-232)

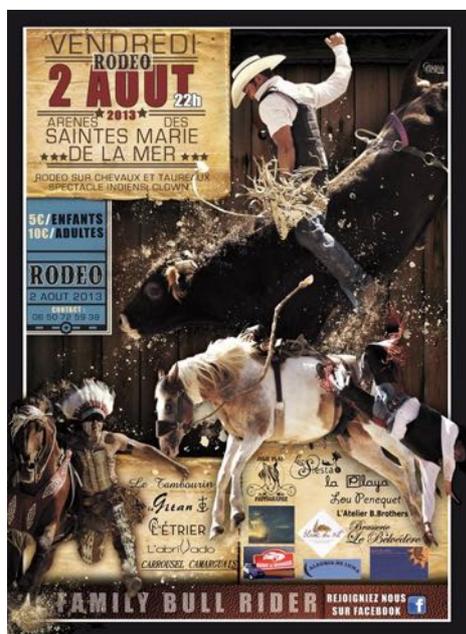
Au final cette opposition entre une Camargue galvaudée et artificielle et une Camargue qui serait « authentique » semble se déliter peu à peu dès lors que l'attachement au territoire est invoqué comme justification de la mise en scène de la *camarguité*, ou qu'elle se fait le vecteur d'une sociabilité réunissant autour d'une même passion, du taureau, du cheval, du pays... des expressions culturelles variées.

Beaucoup de manadiers autour des Saintes ne sont pas des manadiers. Ils ont acheté les taureaux pour vendre des paellas. Mais, ce sont quand même des amoureux de la région les gens qui ont fait ça. Et si vous allez boire l'apéritif dans les bistrot des Saintes qui existent vraiment et qui ne sont pas là que pour servir les touristes, ils refont leur abrivado, leur ferrade le soir : « Et tu étais mal placé » « et le taureau est parti ». Et pourtant, ces gens-là ne sont pas des vrais manadiers. Donc, je tempère cette chose, en disant que ces gens-là sont quand même des cavaliers, des hommes de bouvine, malgré tout. Ils ne sont pas nés le fils de M. [ici est cité un célèbre manadier camarguais] et autres. Ils aiment les taureaux, et ils ont fait ce qu'ils pouvaient avec.

Lorsque les excès de ces expressions variées du « mythe camarguais » sont soulignés, ils semblent appartenir au passé de la Camargue et des habitants eux-mêmes, participants à l'atelier ou personnes enquêtées, qui avouent eux aussi avoir eu leur part dans cette construction du mythe :

Quand on était jeune, on faisait partie du mythe aussi. On montait à cheval et on allait à « Darodéo », parce que c'était le rendez-vous des jeunes, et on essayait de monter des chevaux sauvages et des taureaux sauvages pour faire joli, et essayer de faire flasher une fille. On partait souvent avec des coups...

Cette affiche ci-dessous reproduite et très récente d'une saison touristique aux Saintes Maries de la Mer nous montre que ces clichés parfois baroques de *camarguité*, mêlant des indices culturels puisés ailleurs, ici dans l'Ouest américain, connaissent toujours un certain succès.



Certains des effets négatifs consécutifs à l'édification de cette image stéréotypée du territoire sont profondément décriés comme par exemple l'utilisation de chevaux destinés à l'abattoir durant la saison touristique : « Les chevaux arrivaient de l'abattoir, on les faisait travailler tout l'été, et puis on les renvoyait à l'abattoir » ou encore ce diplôme de gardian trop facilement obtenu à la fin de la journée « camarguaise » par n'importe quel touriste et galvaudant le métier :

Des fois, il y a des exagérations. J'ai vu des manadiers, comme on vous le disait tout à l'heure, qui reçoivent et qui font courir un taureau au milieu de l'arène. Et à la fin, les convives, quand ils avaient mangé leur paella, ils partaient tous avec un diplôme du gardian, certifiant qu'ils avaient participé. Quand je vois ça, j'avoue que mon sang accélère un peu.

A cette Camargue touristique (pour laquelle sont construites des traces de toutes pièces) est opposée la Camargue industrielle (dont on laisse s'évanouir les traces) et cette dernière opposition s'établit de manière schématique entre Salin de Giraud et les Saintes Maries de la Mer. Le premier pôle représente la Camargue industrielle, née de l'exploitation du sel à partir de la fin du XIX^e siècle dans la partie sud-est du delta, une Camargue dite du *labeur et de la sueur*, peu valorisée sur le plan culturel et paysager. Le second pôle de cette opposition est la Camargue touristique, incarnée par le village des Saintes et synonyme d'artificialité et d'argent. Tout au contraire, il s'agit là d'un paysage hypervalorisé, *exacerbé* dira l'un des participants laissant imaginer par l'utilisation même de ce qualificatif le lien avec l'identité culturelle.

1.4. A rebours des clichés : les marqueurs heuristiques du paysage

Voici comment, en quelques échanges se succédant entre les participants, est amenée une critique du mythe qui passe par une affirmation du vivant, le ressort argumentatif dominant consiste à légitimer l'objet paysager qui établit le lien avec l'humain en dépit de sa dépréciation esthétique :

La bâtisse est très laide, et en même temps, elle est là et ne choque plus maintenant, on s'est habitué. Je trouve qu'elle a quelque chose de beau. Et puis intrinsèquement, si on l'analyse, ce n'est pas beau, et pourtant ça reste bien dans le paysage, ça ne me choque pas.

elle n'est pas laide parce qu'elle a une raison d'être

elle est utile, elle sert, il y a un lien avec l'homme, avec la vie des gens qui sont en Camargue

Et puis on sent qu'elle est là, elle est installée.

Ce n'est pas un objet artificiel. Ce n'est pas une fausse cabane de gardian, par exemple. Je préfère ça.



Certains éléments matériels comme les stations de pompage, les martelières, les clôtures ou encore les silos jouent ainsi comme des marqueurs heuristiques du paysage.



La photo ci-dessus a ainsi été sélectionnée par de nombreuses personnes lors de l'enquête comme très fortement représentative du paysage camarguais : *Pour moi c'est celle qui, dans mon imaginaire, représente la Camargue – C'est la nature brute de la Camargue.* Sont ici soulignés comme étant des caractéristiques du paysages camarguais la végétation rase et la prépondérance des lignes horizontales. Mais la clôture à cinq fils, barrage camarguais localement appelé *clédas* que l'on aperçoit et qui ferme l'entrée du chemin est brandie elle aussi comme une caractéristique en ce qu'elle évoque la « trace douce » de l'homme, cette présence suggérée entre donc directement dans la définition du paysage camarguais. Le *clédas* vient attester du fait qu'il s'agit bel et bien d'un paysage « habité » par l'homme. L'empreinte ne peut qu'être faible, douce, non agressive pour remplir correctement son rôle d'indicateur de *camarguité*, pour estampiller le paysage du sceau de l'authentique. La clôture du coup devient non plus le signe de l'enfermement mais invite à la liberté des grands espaces que l'on devine derrière et qui *suggère l'infini* pour reprendre le commentaire d'un des participants face à cette photo. Il est d'ailleurs frappant que la clôture soit à plusieurs reprises désignée comme un élément positif du paysage :

Moi les clôtures, ça me rassure. On parlait des clôtures pour les chevaux, on parlait de ce qui était plutôt un avantage, moi c'est quelque chose que je trouve rassurant de voir qu'il y a des clôtures, des chevaux, des gens qui s'occupent de ces chevaux, qu'il y a des espaces limités. On sait bien que le côté sauvage, c'est un côté qui est complètement fantasmé.

1.5 Les à-côtés du paysage, partage d'influence et schizophrénie

Les à-côtés du paysage camarguais souvent évoqués lors de ces ateliers, définissant en creux ses caractéristiques générales, pourraient s'entendre comme les bordures visibles – c'est-à-dire entrant dans le champ visuel de l'horizon - comme *les cathédrales* de Fos (infrastructures portuaires), les Alpilles, le Pic Saint Loup, mais aussi les territoires voisins présentant parfois des caractéristiques similaires de milieu et revendiquant de répondre du même coup aux critères de la *Camarguité*. Ces à-côtés du paysage camarguais font alors surgir un consensus paysager partagé s'exprimant dans le refus absolu d'un paysage tel celui qu'offre la Grande Motte, référent géographique voisin quasi systématiquement mobilisé pour exprimer ce rejet d'un paysage balnéaire fortement urbanisé, voué au tourisme de masse. Très vite, également, sont dressées les frontières administratives *c'est le Gard, on sort de Provence*, ou naturelles comme le

Rhône, voire historiques ou religieuses - d'un côté du Rhône on est catholique de l'autre protestant - ou bien parce que le fait d'être sous le coup d'un *partage d'influence* ne permet pas de se prévaloir en toute quiétude de l'identité camarguais. C'est typiquement le cas pour l'agglomération de Port-Saint-Louis-du-Rhône soupçonnée d'être au carrefour d'un partage d'influences fort bien résumé par un habitant saintois:

Il y a l'influence camarguais, et l'influence ouvrière portuaire, c'est partagé. Qui plus est avec une ascendance marseillaise par exemple. Y a cette ambiguïté, une sorte de schizophrénie aussi. Un partage d'influence.

2. Les évolutions du paysage

Un ensemble de référents commun a émergé des ateliers autour des évolutions des paysages camarguais. Le premier d'entre eux porte sur l'évolution socio-économique du territoire et concerne les changements d'exploitation agricole du territoire et les effets de la gestion environnementale. Le second sur le résultat d'actions paysagères et enfin le dernier établit des liens avec les changements à plus large échelle que celle du seul territoire, notamment celle du changement climatique.

2.1. Un pays qui se ferme et des mas qui se vident

Le souvenir des moutons occupe une place importante dans l'évocation des paysages, il traduit lorsqu'il est mentionné une évolution radicale du territoire camarguais. L'écologue repère en lien avec la diminution du pastoralisme ovin, une diminution des pelouses, présentées comme un habitat particulièrement riche sur le plan floristique, et la fermeture des milieux, les habitants mentionnent eux aussi cette fermeture de l'espace mais en l'associant à la perte d'un accès au territoire.

En effet, la nécessité du déplacement des animaux avait fait naître un réseau de *drailles*, droits de passage sur des propriétés privées, chemins vicinaux, qui reliant les voies communales semblait permettre une circulation plus libre qu'elle ne l'est aujourd'hui, notamment dans ses parties privées anciennement ouverte aux passages des troupeaux. Par opposition, l'actuelle tradition d'élevage avec ses manades sédentaires de taureaux et de chevaux « ferme » le pays en de nombreux points, rendant difficile l'accès à l'espace. Ce *souvenir des moutons*, qui renvoie à la question de l'accès au territoire, s'assortit parfois d'une exagération du processus d'appropriation des *drailles* communales, plus souvent simples droits de passage, inféodés à ce passé d'élevage ovin et aujourd'hui aliénés. La mémoire de ces circulations s'assortit généralement d'une évocation des mas occupant alors un rôle important dans l'animation de la vie sociale et économique du pays, par l'importante main d'œuvre agricole qu'ils abritent.

Le changement ça a été surtout la modernisation. Les propriétés étaient très peuplées à l'époque. Dans tous les Mas, du plus petit au plus grand il y avait cinq ou six salariés et jusqu'à cinquante ou soixante salariés dans les grandes propriétés. Dans la plus grande, il y avait jusqu'à cent familles et tout ça avec la modernisation, ça a pratiquement disparu.

Se dresse alors le constat d'un paysage aujourd'hui fermé à l'accès et vidé de la présence humaine. C'est pourtant ce paysage *vide des autres* qui est survalorisé dans l'appréciation esthétique, sensorielle et émotionnelle du paysage camarguais comme l'a montré l'enquête ethnographique menée auprès des habitants. La Camargue qui évoque l'espace et la liberté présentant un caractère de « *très grande ruralité avec un habitat très dispersé* », et un « *côté désertique, sauvage, moins civilisé* » est particulièrement apprécié lorsqu'il est vide des autres, accompagné

d'un « *silence complet* » où la perspective de l'arrivée d'un « *tourisme de masse* » est source d'appréhensions et d'inquiétudes.

*La Camargue a beaucoup changé depuis mon jeune âge. Elle a changé déjà dans sa forme, dans ses cultures, dans l'occupation de l'espace. Et elle a aussi changé dans les gens. Parce que je me rappelle quand j'étais jeune, par exemple toutes les ferrades et toutes les fêtes qui se font autour du cheval et du taureau étaient absolument gratuites. On prenait nos mobylettes et un dimanche on allait dans une manade, un autre dimanche on allait dans une autre, on faisait la fête et on marquait les taureaux... maintenant c'est devenu très codifié, il faut être club taurin, c'est devenu une activité lucrative importante pour les éleveurs. Donc pour moi ça change un peu la perception de la tradition. Il n'y a pas la même approche quand on vient spontanément et quand c'est payant. Le deuxième changement c'est la disparition des espaces avec l'explosion de la riziculture. Beaucoup d'espaces que j'ai connu quand j'étais jeune ont totalement disparu avec l'agriculture (...) **ça a fait perdre des repères** à des endroits où on avait l'habitude d'aller, il y a des milieux sauvages qui ont disparu.*

Les évolutions de territoire sont souvent perçues à travers les successions de cultures et d'élevage comme les vignes remplacées par le riz dans l'agriculture, mais le passage des fruitiers est également évoqué ou encore l'asperge, et les moutons remplacés par les taureaux et les chevaux dans l'élevage. Cela fournit le support à la déploration d'éléments comme les marais - ex le plus fréquemment cité de perte de milieu naturel inféré à la mise en culture du riz jusque dans les points bas, il en va de même concernant la disparition de bosquets ou de bordures en ripisylve jugée importante aux yeux de certains, notamment les éleveurs, pour l'abri qu'ils fournissent aux hommes ou aux animaux sur un territoire qui en possède peu.

Mais ces successions de cultures, celle du riz en dernier lieu, sont aussi mentionnées comme un point positif ayant contribué à améliorer la rentabilité économique du territoire, et à provoquer l'adoucissement des milieux par l'augmentation des quantités d'eau introduites et, partant, l'attractivité de la Camargue par une intensification de la présence d'oiseaux. Ce dernier point, fréquemment mis en avant par les riziculteurs, fait cependant l'objet d'un débat entre ceux qui considèrent la fabrication de ce nouveau paysage comme une plus value du territoire et ceux qui au contraire concluent à une banalisation des paysages. Les premiers se situant plus volontiers du côté des agriculteurs et les seconds des naturalistes.

2.2. La mare aux canards.

Cette modification paysagère majeure imputable aux volumes d'eau introduits dans le delta par l'activité rizicole est aussi désignée comme une tendance partagée entre chasseurs et environnementalistes à se saisir de cette opportunité pour fabriquer des mares à canards. Elle se traduit notamment sur le plan paysager par une banalisation des milieux comme l'explique l'un des gestionnaires de nature présent lors d'un atelier :

Nous, on fait comme les autres, c'est-à-dire on fait une gestion avifaunistique, une gestion oiseaux de nos marais. Comme les chasseurs qui font aussi une gestion oiseaux. Et comme on a les mêmes rythmes en termes d'inondations, de niveaux et de gestion de l'eau, ça se traduit paysagèrement par le même type de milieu. Donc on a tendance, tous les marais de Camargue, à avoir des marais uniformes. Ce que certains appellent la mare à canards ou la baignoire à canards qu'on fabrique en Camargue (...) On retraduit le principe de la rizière. C'est-à-dire on a tous à peu près les mêmes niveaux d'eau, la même salinité dans nos marais, on n'a plus ces gradients, etc. Donc on perd, en quelque sorte on perd un peu cette mosaïque de situations, de degrés d'inondations, d'ampleur d'inondations, de période d'inondations, on est dans des conditions qui sont contraires aux conditions méditerranéennes et qui posent des problèmes en termes de gestion du point de vue banalisation des milieux pour la flore.

Cette gestion des espaces naturels accusée d'être trop proche de celle relevant de l'exploitation agricole fait ainsi l'objet de débats entre naturalistes que l'un d'entre eux résume ainsi :

En fait, il y a trois scénarios possibles. Soit on n'ajoute plus d'eau, en gros on ne fait rien. Soit au contraire on jardine, on essaye d'avoir et on produit, moi, j'appelle ça pas de la mare à canards mais de l'agriculture. On produit du canard donc on se donne des conditions, on met de l'eau quand il faut et puis, on produit tout ce qu'on veut. Et puis, il y a moi ce que je pense qui devrait être qui serait en fait une situation où on mimerait ce que sont les perturbations naturelles qui n'arrivent pas tous les ans. Par exemple on a des assecs très forts un an sur quatre en Méditerranée et puis, après, on va avoir un été pluvieux, etc. Et en gros, les réserves devraient gérer, devraient se gérer, pour être capables de répondre quand les conditions sont favorables. Et puis, accepter que les années où ce n'est pas favorable, il n'y ait pas d'eau... Mais imaginez des réserves qui vivent du tourisme, est-ce qu'elles peuvent se permettre de dire ? : Désolé Monsieur, vous êtes venu d'Allemagne mais là, cette année, ce n'est pas bon, je n'ai rien, il n'y a pas d'eau.

Se trouve ainsi posée l'exigence d'une sorte de rentabilité écologique du paysage à laquelle se retrouvent confrontés environnementalistes tiraillés entre des enjeux de gestion et de protection des milieux naturels mais aussi entre différents chercheurs en écologie, consultés sur ces objectifs :

« Le chercheur sur les poissons, il ne va pas forcément être d'accord avec le chercheur sur les plantes sur les niveaux d'eau à maintenir. Donc on a des combats en interne pour savoir »

Si le retour à une gestion plus « naturelle » des espaces naturels, recourant le moins possible aux amenées d'eau de l'agriculture, est assez largement prônée parmi les naturalistes, elle risque cependant de ne pas tous les satisfaire pas plus qu'elle ne semble convenir à tous les usagers, notamment chasseurs ou pêcheurs, plus encore dépendants de niveaux d'eau suffisants. Mais est-ce bien ce nouveau paradigme environnementaliste qui tranchera la question ? En effet, la gestion de l'eau en Camargue et le paysage qui en découle n'est elle pas plus largement dépendante de la Politique Agricole Commune ? C'est dans ce sens que s'exprime un habitant :

Je me souviens, certains agriculteurs, le riz ne leur rapportait rien. Parce qu'il y a eu une période où il y a eu une baisse, un effondrement du prix du riz⁸⁷. Mais ils me disaient « Moi, je fais toujours du riz parce que je ne peux rien planter là, les remontées de sel, là, elles vont à une allure fulgurante. Alors je fais toujours mon riz, ça entretient ma terre ». Enfin, les changements, après il faut le lier à la société. On se plaint maintenant et puis, on se met dans la tête que le riz, c'est vrai, ça fait de grandes étendues. Le monde extérieur, il est fait comme ça. Je pense que la Camargue, elle ne peut pas vivre... elle est dépendante de tout ce qui est autour aussi. Elle est dépendante.

Bientôt relayé par un autre habitant qui s'exprime à son tour sur le lien étroit entre l'avenir de l'agriculture et les paysages :

Parce que de toute façon, la Camargue, qu'est-ce que c'est ? C'est d'abord de l'agriculture, enfin c'est beaucoup beaucoup d'agriculture. Donc l'évolution des paysages passe essentiellement par les exploitants agricoles, enfin il me semble...

2.3. Des actions paysagères au changement climatique

Au début des années 1980, le Parc naturel régional de Camargue entreprend des campagnes de reboisement du delta suite à une maladie ayant fait diminuer de manière presque radicale l'orme,

⁸⁷ L'habitant fait ici référence à un déclin de la culture du riz dans les années 1980

une des principales essences alors présentes sur un territoire que semble, au contraire, caractériser l'absence de forêts et de bosquets. Ces campagnes de reboisement ont aujourd'hui un réel effet paysager comme le remarque l'un des habitants :

À Bouchot, j'ai été chez N. l'autre fois, elle m'a fait visiter un peu son jardin. C'est planté de grands arbres, c'est carrément un petit parc. Elle me dit « J'ai tout pris au parc ». Et ce sont des arbres qui ont maintenant l'âge du parc, 40 ans, et ils sont devenus de grands arbres. Ça a certainement forcément des résultats sur le paysage, cette distribution des plants

Le peu de présence d'éléments verticaux, naturels ou bâtis, sur le territoire aboutit à deux types de perceptions qui s'opposent : la première invite à un goût particulier de ces micro-ambiances paysagères créées par ces éléments verticaux. Il en est ainsi de certains carrefours boisés où l'on respire, où l'effet de contraste produit par le bosquet permet de se sentir un moment à l'abri d'une horizontalité où rien n'arrête le regard.

On est dans un milieu très ouvert, dans quelque chose de très ouvert. Et tout le monde, quand tu passes à Villeneuve, au Mas Saint Bertrand, on respire, il y a plein d'arbres. Là, ça y est, on est en sécurité. Ah oui, c'est vrai ! L'oxygène !

Le deuxième type de perception sur l'érection d'éléments verticaux concerne davantage les éléments bâtis qui tout au contraire peuvent produire un sentiment inverse :

Je pense que c'est sur la verticalité surtout qu'il faut agir. Parce que c'est la verticalité qui heurte. En Camargue, quand on regarde le paysage, ce sont les éléments verticaux qui sont dissonants, qui sont les plus dérangeants en définitive.

Sont ainsi considérés comme agressifs dans le paysage certains éléments bâtis, surtout lorsqu'ils abondent, comme par exemple les établissements touristiques de promenades à cheval aux abords des Saintes-Maries-de-la-Mer. C'est donc sur une vigilance particulière au bâti, élément vertical jugé parfois dissonant que semblent s'accorder les participants.

Mais une préoccupation plus vive émerge lors des débats autour des évolutions paysagères du territoire qui concerne l'évolution à une échelle plus globale, celle économique d'abord, comme nous le rappelait plus haut l'un des participants en invoquant la dépendance de l'avenir de la riziculture à la PAC, celle également climatique.

En 1993, puis en 2003, le delta du Rhône connaît d'importantes inondations consécutives à d'importantes crues du Rhône. Ces événements, qui ne s'étaient pas produits depuis des décennies, amenèrent la question du changement climatique au cœur des débats camarguais⁸⁸. C'est justement d'un participant sinistré par l'une de ces inondations que surgit la prise en compte de cette dimension dans l'élaboration des scénarios évolutifs du territoire :

Je me pose aussi la question du débit du Rhône. On nous parle beaucoup des problèmes d'inondation du Rhône, mais je veux dire, est-ce que le Rhône va rester à son débit actuel pendant 20 ans, 30 ans, 40 ans, 50 ans, 100 ans ? Je n'en sais rien. On n'en sait rien du tout. Parce que vu la fonte des glaciers...

Le chercheur géographe présent est invité à s'exprimer en réponse à la question posée par l'habitant. Il fait alors état des scénarios du GIEC qui prévoient pour le régime méditerranéen

⁸⁸ Allouche, Nicolas, 2011

plus d'eau en hiver, provoquant des crues, et des étés plus secs, laissant augurer de débits d'étiages beaucoup plus faibles en été, ainsi que le rappelle le gestionnaire du Parc :

Il y a 2 ans, à cette période, on était à un étiage fort du Rhône. Même, on se disait « Ça y est, c'est le changement. Le sel remonte... »

Le changement climatique peut aussi servir d'argument principal dans les scénarios alternatifs de politique de gestion des paysages, c'est le cas dans l'exemple débattu dans le troisième atelier participatif.

3. Arrêt sur une mutation paysagère en cours

Le troisième atelier avait pour ambition de porter sur un cas très concret et actuel que nous avons fourni opportunément l'exemple de la mutation foncière des anciens salins. Pour rappel, face à la déprise industrielle à laquelle était confrontée l'exploitation du sel, le Conservatoire du littoral se porta acquéreur à partir de 2008, de plus de 6500 hectares de lagunes endiguées situées au sud-est du delta. L'objectif de renaturation de ces espaces poursuivi par le Conservatoire consista en un premier temps à se passer de la gestion artificielle de l'eau, après le démantèlement des stations de pompage, et à laisser la mer éroder le trait de côte auparavant maintenu par des digues et des épis en enrochements. L'absence de pompage dans les anciennes salines se traduit immédiatement par un changement radical de paysage transformant les anciens plans d'eau en étendues désertiques que vient désormais progressivement et partiellement compenser l'entrée d'eau de mer par différentes brèches occasionnées par des tempêtes marines. L'objectif de renaturation rejoint également un autre enjeu consistant à reconnecter les étangs inférieurs au système Vaccarès afin de garantir une possibilité d'évacuation des eaux en cas d'inondation et de favoriser les échanges biologiques entre les étangs et la mer, ce que l'activité salicole ne permettait plus. Mais l'une des conséquences les plus remarquées de cette renaturation fut l'installation de la colonie de flamants dans le département voisin qui accueillit la nidification de ces oiseaux emblématiques sur le site d'un salin en exploitation. Cette « fuite » de nature provoqua un important émoi dans la population ouvrière de Salin de Giraud, née de l'industrie du sel et voyant disparaître à la fois un paysage qu'ils avaient largement contribué à façonner et les oiseaux les plus rattachés à la camarguité. Par ailleurs, l'abandon de l'entretien du trait de côte au moyen de dispositifs de protection lourde, fit émerger la crainte de l'érosion et de la submersion marine de cette partie de territoire.

Ces changements importants de la gestion de l'espace dans cette partie du delta ont provoqué trouble et inquiétude au sein des populations locales comme cet habitant de Salin de Giraud en témoigne :

« je vois une grosse différence entre l'état des terrains à l'époque où c'était les salins du midi et maintenant. C'est complètement désertique, il n'y plus aucun entretien, c'est vraiment désolant. Dès fois j'en suis malade de voir comment c'est devenu. On ne fait aucun entretien : on n'envoie pas d'eau. Pour moi c'est une catastrophe écologique.»

Tout aussi alarmiste un ancien ouvrier du salin explique :

Les salins c'était très bien parce qu'ils pompaient à la mer et ils récupéraient toute la matière première dans les étangs, pas que le sel, et ça faisait une vie dans le salin. Même à 200 grammes de sel, il ne faut pas croire que parce que c'est rouge y'a pas de la vie, y'a de la vie ! Comme les artémias par exemple. Et tout ça nourrit toute une variété d'oiseaux comme les flamants, les tadornes... D'ailleurs pour vous dire, dans les années 1960 on

recensait 200 tadornes maintenant il y en a des milliers ! Alors si on enlève cette circulation des eaux dans les étangs on aura plus rien ! à mon avis c'est important que le salin fonctionne car toutes ces espèces qu'on a, si on fait pas circuler les eaux et qu'on les retire on n'aura plus de vie dans le salin... s'il n'y a plus ces étangs les oiseaux vont partir, ce sera une Camargue sans flamants⁸⁹, sans tadornes, sans sternes, sans avocette... donc c'est important que le salin fonctionne !

Ces inquiétudes ne reposent cependant pas que sur les changements de paysage occasionnés par le changement de gestion hydraulique comme l'assèchement d'étangs, la diminution de certains effectifs d'oiseaux, ou encore l'adoucissement du milieu provoquant de nouvelles dynamiques végétales. Ce paysage « nouveau » devient surtout le signe patent de la *fin d'un monde*, d'une activité économique au fondement de l'identité de la population ouvrière de Salin de Giraud⁹⁰, mais aussi d'usages balnéaires ou de loisirs, de pratiques de chasse, de pêche ou de cueillette qui étaient liés à ce territoire. Cela concerne tout autant l'accès à l'espace, autrefois autorisé et sans limites pour les ayants droits⁹¹, faisant aujourd'hui l'objet de certaines restrictions, provoquant un sentiment de dépossession du territoire. Les changements perçus modifient aussi le rapport au territoire : le salin était désigné comme riche d'un point de vue naturel, valorisé et valorisant, parce qu'ayant contribué à grossir les effectifs de flamants, de tadornes... et ainsi à produire des éléments relevant directement de la *camarguité*, tout en garantissant son intégrité territoriale avec le maintien du trait de côte, la maîtrise du littoral, inscrite dans l'exercice professionnel mais aussi culturel et social du fait de l'ensemble des pratiques sociales qui se déployaient sur cet espace. L'appauvrissement redouté mais attendu du milieu équivaut donc ici à un appauvrissement de soi, de son histoire individuelle et collective et le rapport au territoire s'en trouve modifié parce que le nouvel état écologique de ce dernier coïncide précisément avec l'effondrement d'un monde - jusque là pourvoyeur de travail, de loisir, de valorisation de soi - et avec la perte et/ou le sentiment de dépossession d'un espace pourtant producteur de stéréotypes de la *camarguité*.

Le constat de cet appauvrissement est illustré avec la description de l'assèchement estival des étangs soustraits à l'exploitation salinière, entraînant des changements importants de paysage, sans la mise en eau, avec moins d'oiseaux, moins de vie. Et, de plus, cet appauvrissement écologique s'accompagne d'une déliquescence physique du territoire avec « l'explosion » des digues et la menace de la submersion marine pour le Salin, étant entendu que cela recouvre en premier lieu l'instrument de production, c'est à dire la partie encore en exploitation, mais aussi par extension, ou à terme, le village lui même. On aboutit alors à la désignation d'un responsable : le protecteur de nature, soupçonné de déposséder progressivement, inexorablement les saliniers de leur territoire :

Aujourd'hui le lobbying des écologistes, les gens de la réserve, du parc tout ça, c'est de laisser rentrer la mer, c'est leur politique. Il pleut y'a de l'eau, il pleut pas y'a pas d'eau, ils voudraient que le Rhône reprenne son lit normal et ce qu'ils veulent à la mer, c'est que les digues cassent et que ça vienne jusqu'à la digue à la mer, que ce soit tout inondé, ils veulent que ça revienne comme avant, alors là on peut pas être d'accord.

Ce *comme avant* semble signifier *comme avant nous* mais aussi *sans nous* car les récriminations ne se limitent pas seulement à une perte de biodiversité que le processus de renaturation serait en

⁸⁹ L'année suivante, en 2014, les flamants abandonnent en effet le site de nidification du Fangassier, étang désormais asséché et situé dans les anciens salins, dans lequel ils se regroupaient depuis les années 1970. Ils choisissent comme nouveau lieu de nidification le salin encore en exploitation dans le site gardois voisin d'Aigues-Mortes.

⁹⁰ Cf Guyonnet M-H. , 1986, 2008

⁹¹ Les habitants de salin de Giraud avait des laisser-passer leur permettant de se déplacer sur la quasi totalité des terrains affectés à l'exploitation salicole

train d'engendrer, mais s'étendent à la certitude que ce processus vise aussi à éliminer leurs pratiques de pêche, de chasse, de cueillette, de loisirs.

On a que ça, que ce truc là. On a plus de travail, il y a plus rien, on a que ça, et ils veulent nous enlever ça.

La surveillance opérée par les gardes dans ces espaces, la gestion radicalement différente du milieu et les effets visibles perçus par les sens, sécheresse et appauvrissement de certains étangs du point de vue des ressources disponibles, changements dans l'avifaune, évolutions de paysage, mais aussi explosion des digues avec les brèches provoquées par les tempêtes de sud, constituent à n'en pas douter un ensemble de bouleversements pour les saliniers : c'est le monde à l'envers dit l'un d'entre eux, signifiant l'idée de renversement d'un monde que provoque en eux, très majoritairement cette mutation des anciens salins.

Lors de l'atelier portant sur cette mutation les participants sont confrontés dans la matinée à la présentation de la notice de gestion de cet espace par un chargé de mission du parc naturel régional de Camargue. Il fait état en fin de présentation du brouillage des catégories auquel conduit ce changement auprès de la population :

La difficulté à laquelle nous serons le plus confrontés est que l'on remette de la variabilité annuelle et interannuelle. La difficulté est que les habitants et les usagers ont du mal à comprendre cela. Une année, les étangs seront pleins, et l'autre, ils seront secs avec du sel partout. Quand c'est salé et vide, les gens considèrent que c'est à l'abandon et que c'est mal géré, parce qu'il n'y a pas d'oiseaux, pas de vie. Cette difficulté-là était celle de la Camargue avant l'endiguement: certaines années, c'était trempé après de fortes pluies ou après des crues, et d'autres étaient très sèches avec une remontée de sel. On se rend compte, ce qui est un thème intéressant, majeur pour moi, que beaucoup de habitants et d'usagers ne sont pas préparés à accepter un retour du naturel. Nombre d'entre eux considèrent que la nature « c'est lorsqu'il y a beaucoup d'eau douce et beaucoup de canards », car là, c'est très naturel et c'est très agréable. Mais des croûtes de sel partout ne sont pas considérées comme naturelles, mais comme mal gérées.

Rapidement le débat avec les participants s'engage sur la question de l'entretien des digues, il est soulevé par une jeune agricultrice de Basse-Camargue non convaincu par l'objectif de renaturation qui consiste à en abandonner la réfection :

Pour revenir à un système naturel il faudrait déjà casser les digues du Rhône pour que l'eau douce arrive au moment des crues chaque année car, garder ces digues et gérer d'une façon naturelle n'est pas naturel, puisque l'on garde ce que l'on veut d'un côté, et de l'autre non. Avec ce côté naturel, on n'attend que l'eau du ciel, mais l'eau ne vient pas que ciel, elle vient d'en haut, du Rhône aussi. Donc, quand on arrête d'un côté et qu'on ne l'a pas d'en haut, on en manque ... je veux voir de l'eau pour voir un peu d'herbe pousser, surtout au moment du printemps, voir un peu d'eau dans les marais l'été, et à l'automne quand il ne pleut pas. On ne peut pas stopper certains côtés artificiels en disant que l'on veut laisser l'état naturel, alors que tout est artificiel. Il faut parvenir à maintenir tout ce côté artificiel.

Face à la position de cette jeune agricultrice contre l'abandon des protections contre la mer, un pêcheur professionnel présent vient au secours du gestionnaire. Ce pêcheur qui travaille dans le secteur de Beauduc a également connu le site avant son endiguement par les Salins dans les années 1960 :

Je pense que l'on accélère le phénomène en mettant des rochers. Si les épis disparaissent, si tout disparaît, je pense que l'érosion sera moins grave que si la mer rentrait, parce qu'elle va rentrer comme avant: il n'y avait pas d'épis, la mer rentrait, passait sur les dunes, et sortait, et il n'y avait rien de démoli. Là, il y a un mur, et tant que l'on aura ce mur, l'érosion sera très rapide.

Le pêcheur dont l'opinion s'appuie sur une observation et une expérience empirique qui s'inscrit dans un temps situé avant l'endigement de la Pointe de Beauduc et aujourd'hui. Il sera à son tour appuyé par des arguments scientifiques mobilisés par un chercheur géographe qui semblent alors provisoirement rassurer les inquiétudes soulevées par la jeune agricultrice.

Le gestionnaire insiste alors sur la nécessité de rupture d'un certain modèle et sur l'obligation de « passer à autre chose » :

Certaines digues qui ne sont plus protégées par des piquets ou des galets et sont soumises au battillage vont céder très rapidement. On peut comprendre que les saliniers qui ont travaillé pendant des décennies à l'entretien de ce site-là trouvent que c'est de l'abandon, dès lors que l'on abandonne ces pratiques-là qui correspondaient à l'entretien du site dans un objectif de production salicole. Mais, avec l'acquisition du Conservatoire et des moyens de gestion dégagés pour ce site, ce n'est plus possible. Nous sommes donc obligés de passer à autre chose. On peut également s'interroger sur les raisons de la vente de ces terrains: les salins ont certainement décidé de céder ces terrains-là car ils ne voyaient plus d'avenir économique sur ce site, et que l'entretien du site (de la digue frontale, notamment) allait en augmentant, vu l'augmentation du niveau de la mer. On voit bien que ces digues-là, sur du long terme, ne tiennent pas, car l'érosion se fait dessous. Je crois que, même pour les salins, cela n'était pas tenable, à court ou moyen terme. De plus, au vu de l'absence de rentabilité économique du site, ce n'est pas nous qui pouvons continuer à faire ce que les salins eux-mêmes ne pouvaient plus faire, alors qu'il y avait quand même une production de sel. Ces grands attendus de gestion s'imposent donc à nous, ils s'imposent aux saliniers, ils s'imposent à tout le monde.

S'ils s'imposent à tout le monde, les attendus de cette nouvelle gestion de l'espace et les modifications qu'ils entraînent sont cependant loin de remporter l'adhésion de tous. La léthargie économique dans laquelle semble plongée la localité de Salin de Giraud, le « départ » des flamants, la dislocation des digues frontales du littoral, les nouvelles restrictions d'accès à l'espace ou concernant certaines pratiques et activités humaines qui y étaient associées, notamment de prélèvement de ressources naturelles, constituent autant d'obstacles à cette adhésion ou de raisons de ne pas approuver ces attendus. La gestion minimaliste de cet espace, légitimée pour des raisons principalement économiques, mais poursuivant un objectif de renaturation, comprenant la dépoldérisation progressive d'une partie du sud est du delta, coïncide dans le même temps avec une des ambitions majeures de la charte du PNRC consistant à réinsérer une dynamique naturelle au delta fortement artificialisé. Elle conduit à réintroduire une part d'incertitude perçue par les uns comme une menace, un risque ou à tout le moins un trouble et, pour les autres, comme la promesse d'une nature retrouvée, renouant avec sa part de mystère⁹².

En guise de conclusion

La constitution de référents communs autour des paysages durant les trois ateliers participatifs du programme de recherche DEEPCAM, en s'élaborant dans la confrontation entre différents types de savoirs et de connaissances, vernaculaires, scientifiques, gestionnaires, mais aussi de représentations et de perceptions, laisse entrevoir la richesse et l'intérêt que suscite immanquablement les débats sur les paysages.

Lors de ces ateliers participatifs organisés durant le programme de recherche DEEPCAM, les débats sur le paysage se sont structurés autour d'un premier impératif de la part des participant,

⁹² Un chef de projet du Parc de Camargue s'exprime en ce sens dans une interview en ligne : <http://www.ornithomedia.com/magazine/interviews/pourquoi-flamants-ont-ils-deserte-cette-annee-etang-fangassier-01373.html>

à savoir l'explicitation préalable d'une posture d'attachement ou non au territoire et à son paysage. C'est donc à partir de ce rapport affectif, souvent incorporé dans l'enfance, que sont dégagées les caractéristiques fondatrices du paysage camarguais. Celles-ci ont été élaborées, au fil des débats, à rebours de nombre de clichés de la *camarguité*, portant plus volontiers sur des indices mineurs, comme la gamme des couleurs, le dessin de lignes ou encore la trace douce de l'homme, ou sur des éléments ordinaires, comme la clôture ou la martelière. Pour autant les clichés ne sont pas absents des discours des participants et même s'ils sont majoritairement décriés ou considérés comme ayant fait leur temps, on peut leur reconnaître une valeur de sociabilité et d'attachement. C'est cependant l'objet paysager ordinaire, même sans intérêt esthétique particulier, qui semble retenir l'attention et fonctionner comme un sésame affectif et cognitif du paysage, tel le *cleidas* qui en suggère paradoxalement l'infinitude.

La perception des évolutions du paysage s'inscrivent elles aussi dans une appréciation duale et parfois contradictoire quant à leur origine, signant ou non l'intervention de l'homme. On peut ainsi faire le constat amer d'un paysage aux accès perdus ou « bouchés », d'un paysage vidé de toute présence humaine et dans la foulée survaloriser ce paysage « vide des autres », et la fonder comme caractéristique paysagère essentielle.

Mais c'est autour de l'eau - facteur dominant dans la fabrication des paysages camarguais - du contrôle ou non de sa gestion que s'exprime alors le plus fortement cette appréciation du bon dosage de cette intervention humaine, comme en témoigne le débat sur la « mare aux canards ». Choisi comme exemplaire du processus de banalisation des paysages, cet objet paysager appartient tout autant à l'économie générale (marais de chasse) des exploitations agricoles du delta, qu'à la gestion environnementale des espaces.

C'est également à partir de la gestion hydraulique du territoire que s'invite une dimension plus globale du changement des paysages, celle de l'économie agricole mondialisée et de la forte dépendance à la PAC, celle aussi du changement climatique, concernant les entrées d'eau fluviales et marines. Se rejoue alors sur le même mode dual, le choix de la posture adaptative à privilégier. Mais ce mode prend parfois des contours passionnels particulièrement vifs, notamment lorsqu'une modification radicale, comme dans le cas des anciens salins, se fait la chambre d'écho de la déliquescence d'une identité sociale, bâtie sur une activité économique et dont la disparition vient jeter le trouble dans les relations établies entre les éléments du vivant.

Il en va ainsi concernant la production d'une biodiversité emblématique, ayant participé aux riches heures de la Camargue, et étroitement associée au contrôle de l'eau par l'homme et laissant peu à peu la place à une nature davantage laissée à elle-même, où les éléments d'un certain prestige naturel, jusqu'ici savamment entretenus, cèdent le pas à une variabilité naturelle, annuelle et interannuelle, ponctuée d'incertitudes et productrice d'une biodiversité différente mais, pour l'instant, plus discrète et moins valorisée auprès du grand public.

II. Le paysage comme cadre interactionnel du développement durable ?

Il s'agit ici d'interroger, en prenant appui sur les précédents volets, dans quelle mesure le paysage peut fournir un cadre participatif et une ressource à la promotion et à la mise en œuvre du développement durable en Camargue.

Pour cela, nous choisissons de procéder en partant des trois piliers du développement durable – socio-économique, culturel et environnemental – et de considérer pour chacun d'eux les potentiels ou inversement les contraintes qui apparaissent spécifiquement attachés à la thématique paysagère. Dans quelle mesure, pour chacun de ces piliers, la thématique paysagère ouvre-t-elle un accès particulier à la discussion collective de la gestion et du devenir de la Camargue ?

1. Le pilier socio-économique du développement durable dans une économie territoriale héritée

Il ne s'agit pas ici d'évaluer la participation à l'économie camarguaise des activités de consommation ou de production de paysage. Il est davantage question de se demander si la thématique paysagère, dans un cadre participatif, peut être considérée par les acteurs du territoire comme ayant trait à l'économie durable de la Camargue et si cette thématique facilite ou non la prise en compte des dynamiques socio-économiques dans la gouvernance participative.

L'enquête sur les perceptions a clairement montré que les paysages camarguais sont régulièrement perçus par les usagers comme une ressource économique en ce qu'ils créent l'attractivité du lieu. De même, le désir de préserver la qualité de ces paysages motive plusieurs usagers enquêtés à souhaiter l'encadrement du développement économique dans les limites d'activités soutenables (tourisme vert, éco-hameau, etc.). Le paysage est perçu comme une source de développement autant qu'une obligation d'inscrire celui-ci dans les cadres du développement durable.

Ces attitudes, si elles sont significatives quant à la possibilité d'investir la thématique paysagère pour ouvrir un foyer d'attention publique sur la durabilité de la Camargue, pourraient toutefois rapidement s'essouffler en vœux pieux. En effet, que le paysage puisse fournir un support à la gestion participative de la durabilité socio-économique d'un territoire ne signifie pas seulement qu'il enclenche une attitude proactive. Il faut encore qu'à travers la question paysagère les acteurs puissent thématiser les dynamiques structurant les équilibres socio-économiques de la Camargue. C'est là une condition nécessaire, bien que non suffisante, pour faire du paysage une prise sur la soutenabilité socio-économique de la Camargue. La question paysagère offre-t-elle cette prise ?

Différents éléments dans l'enquête de perception peuvent être mobilisés pour traiter cette question, toutefois les ateliers participatifs, en reprenant et en développant ces éléments, nous fourniront un cadre plus synthétique pour ce faire. De ce point de vue, il apparaît que la thématique paysagère, à un premier niveau, permet aux acteurs de rapidement converger dans leur conceptualisation des dynamiques socio-économiques de la Camargue. La structuration des paysages et leur distribution sur le territoire offrent aux acteurs une heuristique socio-économique que d'autres thématiques étudiées par ailleurs (vulnérabilité aux risques naturels, gestion de l'eau, conservation de la nature, etc.) n'apportent pas, tout du moins, pas avec une opérativité comparable. Durant les ateliers, lorsqu'il a été question de rendre compte des différents paysages perçus et valorisés et de penser leur gestion, les participants ont spontanément recherché des principes organisateurs et recognitionnels de ces paysages. Ainsi que l'on pouvait l'anticiper, un premier niveau d'appréhension des paysages consiste à les

rapporter aux activités humaines et économiques qui les produisent (p. ex. les paysages de riziculture). Mais ce niveau très élémentaire est rapidement dépassé par les acteurs qui comprennent les paysages comme résultant à la fois de l'interaction de plusieurs activités humaines et d'un contexte social plus large qui interagit avec ces dynamiques de production de la morphologie des paysages par les usages. Par exemple, la bovine et la riziculture produisent une morphologie paysagère, mais les conditions d'accès à ce paysage et le point de vue sous lequel on y accède dépendent d'un contexte social plus large, tel que par exemple la taille des exploitations, la structure foncière, l'appropriation symbolique des espaces, etc. Parler de paysages permet alors de parler des modalités d'articulation des usages et de l'inscription de ceux-ci dans un contexte social. En particulier, une opposition forte est établie par les participants à l'atelier entre ce qui serait les paysages de la « Camargue du Fric » et ceux de la « Camargue de la sueur » (voir volet précédent). L'entrée par la problématique paysagère offre un médium pour thématiser la question de ce que devrait être le modèle socio-économique du développement de la Camargue. Ces qualifications, si prosaïques soient-elles, rendent assez compte d'une concrétisation paysagère de deux ensembles différents d'activités économiques, de modes de fréquentation du territoire, de valeurs et de compositions sociologiques. D'un côté, c'est la Camargue reposant sur l'exploitation touristique du territoire, marquée par une domination des petits commerçants et professionnels du tourisme, reposant sur des valeurs individualistes et conservatrices. Le paysage correspondant est empreint d'artificialité. La structure paysagère est dichotomisée entre des paysages simples, immédiatement lisibles, faits de sansouire et vides et un paysage de concentration touristique, parfois radicalement coupé de ces paysages qui ont mené le touriste jusqu'à ce point de réception. À l'inverse, le paysage de la sueur renvoyant à territoire de Salin de Giraud est celui dans lequel le travail des hommes construit le territoire.

La caractérisation de paysages camarguais amène la mise en représentation et en discussion de ces deux modèles socio-économiques, tous deux jugés non durables, l'un pour de sa viabilité économique insuffisante qui hypothèque les équilibres sociaux trop dépendants de l'activité industrielle, l'autre pour l'appauvrissement du milieu et des potentialités sociales et culturelles auquel il risquerait de conduire à terme. À ce titre, la position des participants de l'atelier semble inscrire la problématique paysagère dans la question du développement durable en privilégiant les paysages naissants d'activités économiques sur les paysages relevant de pratiques d'esthétisation, y compris lorsque ces pratiques d'esthétisation (cabanes de gardian, etc.) sont économiquement très rentables ou favorisent l'attractivité touristique du territoire : plutôt l'aménité paysagère d'une activité économique que l'aménité économique d'une activité paysagère. La coprésence de paysages aux morphologies différentes au sein du territoire sous-tend la mise en discussion de modèles socio-économiques de développement.

Ainsi que Maggie Roe (2007)⁹³ l'a montré, les grandes périodes de crise économique conduisent à la formation de paysages particuliers (p. ex., paysages de déshérence économique). La transformation de la morphologie paysagère pouvant entrer en correspondance avec une transformation des représentations. Si la perception d'un espace comme paysage de déshérence ou de déclin vient à se généraliser auprès des usagers du lieu, un effet retour risque de s'exercer sur le contexte socio-économique. Le site peut connaître une sorte de déclassement en étant considéré comme un espace en perte. Les habitants et usagers peuvent aller jusqu'à intérioriser ce stigmate, ce qui peut créer un effet de halo sur l'identité collective des habitants et usagers qui se penseront comme habitants d'un espace déclassé. Il n'y a aucun effet mécanique ou déterministe dans ce processus, mais les risques que soulève sa possible occurrence obligent

⁹³ Roe M. « The Social Dimensions of Landscape Sustainability » in John F. Benson and Maggie Roe (eds) *Landscape And Sustainability*, London & New York, Routledge, 2007

à considérer cette problématique dans le cadre camarguais. Certes, la Camargue ne présente pas les caractéristiques d'un territoire déclassé, mais les mutations économiques qu'elle a connues infléchissent déjà partiellement les perceptions paysagères de ces usagers. Différents éléments paysagers renvoient effectivement aux habitants rencontrés l'image d'un territoire en perte économique, à commencer par le caractère « vide » des paysages. Cet aspect peut renvoyer dans sa version positive à un trait valorisé des paysages camarguais lorsque ceux-ci sont rattachés à la dimension « sauvage ». Mais, hors espaces « sauvages », le vide renvoie à l'absence d'hommes et d'activités économiques. Les paysages se sont vidés. Ce point est d'autant plus essentiel qu'il rejoint un vecteur historiquement important de la socialisation des paysages camarguais via la culture provençaliste. La mise en représentation des paysages camarguais s'est notablement faite à travers des paysages scéniques, des paysages habités et pratiqués, par l'agriculture notamment (voir le volet sur la littérature).

Une autre lecture en termes de paysages économiques dépréciés, qui rejoint l'importance du vide, peut se trouver dans un rejet des paysages « fonctionnels » de l'agriculture productiviste ou intensive. Le vide de ces paysages - leur caractère lunaire en période de friche - rejoint la parfaite régularité de leurs lignes associée à l'absence d'arbres. Ici ce qui est à l'œuvre n'est pas une opposition entre usagers et agriculteurs contrairement à ce qu'une interprétation trop rapide pourrait laisser penser. C'est clairement une opposition à l'agriculture intensive à laquelle est préférée l'agriculture dont la plus petite échelle se traduit par une diversité de paysages et des espaces pratiqués par des professionnels.

Ce mode de perception de ces paysages paraît bien se rapprocher d'une lecture de la Camargue comme territoire en déclassé économique : la crainte sous-tendant cette lecture paysagère est celle d'un aménagement si profond des espaces camarguais à la faveur de l'agriculture intensive que toute valorisation économique de ces espaces serait durablement compromise, tant l'appauvrissement des structures et objets paysagers est important. Du fait des difficultés conjoncturelles de la riziculture connues par de nombreux Camarguais, la lecture du territoire comme « paysage d'agriculture industrialisée » n'est pas loin de devenir une lecture de « paysage de déclassé économique ». Toutefois, cette lecture paysagère ne représente pas la lecture la plus répandue. De plus, cette tendance est contenue par le fait que tant que ces paysages ne prennent pas la même signification auprès d'acteurs extérieurs à la Camargue, ils ne se dotent pas d'une dimension stigmatisante, ce qui limite grandement les effets retour précédemment évoqués.

La mention régulière de l'absence d'accès aux milieux, consécutive à la disparition d'usages économiques qui obligeaient à des servitudes de passage, ou encore, de manière liée, la disparition de l'élevage de moutons, participent également à étayer la constitution de paysages de déshérence économique.

Ces paysages de déshérence économique ne sont pas sans influencer le positionnement des habitants et des usagers par rapport à la conservation de la nature. La proximité de tels paysages connote le jugement de valeur porté sur les espaces de conservation en en faisant des espaces rendus stériles pour la société locale et appropriés par un groupe social (ce que montre très clairement le cas de Salin de Giraud lors du troisième atelier et dans l'enquête perception). Des paysages d'espaces naturels perçus comme vides, secs et hostiles par leurs mesures de cantonnement de la fréquentation succèdent aux paysages de déclassé économique. Alors que pour un même milieu naturel et un même gestionnaire, les espaces de conservation pourront être traités au contraire comme la préservation de paysages culturels riches et de l'attrait de la Camargue si ces espaces sont contigus à des paysages exprimant fortement un usage économique. Cela suggère que l'appréhension des paysages de la conservation de la nature dans l'espace citoyen est inséparable de la discussion de la complémentarité fonctionnelle entre unités territoriales. Dans ce cadre, les usagers du territoire ne semblent pas traiter des paysages naturels comme des unités prenant une valeur intrinsèque et qu'il conviendrait de conserver comme un patrimoine. Les critères esthétiques ou écologiques du paysage ne suffisent pas à

fournir une prise à l'inscription de la gestion collective des paysages dans le débat public. L'inscription d'un paysage dans l'économie d'ensemble du territoire et dans son contexte social, ainsi que les valeurs culturelles qui peuvent y être associées par les acteurs s'imposent régulièrement dans la mise en débat de la gestion des paysages.

Cela amène à deux constats contrastés. La thématique paysagère fournit un levier pertinent pour la mise en débat du développement durable en Camargue puisqu'elle mobilise immédiatement des modèles socio-économiques profanes à partir desquels les acteurs peuvent avoir prise sur la question du devenir économique, social et culturel de leur territoire. Mais, inversement, la gestion participative des paysages risque d'échouer à se maintenir dans une approche spécialisée et réduite à cette thématique dans la mesure où les logiques que nous venons de décrire imposent la discussion du modèle socio-économique de développement comme un préalable à cette gestion spécifique. Cela peut accroître une césure déjà sensible entre la gestion ordinaire des paysages par des acteurs experts et la construction collective de principes paysagers généraux qui trouvent leur place essentiellement dans la charte du PNRC. C'est par ailleurs la logique adoptée dans la production de la charte paysagère. Les usagers ont été consultés épisodiquement, à l'occasion d'un évènement festif, sur des appréciations très générales (essentiellement l'identification de points noirs paysagers), alors que le groupe de travail, avec diagnostic sur le terrain, était composé exclusivement d'acteurs professionnels (service technique, chargé de mission paysages de la DDTM, etc.). La conséquence la plus immédiate de cela peut se lire dans le fait que lors des ateliers de DEEP-CAM les usagers et habitants établissaient des constats assez contradictoires avec les résultats de la charte paysagère.

Le paysage, comme foyer de participation à la gestion du territoire et du bien public, s'apparente alors à un méta-niveau de décision communicant à travers le principe d'harmonisation des piliers du développement durable avec un infra-niveau qui, lui, correspond à la gestion technique et spécifique des paysages « situés ». Sur le plan organisationnel, la contradiction que nous venons de soulever pourrait être en partie dépassée par la traduction de ces deux niveaux de gestion en deux commissions emboîtées. Une commission, réellement participative, peut définir les principes de durabilité auxquels une gestion paysagère doit obéir, principes que prendrait en charge une seconde commission, technique, et qu'elle traduirait en action et en plans de gestion. La première commission ayant pour charge de contrôler la qualité de cette traduction.

Néanmoins, la prise que les paysages permettent aux acteurs d'exercer sur le pilier socio-économique du développement durable se confronte à des limites certaines. La quantité d'informations socio-économiques pouvant s'appréhender à travers la perception des paysages est réduite (en nombre comme en complexité). De plus, il n'y a pas d'isomorphisme ni de synchronisme entre les éléments socio-économiques et les éléments paysagers. Le risque est donc de créer un point aveugle quant aux dynamiques socio-économiques qui ne se traduisent pas dans la morphologie paysagère ou qui se traduisent seulement sur un temps long.

On peut à ce titre suggérer que les notices des prises de vue de l'observatoire photographique de la Camargue s'accompagnent systématiquement de données socio-économiques précises et localisées. Un tel complément en ferait un outil opérationnel pour traiter du développement durable à travers le paysage.

2. Le pilier « culture » du développement durable dans la société d'individus : le dialogisme et l'extimité du paysage dans le rapport de l'individu au collectif

2.1 Dialogisme et polyphonie paysagers : le paysage une ressource culturelle pour le développement durable

La participation du paysage à la dimension culturelle du développement durable peut être abordée de multiples façons. Une politique paysagère peut en ce sens se donner pour objet la transmission d'une mémoire collective, soit à travers la préservation d'unités paysagères remarquables, soit à travers la patrimonialisation d'objets paysagers. Elle peut également consister dans l'identification de référents paysagers importants pour des groupes sociaux et, à travers la protection de ces éléments paysagers, œuvrer pour la reconnaissance de ces groupes. Mais l'on peut également comprendre plus largement la culture comme ce qui fait médiation entre l'individu et le collectif. En cela, l'enjeu posé par le développement durable apparaît davantage. La thématique paysagère peut-elle contribuer à la prise en charge dimension culturelle du développement durable en permettant une médiation spécifique entre l'individu et le collectif dans la prise en charge des ressources communes ?

En premier lieu, il apparaît que les perceptions et les conceptualisations du paysage offrent un important dialogisme et une forte polyphonie. Nous entendons par le dialogisme⁹⁴ du paysage que la perception d'un paysage, puis sa conceptualisation dans un débat, mettent très souvent l'acteur en situation de présupposer la perception d'un autre acteur à partir de laquelle il construit et étaye sa propre perception. La polyphonie⁹⁵ du paysage (encore que le terme se prête mal au visuel) renvoie davantage au fait qu'un même paysage, en s'inscrivant dans un courant continu de communications et de discours, véhicule plusieurs perceptions paysagères à partir des mêmes référents paysagers (qui chacun se charge de sens). Dialogisme et polyphonie s'associent comme les faces interne et externe d'un même processus dont le plus grand intérêt pour notre propos est de créer à partir d'objets culturels un potentiel d'interactions entre membres d'une même société, au-delà des interactions immédiates qu'ils peuvent effectivement entretenir.

La dimension dialogique de la perception et de la conceptualisation du paysage camarguais se perçoit clairement, dans la capacité d'acteurs à percevoir des éléments paysagers, habituellement imperceptibles à d'autres, parce que l'accès à ces lieux s'entourent d'un ensemble de nombreuses interactions sociales. Le naturaliste qui empruntera un sentier après avoir longuement débattu avec des tiers convaincus d'une salinisation du milieu, construira sa perception, tout au long de son cheminement, en percevant les éléments qui « discutent », ou « dialoguent » avec cette thèse, ne remarquant éventuellement pas le vol de cigognes dans le ciel qui autrement aurait appelé son attention. Il y a également le cas des perceptions qui se développent en un sens particulier parce que les acteurs réagissent à ce qu'ils pensent être la perception dominante. Les exemples sont nombreux, ainsi du cas, régulièrement réitéré, de l'individu qui n'aura pas perçu le bruit des vagues sur la plage de Beauduc car trop « concentré » sur la musique d'un groupe de campeurs qui dément l'affirmation de tranquillité sauvage de ces plages qui lui a été régulièrement assénée au point de le lasser ou de faire naître en lui trop d'espoirs. On peut aussi mentionner le cas de la plage de Piémanson où les discours militants, voire extrémistes, amènent également à ne percevoir que les traces de déchets humains et non d'autres éléments.

La polyphonie s'illustre pour sa part dans la capacité d'éléments paysagers à rendre simultanément accessibles deux perceptions sociales contrastées. Ainsi le silo à grain de la route

⁹⁴ Nous inspirons librement de Bakhtine, M., *Le marxisme et la philosophie du langage, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, les Editions de minuit, 1977, [première édition : 1929]

⁹⁵ Nous faisons référence à Mikhaïl Bakhtine (1970) *La poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil

des Saintes-Maries-de-la-Mer charrie en même temps la perception d'un paysage habité et actif, que l'on retrouve chez les participants aux ateliers, et la perception d'un paysage dégradé par un point noir paysager traduisant la non-considération du territoire par une catégorie d'usagers. Ces propriétés de l'accès sensoriel et mental au paysage sont d'un intérêt certain pour une réflexion sur le développement durable. En premier lieu, on a pu relever précédemment que le paysage permettait la mise en débat des modèles socio-économiques de développement du territoire portés par les différents acteurs. Cette dimension est amplifiée par le dialogisme et la polyphonie du paysage, lequel apparaît alors comme une possible dimension culturelle du développement durable. Un objet paysager comme les « grands arbres », relativement rares en Camargue, charrie et fait discuter les perceptions de deux groupes sociaux dominants, riverains de classe moyenne-supérieure, correspondant aux classes localisées – qui recourent à l'aménagement paysager comme d'une pratique d'appropriation de l'identité locale (Vergès 1983)⁹⁶ –, et les riziculteurs dominants par la structure foncière et l'économie du territoire. Alors que ces deux groupes n'entretiennent pas d'interactions remarquables, leurs perceptions du paysage, à travers la question des grands arbres, se construisent et s'expriment en semblant chacune répondre à l'autre. Et travers ce jeu de dialogues implicites, c'est également la question du développement durable de la Camargue qui est traitée. On peut observer cela en mettant en regard deux extraits d'entretiens menés séparément. A gauche, un entretien avec plusieurs responsables d'un CIQ, à droite, un entretien avec un riziculteur. Cette mise en regard montre aisément que les deux perceptions dialoguent indirectement et qu'à travers la question des arbres, c'est la place de la riziculture de grande échelle dans le développement de la Camargue qui est discutée. Notons par ailleurs que dans les deux cas les interviewés étaient spontanément leur perception par des photos anciennes. L'extrait retenu pour les représentants du CIQ s'achève sur légitimation du riverain sur les riziculteurs :

Membres CIQ

- Interviewé 2 : regardez cette photo ! [*sur le mur*] Cette photo a 60 ans. Et ça se situe là où est mon portail. Le bout de la table est presque sur la route des Saintes. On mangeait pour le grand repas des vendanges. Mon oncle et son père étaient au milieu de la route des Saintes et ils jouaient aux boules. Là maintenant ils ne restent pas une seconde [*rires*]
- Interviewé 1 : et puis c'était un havre de paix, il y avait vraiment des arbres partout. Maintenant ils en ont remis, mais pas comme c'était avant.
- Interviewé 2 : pour le riz ils ont tout arraché...
- Interviewé 3 : ils avaient été enlevés pour faire de la culture extensive. Et maintenant on s'aperçoit que ça manque... [...]
- Interviewé 1 : c'est pour ça que je ne comprends pas quand on dit que les agriculteurs sont pour la nature... je ne comprends pas trop
- Interviewé 3 : les agriculteurs sont devenus industriels...
- Interviewé 2 : il y avait de haies de partout avant
- Interviewé 1 : nos agriculteurs ont tous en moyenne 200 ou 300 hectares (les agriculteurs moyens, je ne parle pas des gros). Qu'est-ce que ça leur coûterait de mettre un hectare d'arbres
- Interviewé 2 : comme c'était avant. Vous êtes allé aux Saintes ? vous avez vu le désert qu'il y a ? Avant ce n'étaient que des arbres jusqu'aux Saintes.
- Interviewé 3 : mais les méthodes de culture moderne, ce n'est pas spécifique à la Camargue...
- Interviewé 2 : « non c'est partout ; mais comme ici c'est plat on le voit encore plus. Si vous vous mettez sur la route le soir vous voyez Saint-Gilles [*Saint-Gilles est situé de l'autre côté de Rhône, non loin du mas du riziculteur interviewé ci-contre*]. Mais il y a 60 ans, on ne risquait pas de voir Saint-Gilles, ce n'étaient que des arbres... ça se voit à l'œil nu... et

Riziculteur

- Riziculteur [*montre la photo d'un mas*] : regardez les bâtiments et les arbres autour [du mas]. Il n'y a rien, et si vous y allez aujourd'hui regardez...
- Enquêteur : vous voulez dire que vous avez replanté des arbres ?
- Riziculteur : il y a beaucoup de gens qui pensent que la riziculture a détruit des arbres, mais pas tant que ça. Elle en a beaucoup plus planté que ce qu'elle en a détruit
- Enquêteur : Est-ce que ce n'est pas juste votre expérience personnelle ?
- Riziculteur : si, sûrement. Ce n'est que mon expérience, mais celle de mes ancêtres aussi. [*montre alors la photo ancienne d'un autre mas et du bord du Rhône*] il y a peu d'arbres ! Et en sortant du Mas, vous regarderez la lisière, c'est un bloc d'arbres ! Il y a une évolution, c'est beaucoup plus arboré... Le bord du Rhône est un endroit hyper boisé !

⁹⁶ Vergès (P.), 1983, "Approche localisée des classes sociales", Sociologie du travail, XXV-2, pp. 226-232.

encore en tête de Camargue il y a des arbres qui sont restés...

- Interviewé 3 : pourquoi ? parce qu'il y a des résidents non agriculteurs !

La polyphonie relevant de la dotation de significations plurielles aux mêmes référents paysagers permet également de faire communiquer différentes représentations et axiologies centrales pour le paysage camarguais. Les objets paysagers se prêtent à la pluriaccentuation sociale des signes, c'est-à-dire au fait qu'un même signe (un panneau, un mot, etc.) peut véhiculer plusieurs sens sociaux différents, pluriaccentuation que Bakhtine place au cœur de l'effcience sociale des phénomènes de polyphonie et de dialogisme.

Cela est particulièrement visible et important dans la pratique de mise en représentation de la Camargue dans l'espace public. La procédure photographique de l'enquête de représentations ainsi que l'atelier participatif le montrent clairement. Mais c'est l'analyse de la plateforme internet de partage de photographies « Flickr » qui en rend compte le plus nettement, car la procédure des internautes consistant à associer des étiquettes (« tags ») à des photographies de paysages qu'ils désignent comme représentant la Camargue se prête particulièrement bien à notre propos.

A un premier niveau, très élémentaire, on peut observer que la photographie d'un même type de milieu ou d'un même objet paysager appelle des univers de sens très différents lorsqu'il s'agit de le mettre en représentation publique à partir de tags. En effet, nous avons procédé à un double codage du corpus des photos de Flickr : d'une part une catégorisation des tags utilisés par les internautes et d'autre part un codage par catégories de milieux et d'objets photographiés (nous renvoyons à la partie B, ch. II) pour une présentation de la méthodologie employée). Le croisement des deux codages dans une analyse de similitude permet de décrire les univers de sens associés par le moyen d'un tag à un type de milieu ou à un objet paysager. On peut prendre pour exemple le cas des marais photographiés et considérer ainsi les tags associés et les relations que ceux-ci entretiennent. Cela apparaît dans le graphe (partiel) des cooccurrences entre des tags avec le marais (fig. 1).

Existe-t-il des éléments paysagers permettant de faire communiquer les différents univers de valeurs entre eux, ainsi que les différents modes d'investissement du territoire ? Certains milieux ne sont-ils investis que par certains champs axiologiques ? Ou au contraire l'ensemble des milieux camarguais se prête-t-il à l'évocation d'une grande diversité des sens sociaux et de valeurs ? Par exemple, les sansouires sont-elles perçues et mises en représentation qu'exclusivement à travers les traditions et le folklore de la bouvine issues de la tradition félibre ? D'autres univers de sens et de valeurs parviennent-ils à être exprimés à travers la mise en représentation de ces milieux ou bien le cadrage traditionnaliste-folklorique exerce-t-il un effet trop fort ? Les grands espaces naturels sont-ils exclusivement mis en représentation à travers les cadres communicationnels de l'écologie et du naturalisme ? et les plages à travers celui de la société de loisir ?

Ces questions sont essentielles à la fois pour traiter de la problématique de **l'appropriation de certains milieux par des univers sociaux de sens et des axiologies particulières**, mais aussi, corrélativement, pour questionner la capacité des paysages camarguais à fournir un vecteur de partage culturel, d'intersubjectivité – ce point étant central pour la problématique de la contribution du paysage au pôle culturel du développement durable. Bien évidemment, l'analyse menée sur le corpus de Flickr ne peut apporter que des éléments de réponse partiels. Néanmoins, nous les pensons pertinents.

Aussi notre questionnement se formule-t-il dans les termes de tendances préférentielles d'univers de sens pour un milieu. Ces tendances peuvent se réaliser y compris à l'intérieur de sous-groupes d'utilisateurs de faible effectif. Ce qui fait « différence » prime dans ce questionnement sur ce qui fait « poids ». Le caractère massivement collectif de la cooccurrence nous intéresse donc beaucoup moins, pour cette problématique, que la corrélation. Dans ce qui suit, nous procédons donc par analyse de corrélation.

Avant d'aborder les liens entre la mise en représentation publique par des tags et les éléments paysagers effectivement photographiés, il importe de d'abord décrire la mise en représentation sous Flickr, en entrant plus en détail que dans la partie B, chapitre II, laquelle ne traite pas de corrélations.

La structure globale des différentes significations sociales véhiculées par les paysages camarguais (que nous appréhendons dans un premier temps comme un seul ensemble) apparaît comme s'organisant en plusieurs univers de sens cohérents. La mise en représentation de la Camargue se structure en effet autour de plusieurs pôles importants qui s'isolent clairement. Considérons dans un premier la mise en représentation à partir de descripteurs (« tags ») définis par les internautes.

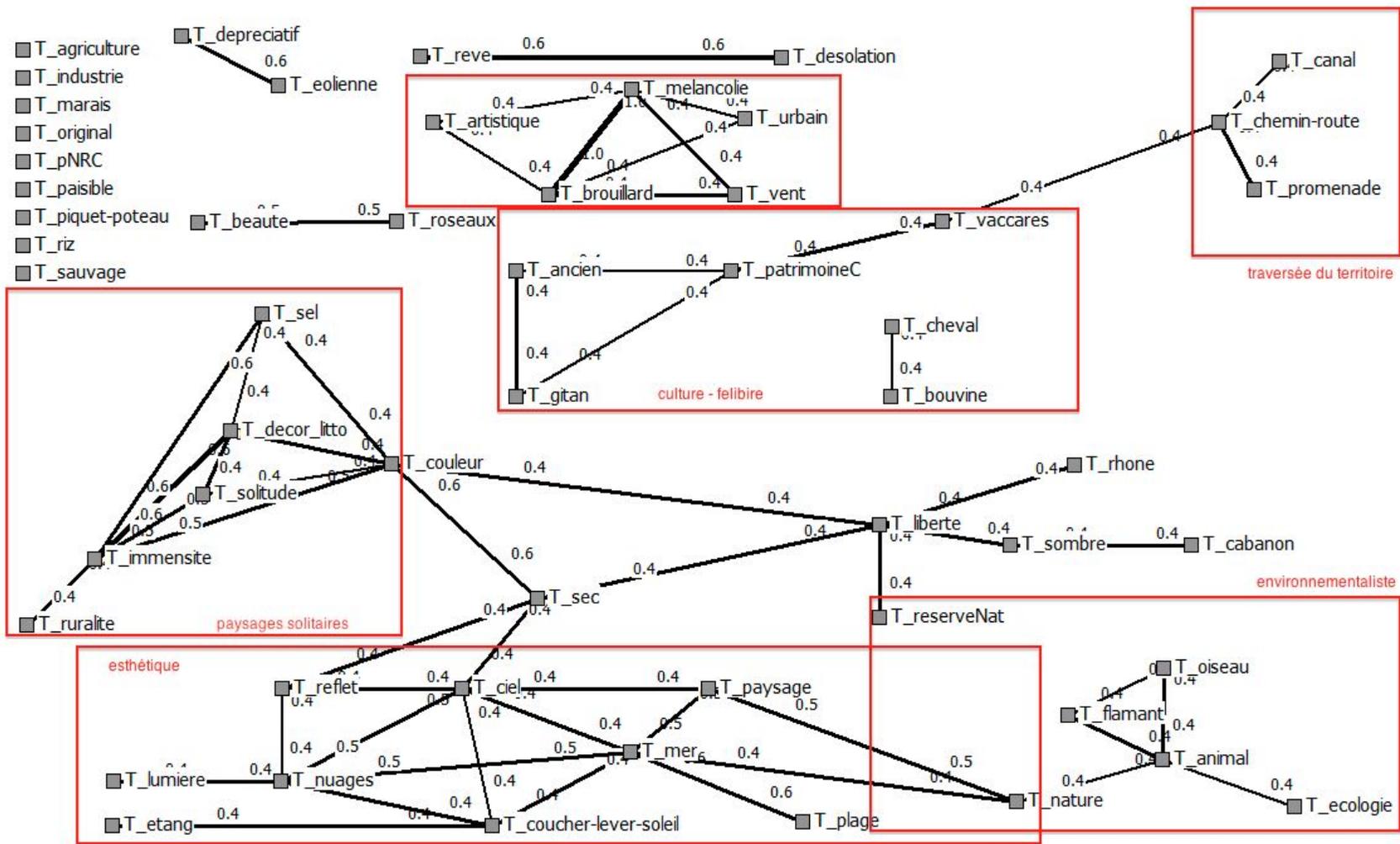


fig. 2. Graphe au seuil 0,35 (coef. de corrélation) sur les tags

La mise en représentation n'est pas syncrétique et reproduit des ensembles culturels que l'on rencontre usuellement. On retrouve en premier lieu le pôle d'une tradition félibre et d'un folklore en partie cultivé par les structures touristiques. Notons toutefois que cette dimension touristique n'est pas corrélée par les internautes à ces tags (le tag touristique n'étant que très peu utilisé et avec une corrélation faible). Un second pôle est constitué par l'ensemble des descripteurs relatifs à la pratique de la nature (le graphe est interrompu entre « Réserve » et le reste du graphe, on verra en introduisant les mots-clefs matériels qu'une continuité apparaît qui nous pousse à délimiter le pôle ainsi que cela est opéré dans le rectangle rouge). Cet ensemble est connecté au reste par le tag « liberté », ce qui doit attirer notre attention et offre différentes interprétations possibles. D'une certaine façon, la valorisation de la « liberté » portée par le félibrige s'étend aussi bien au pôle culture/folklore de la mise en représentation qu'à son pôle environnementaliste. Ou encore, la thématique de la liberté peut ouvrir sur chacun de ces pôles. A propos de la comparaison de ces deux pôles, notons que le tag Vaccarès s'inscrit non pas dans le pôle environnementaliste, mais culturaliste-folklorique

Un troisième pôle correspond à un intérêt esthétique pour la mise en représentation de la Camargue. C'est en ce pôle que l'on trouve le tag « paysage » et les descripteurs marquant une esthétisation des photos (coucher de soleil, qualité de la lumière, jeux de reflets, etc.)

Ce pôle communique avec le pôle environnementaliste à partir du tag « nature », mais il ne communique pas avec le pôle traditionnel-félibre. On peut se demander si pour ces internautes la dimension environnementaliste de la protection de la nature ne peut pas exercer un attrait sur leur consommation de l'espace ?

Toujours est-il que dans la mise en représentation (et en ligne) de la Camargue, la protection de la nature peut rencontrer le souci d'une pratique d'esthétisation des éléments naturels - indiquant par là une possible proximité de sensibilités (rappelons que ces éléments renvoient à des corrélations et non pas au caractère massif de l'expression de nombreuses sensibilités). Il semblerait également que cette consommation esthétisante de l'espace ne trouve pas l'occasion d'une expression privilégiée dans le domaine de la culture félibre. Il convient de remarquer que les étangs sont spécifiquement mis en avant dans ce pôle, soit donc une dimension esthétisante des étangs.

Un autre pôle s'approche du pôle esthétique, mais comporte moins d'éléments renvoyant à proprement parler à la pratique photographique. Il s'agit d'un pôle « sensible », assez isolé, qui semble renvoyer davantage à l'expression d'un état d'esprit au contact de certains éléments physiques et matériels (brouillard, vent, etc.).

Enfin, un dernier ensemble se dégage qui est centré sur les salins et les grands espaces. Immensité et solitude renvoient par ailleurs à l'une des caractérisations culturellement valorisées par la littérature félibrige.

Le tag « T_sec », qui pointe ce qui est désertique, sec, etc. permet de connecter le pôle des paysages vastes et solitaires au pôle de l'esthétisation des paysages. Les milieux secs ou asséchés prendraient-ils cet intérêt particulier dans l'appréhension des paysages camarguais ?

En tout état de cause, les milieux secs (plus exactement l'impression de sécheresse) sont ici associés à une appréhension positive des paysages et ne sont pas affichés comme répulsifs.

Ces différents points font voir la nécessité d'aller plus avant dans la description de la mise en représentation. Les relations entre tags ne sont pas suffisantes en elles-mêmes. Il convient de les « croiser » avec les descripteurs des éléments effectivement présents sur les photos. L'objectif est d'identifier quels éléments du milieu (voire quels milieux) supportent ou favorisent la mise en représentation des grands pôles identifiés. Pour cela, un codage des photos a été opéré par descripteurs (items repérés par un carré vide et dont le label n'est pas précédé par « T_ ») caractérisant les objets paysagers et les milieux naturels. Ces deux codages permettent d'établir la représentation des tags associés aux photos pour dégager une structure des différentes significations associées aux paysages camarguais. Mais en projetant également les descripteurs

physiques du paysage sur la structure des tags on peut alors voir comment un objet paysager peut véhiculer plusieurs domaines de significations (fig. 3). Il devient possible de décrire une pluriaccentuation sociale des signes paysagers et de montrer une structure polyphonique du paysage, tout en gardant à l'esprit qu'il n'est alors question que d'une pratique de mise en ligne sur internet qui ne correspond donc pas à la représentation des habitants de Camargue.

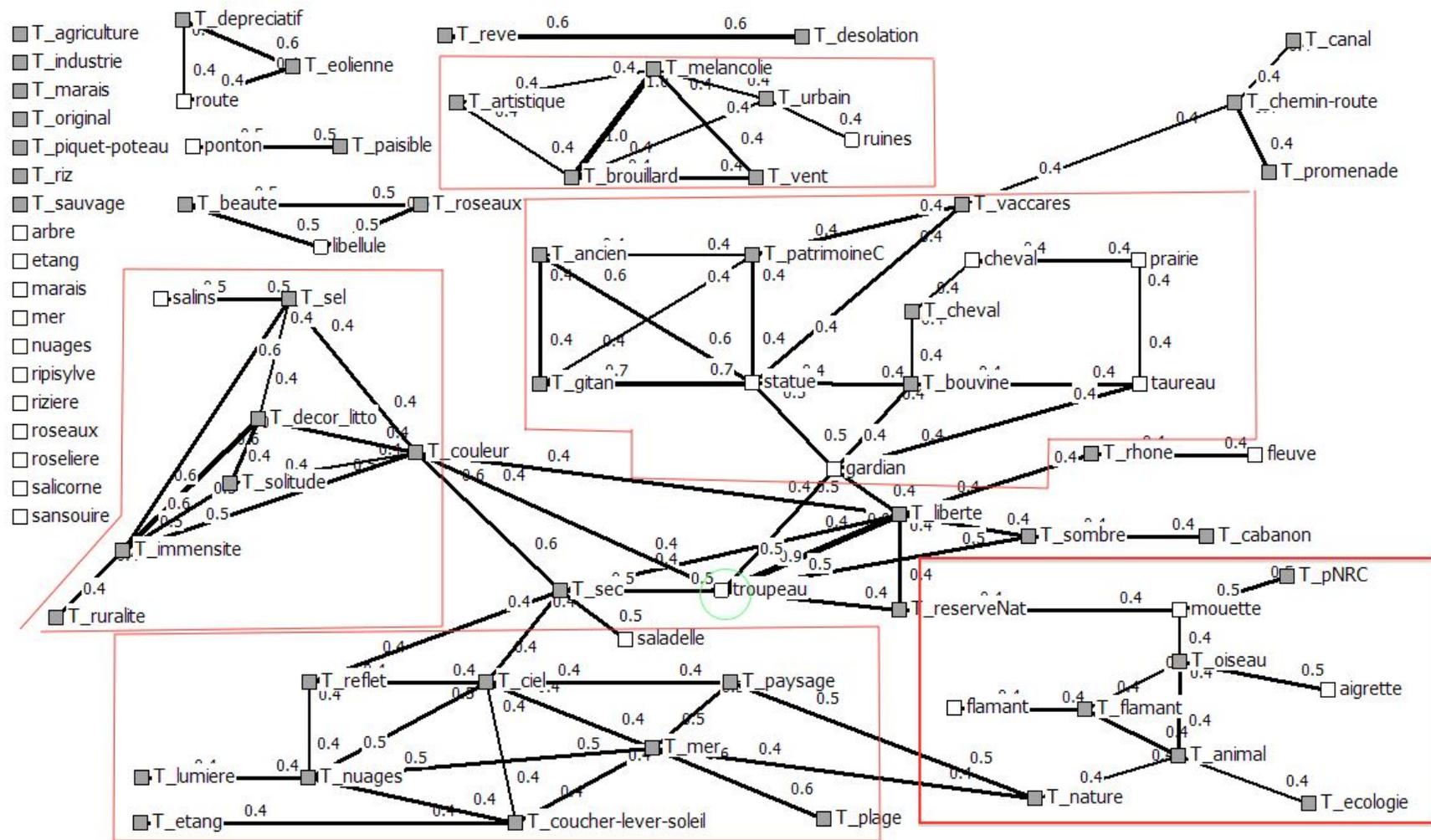


fig. 3 : graphe au seuil de corrélation 0,35 (tous les mots clefs ne sont pas représentés) descripteurs matériels x tags

L'addition des descripteurs matériels maintient l'identification des pôles que nous avons dégagés, mais le graphe gagne en connexité (en cohérence).

Ainsi, le pôle environnementaliste se densifie essentiellement par la présence d'oiseaux photographiés. Les photographes qui étiquettent leurs photographies en ces termes le font plus significativement lorsqu'il y a des oiseaux sur ces photos. On retrouve en cela le fait que l'oiseau est l'emblème de la naturalité en Camargue. Cette remarque paraît évidente, mais l'on pourra s'étonner, inversement, de l'absence au sein de ce pôle des descripteurs des grands milieux (roselière, sansouire, etc.) que l'on trouve parfaitement isolés sur la gauche du diagramme. Aucun de ces milieux ne se détache plus qu'un autre pour spécifiquement qualifier les photos en termes environnementalistes. Plus encore, aucun de ces milieux et de ces objets naturels n'incite les photographes à qualifier les paysages dans un domaine de sens plutôt que dans un autre. Cela ne veut pas dire que les internautes ne photographient pas ces milieux, mais que ces milieux n'orientent pas vers un domaine de sens (ou de significations) particulier. On pourrait dire que ces milieux et ces objets naturels ne sont pas patrimonialisés ou appropriés par une conception particulière des paysages camarguais.

Cela est particulièrement pertinent pour la sansouire dont on aurait pu penser qu'elle se trouverait préférentiellement dans les photos étiquetées dans les termes de la culture félibre, les grandes étendues de sansouire étant fortement valorisées par la littérature félibres.

Deux hypothèses alors : soit ces milieux sont devenus banals au point de n'appeler aucun domaine sémantique, soit ces milieux sont devenus des lieux communs de la Camargue de sorte à pouvoir appeler différents domaines de significations, sans en appeler un en particulier. Cette dernière hypothèse paraît la plus soutenable si l'on adopte, cette fois, une approche en cooccurrences, privilégiant la description du caractère massif des associations éléments paysagers-tags. On reproduit ci-dessous l'arbre maximum des cooccurrences.

encore d'effigies du félibrige (statues, etc.). Cela indique un pôle construit sur des éléments démonstratifs, spécifiques et récurrents, soit un aspect stéréotypique).

Un descripteur matériel occupe une place particulière, il s'agit de « troupeau » (cerclé en vert sur le graphique). Celui-ci agit comme un point de connexion ouvrant soit sur les vastes paysages de solitude, soit sur les paysages de culture félibres, soit les paysages esthétisés, soit encore sur les paysages environmentalistes. La présence effective de troupeau pourrait ainsi apparaître comme un point de rencontre entre différentes perceptions et mises en représentation paysagères, en l'occurrence les quatre sous-ensembles : « paysage solitaire », « esthétisation », « culture félibre » et « environmentalisme ».

Tout cela plaide pour voir dans la dimension polyphonique et dialogique des paysages camarguais une ressource culturelle cruciale pour le pilier culturel du développement durable

2.2 L'extimité paysagère comme médiation entre l'individu et le collectif et ses conséquences entre de gestion.

Par sa dimension culturelle, le paysage participe à la médiation entre des groupes sociaux qui pour autant n'interagissent pas ou peu. On peut pousser cette interrogation plus avant. Il est notable que Georg Simmel⁹⁷ voyait dans l'attribution de significations plurielles à des mêmes référents matériels le creuset de la « tragédie de la culture », propre à la modernité et qu'il convient de comprendre comme l'épuisement de la capacité des créations culturelles, toujours plus nombreuses, à rencontrer et à enrichir les subjectivités individuelles, définitivement coupées du processus créatif de valeurs culturelles. Dans ce constat, pour le moins pessimiste, que Bakhtine partage quant au mécanisme, mais refuse de suivre sur son pessimisme en raison précisément du dialogisme intrinsèque de l'activité signifiante, Simmel traite à part le paysage. Celui-ci conserve une capacité essentielle à être tout à la fois intime et collectif, psychologique et matérielle (suivant le concept intraduisible de *Stimmung*). Dans la mesure où Simmel est considéré comme un des penseurs majeurs de la modernité, la piste tracée par cette réflexion mérite d'être empruntée pour notre cheminement (toute proportion gardée).

D'autant plus que cette réflexion est loin d'être anachronique. La capacité du paysage à permettre tout à la fois au sujet de rencontrer un ensemble de significations collectives et d'y retrouver certains des constituants de son intimité profonde prend une importance toute particulière depuis le développement d'un individualisme de masse dont Mendras⁹⁸ décrivait déjà l'extension. Pour sa part, Alain Laurent⁹⁹ dressait le constat suivant : « *partout dans la société européenne une nouvelle socialité, dont l'individu indépendant est l'épicentre actif, cherche à s'inventer au-delà de la simple émancipation. Voiture individuelle, accession à la propriété privée du logement souvent objet d'un fort réinvestissement affectif (cocooning), consommation de biens et de services de plus en plus individualisés (prévus pour un seul individu) et personnalisés (adaptés aux désirs d'un individu singulier), recours à des objets technologiquement autonomisants (magnétoscopes, micro-ordinateurs personnels ...) ou à des services définis par le « self » ou l'« auto »* ».

Dans ce cadre, le modèle de l'individu-consommateur (de paysage, d'espace, etc.) offre un contraste saisissant. Si cet individu est présent au collectif et si le collectif se manifeste à lui, c'est principalement à travers l'acte égo-centré de consommation supposé guidé par l'intérêt et les préférences propres à l'acteur. Dans ce cadre, la défense des ressources naturelles se fait tout autant pour le caractère inaliénable de ces ressources et la commune dépendance des hommes envers elles que pour la signification et l'usage personnels et uniques que chacun en fait. La conservation des ressources autorise tout le monde à prendre fait et cause pour la défense du

⁹⁷ Simmel G. *La tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivages, 1988

⁹⁸ Mendras H. *La seconde Révolution française*. Paris, Gallimard, 1988

⁹⁹ Laurent A. *Histoire de l'individualisme*, Paris, PUF, 1994, pp. 166-117

bien collectif, mais en même temps fournit à chacun l'occasion d'une distinction personnelle et d'une édification de son identité individuelle. La socialisation de ses raisons de défendre le bien collectif ne vaut que pour autant qu'elle permet à l'individu de s'affirmer dans son irréductibilité au collectif. La force de l'investissement public dans une cause dépend de la capacité de celle-ci à permettre à tous d'y participer au nom de son caractère collectif et à chacun de s'y affirmer et de s'y distinguer par le sens qu'il donne à son action. La participation à l'action collective, y compris la plus militante, se comprend alors dans une logique d'auto-édification de son égoïté à travers un pluri-militantisme, support d'une véritable économie d'identités plurielles¹⁰⁰. Alors qu'avec les nouveaux médias numériques se dessine très nettement une tendance à projeter dans la sphère publique les contenus de la sphère privée et intime, les formes modernes de l'espace public et de l'action collective tissent des liens toujours plus ténus avec l'espace personnel, privé, voire intime des acteurs. Ceux-ci par la défense du bien public revendiquent tout aussi bien d'exprimer leur lien au collectif que d'affirmer leur singularité irréductible.

Le paysage, bien plus que tout autre objet naturel, pourrait bien fournir une forme culturelle d'interaction importante pour l'action collective territoriale au regard de cette double contrainte de l'espace public contemporain. En effet, au cours des ateliers, mais également dans l'enquête de perception, il est apparu que le paysage prend sa pleine valeur culturelle en permettant aux acteurs de retrouver dans les paysages marqueurs importants de leur intimité (sociale, familiale, professionnelle, etc.). Mais plus encore, il ne s'agit pas d'une valorisation de paysages confidentiels auxquels peu d'usagers accèderaient (cette dimension existant par ailleurs). Il s'agit davantage de retrouver dans des paysages accessibles à tous, des éléments qui prennent pour ces acteurs un sens personnel, intime, familier que eux seuls et leurs proches partagent et savent partager. Ainsi, une personne au cours des ateliers participatifs affirme les propos suivant qui feront consensus parmi les participants :

L'entrée de Gimeaux, pour moi ça c'est très évocateur, alors c'est très personnel, mais là pour moi je suis chez moi donc c'est quelque chose qui est très fort. Chaque fois que je me suis retrouvé ailleurs ici, que j'habitais ailleurs, ça pour moi ça représentait déjà la Camargue, même si ce n'est pas étendu ou à perte de vue, mais déjà ces roseaux, les roubines de chaque côté de la route et la petite route avec les arbustes qui ne sont pas taillés, je ne retrouve pas ça ailleurs, des endroits un peu touffus qui ne sont pas maîtrisés par l'homme. Et notamment sur les bas-côtés parce que c'est vrai que je suis très ennuyée dès que l'épaveuse passe, ça me gêne tout de suite. Je trouve que c'est plus ordinaire et ça ressemble à autre chose et, là, pour moi c'est le paysage de la Camargue.

Comme on retrouverait un chez-soi qui serait en même temps un chez-tout-le-monde, c'est retrouver de l'intime dans la chose publique, et savoir que peuvent y « habiter » la plus grande diversité d'intimes que l'on ignore pour autant et que l'on peut choisir d'ignorer. Il y a en cela un effet direct de la pluriaccentuation sociale des signes portée ici par des référents matériels. L'acteur pourra ou non adopter une pratique ostentatoire de ces référents intimes, une affirmation plus ou moins prononcée de la valeur socialement distinctive de la capacité à lire dans le paysage des significations que d'autres ne savent pas trouver. Cela restant de l'ordre de l'investissement de charges signifiantes dans des référents matériels accessibles à tous, et non de celui de l'action sur le paysage, ce dernier reste un élément culturel mobilisable par d'autres acteurs, sous la même forme matérielle. Bien évidemment, tout cela n'exclut pas qu'une confrontation entre groupes sociaux puisse conduire à des demandes d'actions contradictoires sur le paysage. Nous soulignons simplement ici qu'une contribution du paysage au pilier culturel du développement durable tient dans la capacité du paysage, d'une part, à véhiculer à partir des mêmes référents matériels une grande diversité de sens sociaux et, d'autre part, à permettre à l'acteur de s'y référer simultanément en tant que chose intime et que *res publica*. On peut résumer

¹⁰⁰ Ion J. (1997) *La fin des militants*, Ivry-sur-seine, Ed. de l'Atelier ; Ion J., Franguiadakis S., Viot P. (2005) *Militier aujourd'hui*, Paris, Éditions Autrement,

ces deux aspects comme la spécificité d'entériner une polyphonie sur la base de signifiants matériels et physiques et de permettre une projection de l'intimité dans l'espace public.

Cette dernière propriété conviendrait d'être qualifiée comme l'apport de l'*extimité* paysagère au pilier culturel du développement durable, si l'on qualifie par extimité la capacité d'un lieu à permettre aux acteurs l'extériorisation de leur intimité dans des éléments matériels accessibles à tous. Le terme d'extimité a récemment été réactualisé par Serge Tisseron¹⁰¹ à partir des travaux de Lacan pour rendre compte de la pratique, différente de la pathologie exhibitionniste, de projeter son intimité dans les médias internet. Mais au-delà du champ de la psychologie, les travaux sur le paysage montrent régulièrement l'importance du paysage compris comme un intime extérieur (voir par exemple Donadieu, 2012¹⁰²).

Des conséquences notables peuvent être tirées de ce point quant aux mesures standardisées de gestion des paysages. Il est apparu de manière notable lors d'un des ateliers participatifs que cette extimité-intimité rendue possible par les paysages camarguais était assumée par les participants comme une valeur culturelle forte, agissant comme un point de ralliement ou de convergence entre les acteurs. Cette capacité puissante du paysage à fournir un point de convergence culturelle dans le débat sur le développement de la Camargue s'appuie sur des éléments matériels paysagers spécifiques : le caractère ensauvagé des bas-côtés des routes, l'absence de ligne de marquages sur les routes, le développement d'une végétation non entretenue, la possibilité de lire les traces d'une action douce de l'homme sur la nature, la présence d'éléments paysagers qui doivent leur organisation spatiale à des activités économiques qui ne visent pas produire du paysage (silo à grains, mas isolés, structures hydrauliques, pompes cimentées, etc.) ; et ce, bien davantage que la présence de chevaux ou de taureaux qui peuvent être qualifiés très négativement lorsqu'elle correspond à une tentative d'esthétisation ou de folklorisation du paysage.

L'évocation de ces éléments matériels répond d'un principe plus profond qui apparut notamment lors des échanges relatifs aux points noirs paysagers ainsi que dans l'atelier consacré aux mesures d'aménagement. La capacité de lire les paysages comme une ressource commune dans laquelle il est toutefois possible de trouver des référents essentiels de notre subjectivité, donc de partager tout en s'appropriant des espaces naturels, dépend d'un élément fort : l'impossibilité de lire une intention paysagère qui déposséderait l'acteur de cette extimité. Les paysages relevant d'une intention d'aménagement, que ce soit à des fins esthétisantes ou mercantiles, ne permettent plus cet investissement de l'intime dans et par l'espace public.

Une route parfaitement nivelée, un effacement des infrastructures agricoles, une homogénéisation des signalisations routières, un entretien des bas-côtés, une standardisation des bâtis sont rejetés comme autant de standardisations et de banalisations du paysage qui ne permettraient plus d'y trouver une familiarité. Pour créer cette familiarité, l'œil a besoin d'être retenu par des détails hétérogènes qui serviront de repères, la voiture a besoin de ralentir à tel endroit pour éviter les ornières bien connues, l'entrée sur une route embroussaillée doit rappeler que l'on sort enfin d'une voie rapide aux terrepleins parfaitement taillés, et le cycle des activités humaines doit nous rappeler en quels lieux et quelle saison on est en train de traverser ce paysage bien précis. « Un paysage, comme un langage, est le terrain du conflit et du compromis perpétuels entre ce qui est établi par l'autorité et ce que le vernaculaire s'obstine à préférer » (Jackson, 2003, p. 263)

Aussi des préconisations paysagères allant dans le sens d'une standardisation du paysage soulèvent-elles clairement le risque de faire perdre cette dimension du paysage, essentielle à l'investissement de celui-ci comme d'une ressource culturelle au développement durable. Certaines des catégories utilisées dans le cadre du diagnostic paysager de la charte paysagère du PNRC vont précisément à contresens de cette dimension essentielle, alors qu'à l'inverse aucune catégorie ne permet la prise en charge de cette valeur culturelle. Les diagnostics négatifs

¹⁰¹ Tisseron S., 2011. « Intimité et extimité », *Communications*, vol. 1, n° 88

¹⁰² Donadieu P., *Sciences du paysage, entre théories et pratiques*, Editions Lavoisier, 2012

appelant une action de la part du gestionnaire sont parfois formulés dans les termes suivants : « Carrefours d'accès principaux : un manque de qualité ou une absence de traitement » : « Cabanes de Cambon - carrefour non traité sur RD 38 » ; « Gageron - carrefour principal 'délaissé' » (p. 55) ou encore « voie de quartier non aménagée » (p. 51).

Si les axes routiers très fréquentés (route des Saintes par exemple) ont également fait l'objet d'une désapprobation lors des ateliers organisés dans le programme, il apparaît au contraire que l'aspect « délaissé » ou non traité de routes et de carrefours peu fréquentés et isolés fournit bien au contraire une valeur d'attachement familial et intime des paysages publics. De la même façon, le diagnostic paysager fait régulièrement usage de la catégorie dépréciative de « banale » (« en voie de banalisation », « banalisée », « banale ») et de « sans qualité », sans permettre de rendre compte de la valeur que prend pour les habitants ce caractère « banal » ou « sans qualité ». Le risque d'un débordement aménagiste et d'un excès d'esthétisation et de normalisation des paysages a d'ailleurs été soulevé lors du diagnostic paysager mené exclusivement avec des acteurs « experts » ou « professionnels » et sans habitants. En particulier, le chargé de mission paysage de la DDTM avait appelé à la plus grande vigilance quant à ce point, bien que cette mise en garde n'ait pas été intégrée au diagnostic final. L'absence de catégories d'analyse aptes à intégrer ce mode d'investissement des paysages par les habitants et les usagers doit être prise en compte. Un risque de banalisation « paysagiste » des paysages, c'est-à-dire une banalisation par l'application de principes « en vogue » d'aménagement du paysage et de pratiques professionnelles récurrentes, devient possible si la standardisation des aménagements va à l'encontre des référents matériels qui permettent l'extimité des paysages camarguais. Mais plus encore, ce rapport au paysage rend possible une nouvelle ambition participative dotée d'enjeux d'une plus grande envergure que ceux d'une stricte gestion environnementale.

Le pilier protection de l'environnement : que gérer ?

Pour conclure, parmi les nombreux échanges des ateliers participatifs, les interventions d'un participant soucieux de la transition énergétique sont particulièrement précieuses pour aborder un niveau de compréhension et de réflexion citoyennes apte à sous-tendre une réflexion collective sur l'inscription des paysages dans le développement durable de la Camargue. Les interventions de cet habitant soulignaient que le potentiel mécanique et moteur accessible à un individu donné est aujourd'hui sans commune mesure avec celui accessible au siècle précédent, de même que sa dépendance aux sources d'énergie qui y correspondent. Les capacités d'aménagement de l'espace (défrichage, nivellement, etc.) d'un seul individu sont très supérieures à celles de son père ou de son grand-père au même âge. De même, la superficie des exploitations agricoles ne cesserait de s'accroître en raison du mode de production et de valorisation des produits de la terre. Un échange s'engagea alors avec la conservatrice du musée de Camargue, laquelle tint à faire remarquer que la production agricole au XIXe s. était déjà une production intensive employant des moyens industriels et un machinisme agricole importants. Les aléas de l'intersubjectivité laissèrent penser à cette participante qu'elle contredisait par son analyse historique les propos de ce premier acteur. Mais c'est en fait précisément l'inverse, et ce point est ici crucial. Car les propos du premier intervenant consistaient à soulever une question essentielle : peut-on garder le même principe d'aménagement de l'espace qu'au XIXe siècle, sans connaître le seuil atteignable par les techniques modernes ni le degré de dépendance à la source d'énergie de ces techniques qui est aujourd'hui le nôtre ?

Par sa question, cet acteur déplace la réflexion à un méta-niveau : le problème n'est plus celui de la conservation des paysages, mais celui de la conservation (ou non) des principes producteurs des paysages, en l'occurrence des principes socio-économiques. Ce niveau de questionnement, qui n'est paradoxalement pas relevé par la conservatrice ni par les acteurs plus « experts » ou gestionnaires, rend explicite l'attitude adoptée tout au long des ateliers par les participants

habitants et usagers. Plutôt qu'une focalisation sur la conservation d'un paysage ou sur des actions ponctuelles et ciblées, à l'image des préconisations de la charte paysagère, les participants aux ateliers se sont rapportés, de manière plus ou moins formalisée et explicite, au niveau des principes producteurs de paysages. Le paysage est perçu comme traduisant un équilibre ou une agrégation des activités humaines et des relations société-nature. Dès lors, ce sont ces activités et ces relations qui doivent former le cœur de la réflexion et non pas leur résultante. Nous avons décrit cela à propos de la dimension socio-économique du développement durable, en résumant ce propos par une prévalence donnée par les acteurs aux aménités paysagères de l'économie (ou du modèle socio-économique) plutôt qu'aux aménités socio-économiques du paysage.

Mais que le débat ne parvienne pas à s'établir à ce niveau de réflexion alors même que l'attitude correspondante existe chez les usagers et les habitants camarguais, cela pourrait être significatif des formes de raisonnement propres à l'exercice de la gestion. En particulier, sur des thématiques non paysagères, Bernard Picon (2006)¹⁰³ a analysé l'approche du développement durable par la gestion du PNRC et la mise en œuvre du contrat de Delta comme consistant en un encadrement institutionnel d'une gestion hydraulique afin de maintenir des équilibres écologiques historiquement construits comme d'une haute valeur. Pour Bernard Picon (ibid. 182) : « *pour la Camargue, l'idée de développement durable se traduit d'une part par ce que l'on pourrait appeler un néo-conservatisme gestionnaire sous l'égide des collectivités locales, des administrations déconcentrées de l'état, des associations, et par un déplacement des lieux de pouvoir, de la propriété foncière vers cette nébuleuse. Après avoir patrimonialisé la Nature, la tendance est à la patrimonialisation des rapports Homme-Nature au nom du développement durable en les rendant socialement acceptables par la concertation.* »

Nous pouvons retenir de cette analyse qu'une tendance a pu s'observer au sein de l'exercice de la gestion de l'environnement à déplacer la réflexion vers la régulation des usages et des activités économiques pour la conservation de milieux naturels spécifiques. Certes, ces milieux ont notablement évolué dans les deux dernières décennies avec une tendance très marquée à l'adoucissement des terres et à la fermeture des paysages, mais l'élément essentiel ne réside pas en cela. Il nous paraît effectivement notable que l'ancrage de la réflexion sur le développement durable ne s'établisse pas en partant des équilibres socio-économiques vers les équilibres écologiques qui en résultent, mais à l'inverse, part de milieux naturels passés pour arrêter un certain état des activités humaines. On peut penser que c'est en ce sens que B. Picon parle de « néo-conservatisme gestionnaire ». Sans reprendre ici ce terme, on peut pousser plus avant ces éclairages en considérant l'écho qu'ils peuvent trouver dans le cadre de la gestion des paysages. La tendance évoquée par l'auteur peut être élargie par la difficulté que nous relevons de l'approche participative à traiter de méta-changement, c'est-à-dire, comme l'utilisateur précédemment cité nous amenait à le penser, à directement interroger sur les mécanismes producteurs de paysages à partir des activités humaines.

Pour autant des convergences entre usagers et gestionnaires peuvent se faire jour, ainsi que les ateliers l'ont montré. En particulier, la question centrale de la fermeture des paysages a fourni un point de ralliement fort entre le constat d'une dégradation du milieu du point de vue de l'écologie des paysages, la revendication de pratiques d'élevage raisonnées pouvant accéder à des espaces en voie de fermeture et une conception de la durabilité pour laquelle la naturalité du territoire est fonction de la bien-portance des activités humaines, et réciproquement. De même, la fermeture du paysage sur la zone du Mas neuf a soulevé une désapprobation générale lorsqu'elle se comprend comme relevant de la volonté des gestionnaires de produire des paysages authentiquement camarguais à destination des visiteurs (plantation de tamaris, etc.). Sur la thématique de la fermeture du paysage, le constat expert des écologues peut retrouver

¹⁰³ A l'ouest des Bouches-du-Rhône, trois territoires types pour penser la durabilité : le projet de pays d'Arles, la Réhabilitation de l'étang de Berre, le contrat de delta Camargue, Rapport final du programme Politiques Territoriales et Développement Durable

celui des habitants et usagers afin de définir des bornes supérieures et inférieures à ce qu'il convient de gérer et de ne pas gérer.

Bibliographie

- Abric, J.-C. (2003). Méthodes d'étude des représentations sociales. Toulouse, Erès.
- Allouche, A., Dervieux, A., Nicolas, L., ss presse. Adaptation aux changements par renaturation dans une zone humide littorale, le delta du Rhône (France du Sud). Une réponse à l'épuisement d'une gestion concertée de l'eau ? Revue TEM.
- Aufray et Perennou, Evolution de la Camargue : Evolution des milieux & de la Flore, Tour du Valat, <http://www.tourduvalat.org/>.
- Aznar, J.C., Dervieux and A., Grillas, P., 2003. Association between aquatic vegetation and landscape indicators of human pressure, *Wetlands*, 23, 1: 149–160.
- Aznar, J.C., Dervieux, A., Grillas, P., 2009. Évolution de la végétation aquatique gestion et de l'eau en Camargue entre 1980 et 2000, in A. Monaco, Ludwig, Provansal, Picon (éd.), *Le Golfe du Lion. Un observatoire de l'environnement en Méditerranée*. Quae : 13-149.
- Bédard (2009). *Le paysage, un projet politique*. Presses de l'Université du Québec.
- Berque, A., 2000. Médiance, de milieux en paysages. Ré éd. Editions Belin, Paris, 160 p
- Blandin, P., Lamotte, M., 1988. Recherche d'une entité écologique correspondant à l'étude des paysages : la notion d'éco-complexe. *Bull. Ecol.*, 19(4) : 547-555.
- Blondel, J., Isenmann, P., (1981). Guide des oiseaux de Camargue. éd., Delachaux et Niestlé, Lausanne. 344 p.
- BOUDET G., 1995. *La renaissance des salins du midi de la France au XIX siècle*, CSME, Arles
- BOULOT S., 1991. *Essai sur La Camargue*, Actes Sud, Arles
- Burel, F., Baudry, J., 1999. Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications, Ed. Tec & Doc, Paris, 359 p.
- Chételat et Ley (2002). « Intégration des représentations sociales dans la gestion du paysage jurassien », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Environnement, Nature, Paysage, article 228 : URL : <http://cybergeo.revues.org/2048>
- Convention Européenne du Paysage (2000).
- Corvol, A, 2009. L'arbre en Occident, Fayard, Paris. 369 p.
- Cosgrove (2008). *Geography and vision: seeing, imagining and representing the world*. I.B.Tauris & Co Ltd, New York.
- Debussche, M., Lepart, J., Dervieux, A., 1999. "Mediterranean landscape changes: evidence from old postcards", *Global Ecology and Biogeography letters*, 8 : 3-15
- Décamps, H., Décamps, O., 2004. Au printemps des paysages. Buchet Chastel Ecologie. 232p.
- Dervieux, A, 2011a. Des paysages au paysage. Paysage et photographie en Camargue, Journées de la Société d'Ecologie Humaine, les Fiches de la Belle de Mai, Marseille, Octobre 2011.
- Dervieux, A., 2000. "Eloge des images ordinaires. Une lecture des changements du paysage en Languedoc depuis le début du siècle à partir de couples de photographies diachroniques. Séquences paysages", *Revue de l'Observatoire du Paysage*, 2 : 82-89.
- Dervieux, A., 2005. La difficile gestion globale de l'eau en Camargue (France) : le Contrat de delta. *Vertigo*. Vol 6, n°3 : <http://vertigo.revues.org/2411> (mise en ligne juillet 2006)

- Dervieux, A., 2007. Vers un observatoire photographique du paysage en Camargue : la photographie pour témoigner du paysage et de ses changements. Acte du 132e Congrès du CTHS, Arles, 16-21 avril 2007.
- Dervieux, A., 2011b. L'Observatoire photographique du paysage de Camargue. Les structures paysagères et leurs enjeux. 64p.
- Dervieux, A., Picon, B. 1997. Entre Plaque de verre et pellicule photographique; les changements paysager dans la vallée de l'Hérault depuis le début du siècle. Xoana, Image et Sciences Sociales, JeanMichelPlace, 5 : 131-145.
- Donadieu P., 2012 *Sciences du paysage, entre théories et pratiques*, Editions Lavoisier
- Fairclough (2007). Faut-il prendre au sérieux les effets des changements du paysage sur la biodiversité ? In Darqué, Luginbühl et Terasson, *Paysages : de la connaissance à l'action*. Versailles, Quae.
- Guimelli, C., Deschamps, J.-C. (2000). Effets de contexte sur la production d'associations verbales. Le cas des représentations sociales des Gitans. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 47-48, 3-4/00, 44-54.
- Heurteaux, P., 1982. Modifications du régime hydrique et salin des étangs du système Vaccarès (Camargue, France) liées aux perturbations anthropiques des cinquante dernières années, *Annales de Limnologie*, 28 - 2 : 154-174.
- Hirsch E., O'Hanlan M. (eds.), 1995, *The anthropology of landscape: perspectives on place and space*. Oxford, Clarendon Press, 268 p.
- Ittelson, W.H. (1978). Environmental perception and urban experience. *Environ. Behav.* 10, pp. 193–214
- Jackson J. B., 2003. A la découverte du paysage vernaculaire, Actes Sud, Arles [1ere édition 1984]
- Jodelet D. (1984). Représentation sociale: phénomène, concept et théorie. In Moscovici, S., *Psychologie sociale*. Paris, PUF.
- Jodelet D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris, PUF.
- Julien, F., 2014. Vivre de paysage ou l'impensé de la raison. NRF Gallimard, Paris, 258 p.
- Krinke, R. (2005). *Contemporary landscapes of contemplation*. Routledge
- Le Floch, S, Devanne, A.-S. (2009). La « fermeture du paysage » : au-delà de l'esthétique, les enjeux d'un espace rural ouvert. In Darqué, Luginbühl et Terasson, *Paysages : de la connaissance à l'action*. Versailles, Quae.
- Lepar, J., Dervieux, A., Debussche, M., 1996. Changement des paysages et photographie diachronique. Un siècle de dynamique naturelle de la forêt à Saint-Bauzille-de-Putois, vallée de l'Hérault. *Forêt Méditerranéenne*, XVII (2) : 63-80.
- Loubet, A., 2012. Modélisation de l'Hydrosystème Vaccarès : contribution à une gestion adaptative des ressources en eau dans le delta du Rhône, France ; Thèse Univ. Aix Marseille, 334pp.
- Luginbühl (2001). Paysage modèle et modèles de paysages. In Editions Odile Jacob, *L'Environnement, question sociale*. Paris, 49-56.

- Luginbühl, Y., 2012. La mise en scène du monde. Construction du paysage européen. CNRS éditions, 432p.
- MATHEVET R. et MESLEARD F., 2002. «The origins and Fonctioning of Private Wildfowling Lease System in a Major Mediterranean Wetland : the Camargue (Rhône Delta, Southern France) », *Land Use Policy*, 19 (4) : 277-286.
- MATHEVET R., 2004. *Camargue incertaine, Sciences, usages et natures*, Buchet / Chastel, Collection Ecologie, Paris
- Nicolas, L., 2008. Beauduc, l'utopie des gratte-plage. Ethnographie d'une communauté de cabaniers sur l'espace littoral camarguais. Image en Manœuvres, Marseille, 400 p.
- Paradis (2009). Itinéraires paysagers en Haute-Corbière. In Bédard, *Le paysage, un projet politique*. Presses de l'Université du Québec.
- PICON B., 1988. *L'Espace et le temps en Camargue*, Actes Sud, Arles
- Picon, B., 2008. L'Espace et le temps en Camargue, 3^e éd. revue et augmentée, Arles, Actes Sud., 264p.
- PNRC, 2013. Evolution de l'occupation du sol en Camargue depuis 20 ans (1991-2011) <http://www.parc-camargue.fr/index.php?pagendx=870&q=occupation%20du%20sol>
- Ramade, F., 2008. Dictionnaire encyclopédique des sciences de la nature et de la biodiversité, Dunod, Paris. 726p.
- Raymond, Brown and Weber (2010). The measurement of place attachment: Personal, community, and environmental connections. *Journal of Environmental Psychology* 30, 422-434
- Rhemtulla, J.M., R. J. Hall, E. S. Higgs, and S. E. Macdonald. (2002). Eighty years of change: vegetation in the montane ecoregion of Jasper National Park, Alberta, Canada. *Canadian Journal of Forest Research* 32(11): 2010-2021.
- Ricard (2009). Le paysage, entre mythe et visage du pays. In Bédard, *Le paysage, un projet politique*. Presses de l'Université du Québec.
- Roger, Alain : Court traité du paysage, Mayenne : Gallimard, 1997
- Rogers, G.F. et al. 1984. *Bibliography of Repeat Photography for Evaluating Landscape Change*. University of Utah Press, Salt Lake City. 179 p.
- Rougerie, G. et Beroutchachvili, N. 1991. Géosystèmes et paysages. Bilan et Méthodes. Armand Colin. 302p.
- SABATIER F., 2001. Fonctionnement et dynamiques morphosédimentaires du littoral du delta du Rhône, thèse de doctorat
- TAMISIER A. et GRILLAS P., 1994. « A review of Habitat Changes in the Camargue : an Assessment of the Effect of Loss of Biological Diversity on the Wintering Waterfowl Community », *Biological Conservation*, 70 : 39-47.
- Tamisier, A. and Grillas, P., 1994. A review of habitat changes in the Camargue : an assessment of the effect of the loss of biological diversity on the wintering waterfowl community. *Biological Conservation*, 70 : 39-47.
- Tamisier, Alain. *Camargue, milieux et paysages*, ARPE, Arles, 1990, 32p.
- Turner, R.M., Webb, R.H., Esque, T.C., Rogers G.F., 2010. Repeat photography and low-elevation fire responses in the southwestern United States, in *Repeat Photography: Methods and Applications in the Natural Sciences*, Webb, R.H.; Boyer, D.E.; Turner, R.M eds. Island Press (USA).

- Veblen, T.T., Lorentz, D.C. 1991. The Colorado Front Range : a century of ecological change. University of Utah Press, Salt Lake City. 186 p.
- Voisenat C. (ed) 1995. Paysage au Pluriel ; pour une approche ethnologique des paysages, éd. MSH, Paris.
- Zube, E.H., Friedman S., Simcox D.E., 1989, "Landscape change – perceptions and physical measures". *Environmental Management* 13; 639-644.

ANNEXES

Annexes de la partie A



De gauche à droite et de haut en bas :

07/2011 - 04/2013 - 12/2013

08/2011 - 04/2012 - 04/2013

05/2011 - 07/2011

Paysages de l'Observatoire photographique de la Camargue - Planche 1

Des paysages qui se transforment selon les saisons - Planche 2



09/2005



02/2013



05/2011



02/2013



07/2014



03/2012



09/2005



02/2013



05/2013

Des paysages qui se transforment au fil du temps et des saisons - Planche 3



1982



2014



1986



1983



2013



1998



2012



2012



2013

La Cabane Blanche - Planche 4



1982 (site OPPC)



2011 (site OPPC)



02/1995



03/2011



02/1995



03/2011

Les quatre clichés ci-dessus (hors OPPC) montrent la Cabane Blanche que l'on aperçoit sous les clichés site avec des angles différents. Même en situation hivernale, la croissance de la végétation est nettement visible.



Début 20e s.



1997



08/2011



1995



08/2012

Le port du Domaine, après avoir été modifié, n'est plus utilisé aujourd'hui

Les 4 autres images illustrent les difficultés de reconduction :

Photos de la ligne 2 : vues panoramiques recadrées

Photos du bas : en l'absence de pâturage la roselière a envahi le marais



1983



10/2012

Les changements à Salin de Badon (Réserve Nationale de Camargue)

Planche 6



Années 1960



2004



Années 1960



2004



Fonds Naudot, Parc Naturel Régional de Camargue



2004



Années 1960 : piézomètres et ligne de lecture de la végétation (photo : anonyme)



2004 : les piézomètres sont toujours visibles. La végétation est nettement plus dense

Des paysages qui se transforment le long du littoral - Planche 7



2011 (site OPPC)



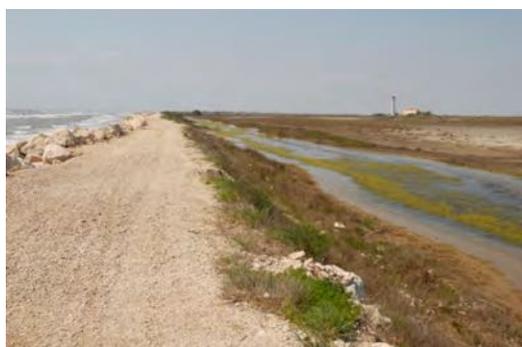
2012



07/2011 (site OPPC)



10/2012



2008 (site OPPC)



2011 (site OPPC)



06/2014 : stade d'effondrement de la digue de Véran

Lire les photographies de gauche à droite
et de haut en bas
En haut (1 et 2) la Baisse de Quenin été /hiver

Dessous : Rapide disparition du sable dans la
anse artificielle au Saintes Maries.

2008 : derniers travaux sur la digue avant
achat par le Conservatoire du Littoral. Par la suite,
dégradation et affaissement de la digue
de Véran.



09/1976



2012



1999



09/1976



2012



1999



03/2011 (site OPPC)



06/2011 (site OPPC)

Les changements du Paysage au Mas Neuf du Vaccariès - Planche 8

Les anciens salins - Planche 9



07/2011(site OPPC)



04/2013



09/2013



06/2014



08/2011



09/2013



08/2013



08/2013



Annexes de la partie B

Annexe N°1 : photographies fournies par un salinier pour illustrer son propos sur la mutation des anciens terrains des salins du midi



Annexe N°2 : Photographies fournies par un salinier illustrant son propos sur les barbelés qui ont été posés sur l'ensemble du chemin d'accès à Beauduc



Annexe N°3 : Guide d'entretiens

A- Présentation du participant et de son cadre de vie :

- Présentation des activités de la personne (activités professionnelles quotidiennes, activités ponctuelles, de loisirs, modes de déplacements)
- Durée de résidence en Camargue
- Identité Camarguaise / Intégration
- Liens que l'enquêté entretient avec le territoire de Camargue, la nature

B- Représentation de la Camargue

- Selon vous, qu'est-ce que la Camargue ? La Camargue vous évoque quoi ?

Ce qui, selon vous, caractérise la Camargue, ce qui permet de reconnaître ce territoire...

C- Culture et patrimoine

- Ce qui constitue (*selon vous*) le patrimoine Camarguais (Culture / nature)
- Lieux emblématiques de la Camargue (identification / « mémoire », histoire des lieux)

D- Sentiment de nature

- Diriez-vous qu'en Camargue on est plus particulièrement proche de la nature ?

Eléments qui éveillent ce sentiment (catégories d'éléments) / **Eléments** présents en Camargue et qui ne donnent pas une impression de nature

- Perception de la présence de l'homme dans cette nature

E- Tourisme et paysages

- Perception du développement du tourisme (ex : en lien avec l'observation...)
- Principaux lieux que vous voudriez montrer à un visiteur si vous deviez faire visiter la Camargue (qui représentent pour vous le mieux la Camargue)

F- Changements

- Changements observés en Camargue (qui affectent le territoire **et/ou** façon de vivre)
 - ✓ Quels niveaux : nature, ...
 - ✓ Origines, raisons des changements observés
 - ✓ Changements saisonniers (ex : eau, mistral, moustiques, oiseaux,...)
 - ✓ Intensité/ « cadence » des changements observés (estimation...)
 - ✓ Attitude vis-à-vis des changements observés
 - ✓ Existence ou non d'un impact des pratiques (humaines / de gestion du territoire, tourisme) sur ces changements
 - ✓ Adaptation (saisons ou autres) : adaptation matérielle, modifications des comportements...
 - ✓ Risques associés (changements synonymes de risques) – D'où viennent ces risques ?
- Avenir : changements futurs souhaités en Camargue (améliorations, valorisations du territoire)
 - ✓ Prise en compte du paysage dans les activités
 - ✓ Attentes, besoins, opinions vis-à-vis de la gestion du territoire

G- Rapport aux « obstacles/interdits »

Il y a en Camargue des espaces dont l'accès est restreint voir interdit (réserves, propriétés).

- Rapport à ces espaces ? Comment voyez-vous cela ? (accès soumis interco)

Il y a aussi des espaces auxquels on peut difficilement avoir accès visuellement...

- Exemples
- Opinions (valence)

H- Sensibilité

- Y'a-t-il des choses, des endroits, qui vous touchent particulièrement en Camargue ?
⇒ Si oui, quoi / lesquels ?

- Eléments (naturels) qui sont selon vous indispensables à la Camargue (éléments structurants)

Dans seconde partie, présentation photos...

Avant : Quelque chose à ajouter ? Des choses/sujets que vous auriez aimé aborder ?

Annexe N°4 : Guide de la procédure photo

Présentation de la procédure : *J'ai ici une sélection de photos sur lesquels j'aimerais, si vous le voulez bien, vous faire réagir en vous posant quelques questions...*

- 1) Sans forcément tenir compte de l'aspect esthétique, pouvez-vous sélectionner quelques photos qui sont, selon vous, les plus évocatrices de la Camargue

Parmi les photos sélectionnées :

- a) Pourquoi ce choix ?
 - b) **Impressions** (sentiments, émotions) suscitées par les images (+ **positive/négative**)
- 2) Pouvez-vous classer ces paysages de celui auquel vous êtes le plus **sensible** à celui qui vous touche le moins (+ **quel critère** : ex. beauté ?...)
 - 3) Selon vous, est-ce qu'il manque parmi ces images des **paysages représentatifs** de la Camargue ?
 - a) Si oui, lesquels ?
 - 4) Y'a-t-il des paysages que vous n'aimez pas parmi ces photos (**et référence Camargue en général**) ?
 - a) Qu'est-ce que vous n'aimez pas ?
 - 5) Quelles sont, selon vous, les principales qualités et les faiblesses du paysage Camarguais ?

| |
|--|
| Fin d'entretien : demande de contacts dans le cadre de l'enquête |
|--|

Annexe N°5 : Panel pour la procédure photo

N°1 : Saintes Maries de la mer



N°2 : Digue d'Amphise aux Salines



N°3 : Mas de l'Amarée



N°4 : AMV Sud Ligagneau – Plan du Bourg



N°5 : Vue du toit de l'église des Saintes Maries

N°6 : Riz à Villeneuve



N°7 : Grand Rhône à la Grande Montlong



N°8 : AMV



N°9 : Salins



N°10 : Riz à Villeneuve



N°11 : Draille Ouest Tour du Valat



N°12 : Point de Vue au Mas Neuf du Vaccarès



N°13 : Phare de Beauduc 2008



N°14 : Baisse de Quenin



N°15 : Etang du Vaccarès



Les flamants roses voient rouge

EN décembre dernier, le Conservatoire du littoral, dont on sait qu'il protège les portions de littoral qu'il acquiert peu à peu, rachète à la Compagnie des Salins du Midi 173 hectares en Camargue. Ce qui porte à 6 800 hectares les terres qu'il y possède désormais, acquises avec l'aide de l'Etat et de l'Europe. Total de la facture : 60 millions. Tout ça pour quoi ? Pour protéger, entre autres, l'étang du Fangassier, unique lieu en France et en Europe – où se reproduisent les flamants roses. Mais il y a une plume dans le potage...

L'eau qui alimente cet étang arrive via le canal du Versadou puis l'étang des Enfores de la Vignole. Cinq prélèvements y ont été effectués par le Conservatoire lors d'une étude qui a duré un an et a coûté 35 000 euros. Et les résultats, tombés à la fin de l'été dernier, sont moins roses que les flamants : l'eau y est si polluée que, « à côté, le Rhône, c'est de l'eau de source », dicit un technicien ! Outre des

traces de PCB, l'étude révèle des taux excessifs de pesticides, dont certains, comme l'atrazine ou le diméthénamide (26 fois au-dessus des normes !), sont interdits depuis dix ans.

A qui la faute ? Aux riziculteurs, qui représentent 90 % de l'activité agricole en Camargue. Mais, loin de leur réclamer des comptes, l'Etat a demandé au Conservatoire d'organiser en toute discrétion, ce 10 janvier, une simple

Cette soupe infâme

« concertation ». Ce qui a rendu furax ses techniciens, lesquels ont coupé les vannes vers l'étang des flamants. Or 12 000 couples y nichent chaque printemps, et, sans un niveau d'eau suffisant, « la reproduction des flamants risque de ne pas se faire », explique François Fouchier, directeur du Conservatoire. A terme, les volatiles pourraient aller nidifier ailleurs...

« Nous voulons juste discuter avec les agriculteurs pour de meilleures pratiques », plaide François Fouchier. De quoi irriter Bertrand Mazel, président du Syndicat des riziculteurs : « Comme on est contrôlés, on n'a pas intérêt à frauder ! Quant aux autorisations de pesticides, il n'y a aucune harmonisation européenne. Allez expliquer à un riziculteur qu'il n'a pas droit

à tel produit tandis qu'en Espagne c'est possible ! » Tout en condamnant les « brebis galeuses » qui ont pollué, ce riziculteur se dit sceptique sur des analyses « faites en période de lessivage des sols, un peu comme des statistiques sur l'alcool un soir de réveillon ». Et accuse : « Comment l'Etat a-t-il pu acheter ce terrain sans s'assurer d'une arrivée d'eau ? »

Voilà le hic : pour alimenter l'étang des flamants, la Compagnie des Salins n'a jamais utilisé le canal du Versadou, mais ses propres pompes à eau. Et elle est partie avec ! Au Conservatoire de se débrouiller pour alimenter son étang... « Nous ne donnerons pas cette soupe infâme aux flamants », prévient le Conservatoire. Pourquoi alors ne pas dépolluer le canal ? « Laissons faire la nature », répondent en chœur les riziculteurs, le maire d'Arles (président du parc naturel régional)... et le Conservatoire. Son directeur : « Nous n'avons pas à dépolluer ce que nous n'avons pas pollué. »

Reste un problème, politique, qui fera peut-être changer d'avis les élus, selon ce technicien du Conservatoire : « Si les flamants partent s'installer dans le Gard... sur les terres de la Compagnie des Salins ! Pour l'espèce ce n'est pas grave, mais pour les élus ce serait une tragédie. » Une Camargue vidée de ses flamants roses, qui préfèrent le privé au public : elle serait cher payée, la carte postale !

Professeur Canardeau